

Rapport annuel révisé
CANDRIAM BONDS

31 décembre 2022

01.01.2022 – 31.12.2022
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-30659



CANDRIAM BONDS

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d' Administration	6
Rapport d'audit	12
État des actifs nets au 31 décembre 2022	15
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022	23
Statistiques	31
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	37
CANDRIAM BONDS Capital Securities	37
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	41
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	45
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	47
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	50
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	54
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	60
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	64
CANDRIAM BONDS Euro	68
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	76
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	83
CANDRIAM BONDS Euro Government	91
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	96
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	100
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	106
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	113
CANDRIAM BONDS Global Government	118
CANDRIAM BONDS Global High Yield	123
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	127
CANDRIAM BONDS International	130
CANDRIAM BONDS Total Return	137
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	146
Autres notes aux états financiers	162
Informations supplémentaires non auditées	182



Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Jean-Yves MALDAGUE
Administrateur - délégué
Candriam (auparavant Candriam Luxembourg)

Administrateurs

Annemarie ARENS
Independent Director

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Pascal DEQUENNE
Global Head of Operations
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Vincent HAMELINK
Member of the Group Strategic Committee
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Koen VAN DE MAELE
Global Head of Investment Solutions
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Siège social

5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam (auparavant Candriam Luxembourg)
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliataire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée directement par Candriam (auparavant Candriam Luxembourg) et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam – Belgian Branch
(précédemment déléguée à Candriam Belgium jusqu'au 30.06.2022)
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam – Succursale française
(précédemment déléguée à Candriam France jusqu'au 30.06.2022)
40, Rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200,
London EC1A 4 HD

La mise en œuvre des **opérations de prêt et emprunt de titres** est assurée par Candriam (auparavant Candriam Luxembourg) et/ou une ou plusieurs de ses succursales et est déléguée à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

Services financiers

- Au Grand-Duché du Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A.
69, Route d'Esch
L-1470 Luxembourg

- En Belgique
Belfius Banque S.A.
11, Place Rogier
B-1210 Bruxelles

Agent Payeur en Autriche

Erste Bank AG
Graben 21,
A-1010 Vienne



Détails sur la SICAV

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié sur la convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

Les avis de toute Assemblée générale sont envoyés par courrier recommandé à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins 8 jours avant l'Assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'Assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

Ces avis sont également publiés dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée, si la législation de ces pays l'exige.

Les rapports aux actionnaires concernant l'exercice précédent et les résultats sont disponibles au siège social de la SICAV. L'exercice de la SICAV se termine le 31 décembre de chaque année.

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports financiers de la SICAV sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier

Aux États-Unis, même si le PIB a légèrement reculé au premier trimestre (-0,4 % en glissement trimestriel) en raison d'un repli des dépenses publiques et d'une contribution négative du bilan externe, la demande privée a conservé sa vigueur. Plus d'1,6 million d'emplois ont été créés au premier trimestre. En mars, le taux de chômage s'élevait à 3,6 %, tandis que l'inflation atteignait 8,5 % et l'inflation de base 6,4 %. Les indicateurs d'activité ISM sont restés largement supérieurs à 50. Dans cet environnement, sur fond de faiblesse des liens économiques entre la Russie et les États-Unis et des craintes que les tensions en Europe n'entraînent des pressions supplémentaires sur les prix, la Réserve fédérale a relevé le 16 mars son taux directeur de 25 points de base à 0,5%. La forte hausse des prix des matières premières et la perspective d'un resserrement monétaire pour ramener l'inflation à son objectif de 2 % ont fait baisser le marché des actions (-4,9 % au premier trimestre), tandis que le taux à 10 ans a augmenté de 83 points de base pour atteindre 2,33 %. Au deuxième trimestre, les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement ont été accentués par les politiques « zéro Covid » à très grande échelle en Chine. Malgré les effets collatéraux du conflit en Ukraine sur les prix des matières premières et du pétrole (environ 110 dollars le baril en moyenne au deuxième trimestre), les indicateurs d'activité sont restés solides et les tensions sur le marché du travail ont persisté. Ces développements ont poussé le taux à 10 ans à près de 3,5 % mi-juin. En réaction à la hausse des prix, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois début mai, de 50 points de base, puis mi-juin, de 75 points de base. Dans ce nouvel environnement, où le crédit devient plus cher et où le pouvoir d'achat des ménages est sous pression, la confiance des consommateurs s'est fortement dégradée. Enfin, la croissance est à nouveau très légèrement négative (-0,1 %). Le taux à 10 ans a augmenté de 65 pb à 2,97 % sur le trimestre. Les Bourses ont cédé 16,4 %. En juillet, le taux à 10 ans a fluctué autour de 3 %, en ligne avec les données. En effet, l'enquête ISM manufacturière et les créations mensuelles d'emplois ont été légèrement inférieures aux mois précédents, tandis qu'à la mi-juillet, l'inflation a dépassé les 9 %. Cependant, fin juillet, la hausse de 75 points de base de la Réserve fédérale à 2,5 % et la tension créée par la visite de Nancy Pelosi à Taïwan ont pesé sur les taux. Malgré le premier déclin de l'inflation en glissement trimestriel depuis mai 2020, le président de la Réserve fédérale n'a pas manqué de rappeler fin août, lors de la conférence de Jackson Hole, que le retour à la stabilité des prix (l'inflation affichait encore 8,3 % en glissement annuel) nécessiterait une politique monétaire restrictive pendant un certain temps. D'autant que, malgré un ralentissement du secteur manufacturier dû en partie à la forte appréciation du dollar, l'économie a continué de créer plus d'un million d'emplois tous les trois mois et le taux de chômage était proche de 3,5 % et la croissance des salaires a préservé sa vigueur. Dans ce contexte, le 21 septembre, les membres du FOMC (Federal Reserve) ont relevé le taux directeur de 75 points de base à 3,25 %, et ont fortement revu à la hausse leurs prévisions de taux des fonds fédéraux pour les années à venir. Pour 2023, le FOMC s'attend à ce que ces derniers oscillent aux alentours de 4,65 % (alors que les estimations étaient de seulement 3,85 % en juin). Le taux à 10 ans a terminé le troisième trimestre à 3,8 %, en hausse de 83 points de base par rapport à la fin du mois de juin. Les derniers développements et l'impact de la forte hausse des taux hypothécaires sur le secteur immobilier ont pesé négativement sur le marché boursier, qui a chuté de 5,3 % sur le trimestre. Au quatrième trimestre, suite au déclin du secteur manufacturier mondial, l'indice ISM manufacturier est passé sous la barre des 50 en réaction à la hausse du dollar et au ralentissement économique mondial. Bien que le rythme des créations mensuelles d'emplois ait légèrement ralenti - elles sont restées supérieures à 250 000 - l'inflation de base s'est maintenue à 6 % et le secteur des services est resté solide. Aussi, afin de s'assurer que l'inflation revienne à 2 % à moyen terme, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois début novembre de 75 points de base, puis de 50 points de base (à 4,5 %) à la mi-décembre. Au final, 2022 aura été l'année de l'inattendu avec un conflit aux portes de l'Europe, une inflation nettement supérieure aux attentes, le plus important resserrement monétaire depuis 1980 et, malgré tout, une croissance qui a rebondi de 0,8 % en glissement trimestriel au troisième trimestre. Cependant, les développements de 2022 et les faibles perspectives de croissance pour 2023 ont pesé sur l'indice S&P500 qui a terminé l'année en baisse de 19,4 % à 3840 malgré un rebond de plus de 7 % au cours du dernier trimestre. Le taux à 10 ans a peu fluctué au cours du dernier trimestre. En effet, l'inflation globale semble avoir dépassé son pic et, à chaque fois que l'inflation baisse, les marchés révisent leurs prévisions en matière de taux de croissance final de la Réserve fédérale, poussant le taux à 10 ans à la baisse. Il a terminé l'année à 3,83 %, soit une hausse de 233 points de base sur l'année.



Rapport du Conseil d'Administration

Dans la zone euro, l'activité a repris jusqu'à fin février 2022 au rythme de l'assouplissement des mesures préventives. En dépit de la hausse des prix du gaz et de l'électricité, la confiance des consommateurs demeure élevée. Les tensions sur le marché du travail ont persisté. En février, le taux de chômage était de 6,8 %, et l'inflation de 5,9 %. Sur fond de hausse globale des taux, le taux allemand à 10 ans est ressorti une fois encore positif pour la première fois depuis 2019, et a même été poussé vers le haut par la Banque centrale européenne (BCE) qui, lors de sa réunion de février, n'a pas exclu la possibilité de hausses des taux en 2022. D'un autre côté, vu que l'inflation de base n'était que de 2,7 %, la normalisation de la politique monétaire allait être moins prononcée qu'aux États-Unis. Cependant, après l'invasion de l'Ukraine, les tensions sur les prix des matières premières et des produits agricoles ont fortement poussé les taux à la hausse. Le taux allemand à 10 ans a terminé le premier trimestre à 0,51 %, en hausse de 69 pb par rapport à fin décembre 2021. Alors que la confiance des consommateurs et des entreprises s'est maintenue jusqu'en février, elle a fortement chuté en mars. Ces évolutions ont évidemment pesé sur le marché boursier européen, qui a chuté de 9,4 %. Le deuxième trimestre a été marqué par des prix élevés de l'énergie, des métaux industriels et des produits agricoles, la réduction de l'approvisionnement en gaz de la Russie pour les pays refusant de payer en roubles et la réduction du flux de gaz vers l'Allemagne. Au total, à partir de mai, l'inflation affichait plus de 8 %. Dans ce contexte, les marchés ont anticipé plusieurs hausses de taux de la BCE, poussant tous les taux européens à la hausse. Le taux allemand à 10 ans a dépassé 1,7 %, tandis que le taux italien à 10 ans a dépassé 4 %. L'ampleur de l'élargissement des taux d'intérêt a conduit la BCE à se réunir de toute urgence le 15 juin et à annoncer un nouvel instrument « anti-fragmentation » pour la zone euro. Cependant, à partir de la mi-juin, la possibilité d'une récession s'est transformée en scénario plus plausible pour les marchés, poussant le taux allemand à 10 ans vers le bas. Le taux allemand à 10 ans a chuté de 86 pb à 1,37 % sur le trimestre. Les Bourses ont cédé 12 %. Malgré les évolutions évoquées ci-dessus, le PIB a progressé de 0,8 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre et le taux de chômage est resté historiquement bas (6,7 %), la confiance des ménages et des entreprises ayant légèrement reculé en juillet. En effet, malgré la baisse des prix de nombreuses matières premières, le niveau extrêmement élevé des prix du gaz ainsi que les risques de déficit d'approvisionnement ont plombé la confiance. Dans ce contexte, malgré un ralentissement attendu de la croissance, mais avec une inflation en hausse continue, la BCE a, le 21 juillet, pour la première fois en onze ans, relevé son taux directeur de 50 points de base pour le porter à 0,5 % et a fixé le taux de la facilité de dépôt à 0 %. Cela a permis de stopper temporairement la dépréciation de l'euro par rapport au dollar, qui était à parité. Cependant, les perspectives de croissance et d'inflation n'ont fait que se détériorer au cours de l'été. Les indicateurs d'activité PMI sont tous passés sous la barre des cinquante (zone de contraction de l'activité) et, dans le même temps, l'inflation a atteint près de dix pour cent en septembre. De plus, l'euro a continué à se déprécier par rapport au dollar (en dessous de la parité), ce qui a également pesé sur l'inflation via l'inflation importée, conduisant la BCE à augmenter son taux directeur de 75 points de base à 1,25 % le 8 septembre. Fin septembre, le taux allemand à dix ans terminait le troisième trimestre à 2,11 %, soit une hausse de 74 points de base par rapport au mois de juin. La Bourse a cédé 4,7 % sur la même période. Cependant, malgré ces évolutions, la croissance est restée positive jusqu'au troisième trimestre, grâce notamment au marché du travail qui a préservé son dynamisme. Au début du quatrième trimestre, afin de contrer la baisse attendue des prix du pétrole en réponse au ralentissement de la croissance mondiale - le FMI table sur une croissance mondiale de 2,7 % en 2023 après 3,2 % en 2022 - l'OPEP+ a décidé de réduire sa production de 2 millions de barils par jour à partir du mois de novembre. Dès lors, afin de s'assurer que les anticipations d'inflation demeurent ancrées, surtout maintenant que les gouvernements européens annoncent des programmes de soutien économique plus ou moins importants, la BCE a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois de 75 points de base fin octobre, puis de 50 points de base (à 2,5 %) à la mi-décembre. Fin octobre, l'Allemagne a annoncé un plan de 200 milliards d'euros. Les évolutions de 2022 et les faibles perspectives de croissance pour 2023 ont pesé sur le marché boursier. Toutefois, grâce à la bonne performance du marché boursier au quatrième trimestre (+12,5 %), la baisse s'est limitée à 14,5 % sur l'année. Quant au taux allemand à 10 ans, après les annonces de la BCE à la mi-décembre (poursuite du resserrement monétaire et réduction du programme d'achat d'actifs), il a terminé le mois de décembre en hausse pour clôturer l'année à 2,56 %, soit une augmentation de 274 points de base sur l'année.



Rapport du Conseil d'Administration

Environnement de marché

L'année 2022 a été marquée par des tensions géopolitiques et la fin de l'assouplissement monétaire, entraînant une forte hausse des taux sur les marchés obligataires. Au début de l'année, les tensions géopolitiques entre l'Occident et la Russie ont culminé avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion a été suivie par des sanctions historiques et record par la plupart des pays développés. Il en a résulté une forte augmentation de la volatilité et une performance négative marquée des actifs à risque. Les retombées de cet événement se sont fait sentir tout au long de l'année : les prix des matières premières (et en particulier du pétrole) ont fortement augmenté et le spectre d'une crise énergétique potentielle s'est formé sur l'Europe. La résistance de l'Ukraine et la détermination des États-Unis, de l'UE et du Royaume-Uni à la soutenir ont conduit à un conflit durable qui a pesé sur les marchés tout au long de l'année. En outre, la situation politique en Europe n'a pas été de tout repos, la montée des partis d'extrême droite (en Italie et en Suède en particulier) prouvant que le populisme et la démondialisation étaient encore bien présents. Le Royaume-Uni a connu trois premiers ministres (et gouvernements) différents au cours de l'année, soulignant l'instabilité du pays, et le parti démocrate a cédé le contrôle du Congrès aux républicains lors des élections de mi-mandat aux États-Unis. Au niveau des marchés émergents, la Chine a mis en œuvre sa politique « zéro Covid » tout au long de l'année 2022, avant de finalement décider d'y mettre un terme. Outre le ralentissement de la croissance auquel le pays a dû faire face, les contraintes de la chaîne d'approvisionnement se sont accentuées, entraînant des pénuries et une hausse de l'inflation.

Ce contexte a contribué à la hausse des prix déjà perceptible en 2021 et a conduit à des niveaux d'inflation historiques en plusieurs décennies sur l'ensemble des marchés développés. Face à la perspective d'une inflation principalement dictée par l'offre, les banques centrales ont réagi en faisant du contrôle de l'inflation leur priorité, indépendamment des effets sur la croissance. La FED et la BCE ont non seulement relevé leurs taux de manière substantielle au cours de l'année, mais elles ont également adopté un discours extrêmement ferme et se sont engagées dans un resserrement quantitatif. Les marchés obligataires, habitués à l'assouplissement monétaire (et à un environnement à bas taux) depuis plus d'une décennie, ont été brusquement bouleversés et les taux ont rapidement atteint des niveaux très élevés, ce qui a eu des retombées sur l'ensemble des marchés obligataires. Les actifs spread (crédit et dette émergente) n'ont pas été les seuls à souffrir, les actifs de haute qualité et les valeurs refuges ont eux aussi enregistré des rendements négatifs au cours de l'année. Le quatrième trimestre a été celui d'un certain répit, les niveaux d'inflation semblant atteindre un pic et les marchés commençant à anticiper la fin du resserrement monétaire, alors que les banques centrales semblaient résolues à avancer dans leur quête de niveaux d'inflation réduits avant de mettre un terme à la hausse des taux. Au cours du dernier trimestre, les écarts se sont réduits et des performances positives ont été observées au niveau de la classe d'actifs, bien que dans l'ensemble, les marchés des titres à revenu fixe aient enregistré des performances négatives. À la fin de l'année toutefois, il est important de noter que les rendements affichaient des niveaux très élevés et que la classe d'actifs recelait un potentiel significatif, après de nombreuses années de faibles valorisations. Une situation synonyme de retour d'opportunités sur les marchés obligataires, après une année 2022 difficile.

Obligations d'État

Les obligations souveraines des marchés développés ont connu une année éprouvante, affichant les rendements les plus bas depuis des décennies. Les conséquences de la crise du coronavirus et le retour de la guerre sur le continent européen ont également entraîné une forte compression des chaînes d'approvisionnement et des turbulences sur les marchés de l'énergie. En conséquence, l'inflation a également atteint les niveaux les plus élevés depuis plus d'une génération. Ces développements ont donné lieu à une forte hausse des taux, qui ont atteint des niveaux inédits depuis la crise financière mondiale. Tout au long de l'année, les taux dans la plupart des grands marchés développés ont enregistré des performances fortement négatives, ne se ressaisissant que brièvement en novembre, lorsque les marchés se sont redressés un court instant dans l'espoir d'un changement de cap des banques centrales. Le rendement du bon du Trésor américain à 10 ans a augmenté de 237 points de base pour atteindre 3,88 %. Les taux en euros ont connu des hausses encore plus importantes. Les taux allemands à 10 ans, qui avaient encore clôturé l'année 2021 dans le rouge, ont augmenté de 275 points de base pour terminer l'année à 2,57 %. Les taux des pays périphériques de la zone euro ont également vu leurs écarts augmenter en plus des hausses de taux : Les rendements du BTP italien ont augmenté de plus de 350 points de base pour terminer l'année à 4,71 %, soit les rendements les plus élevés parmi les pays du G7. Les taux britanniques, alimentés par l'incertitude politique nationale, ont connu la plus grande volatilité des principaux marchés développés, mais ont réussi à terminer l'année largement en ligne avec leurs pairs, avec une hausse de 270 points de base à 3,67 %. Sans surprise, le Japon est un cas quelque peu à part entière, les rendements à 10 ans n'augmentant que de 35 points de base à 0,42 %. Néanmoins, dans le contexte de la politique de contrôle de la courbe des rendements de la Banque du Japon, cette hausse, quoique relativement modeste, est digne d'intérêt.

L'action de la banque centrale se dessine sur fond de rhétorique qui avait déjà commencé à devenir nettement plus ferme à la fin de l'année 2021. Dès le mois de mars, la Réserve fédérale a annoncé pas moins de 7 hausses de taux au cours de l'année, soit une hausse cumulée du taux des fonds fédéraux de 425 points de base à 4,5 %. Même si on ne peut la qualifier de précédent dans l'absolu, l'ampleur de ces hausses est exceptionnelle et démontre l'engagement de la Fed dans la lutte contre l'inflation. La Banque centrale européenne a attendu un peu plus longtemps avant d'entamer son cycle de hausses des taux, mais en juillet, elle a fait passer le taux d'intérêt global au-dessus de 0 % pour la première fois depuis des années. Trois autres hausses ont suivi ce premier décollage pour atteindre 2,5 % à la fin de l'année.

Vu la combinaison de l'impact de la guerre et du resserrement agressif des banques centrales, les investisseurs en matière de taux ont gardé un œil attentif sur les indicateurs macroéconomiques et sur la capacité des banques centrales à atteindre leur objectif de contrôle de l'inflation. En effet, alors qu'au printemps les perspectives semblaient opaques aux États-Unis et sombres en Europe, les économies des deux grands blocs se sont avérées plus résistantes que ce qui avait initialement été prévu.

Obligations indexées sur l'inflation

Après la remontée de l'inflation amorcée en 2021, les prix à la consommation ont encore augmenté après l'éclatement de la guerre pour atteindre des niveaux inédits depuis des décennies dans la plupart des marchés développés ; dans certains cas, il s'agit d'une inflation à deux chiffres. Aux États-Unis, l'inflation globale a commencé l'année à 7,5 % (janvier) et a culminé à 9,1 % en juin. Dans la zone euro, plus proche de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et très dépendante de l'énergie russe, les hausses de prix ont été plus longues et plus marquées : elles ont commencé à 5,9 % en janvier, ont atteint 8,6 % en juin et ce n'est qu'en octobre qu'elles ont culminé à 10,6 %. Aux États-Unis, l'inflation est tombée à 6,5 % à la fin de l'année, contre 8,5 % dans la zone euro. Il convient de noter que les chiffres moyens de la zone euro masquent des différences significatives entre les pays, certains (comme la France et l'Espagne) ayant connu des augmentations beaucoup plus modérées que d'autres (comme l'Allemagne et le Benelux). Ces grandes disparités sont dues aux mesures adoptées par les gouvernements.



Rapport du Conseil d'Administration

Obligations indexées sur l'inflation (suite)

Au début de l'année 2022, les points morts d'inflation américains à 10 ans ont de nouveau fortement augmenté pour atteindre des sommets proches de 3 % en avril. Les points morts d'inflation américains à 5 ans ont culminé à plus de 3,5 %. Pour les deux émissions, ces attentes du marché représentaient des niveaux inédits en deux décennies. Toutefois, la hausse des taux, l'engagement rhétorique de la Fed à contrôler l'inflation et la chute des prix des matières premières ont rapidement fait baisser ces niveaux, et les obligations à 10 ans et à 5 ans ont clôturé l'année à 2,30 % et 2,33 %, respectivement. La performance relative des obligations indexées sur l'inflation européennes par rapport aux obligations nominales a été nettement meilleure que celle des marchés des obligations indexées sur l'inflation homologues, grâce à une inflation plus élevée et à une banque centrale moins prompte à réagir en termes de politique monétaire.

Alors que les obligations indexées sur l'inflation mondiales, en tant que classe d'actifs, n'ont pas été épargnées par les hausses de taux, l'inflation galopante a clairement offert un certain degré d'amortissement par rapport au marché des obligations nominales.

Obligations d'entreprises « investment grade »

La nouvelle année a commencé dans un contexte difficile pour les marchés financiers, les investisseurs s'adaptant à une position plus ferme par les principales banques centrales et une accentuation des tensions géopolitiques entre l'Occident et la Russie. Le premier trimestre de l'année a été marqué par les tensions géopolitiques entre l'Occident et la Russie, qui ont culminé avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion a été suivie par des sanctions historiques et record par la plupart des pays développés. Les dommages économiques provoqués par la guerre en Ukraine et la stratégie chinoise du « zéro Covid » et la hausse du nombre de cas en Asie ont accentué la pression sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les matières premières et l'énergie ont atteint des prix exorbitants, entraînant des taux d'inflation jamais vus depuis les années 80. Il en a résulté une forte augmentation de la volatilité et une performance négative marquée des actifs à risque. L'augmentation des pressions inflationnistes en Europe et aux États-Unis présente des risques supplémentaires pour la reprise. La zone euro était cependant toujours en retrait par rapport aux États-Unis, étant aux prises avec des goulets d'étranglement de l'offre qui pèsent sur l'industrie manufacturière, des restrictions dues au coronavirus qui affectent les services, et des pénuries de personnel qui occasionnent des perturbations plus larges. Les résultats des entreprises ont été bien accueillis dans l'ensemble, en particulier aux États-Unis où la forte rentabilité des entreprises s'est poursuivie au quatrième trimestre. Parmi les entreprises qui ont publié leurs résultats, une grande partie (environ 80 %) a atteint ou dépassé les attentes.

Les turbulences se sont poursuivies au deuxième trimestre, la crise géopolitique en Ukraine restant au centre des préoccupations, au même titre que les politiques des banques centrales face à des taux d'inflation record et la stratégie « zéro Covid » de la Chine qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement, laissant les acteurs du marché s'interroger sur les effets de ce cocktail toxique d'événements sur la croissance économique. Les chiffres élevés de l'inflation sont restés une préoccupation pour les banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique, avec des taux de 8,5 % aux États-Unis, les plus élevés depuis plus de quarante ans, et de 7,5 % dans la zone euro. Les commentaires optimistes de la Fed ont confirmé les attentes de hausses de taux de plus de 25 points de base, tandis que la BCE a indiqué qu'un décollage pourrait intervenir au cours de l'été 2022. Dans l'ensemble, bien que les marchés du crédit aient souffert de la hausse des rendements, les fondamentaux ont semblé résister, les résultats des entreprises restant largement conformes aux attentes. Les résultats des entreprises ont été passés au crible avec des investisseurs craignant des marges érodées et des rendements moins élevés. Toutefois, malgré des prévisions généralement positives et des résultats supérieurs aux attentes, les marchés sont restés prudents quant aux perspectives.

Tout au long du troisième trimestre, la combinaison du resserrement des politiques monétaires et de la résistance persistante de l'inflation (et des marchés du travail) a pesé lourdement sur les rendements des actifs. Les marchés du crédit ont enregistré un nouveau trimestre négatif, bien qu'extrêmement volatil. Malgré un soulagement temporaire en juillet, moment auquel les marchés ont repris leurs anciennes habitudes et ont espéré une réorientation de la Banque centrale qui sauverait la situation, la tendance est restée négative sur les marchés du crédit tout au long du trimestre. La Banque centrale européenne a clairement fait savoir aux investisseurs qu'elle n'avait pas l'intention d'opérer une réorientation souple avant que l'inflation ne soit maîtrisée. La BCE a relevé ses taux de 50 points de base en juillet et de 75 points de base supplémentaires en septembre, et a admis que l'inflation continuerait à dépasser l'objectif fixé pour les deux années à venir, voire qu'elle s'accélérait encore. Les attentes d'une hausse des taux considérable avaient augmenté au cours des semaines précédant la réunion, les membres de la BCE ayant renforcé leur discours ferme. Les tensions entre la Russie et le reste de l'Europe sont restées vives, les flux de gaz continuant à diminuer. Si les fondamentaux des entreprises sont généralement restés solides, avec des résultats du deuxième trimestre peu surprenants, nous notons que les prévisions et les attentes futures ont été revues à la baisse, le ralentissement macroéconomique et la récession potentielle étant cités comme la principale raison de la diminution des bénéfices potentiels. En ce qui concerne les développements ESG, la BCE a annoncé son plan de décarbonisation de son programme d'achat d'obligations d'entreprises. En fait partie une évaluation interne du « climat » des émetteurs éligibles à travers le prisme de leurs émissions de carbone rétrospectives, ainsi que des objectifs prospectifs de réduction des émissions de carbone et de la qualité de leur divulgation du carbone.

Le quatrième trimestre 2022 a été marqué par un solide redressement des actifs à risque, en particulier en novembre, les signes timides de ralentissement de l'inflation ayant apporté un certain soulagement et le sentiment de risque s'étant amélioré lorsque la Chine a laissé entrevoir une « nouvelle ère » en matière de mesures Covid, éloignée de la draconienne politique « zéro Covid » appliquée jusqu'à présent. Aux États-Unis, l'économie a semblé résistante, laissant la porte ouverte à un atterrissage en douceur de la part de la FED. Dans le même temps, l'inflation a montré des signes timides de plafonnement. Toutefois, bien que l'inflation globale soit retombée à environ 10 % en raison de la baisse des prix de l'énergie, l'inflation de base reste élevée et persistante. Lagarde, la présidente de la BCE, a exprimé son scepticisme quant au pic d'inflation, bien que Schnabel ait déclaré que « les données reçues jusqu'à présent suggèrent que la marge de manœuvre pour ralentir le rythme des ajustements des taux d'intérêt reste limitée ». En général, les résultats des entreprises ont été meilleurs que les attentes, et bien qu'il y ait de grandes disparités entre les entreprises qui pourraient répercuter la hausse du coût de leurs intrants sur les consommateurs (au détriment d'une baisse des volumes) et celles qui ne le peuvent pas, ces dernières partagent de manière inquiétante les mêmes perspectives moroses. Les marchés primaires ont été très calmes à cette période en raison de la période d'embargo qui entoure la publication des résultats, tandis que les marchés secondaires restent serrés et très compétitifs.

Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Lynch Euro Corporate a enregistré une forte performance négative (-14,17%) au cours de l'année. La hausse des taux directeurs au cours de l'année est intervenue au premier trimestre et a eu un impact sur la performance du marché « investment grade ».



Rapport du Conseil d'Administration

Obligations d'entreprises à haut rendement

L'année 2022 a été dominée par de fortes turbulences dues à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a exacerbé les problèmes de la chaîne d'approvisionnement et a plongé les marchés dans un mode d'aversion au risque au cours du premier semestre de l'année. En outre, les niveaux d'inflation élevés ont conduit les banques centrales des principaux pays (FED, BCE, BOE) à adopter une position ferme qui a entraîné des hausses de taux et un resserrement quantitatif tout au long de l'année. Dans ce contexte, les marchés Euro High Yield ont enregistré une performance négative de -11,38 %, avec des rendements en hausse et des écarts présentant une volatilité élevée. Les fondamentaux des émetteurs à haut rendement ont relativement bien résisté, même si des bouleversements sont apparus, en particulier au cours du second semestre de l'année. Les bilans des entreprises sont généralement restés stables grâce aux niveaux de liquidités accumulés pendant la période postpandémique (S2 2020 et 2021). Les valeurs techniques ont signé un résultat mitigé, la faiblesse de l'offre et la morosité des marchés primaires (source de soutien) ayant été contrebalancées par d'importantes sorties de capitaux dans un contexte d'incertitude élevée. Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Lynch Euro High Yield BB/B 3% constrained, excluant les valeurs financières, a affiché une performance de -11,38 %, les rendements s'étendant largement à 7 % (contre 2,7 %) au cours de l'année. Les écarts ont été de nature plus volatile, atteignant 638 points de base (contre 304 points de base), mais diminuant vers la fin de l'année à environ 442 points de base.

Le premier semestre 2022 a été marqué par une forte hausse des niveaux de volatilité sur les marchés à haut rendement, la situation en Russie et en Ukraine et les contraintes de la chaîne d'approvisionnement (exacerbées par les confinements liés au Covid en Chine) ayant poussé les niveaux d'inflation vers de nouveaux sommets, ce qui a entraîné des turbulences significatives. En outre, l'attitude optimiste des banques centrales (en particulier la Fed et la BCE) a entraîné une hausse des taux d'intérêt dans le monde entier, ce qui a eu un impact négatif sur les marchés du crédit. Lors de sa réunion de janvier, la Fed a confirmé sa position ferme en la personne de Jerome Powell et a procédé à un relèvement des taux en mars, refusant d'exclure des augmentations lors de chaque réunion ultérieure. La BCE s'y est alignée, indiquant qu'un discours plus ferme était possible en 2022 (parallèlement à la poursuite de la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif). Les valeurs techniques ont été favorables à court terme, l'activité sur le marché primaire restant modérée en raison d'une volatilité trop élevée. Les volumes de l'étoile montante ont augmenté avec Kraft Heinz et EQT. Les fondamentaux sont restés bien orientés sur une base organique, la plupart des entreprises répercutant les coûts de l'inflation et protégeant leurs marges.

Le troisième trimestre 2022 a été une nouvelle période de forte volatilité, caractérisée par une reprise du marché en juillet et début août, avant la forte baisse observée en septembre, ce qui a finalement conduit à des performances neutres sur les marchés Euro HY (-0,14%). La forte reprise du mois de juillet a été menée par l'anticipation du marché d'un changement d'axe hypothétique des banques centrales vers une attitude plus souple. Ce phénomène aura été de courte durée, car au cours du mois d'août (et lors des réunions de Jackson Hole), les banques centrales ont renforcé leur position ferme, insistant sur l'importance de maîtriser l'inflation, même au détriment de la croissance. Ces mesures ont été suivies d'une hausse des taux de 75 points de base en septembre par la Réserve fédérale suivie par la BCE, les deux promettant d'en faire plus si nécessaire. Les écarts se sont également creusés, de manière moins spectaculaire toutefois, terminant le trimestre à environ 600 points de base. Les valeurs techniques ont été solides, avec une offre très limitée au cours de l'été et de nouvelles étoiles montantes comme T-Mobile US qui a été reclassée en qualité « Investment grade » en juillet. En août et en septembre, la classe d'actifs a connu des flux sortants à la suite des baisses observées.

Le quatrième trimestre 2022 a été marqué par une forte reprise, en particulier en octobre et novembre, les écarts s'étant fortement comprimés au cours de la période (de 597 à 443 points de base). Les rendements se sont également redressés, passant de 7,9 % à 7,1 %, bien que les taux de base soient restés volatils au cours de la période. En Europe, la météo clémente et la capacité de stockage presque complète ont fait passer les prix du gaz en territoire négatif, tandis que la BCE relevait ses taux de 75 points de base supplémentaires, tout en admettant qu'une grande partie de la normalisation des taux était désormais terminée. Le mois de novembre a ensuite été très positif pour les actifs à risque, soutenus par une rhétorique des banques centrales perçue comme moins ferme, des chiffres d'inflation inférieurs aux prévisions et l'absence d'escalade majeure sur le front géopolitique. Le mois de décembre a été moins fort et dominé par des événements macroéconomiques, les catalyseurs ne manquant pas pour faire bouger le marché entre les IPC et les emplois non agricoles et entre la Fed, la BCE et la décision surprise de la BOJ d'élargir le contrôle de la courbe des taux de 25 points de base. Les fondamentaux ont continué à se maintenir, même si des bouleversements sont apparus, car les prévisions sont soit révisées à la baisse, soit supprimées, et le niveau de dispersion s'accroît. Sur le plan technique, ils restent solides, les flux de fonds étant devenus positifs et l'offre sur le marché primaire restant modérée. En Europe, Autostrade a quitté notre indice de référence à la fin du mois de novembre et 8 milliards d'euros d'obligations sont transférés dans des indices « Investment Grade ». Entre-temps, Casino a (enfin) été rétrogradé à CCC et a quitté notre indice à la fin du mois d'octobre. Pour terminer, Repsol a été reclassé en catégorie « Investment Grade », avec des obligations d'une valeur de 3,25 milliards d'euros, et quittera également notre indice de référence sous peu.

Obligations convertibles

2022 a été l'une des pires années pour les obligations convertibles, affectées par la chute des marchés boursiers, la hausse des taux d'intérêt et l'élargissement des écarts de crédit. En effet, le paysage qui s'est effectivement concrétisé (inflation galopante, banques centrales ayant les mains liées et piètres performances des valeurs technologiques et à forte croissance) était probablement le pire des scénarios pour la classe d'actifs. Le resserrement de la politique monétaire et la hausse rapide des taux de référence ont non seulement nui aux planchers des obligations convertibles (en particulier ceux des transactions opportunistes qui sont apparues sur le marché au cœur de la frénésie de 2021), mais ont également pesé sur les valorisations des actions, en particulier celles des valeurs de croissance qui constituent la majeure partie de l'univers des obligations convertibles. Les émissions ont également souffert (seulement 34 milliards de dollars au niveau mondial, le rythme le plus faible jamais enregistré), car les coûts d'emprunt beaucoup plus élevés et les valorisations plus faibles des actions ont mis un frein aux nouveaux volumes d'offre. Bien que le marché se soit stabilisé et que les émissions se soient quelque peu redressées au second semestre, l'année a été très difficile.

Même si l'environnement économique reste difficile, avec des perspectives de croissance et de bénéfices des entreprises susceptibles de se détériorer, nous avons des raisons d'être optimistes pour la classe d'actifs : le risque de crédit de l'émetteur est contenu, les valorisations restent attractives et un important rebond du volume d'émission est attendu, ce qui devrait apporter une diversification sectorielle et une convexité renouvelée au marché des obligations convertibles.



Rapport du Conseil d'Administration

Marchés émergents

Les marchés obligataires mondiaux ont été lourdement touchés en 2022 et la dette des marchés émergents n'a pas fait exception. La classe d'actifs Emerging Market Debt Hard Currency (EMD HC) a enregistré un rendement négatif presque record de -17,78% (en USD). La majeure partie de ce rendement négatif est due à la baisse des taux du Trésor américain, qui a plombé de 14 % le rendement total de la classe d'actifs. L'élargissement des écarts, provoqué par l'invasion russe de l'Ukraine et ses retombées sur la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, ainsi que des événements de crédit idiosyncratiques accélérés par le resserrement de la politique monétaire mondiale, se sont ajoutés au rendement total de la classe d'actifs et ont fait de 2022 la pire année pour EMD HC (mesurée par l'indice JPM EMBI Global Diversified) depuis 1994.

Au premier trimestre, EMD HC a enregistré l'un des pires trimestres de son histoire, les risques géopolitiques s'étant fortement accentués suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, s'ajoutant au sentiment déjà faible des pays émergents face au resserrement de la politique monétaire en Allemagne et à l'activisme réglementaire de la Chine. Le principal moteur des marchés émergents et des marchés du risque en général au cours du trimestre a été le lancement surprise d'une vaste invasion russe de l'Ukraine après l'échec des efforts diplomatiques visant à faire baisser les tensions. Au fur et à mesure que les agressions russes progressaient en mars, les sanctions ont été élargies et renforcées, incluant des restrictions des importations de pétrole et de gaz par les États-Unis et le Royaume-Uni, des sanctions contre les familles et les oligarques, des sanctions bancaires et des gels d'actifs en mars. Les fournisseurs d'indices d'actions et de dettes des pays émergents, tels que MSCI, FTSE et JP Morgan, ont rapidement décidé d'exclure la Russie des indices des pays émergents. Les euro-obligations russes (-78 %), biélorusses (-80,5 %) et ukrainiennes (-60,1 %) se sont effondrées après le 24 février, reflétant l'augmentation des risques de défaut, de sanctions et économiques, ainsi que l'incertitude générale quant à la résolution et aux conséquences de la guerre. Comme prévu, la mise en œuvre du régime de sanctions le plus restrictif jamais imposé au deuxième exportateur de matières premières, et les contraintes potentielles sur les exportations ukrainiennes de métaux et de blé, ont entraîné une hausse importante et généralisée dans toutes les catégories de matières premières. Les bons du Trésor américain à 10 ans ont atteint 2,34 % en raison des pressions inflationnistes persistantes, d'un marché du travail américain tendu et des attentes d'une hausse de 50 points de base après l'annonce de la réduction du bilan de la Fed lors de sa réunion du mois de mai. Le dollar américain (+2,8 %) et les monnaies des pays émergents (1,4 %), pondérés par les échanges, ont augmenté en raison des attentes d'une inflation plus élevée dans les pays développés et les pays émergents et d'un resserrement des politiques monétaires.

EMD HC a enregistré deux autres trimestres moroses aux deuxième et troisième trimestres, en raison du resserrement de la liquidité mondiale avec le début du cycle d'augmentation des banques centrales des pays développés et de l'inflation galopante liée à la hausse des prix des matières premières, des politiques « zéro Covid » chinoises limitant l'offre de biens et la guerre en Ukraine exerçant une pression sur les prix de l'énergie et des produits agricoles qui ont entraîné une correction importante des marchés d'actifs à risque. La volatilité élevée des taux nominaux et réels américains a été le principal moteur des marchés émergents et des marchés à risque au cours des trimestres, entraînant des corrections sur les marchés du crédit et des actions, des pays développés et émergents, en ligne avec les tendances de performance des classes d'actifs au début de la normalisation de la politique monétaire et de la contraction de l'économie. L'indice de volatilité du Trésor américain MOVE et l'indicateur de volatilité des actions américaines VIX ont poursuivi leur trajectoire ascendante. Le renforcement du régime de sanctions à l'encontre de la Russie (l'UE a interdit les importations de pétrole et de produits pétroliers russes par voie maritime en juin) et la réduction des exportations de gaz russe vers l'Allemagne et l'Italie pendant la saison estivale de stockage ont entraîné une hausse des prix au comptant du pétrole Brent et du gaz européen.

Le quatrième trimestre a été celui d'une performance positive très attendue pour clôturer l'année, annulant en partie les pertes subies par la classe d'actifs plus tôt dans l'année. Les tendances qui ont persisté pendant la majeure partie de l'année, à savoir la hausse des taux d'intérêt du Trésor américain, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et le renforcement du dollar, ont toutes commencé à montrer des signes d'essoufflement au dernier trimestre, ouvrant la voie à une amélioration du sentiment de risque. Le principal moteur des marchés émergents et des marchés du risque au cours du trimestre a été la confirmation que l'inflation américaine avait atteint son sommet pour le cycle actuel, ce qui a permis à la Fed de ralentir le rythme du resserrement de sa politique monétaire, comme en décembre. Dans ce contexte, EM HC s'en est bien sorti, tirant principalement profit du resserrement des écarts, tandis que la contribution de la composante Trésorerie était plus faible.

Les prix des matières premières ont été moins volatils qu'au cours des trimestres précédents, à l'exception des prix du gaz naturel européen, qui ont chuté de 91 €/MWh, soit 55 %. La douceur de l'hiver européen, conjuguée à la constitution réussie de stocks de gaz au cours de l'année, a créé un marché moins tendu dans lequel les prix ont pu se modérer. Le pétrole Brent s'est négocié à peine 2 \$ de moins à la fin du trimestre, malgré la mise en œuvre de nouvelles sanctions sur les exportations de pétrole russe. Les émissions brutes se sont élevées à 87 milliards de dollars en 2022, soit le plus faible montant d'émissions obligataires depuis 2011, et une baisse de 99 milliards de dollars en glissement annuel. Les flux cumulés vers les obligations des pays émergents ont été de -89 milliards de dollars sur l'année, la demande d'obligations des pays émergents ayant été freinée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la politique « zéro Covid » chinoise et le resserrement de la politique monétaire des pays développés. Les flux sont restés globalement négatifs au cours du trimestre, mais les flux hebdomadaires sont devenus positifs au cours des dernières semaines du trimestre sur fond d'amélioration du sentiment de risque.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 30 mars 2023.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Candriam Bonds

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Candriam Bonds et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Autres informations

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;
- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 7 avril 2023

Représenté par

Christelle Crépin

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Capital Securities	CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	CANDRIAM BONDS Credit Alpha
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	47,335,771	239,665,474	50,138,008
Liquidités en banque et courtier	11	1,438,458	15,508,002	23,021,277
Créances sur investissements vendus		0	0	3,690,488
À recevoir sur souscriptions		0	358,706	3,130
À recevoir sur CFD		0	0	161,357
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	32,912,662
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		674,214	259,121	368,680
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	295,612	7,909,841	76,370
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	651,203
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	641,841
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	29,902	0	0
Autres actifs		0	0	12
Total des actifs		49,773,957	263,701,144	111,665,028
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	82,505
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	304,240	284,664
À payer sur swaps		0	0	46,464
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	64,423	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	1,051,850
Commissions de gestion à payer	3	2,640	29,356	4,069
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	5,716	26,265	11,539
Commissions de performance à payer	5	15,274	0	864,402
Taxe d'abonnement à payer	6	1,242	24,348	2,733
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		89,295	384,209	2,348,226
Total des actifs nets		49,684,662	263,316,935	109,316,802



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	CANDRIAM BONDS Emerging Markets
		EUR	USD	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	667,799,581	205,247,449	310,367,196
Liquidités en banque et courtier	11	52,567,435	7,130,771	23,944,912
Créances sur investissements vendus		791,049	0	0
A recevoir sur souscriptions		1,337,162	163,140	26,558
À recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		7,516,071	5,659,205	4,880,531
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	831,713	518,599	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	398,167
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	2,217,681	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		733,060,692	218,719,164	339,617,364
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		2,155,404	58,166	41,105
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	145,606
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	370,061	107,510	228,670
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	98,196	29,506	51,817
Commissions de performance à payer	5	0	322,082	701,318
Taxe d'abonnement à payer	6	41,908	108,350	121,281
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		2,665,569	625,614	1,289,797
Total des actifs nets		730,395,123	218,093,550	338,327,567



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	CANDRIAM BONDS Euro
		USD	USD	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	60,288,942	26,557,872	385,390,598
Liquidités en banque et courtier	11	5,370,590	1,693,945	1,713,717
Créances sur investissements vendus		0	0	0
À recevoir sur souscriptions		0	0	390
À recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		938,250	479,489	2,511,406
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	6,677	0	18,215
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	121,911	0	952,679
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		66,726,370	28,731,306	390,587,005
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	0	3,770
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	14,134	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	29,484
Commissions de gestion à payer	3	1,503	100	24,158
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	7,043	2,816	37,306
Commissions de performance à payer	5	34,846	0	21,097
Taxe d'abonnement à payer	6	1,824	730	38,664
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		45,216	17,780	154,479
Total des actifs nets		66,681,154	28,713,526	390,432,526



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS Euro Government
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	623,680,319	529,657,978	818,908,226
Liquidités en banque et courtier	11	52,911,263	2,952,619	28,747,552
Créances sur investissements vendus		0	0	0
À recevoir sur souscriptions		5,021	170,909	1,521,026
À recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		5,856,950	3,156,417	6,430,979
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	972,289	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	1,279,705	2,765,231
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	306,632	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		683,732,474	537,217,628	858,373,014
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		108,402	705,874	936,707
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	1,730,178	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	124,881	0
Commissions de gestion à payer	3	32,164	17,166	118,431
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	61,386	49,777	79,320
Commissions de performance à payer	5	212,840	9,133	196,414
Taxe d'abonnement à payer	6	17,447	18,095	43,333
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		2,162,417	924,926	1,374,205
Total des actifs nets		681,570,057	536,292,702	856,998,809



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Euro High Yield	CANDRIAM BONDS Euro Long Term	CANDRIAM BONDS Euro Short Term
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,888,228,451	79,786,037	1,067,326,054
Liquidités en banque et courtier	11	162,908,917	973,462	6,697,754
Créances sur investissements vendus		5,454,771	0	0
A recevoir sur souscriptions		15,901,257	5,379	4,158,259
À recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		26,873,861	820,969	7,043,456
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	56,789	3,044	39,032
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	1,935,663	0	2,431,645
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	2,800,442	0	156,006
Autres actifs		0	0	710
Total des actifs		2,104,160,151	81,588,891	1,087,852,916
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	407,697
À payer pour investissements achetés		1,022,785	0	0
Montant dû sur les rachats		1,763,155	6,853	1,822,658
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	460,170	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	9,904	0
Commissions de gestion à payer	3	843,321	5,553	149,143
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	216,588	7,993	96,869
Commissions de performance à payer	5	5,830,132	7	775,063
Taxe d'abonnement à payer	6	218,808	4,170	43,559
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		9,894,789	494,650	3,294,989
Total des actifs nets		2,094,265,362	81,094,241	1,084,557,927



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	CANDRIAM BONDS Global Government	CANDRIAM BONDS Global High Yield
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,298,357,858	242,447,930	424,991,133
Liquidités en banque et courtier	11	7,033,910	1,476,627	22,599,175
Créances sur investissements vendus		0	0	0
À recevoir sur souscriptions		315,073	359,589	3,017,505
À recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		6,079,083	1,418,525	6,953,622
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	1,586,191	987,699	9,889,030
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	263,243	1,070,821	164,500
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	156,980	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		1,313,635,358	247,918,171	467,614,965
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		6,486,037	0	0
Montant dû sur les rachats		234,246	63,076	568,671
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	40,187	62,187	291,947
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	86,529	22,525	64,001
Commissions de performance à payer	5	0	0	2,402,052
Taxe d'abonnement à payer	6	36,446	10,647	35,011
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		6,883,445	158,435	3,361,682
Total des actifs nets		1,306,751,913	247,759,736	464,253,283



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS Total Return
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	160,150,059	81,593,065	557,363,386
Liquidités en banque et courtier	11	2,232,570	9,384,607	91,852,278
Créances sur investissements vendus		0	0	0
À recevoir sur souscriptions		46,427	153,641	245,169
À recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		523,636	503,716	4,464,276
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	3,778,130	709,678	513,735
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	341,064	607,227	13,601,414
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	3,188,272
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		167,071,886	92,951,934	671,228,530
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	980,050	0
Montant dû sur les rachats		252,199	38,462	708,779
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	164,599	17,656	0
Commissions de gestion à payer	3	27,942	27,779	217,257
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	20,896	12,747	68,342
Commissions de performance à payer	5	0	0	0
Taxe d'abonnement à payer	6	29,558	24,952	64,615
Autres passifs		0	50	0
Total des passifs		495,194	1,101,696	1,058,993
Total des actifs nets		166,576,692	91,850,238	670,169,537



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Combinés
		EUR
Actifs		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	9,727,318,835
Liquidités en banque et courtier	11	519,756,534
Créances sur investissements vendus		9,936,308
A recevoir sur souscriptions		27,776,388
À recevoir sur CFD		161,357
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	32,912,662
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		92,658,988
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	28,159,545
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	26,551,702
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	641,841
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	8,855,915
Autres actifs		722
Total des actifs		10,474,730,797
Passifs		
Découvert bancaire		490,202
À payer pour investissements achetés		8,488,872
Montant dû sur les rachats		10,050,176
À payer sur swaps		46,464
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	149,674
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	2,254,771
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	1,398,374
Commissions de gestion à payer	3	2,579,859
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	1,051,431
Commissions de performance à payer	5	11,317,977
Taxe d'abonnement à payer	6	873,090
Autres passifs		50
Total des passifs		38,700,940
Total des actifs nets		10,436,029,857



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Capital Securities	CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	CANDRIAM BONDS Credit Alpha
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		36,254,004	317,873,738	112,265,447
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		1,759,418	775,068	2,243,839
Intérêts reçus sur CFD		0	0	398,528
Intérêts reçus sur swaps		17,745	0	1,192,867
Intérêts sur prêts de titres	7	3,956	455,425	0
Intérêts bancaires		7,480	62,201	57,445
Autres revenus		308	2,595	2,207
Total des revenus		1,788,907	1,295,289	3,894,886
Frais				
Commissions de gestion	3	28,918	420,002	42,772
Commissions de performance	5	15,274	0	885,648
Charges opérationnelles et administratives	4	59,670	337,740	133,004
Commissions de dépositaire	4	2,025	13,308	4,893
Taxe d'abonnement	6	4,911	79,609	11,021
Coûts de transaction	2m	1,809	593	13,487
Intérêts versés sur CFD		0	0	408,934
Intérêts payés sur swaps		20,509	0	1,736,389
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	47,366
Intérêts bancaires		1,955	43,005	56,891
Dividendes versés sur CFD		0	0	1,759,257
Autres frais		48	149	473
Total des frais		135,119	894,406	5,100,135
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		1,653,788	400,883	(1,205,249)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(2,496,333)	(8,989,058)	(7,408,296)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	(351,947)	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(983,623)	(20,038,242)	(1,001,489)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	66,579	568,283	916,638
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	8,997,345
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	2,312	0	4,916,579
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		359,660	8,513,131	916,891
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(1,397,617)	(19,896,950)	6,132,419
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(4,073,596)	(22,978,895)	(1,040,040)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	301,398	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	286,775	9,014,855	52,325
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(70,735)	50,169	632,047
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	868,217
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	29,655	0	(1,514,890)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(5,225,518)	(33,509,423)	5,130,078
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		21,219,819	91,587,054	16,883,131
Rachats d'actions		(2,563,643)	(112,634,434)	(24,961,854)
Dividendes versés	9	0	0	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		49,684,662	263,316,935	109,316,802



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	CANDRIAM BONDS Emerging Markets
		EUR	USD	USD
Actifs nets au début de l'exercice		1,604,801,721	213,251,058	925,085,211
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		30,492,763	10,235,060	31,663,419
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		5,665,332	1,526,477	0
Intérêts sur prêts de titres	7	0	0	0
Intérêts bancaires		254,332	229,402	421,411
Autres revenus		3,161	22,309	2,953
Total des revenus		36,415,588	12,013,248	32,087,783
Frais				
Commissions de gestion	3	5,723,371	1,240,346	3,532,874
Commissions de performance	5	606	373,262	982,522
Charges opérationnelles et administratives	4	1,536,604	319,038	933,856
Commissions de dépositaire	4	46,347	8,055	27,455
Taxe d'abonnement	6	196,271	151,429	224,449
Coûts de transaction	2m	31,998	274,593	21,839
Intérêts versés sur CFD		18,506	0	0
Intérêts payés sur swaps		14,169,918	2,320,332	0
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Intérêts bancaires		288,217	141,217	7,604
Dividendes versés sur CFD		155,201	0	0
Autres frais		0	0	0
Total des frais		22,167,039	4,828,272	5,730,599
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		14,248,549	7,184,976	26,357,184
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(89,578,709)	(4,270,836)	(173,691,469)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	1,648,945	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(9,336,171)	(753,972)	(10,360,286)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	8,218,002	3,245,465	10,350,858
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	2,218,652	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	29,388,284	2,089,750	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		14,763,458	(19,003,739)	481,842
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(28,428,990)	(11,508,356)	(146,861,871)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(58,823,929)	(1,076,901)	(14,975,972)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	(1,023,046)	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	42,130	2,004,253	(1,921,709)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(4,670,981)	(457,775)	(164,732)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	(71,178)	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	27,471,473	398,389	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(65,504,521)	(10,640,390)	(163,924,284)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		232,741,334	93,619,016	60,391,225
Rachats d'actions		(1,041,032,138)	(74,779,789)	(477,120,127)
Dividendes versés	9	(611,273)	(3,356,345)	(6,104,458)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		730,395,123	218,093,550	338,327,567



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	CANDRIAM BONDS Euro
		USD	USD	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		139,487,002	67,020,195	539,096,043
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		4,761,990	2,047,337	5,160,350
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		0	553,246	24,412
Intérêts sur prêts de titres	7	0	0	93,194
Intérêts bancaires		32,499	28,931	9,090
Autres revenus		33,107	195	498
Total des revenus		4,827,596	2,629,709	5,287,544
Frais				
Commissions de gestion	3	80,088	1,063	323,125
Commissions de performance	5	53,727	0	21,185
Charges opérationnelles et administratives	4	123,514	46,542	472,738
Commissions de dépositaire	4	4,217	1,871	19,772
Taxe d'abonnement	6	11,373	3,767	82,767
Coûts de transaction	2m	3,155	767	16,359
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		0	794,059	541,389
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Intérêts bancaires		1,225	9,922	15,842
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		0	0	333
Total des frais		277,299	857,991	1,493,510
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		4,550,297	1,771,718	3,794,034
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(10,750,793)	(6,059,348)	(15,734,973)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(821,573)	672,408	(179,172)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(660,838)	704,473	2,837,125
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	0	1,353,356	598,762
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		113,764	(117,219)	(60,728)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(7,569,143)	(1,674,612)	(8,744,952)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(7,448,029)	(3,301,043)	(79,117,487)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(71,106)	(368,519)	60,311
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	159,181	(103,412)	913,666
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	(198,891)	407,246
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(14,929,097)	(5,646,477)	(86,481,216)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		13,206,115	4,519,707	60,416,407
Rachats d'actions		(70,201,820)	(37,179,899)	(122,526,206)
Dividendes versés	9	(881,046)	0	(72,502)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		66,681,154	28,713,526	390,432,526



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS Euro Government
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		862,954,162	642,290,902	875,510,596
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		12,642,660	6,542,757	13,137,250
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		1,645,314	174,679	0
Intérêts sur prêts de titres	7	95,884	75,873	234,882
Intérêts bancaires		160,085	37,132	23,916
Autres revenus		2,989	3,112	1,599
Total des revenus		14,546,932	6,833,553	13,397,647
Frais				
Commissions de gestion	3	377,959	230,811	1,289,936
Commissions de performance	5	223,930	9,137	214,595
Charges opérationnelles et administratives	4	766,121	594,682	874,738
Commissions de dépositaire	4	33,693	25,349	37,654
Taxe d'abonnement	6	74,817	68,096	119,112
Coûts de transaction	2m	48,495	25,933	27,355
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		2,230,564	772,998	0
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Intérêts bancaires		200,552	23,711	36,709
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		1,734	486	901
Total des frais		3,957,865	1,751,203	2,601,000
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		10,589,067	5,082,350	10,796,647
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(51,210,725)	(15,570,799)	(20,589,225)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	(70,720)	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(3,223,653)	(363,205)	(27,120)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(7,347,256)	2,487,113	8,036,150
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(1,332,807)	146,064	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		1,951,574	(568,606)	55,040
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(50,644,520)	(8,787,083)	(1,728,508)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(64,041,244)	(63,214,876)	(170,676,334)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	864,373	90,571	3,885
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(105,741)	785,804	2,044,148
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	215,965	1,291,540	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(113,711,167)	(69,834,044)	(170,356,809)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		138,006,355	112,671,600	358,641,842
Rachats d'actions		(205,522,122)	(148,835,756)	(206,778,017)
Dividendes versés	9	(157,171)	0	(18,803)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		681,570,057	536,292,702	856,998,809



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Euro High Yield	CANDRIAM BONDS Euro Long Term	CANDRIAM BONDS Euro Short Term
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		2,974,768,749	105,980,060	1,336,192,167
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		77,127,543	1,526,394	15,220,647
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		4,748,478	1,167	856,083
Intérêts sur prêts de titres	7	0	19,618	94,998
Intérêts bancaires		391,847	1,506	30,623
Autres revenus		9,404	58	3,595
Total des revenus		82,277,272	1,548,743	16,205,946
Frais				
Commissions de gestion	3	11,056,318	62,661	1,789,459
Commissions de performance	5	6,588,502	22	816,799
Charges opérationnelles et administratives	4	2,814,501	93,956	1,159,975
Commissions de dépositaire	4	103,505	3,911	52,251
Taxe d'abonnement	6	498,333	13,153	159,412
Coûts de transaction	2m	52,016	3,303	46,357
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		2,142,038	87,836	86,167
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Intérêts bancaires		472,644	3,089	25,069
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		0	47	2,061
Total des frais		23,727,857	267,978	4,137,550
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		58,549,415	1,280,765	12,068,396
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(193,327,305)	(3,299,568)	(24,843,798)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	1,739,986	(24,921)	(5,632,617)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	16,195,306	(1,160,875)	2,218,118
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	18,837,671	101,497	(150,558)
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		6,669,220	25,630	6,558,118
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(91,335,707)	(3,077,472)	(9,782,341)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(165,835,666)	(25,288,662)	(39,953,218)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	497,839	5,186	(254,178)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	1,046,485	(251,587)	2,410,726
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	(5,874,329)	72,721	(103,360)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(261,501,378)	(28,539,814)	(47,682,371)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		528,903,937	19,067,667	705,846,624
Rachats d'actions		(1,133,838,164)	(15,408,513)	(909,798,493)
Dividendes versés	9	(14,067,782)	(5,159)	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,094,265,362	81,094,241	1,084,557,927



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	CANDRIAM BONDS Global Government	CANDRIAM BONDS Global High Yield
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		776,509,782	161,863,737	375,316,492
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		16,054,669	3,064,310	17,582,070
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		0	39,844	218,901
Intérêts sur prêts de titres	7	25,678	16,597	0
Intérêts bancaires		40,174	29,923	191,539
Autres revenus		7,803	159	1,884
Total des revenus		16,128,324	3,150,833	17,994,394
Frais				
Commissions de gestion	3	534,958	397,792	2,772,933
Commissions de performance	5	0	0	2,749,680
Charges opérationnelles et administratives	4	884,640	190,308	641,784
Commissions de dépositaire	4	51,717	8,075	17,669
Taxe d'abonnement	6	147,343	25,933	123,158
Coûts de transaction	2m	25,407	13,681	1,876
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		0	38,338	291
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Intérêts bancaires		35,791	12,383	78,347
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		1,925	3,783	0
Total des frais		1,681,781	690,293	6,385,738
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		14,446,543	2,460,540	11,608,656
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(14,343,299)	(4,678,722)	(24,783,651)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	51,644	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(16,285,678)	2,992,615	(21,649,386)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	3,717,802	1,896,248	515,494
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	0	0	(371,470)
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		14,408,750	(655,823)	24,650,574
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		1,944,118	2,066,502	(10,029,783)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(3,275,740)	(25,537,925)	(20,287,041)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	227,782	863,621	7,875,506
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	225,335	904,482	164,500
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	156,980	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(878,505)	(21,546,340)	(22,276,818)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		1,121,810,706	155,854,092	313,117,584
Rachats d'actions		(590,690,070)	(48,401,806)	(198,828,361)
Dividendes versés	9	0	(9,947)	(3,075,614)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,306,751,913	247,759,736	464,253,283



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS Total Return
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		311,019,425	104,553,381	910,054,769
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		1,703,869	1,468,002	14,068,389
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		123,866	3,333	5,344,650
Intérêts sur prêts de titres	7	52,479	7,884	107,587
Intérêts bancaires		34,060	75,141	590,623
Autres revenus		211	412	11,025
Total des revenus		1,914,485	1,554,772	20,122,274
Frais				
Commissions de gestion	3	478,487	312,613	3,020,453
Commissions de performance	5	0	23	1
Charges opérationnelles et administratives	4	333,288	154,706	875,678
Commissions de dépositaire	4	10,721	4,187	33,636
Taxe d'abonnement	6	70,201	45,584	143,849
Coûts de transaction	2m	5,605	6,966	120,274
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		67,411	103,908	8,046,448
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Intérêts bancaires		28,697	15,892	140,525
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		33	78	2,906
Total des frais		994,443	643,957	12,383,770
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		920,042	910,815	7,738,504
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(717,051)	(3,514,407)	(65,546,829)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	(413,521)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(22,332,239)	(2,846,489)	(23,026,214)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	2,796,243	(134,095)	62,392,491
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(161,267)	(23,027)	19,086,332
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		21,200,249	1,091,086	26,344,360
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		1,705,977	(4,516,117)	26,575,123
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(15,468,445)	(11,359,591)	(70,401,944)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	5,422,553	594,086	(1,874,462)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	220,335	371,265	8,379,703
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	(164,599)	218,414	7,344,466
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(8,284,179)	(14,691,943)	(29,977,114)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		172,444,876	18,622,920	187,246,251
Rachats d'actions		(308,603,430)	(16,562,666)	(397,123,546)
Dividendes versés	9	0	(71,454)	(30,823)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		166,576,692	91,850,238	670,169,537



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		Combinés
		EUR
Actifs nets au début de l'exercice		13,229,897,037
Revenus		
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		266,208,608
Intérêts reçus sur CFD		398,528
Intérêts reçus sur swaps		22,005,346
Intérêts sur prêts de titres	7	1,284,055
Intérêts bancaires		2,664,480
Autres revenus		105,894
Total des revenus		292,666,911
Frais		
Commissions de gestion	3	33,411,053
Commissions de performance	5	12,846,096
Charges opérationnelles et administratives	4	13,257,419
Commissions de dépositaire	4	507,690
Taxe d'abonnement	6	2,229,949
Coûts de transaction	2m	722,942
Intérêts versés sur CFD		427,440
Intérêts payés sur swaps		32,962,350
Intérêts versés sur prises en pension		47,366
Intérêts bancaires		1,629,207
Dividendes versés sur CFD		1,914,458
Autres frais		14,957
Total des frais		99,970,927
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		192,695,984
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(729,132,112)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	864,401
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(132,771,306)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	116,999,837
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD		11,215,997
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	74,264,520
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		108,864,560
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(356,998,119)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(866,487,723)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	(721,648)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	23,438,578
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	12,518,595
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	797,039
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	29,738,209
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(1,157,715,069)
Évolution du capital		
Souscriptions d'actions		4,415,996,758
Rachats d'actions		(6,101,847,926)
Dividendes versés	9	(27,810,712)
Différence de change		77,509,769
Actifs nets à la fin de l'exercice		10,436,029,857



Statistiques

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		49,684,662	36,254,004	45,177,094
C	LU1616742737	Capitalisation	EUR	7.00	143.09	163.12	162.15
I	LU1616743388	Capitalisation	EUR	5,194.00	1,481.18	1,678.55	1,656.51
R	LU1616743545	Capitalisation	EUR	7.00	147.87	167.30	165.64
Z	LU1616743974	Capitalisation	EUR	27,601.00	1,521.30	1,713.09	1,683.55

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		263,316,935	317,873,738	273,930,214
C	LU0459959929	Capitalisation	EUR	28,773.37	124.26	139.01	135.85
C	LU0459960000	Distribution	EUR	63,757.05	113.16	126.53	124.84
I	LU0459960182	Capitalisation	EUR	768.12	1,560.65	1,736.39	1,697.26
R	LU2385346742	Capitalisation	EUR	93,353.00	137.86	-	-
R2	LU1410483926	Capitalisation	EUR	22,089.34	145.68	162.13	157.63
R2	LU1410484064	Distribution	EUR	428,906.39	146.75	163.31	160.25
Z	LU0459960349	Capitalisation	EUR	111,079.00	1,551.15	1,719.79	1,665.83

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		109,316,802	112,265,447	-
C	LU2098772366	Capitalisation	EUR	7.50	156.15	150.77	-
I	LU2098772523	Capitalisation	EUR	734.20	1,576.89	1,514.92	-
PI	LU2098773257	Capitalisation	EUR	5,375.61	1,569.14	1,504.64	-
R	LU2098773331	Capitalisation	EUR	7.00	157.11	151.22	-
S	LU2098774065	Capitalisation	EUR	13,498.02	1,614.26	1,528.34	-
V	LU2098774149	Capitalisation	EUR	1.00	1,577.85	1,515.35	-
Z	LU2098774222	Capitalisation	EUR	48,926.00	1,592.83	1,523.07	-

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		730,395,123	1,604,801,721	1,559,467,582
C	LU0151324422	Capitalisation	EUR	848,759.27	194.54	203.25	202.52
C	LU0151324851	Distribution	EUR	12,008.71	135.62	141.68	141.32
C (q)	LU1269889157	Distribution	EUR	58,302.06	126.87	135.04	137.78
C - USD - Hedged	LU1375972251	Capitalisation	USD	15,055.25	169.38	173.56	171.93
I	LU0151325312	Capitalisation	EUR	1,232,441.57	226.47	235.09	233.06
I (q)	LU1269889314	Distribution	EUR	19,120.81	1,307.89	1,383.31	1,403.90
I - USD - Hedged	LU1375972335	Capitalisation	USD	3,022.95	1,749.41	1,780.99	1,755.61
N	LU0151324935	Capitalisation	EUR	76,925.11	174.61	183.52	183.74
R	LU1120697633	Capitalisation	EUR	254,868.87	158.59	164.78	163.47
R - CHF - Hedged	LU1184245659	Capitalisation	CHF	23,378.34	153.78	160.64	159.78
R - GBP - Unhedged	LU1184245493	Capitalisation	GBP	388.26	153.33	150.75	159.61
R2	LU1410484494	Capitalisation	EUR	4,184.55	149.50	155.26	153.97
R2	LU1410484577	Distribution	EUR	32,372.57	148.91	154.64	153.50
S	LU0151333506	Capitalisation	EUR	534,065.65	230.56	238.77	236.25
S3	LU2026166152	Capitalisation	EUR	36,275.00	1,491.62	1,547.02	1,528.95
Z	LU0252969745	Capitalisation	EUR	19,324.63	234.78	242.51	239.45

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			USD		218,093,550	213,251,058	429,791,776
C	LU0616945522	Capitalisation	USD	17,908.62	89.29	93.09	106.68
C	LU0616945795	Distribution	USD	5,870.68	62.52	68.37	82.43
C - EUR - Unhedged	LU0616945282	Capitalisation	EUR	334,522.51	83.31	81.56	86.91



Statistiques

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
C - EUR - Unhedged	LU0616945449	Distribution	EUR	1,185,576.29	59.24	60.59	67.85
C (q)	LU1269889405	Distribution	USD	5,098.62	119.15	130.29	158.35
I	LU0616946090	Capitalisation	USD	8,677.18	928.49	978.78	1,110.32
I - EUR - Hedged	LU1258426821	Capitalisation	EUR	3,350.56	1,247.85	1,352.66	1,555.88
I - EUR - Unhedged	LU0616945878	Capitalisation	EUR	2,399.54	1,255.56	1,242.75	1,310.51
N - EUR - Unhedged	LU0616946256	Capitalisation	EUR	2,380.95	151.03	148.62	159.22
R	LU0942152934	Capitalisation	USD	7.00	92.64	96.05	109.57
R - EUR - Unhedged	LU1184246038	Capitalisation	EUR	3,396.34	163.48	159.27	168.94
R - GBP - Unhedged	LU1184246202	Capitalisation	GBP	6.00	165.35	152.50	172.51
R2	LU1410485038	Distribution	USD	5,932.45	118.64	128.64	153.78
R2 - EUR - Unhedged	LU1410485202	Distribution	EUR	2,303.19	127.53	129.31	143.60
V	LU0616946504	Capitalisation	USD	1.00	992.16	1,043.59	1,180.43
Z	LU0616946769	Capitalisation	USD	89,356.02	1,013.29	1,044.26	1,183.07
Z - EUR - Unhedged	LU0616946686	Capitalisation	EUR	1,380.95	1,724.46	1,667.83	1,756.17

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			USD		338,327,567	925,085,211	1,772,561,985
C	LU0083568666	Capitalisation	USD	35,847.44	2,241.75	2,667.72	2,762.21
C	LU0083569045	Distribution	USD	102,364.90	724.79	910.17	988.44
C - EUR - Hedged	LU0594539719	Capitalisation	EUR	9,736.36	1,043.37	1,274.55	1,331.76
C (q)	LU1269889587	Distribution	USD	59,148.08	116.73	146.08	158.45
I	LU0144746764	Capitalisation	USD	18,578.76	2,484.34	2,952.64	3,039.28
I	LU1184247275	Distribution	USD	2,356.26	1,169.71	1,466.52	1,582.28
I - EUR - Hedged	LU0594539982	Capitalisation	EUR	24,797.81	1,191.95	1,454.99	1,511.86
I - EUR - Unhedged	LU1184247432	Capitalisation	EUR	2,842.85	1,667.26	1,860.50	1,779.80
I - GBP - Unhedged	LU1120698953	Capitalisation	GBP	1.00	1,909.01	2,007.41	2,049.47
I (q) - EUR - Hedged	LU1490969497	Distribution	EUR	6,305.84	908.53	1,169.33	1,271.27
I (q) - GBP - Hedged	LU1410492919	Distribution	GBP	21.35	961.14	1,214.12	1,312.00
L	LU0574791835	Capitalisation	USD	1,173.69	2,203.47	2,625.18	2,721.50
N	LU0144751251	Capitalisation	USD	1,400.06	1,917.67	2,294.90	2,389.86
R	LU0942153155	Capitalisation	USD	51,118.19	117.69	139.43	143.76
R - CHF - Hedged	LU1258427126	Capitalisation	CHF	3,170.00	119.21	145.60	151.84
R - EUR - Hedged	LU1764521966	Capitalisation	EUR	410.00	119.70	145.65	151.62
R - EUR - Unhedged	LU1184246624	Capitalisation	EUR	4,045.82	167.49	186.22	178.44
R - GBP - Hedged	LU1184246970	Capitalisation	GBP	460.51	138.20	165.76	171.42
R (q)	LU2178471681	Distribution	USD	25,103.77	114.84	143.12	154.87
R2	LU1410485897	Capitalisation	USD	5,393.90	131.82	155.63	159.89
R2	LU1410485970	Distribution	USD	29,386.38	110.32	137.35	147.89
R2 - EUR - Hedged	LU1410486192	Capitalisation	EUR	6,042.89	117.40	142.33	147.65
V - EUR - Hedged	LU0616945100	Capitalisation	EUR	1,946.67	1,187.62	1,445.74	1,498.92
V - EUR - Unhedged	LU0891848607	Capitalisation	EUR	2,122.33	1,659.52	1,847.81	1,763.25
V2	LU1410485624	Capitalisation	USD	2,647.08	1,364.98	1,612.61	1,657.79
V2 - GBP - Unhedged	LU1708110207	Capitalisation	GBP	2.00	1,279.22	1,342.83	1,368.45
V2 (q) - GBP - Hedged	LU1708110462	Distribution	GBP	310.98	959.51	1,210.92	1,306.41
Z	LU0252942387	Capitalisation	USD	12,388.65	2,760.19	3,246.48	3,322.76
Z	LU1410485467	Distribution	USD	1.00	1,238.80	1,535.68	1,647.89
Z - EUR - Hedged	LU1582239619	Capitalisation	EUR	7,200.81	1,279.30	1,545.31	1,596.55

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			USD		66,681,154	139,487,002	160,943,678
C	LU2026166749	Capitalisation	USD	10.00	139.59	156.88	158.36
C	LU2026166822	Distribution	USD	2,449.47	127.41	149.81	156.77
I	LU2026167127	Capitalisation	USD	1,302.00	1,424.52	1,594.64	1,597.21
I - EUR - Hedged	LU2026167473	Capitalisation	EUR	-	-	1,538.49	1,544.01
I2	LU2026167556	Capitalisation	USD	1.00	1,408.96	1,571.18	1,576.67
R	LU2026167804	Capitalisation	USD	1.00	144.08	160.14	159.95
R2	LU2026169503	Capitalisation	USD	-	-	157.92	157.98



Statistiques

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
R2	LU2092203855	Distribution	USD	9,556.30	131.32	152.97	158.64
Z	LU2026170006	Capitalisation	USD	39,598.48	1,455.25	1,613.27	1,606.97
Z	LU2026170188	Distribution	USD	-	-	1,566.93	1,560.82
Z - EUR - Hedged	LU2178471848	Capitalisation	EUR	3,400.00	1,551.79	-	-

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			USD		28,713,526	67,020,195	87,097,922
C	LU1708105629	Capitalisation	USD	602.10	139.94	151.46	160.23
I	LU1708106601	Capitalisation	USD	1.00	1,461.36	1,569.66	1,644.22
I - EUR - Hedged	LU1708107161	Capitalisation	EUR	-	-	1,448.63	1,644.22
R	LU1708107831	Capitalisation	USD	225.00	145.92	157.08	165.35
Z	LU1708109290	Capitalisation	USD	17,567.00	1,507.05	1,612.00	1,685.82
Z - EUR - Hedged	LU1838942008	Capitalisation	EUR	1,450.00	1,370.32	-	-

CANDRIAM BONDS Euro

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		390,432,526	539,096,043	570,227,013
C	LU0011975413	Capitalisation	EUR	29,748.30	1,010.08	1,225.20	1,267.07
C	LU0011975330	Distribution	EUR	25,662.18	233.25	283.16	294.46
I	LU0144743829	Capitalisation	EUR	6,104.55	1,114.08	1,344.33	1,382.82
R	LU0942153239	Capitalisation	EUR	1,416.00	102.32	123.62	127.34
V	LU0391256418	Capitalisation	EUR	29,700.00	1,339.38	1,615.05	1,660.22
Z	LU0252943781	Capitalisation	EUR	202,502.00	1,158.54	1,394.69	1,431.45
Z	LU1410486275	Distribution	EUR	55,187.00	1,323.98	1,595.06	1,646.06

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		681,570,057	862,954,162	955,924,643
C	LU0237839757	Capitalisation	EUR	775.16	6,784.20	7,855.26	7,957.40
C	LU0237840094	Distribution	EUR	17.42	4,837.04	5,622.71	5,736.51
I	LU0237841142	Capitalisation	EUR	15,661.70	7,226.96	8,350.30	8,428.55
N	LU0237840680	Capitalisation	EUR	2,141.38	128.06	148.85	151.39
R	LU0942153403	Capitalisation	EUR	9,102.70	105.89	122.32	123.63
Z	LU0252947006	Capitalisation	EUR	69,149.14	7,623.95	8,765.47	8,817.95
Z	LU1410487083	Distribution	EUR	24,701.00	1,401.26	1,617.38	-

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		536,292,702	642,290,902	628,476,315
C	LU0093577855	Capitalisation	EUR	33,543.98	907.78	1,028.31	1,047.04
C	LU0093578077	Distribution	EUR	5,021.52	277.49	314.50	320.72
I	LU0144744124	Capitalisation	EUR	5,110.16	995.49	1,123.99	1,138.98
R	LU1269890080	Capitalisation	EUR	-	-	153.74	156.02
R2	LU1410488057	Distribution	EUR	-	-	151.56	153.62
Z	LU0252961767	Capitalisation	EUR	609,047.00	819.91	922.28	932.51



Statistiques

CANDRIAM BONDS Euro Government

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		856,998,809	875,510,596	776,149,490
C	LU0157930404	Capitalisation	EUR	4,878.90	2,017.00	2,466.59	2,573.93
C	LU0157930313	Distribution	EUR	9,797.75	978.84	1,197.97	1,257.76
I	LU0156671926	Capitalisation	EUR	245,049.13	2,223.09	2,704.92	2,807.98
I	LU1258427555	Distribution	EUR	670.23	1,217.79	1,482.53	1,547.39
N	LU0156671843	Capitalisation	EUR	1,123.66	1,892.42	2,317.79	2,422.84
R	LU1269889744	Capitalisation	EUR	369,591.54	134.58	163.97	170.52
Z	LU0252949713	Capitalisation	EUR	91,879.73	2,297.69	2,789.00	2,889.31
Z	LU1410487836	Distribution	EUR	22,243.00	1,304.10	1,583.77	1,649.94

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		2,094,265,362	2,974,768,749	3,109,660,440
C	LU0012119607	Capitalisation	EUR	117,353.79	1,156.27	1,277.42	1,255.97
C	LU0012119789	Distribution	EUR	703,500.67	167.72	191.12	193.74
C (q)	LU1269890163	Distribution	EUR	22,806.55	141.13	161.38	163.47
C - USD - Hedged	LU1258428280	Capitalisation	USD	6,892.43	198.78	214.92	209.74
I	LU0144746509	Capitalisation	EUR	234,032.26	1,254.72	1,385.94	1,353.64
I	LU1258427985	Distribution	EUR	83,484.78	1,459.57	1,661.92	1,672.62
I - GBP - Unhedged	LU1184247861	Capitalisation	GBP	1.00	2,030.73	2,123.43	2,213.22
I - USD - Hedged	LU1375972509	Capitalisation	USD	279.75	1,628.14	1,760.29	1,709.10
L	LU0574792569	Capitalisation	EUR	4,307.99	1,138.68	1,259.32	1,239.52
N	LU0144751095	Capitalisation	EUR	11,744.37	1,042.37	1,155.97	1,140.88
R	LU0942153742	Capitalisation	EUR	289,693.47	132.25	145.47	142.44
R - CHF - Hedged	LU1258428017	Capitalisation	CHF	30,579.33	153.18	169.38	166.35
R - GBP - Unhedged	LU1184247606	Capitalisation	GBP	4.00	205.94	214.31	223.53
R (q)	LU1375972848	Distribution	EUR	1,067.00	136.84	155.83	157.22
R (q) - GBP - Hedged	LU1375972921	Distribution	GBP	3,739.00	144.28	162.17	162.66
R2	LU1410488487	Capitalisation	EUR	197.37	160.17	175.57	171.29
R2	LU1410488560	Distribution	EUR	4,450.82	141.41	159.78	160.62
S	LU1432307756	Capitalisation	EUR	141,746.16	1,511.40	1,656.07	1,614.99
S - CHF - Hedged	LU2130893154	Capitalisation	CHF	663.00	1,495.81	1,647.44	1,611.56
S - GBP - Hedged	LU2130893238	Capitalisation	GBP	308.00	1,542.09	1,667.51	1,617.83
S (s)	LU1010337324	Distribution	EUR	130,820.00	1,453.45	1,638.25	1,655.26
S - USD - Hedged	LU2130892933	Capitalisation	USD	25,467.66	1,562.68	1,675.45	1,622.63
S - USD - Hedged	LU2130893071	Distribution	USD	6,000.00	1,471.47	1,626.36	1,622.64
S2	LU1633811333	Capitalisation	EUR	80,979.06	1,620.36	1,773.06	1,726.75
S4	LU1410488305	Capitalisation	EUR	57,170.00	1,460.07	1,599.41	1,559.34
V	LU0891843558	Capitalisation	EUR	324,045.82	1,948.37	2,146.89	2,091.76
Z	LU0252971055	Capitalisation	EUR	267,211.59	228.30	249.30	242.29

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		81,094,241	105,980,060	137,723,569
C	LU0077500055	Capitalisation	EUR	836.98	6,852.15	9,515.57	10,091.33
C	LU0108056432	Distribution	EUR	639.09	3,652.92	5,087.19	5,454.31
I	LU0144745956	Capitalisation	EUR	912.21	7,566.89	10,455.72	11,034.53
Z	LU0252963110	Capitalisation	EUR	418,346.00	158.06	217.96	229.53



Statistiques

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		1,084,557,927	1,336,192,167	1,640,766,142
C	LU0157929810	Capitalisation	EUR	27,342.86	1,982.51	2,066.86	2,081.98
C	LU0157929737	Distribution	EUR	4,341.02	1,326.91	1,383.95	1,395.99
I	LU0156671504	Capitalisation	EUR	158,394.66	2,099.19	2,187.07	2,197.01
I	LU0594540485	Distribution	EUR	-	-	1,496.77	1,503.54
N	LU0156671413	Capitalisation	EUR	1,049.80	1,823.81	1,909.06	1,930.72
R	LU1269890593	Capitalisation	EUR	340,752.21	142.96	148.74	149.52
R2	LU1410489881	Distribution	EUR	1,935.32	143.85	149.52	150.16
S	LU1184248083	Capitalisation	EUR	405,722.91	1,468.88	1,525.43	1,530.64
Z	LU0252964431	Capitalisation	EUR	21,041.59	2,149.25	2,229.49	2,234.65

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		1,306,751,913	776,509,782	478,704,230
BF	LU2178471418	Capitalisation	EUR	478,100.00	1,498.19	1,500.61	1,501.52
C	LU1838941372	Capitalisation	EUR	62,666.26	147.97	148.83	149.49
C	LU1838941455	Distribution	EUR	34,328.07	148.79	149.61	-
C - SEK - Hedged	LU2512025599	Capitalisation	SEK	898,475.91	150.78	-	-
I	LU1838941539	Capitalisation	EUR	126,081.30	1,491.72	1,496.83	1,500.46
PI	LU1838941703	Capitalisation	EUR	20,537.45	1,493.85	1,497.79	-
R	LU1838941612	Capitalisation	EUR	9,278.21	148.95	149.51	149.92
R2	LU2240495791	Distribution	EUR	95,759.19	149.16	149.63	149.96
V	LU1838941885	Capitalisation	EUR	54,229.40	1,494.93	1,499.29	1,502.15
Z	LU1838941968	Capitalisation	EUR	165,447.00	1,501.44	1,504.32	1,505.71

CANDRIAM BONDS Global Government

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		247,759,736	161,863,737	145,028,067
C	LU0157931550	Capitalisation	EUR	77,862.07	130.99	148.23	147.96
C	LU0157931394	Distribution	EUR	44,357.19	33.92	38.62	38.99
I	LU0156673039	Capitalisation	EUR	819,381.89	143.32	161.37	160.23
I - EUR - Asset Hedged	LU0391256509	Capitalisation	EUR	804,671.34	127.99	147.54	152.20
R	LU2043253751	Capitalisation	EUR	3.67	133.53	150.15	148.88
Z	LU0252978738	Capitalisation	EUR	12,576.97	1,242.45	1,395.96	1,383.34

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		464,253,283	375,316,492	254,476,909
C	LU0170291933	Capitalisation	EUR	569,267.28	234.66	249.59	241.29
C	LU0170293392	Distribution	EUR	441,496.52	92.00	102.62	103.83
C (q)	LU1269891567	Distribution	EUR	83,076.77	146.59	162.96	163.57
I	LU0170293806	Capitalisation	EUR	541,577.47	242.83	261.25	252.43
I - USD - Hedged	LU1599350359	Capitalisation	USD	1,136.60	1,763.72	1,855.70	1,779.67
N	LU0170293632	Capitalisation	EUR	75,563.86	211.06	225.81	219.62
R	LU1269891641	Capitalisation	EUR	68,485.58	192.84	204.26	196.69
R (q) - GBP - Hedged	LU1375973143	Distribution	GBP	3,287.55	150.52	164.70	163.77
R (q) - GBP - Unhedged	LU1375973226	Distribution	GBP	6.00	151.89	159.04	169.68
R2	LU1410489964	Capitalisation	EUR	622.78	173.56	183.20	175.79
R2	LU1410490038	Distribution	EUR	123,746.06	144.08	159.46	160.13
V	LU0891839952	Capitalisation	EUR	261,813.55	257.09	276.05	266.09
V	LU2404725389	Distribution	EUR	15,346.00	1,414.04	-	-
Z	LU0252968697	Capitalisation	EUR	29,495.79	265.24	278.88	266.55



Statistiques

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		166,576,692	311,019,425	160,787,989
C	LU0165520114	Capitalisation	EUR	179,337.74	139.49	144.93	139.76
C	LU0165520973	Distribution	EUR	187,229.67	109.29	113.64	110.36
I	LU0165522086	Capitalisation	EUR	82,649.66	151.54	156.75	150.47
R	LU0942153825	Capitalisation	EUR	1,008.19	105.77	109.49	105.19
R2	LU1410488990	Capitalisation	EUR	2,231.00	153.30	158.55	152.18
R2	LU1410489022	Distribution	EUR	61,556.49	150.19	155.34	149.83
Z	LU0252962658	Capitalisation	EUR	740,571.89	133.52	137.70	131.78

CANDRIAM BONDS International

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		91,850,238	104,553,381	154,518,002
C	LU0012119433	Capitalisation	EUR	43,380.88	873.85	1,019.58	1,050.04
C	LU0012119516	Distribution	EUR	33,923.10	190.18	224.03	234.31
I	LU0144746335	Capitalisation	EUR	4,178.64	954.34	1,108.21	1,136.02
R	LU1269891724	Capitalisation	EUR	218.47	132.16	153.76	157.91
R2	LU1410491358	Capitalisation	EUR	9,165.76	134.37	156.02	159.91
R2	LU1410491432	Distribution	EUR	383.00	134.32	-	-
Z	LU0252972020	Capitalisation	EUR	42,981.11	981.61	1,136.46	1,161.46

CANDRIAM BONDS Total Return

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		670,169,537	910,054,769	1,076,545,716
C	LU0252128276	Capitalisation	EUR	349,122.46	131.15	135.84	136.62
C	LU0252129167	Distribution	EUR	227,583.78	118.54	122.84	125.48
C (q)	LU1269892029	Distribution	EUR	15,577.74	131.18	137.66	140.06
C - USD - Hedged	LU1184248596	Capitalisation	USD	338.85	159.82	162.27	162.00
I	LU0252132039	Capitalisation	EUR	89,647.14	1,384.64	1,428.24	1,429.53
I	LU1120698102	Distribution	EUR	16,365.45	1,279.59	1,319.89	1,342.34
I - USD - Hedged	LU1184249644	Capitalisation	USD	5,573.29	1,627.70	1,646.93	1,635.93
N	LU0252131148	Capitalisation	EUR	2,852.60	121.00	125.72	126.84
R	LU1184248752	Capitalisation	EUR	14,584.15	144.86	149.40	149.63
R - GBP - Hedged	LU1184248919	Capitalisation	GBP	605.16	155.25	157.86	157.31
R2	LU1410491861	Distribution	EUR	27,407.31	140.78	144.93	147.09
S	LU1511858513	Capitalisation	EUR	53,047.55	1,495.85	1,521.45	1,522.43
S	LU1511858430	Distribution	EUR	61,967.00	1,399.41	1,441.91	1,464.80
S - GBP - Hedged	LU1582239882	Capitalisation	GBP	82,133.94	1,528.99	1,553.70	1,546.92
Z	LU0252136964	Capitalisation	EUR	82,436.84	1,523.54	1,563.71	1,558.62
Z - USD - Hedged	LU1546486744	Capitalisation	USD	1,325.26	1,700.43	1,712.00	1,693.32



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
CNP ASSURANCES 1.25 22-29 27/01A	400,000	EUR	321,650	0.65
CREDIT AGRICOLE 2.00 20-30 17/07A	1,000,000	EUR	792,025	1.59
SOCIETE GENERALE 1.125 21-31 01/04A	1,100,000	EUR	939,752	1.89
			2,053,427	4.13
Allemagne				
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	200,000	EUR	149,049	0.30
			149,049	0.30
Italie				
ASS GENERALI 5.8 22-32 06/07A	335,000	EUR	356,190	0.72
ASSICURAZ GENERALI 2.429 20-31 14/07A	500,000	EUR	409,630	0.82
			765,820	1.54
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 4.375 20-XX 22/09S	200,000	EUR	184,847	0.37
ING GROEP NV 3.875 21-99 31/12S	400,000	USD	274,959	0.55
ING GROUP NV 5.75 19-XX XX/XXS	300,000	USD	250,642	0.50
			710,448	1.43
Norvège				
DNB BANK ASA 4.875 19-XX 11/12A	200,000	USD	176,197	0.35
			176,197	0.35
Émirats Arabes Unis				
DANSKE BANK A/S 1.5 20-30 02/09A	400,000	EUR	358,810	0.72
			358,810	0.72
Royaume-Uni				
AVIVA PLC 3.375 15-45 04/12A	300,000	EUR	282,458	0.57
BARCLAYS BK 8.875 22-99 01/01Q	273,000	GBP	304,045	0.61
BARCLAYS PLC 1.125 21-31 22/03A	200,000	EUR	170,033	0.34
NATWEST GROUP PLC 1.043 21-32 14/09A	200,000	EUR	160,073	0.32
STANDARD CHARTERED 1.2 21-31 23/03A	500,000	EUR	414,618	0.83
			1,331,227	2.68
Total des obligations			5,544,978	11.16
Obligations à taux variables				
Autriche				
RAIFFEISEN BANK SUB FL.R 17-XX 15/12S	200,000	EUR	179,738	0.36
			179,738	0.36
Belgique				
BELFIUS BANK SA FL.R 18-XX XX/XXS	200,000	EUR	157,865	0.32
KBC GROUP NV FL.R 18-XX XX/XXS	200,000	EUR	173,727	0.35
KBC GROUP NV FL.R 21-31 07/12A	200,000	EUR	165,387	0.33
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	600,000	EUR	558,069	1.12
			1,055,048	2.12
Danemark				
DANSKE BANK A/S FL.R 21-99 31/12S	500,000	USD	396,971	0.80
			396,971	0.80
France				
AXA SA FL.R 22-43 10/03A	200,000	EUR	181,923	0.37
AXA SA FL.R 16-47 06/07A	1,000,000	EUR	924,405	1.86
AXA SA FL.R 18-49 28/05A	500,000	EUR	443,268	0.89
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	600,000	EUR	443,391	0.89
BFCM BANQUE FEDERAT FL.R 22-32 16/06A	1,100,000	EUR	1,032,334	2.08
BNP PARIBAS FL.R 19-99 31/12S	500,000	USD	454,357	0.91
BNP PARIBAS FL.R 22-32 31/03A	1,600,000	EUR	1,414,512	2.85
BNP PARIBAS FL.R 22-XX 31/12S	200,000	USD	195,803	0.39
BNP PARIBAS SA FL.R 22-99 31/12S	400,000	USD	309,174	0.62
BPCE FL.R 21-42 13/01A	800,000	EUR	670,140	1.35
BPCE FL.R 21-46 13/10A	200,000	EUR	139,427	0.28

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CNP ASSURANCES FL.R 19-50 27/07A	500,000	EUR	404,975	0.82
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 19-XX 23/03S	700,000	USD	631,223	1.27
GROUPE DES FL.R 21-42 21/04A	200,000	EUR	143,471	0.29
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-31 26/01A	600,000	EUR	520,590	1.05
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-34 05/03A	400,000	EUR	391,944	0.79
LA MONDIALE FL.R 14-XX 17/12A	700,000	EUR	694,494	1.40
SOCIETE GENERALE FL.R 18-28 23/02A	500,000	EUR	495,142	1.00
SOCIETE GENERALE FL.R 21-99 31/12S	255,000	USD	203,410	0.41
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	723,000	USD	695,492	1.40
SOGECAP SA FL.R 14-49 29/12A	400,000	EUR	383,778	0.77
			10,773,253	21.68
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 17-47 06/07A	600,000	EUR	553,749	1.11
ALLIANZ SE FL.R 22-38 07/09A	1,300,000	EUR	1,263,353	2.54
CMZB FRANCFORT FL.R 22-32 06/12A	400,000	EUR	394,917	0.79
COMMERZBANK AG FL.R 20-30 05/12A	400,000	EUR	376,859	0.76
COMMERZBANK AG FL.R 20-XX XX/XXA	200,000	EUR	180,710	0.36
DEUTSCHE BANK A FL.R 21-49 31/12A	400,000	EUR	313,430	0.63
DEUTSCHE BK 4.0 22-32 24/06A	1,200,000	EUR	1,062,216	2.14
DEUTSCHE BK FL.R 22-XX 30/04A	600,000	EUR	621,588	1.25
DEUTSCHE BK FL.R 22-XX 30/04A	400,000	EUR	350,976	0.71
DEUTSCHE BOERSE FL.R 22-48 23/06A	400,000	EUR	349,834	0.70
MUNICH RE FL.R 18-49 26/05A	300,000	EUR	268,179	0.54
			5,735,811	11.54
Irlande				
BK IRELAND FL.R 22-33 01/03A	400,000	EUR	397,342	0.80
			397,342	0.80
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	300,000	EUR	303,165	0.61
INTESA SAN PAOLO FL.R 17-XX 16/05S	400,000	EUR	386,492	0.78
INTESA SANPAOLO FL.R 20-49 31/12S	250,000	EUR	206,840	0.42
INTESA SANPAOLO FL.R 22-XX 30/09S	400,000	EUR	344,312	0.69
UNICREDIT SPA FL.R 17-49 03/12S	500,000	EUR	484,670	0.98
UNICREDIT SPA FL.R 17-XX 03/06S	200,000	EUR	179,571	0.36
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	500,000	EUR	459,532	0.92
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	200,000	EUR	168,744	0.34
			2,533,326	5.10
Luxembourg				
BANCO SANTANDER FL.R 18-XX XX/XXQ	400,000	EUR	351,234	0.71
			351,234	0.71
Pays-Bas				
ARGENTUM NETHLD FL.R 16-46 01/10A	500,000	EUR	470,558	0.95
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 22-XX 06/04S	800,000	EUR	686,888	1.38
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	400,000	EUR	370,530	0.75
ING GROUP CV SUB FL.R 15-XX 16/10S	400,000	USD	355,754	0.72
ING GROUP NV FL.R 17-29 15/02A	200,000	EUR	193,989	0.39
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	1,500,000	EUR	1,322,100	2.66
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	600,000	EUR	578,088	1.16
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 22-XX 23/11A	200,000	EUR	204,774	0.41
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	200,000	EUR	190,687	0.38
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	800,000	EUR	741,724	1.49
			5,115,092	10.30
Norvège				
DNB BANK A 4.625 22-33 28/02A	521,000	EUR	512,351	1.03
DNB BANK ASA FL.R 18-28 20/03A	300,000	EUR	297,216	0.60
			809,567	1.63
Espagne				
BANCO BILBAO VI FL.R 18-XX 24/03Q	400,000	EUR	385,286	0.78
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	300,000	EUR	271,809	0.55
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-XX XX/XXQ	400,000	EUR	381,982	0.77

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BANCO SANTANDER FL.R 21-XX XX/XXQ	200,000	EUR	139,051	0.28
BANCO SANTANDER SA FL.R 19-24 02/08Q	400,000	USD	367,764	0.74
CAIXABANK SA FL.R 17-28 14/07A	600,000	EUR	588,819	1.19
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	600,000	EUR	547,377	1.10
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	800,000	EUR	800,092	1.61
CAIXABANK SUB FL.R 17-XX 13/06A	400,000	EUR	391,512	0.79
			3,873,692	7.80
Suède				
SHB 6.25 19-XX 01/03A	200,000	USD	183,054	0.37
SKANDINAVISKA ENSKILD FL.R 22-XX 31/12S	400,000	USD	360,382	0.73
			543,436	1.09
Suisse				
ARGENTUM NETHLD FL.R 15-XX 16/06A	1,000,000	EUR	973,215	1.96
UBS GROUP AG FL.R 15-XX 07/08S	600,000	USD	550,907	1.11
UBS GROUP SA FL.R 20-XX 29/07A	213,000	USD	187,114	0.38
UBS GROUP SA FL.R 22-99 31/12S	900,000	USD	726,493	1.46
			2,437,729	4.91
Royaume-Uni				
BARCLAYS PLC FL.R 17-28 07/02A	100,000	EUR	99,336	0.20
BARCLAYS PLC FL.R 20-XX XX/XXQ	200,000	USD	171,538	0.35
BARCLAYS PLC FL.R 22-99 31/12Q	700,000	USD	619,411	1.25
HBOS EMTN SUB FL.R 05-30 18/03A	200,000	EUR	191,970	0.39
HSBC FL.R 22-32 16/11A	500,000	EUR	506,882	1.02
HSBC HLDGS FL.R 15-XX 29/09S	400,000	EUR	396,216	0.80
LLOYDS BANKING GR FL.R 14-XX 27/06Q	200,000	EUR	191,844	0.39
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 18-28 07/09A	1,000,000	EUR	961,800	1.94
NATIONWIDE BUILD 5.875 19-XX XX/XXA	200,000	GBP	213,158	0.43
NATIONWIDE BUILDING FL.R 17-29 25/07A	400,000	EUR	377,190	0.76
NATWEST GROUP FL.R 22-33 06/06S	200,000	GBP	227,442	0.46
NATWEST GROUP PLC FL.R 20-XX 31/03Q	256,000	GBP	243,005	0.49
ROYAL BK SCOTLND G FL.R 15-49 30/09Q	400,000	USD	369,499	0.74
SWISS RE FINANCE (UK FL.R 20-52 04/06A	400,000	EUR	310,642	0.63
			4,879,933	9.82
États-Unis d'Amérique				
BARCLAYS PERP FL.R 18-XX XX/XX/Q	400,000	USD	364,820	0.73
BNP PARIBAS REGS SUB FL.R 17-XX 15/11S	300,000	USD	233,120	0.47
HSBC HLDGS FL.R 14-XX 17/09S	600,000	USD	534,541	1.08
INTESA SANPAOLO SP FL.R 15-49 17/03S	200,000	USD	170,890	0.34
LLOYDS BANK GR FL.R 14-XX 27/06Q	200,000	USD	183,048	0.37
SOCIETE GENERAL REGS FL.R 13-XX 18/12S	200,000	USD	186,097	0.37
			1,672,516	3.37
Total des obligations à taux variables			40,754,688	82.03
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			46,299,666	93.19
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z EUR	700	EUR	1,036,105	2.09
			1,036,105	2.09
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,036,105	2.09
Total Organismes de placement collectif			1,036,105	2.09
Total du portefeuille-titres			47,335,771	95.27
Coût d'acquisition			50,916,312	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	27.90
Royaume-Uni	12.50
Allemagne	11.84
Pays-Bas	11.73
Espagne	7.80
Italie	6.64
Suisse	4.91
États-Unis d'Amérique	3.37
Belgique	2.12
Norvège	1.98
Suède	1.09
Danemark	0.80
Irlande	0.80
Émirats Arabes Unis	0.72
Luxembourg	0.71
Autriche	0.36
	95.27

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	74.40
Assurance	17.62
Fonds d'investissement	2.09
Immobilier	0.76
Télécommunication	0.41
	95.27



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.00 20-26 15/06U	47,384	EUR	8,720,480	3.31
			8,720,480	3.31
Japon				
NIPPON STEEL CV 0.00 21-26 05/10U	320,000,000	JPY	2,463,566	0.94
			2,463,566	0.94
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	1,500,000	EUR	1,498,028	0.57
			1,498,028	0.57
États-Unis d'Amérique				
JP MORGAN CHASE CV 0.00 21-24 10/06U	2,000,000	EUR	2,122,330	0.81
			2,122,330	0.81
Total des obligations			14,804,404	5.62
Obligations convertibles				
Belgique				
GROUPE BRUXELLES CV 2.125 22-25 29/11A	4,000,000	EUR	4,082,280	1.55
SAGERPARCV 0.0 21-26 01/04U	2,000,000	EUR	1,811,880	0.69
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	4,500,000	EUR	4,114,328	1.56
			10,008,488	3.80
Bermudes				
JAZZ INVESTMENTS I 1.50 18-24 15/08S	1,000,000	USD	926,835	0.35
			926,835	0.35
Îles Caïman				
MEITUAN DIANPING 0.00 21-27 27/04U	3,000,000	USD	2,452,059	0.93
ZHONGSHENG GROUP 0.0 20-25 21/05U	30,000,000	HKD	4,086,466	1.55
ZTO EXPRESS CAYMAN CV 1.5 22-27 01/09S9S	2,500,000	USD	2,487,807	0.94
			9,026,332	3.43
France				
ACCOR SA 0.7 20-27 07/12A	60,016	EUR	2,492,594	0.95
BNP PARIBAS CV 0.00 22-25 13/05U	3,000,000	EUR	3,403,635	1.29
CARREFOUR SA 0.00 18-24 27/03U	10,000,000	USD	8,953,807	3.40
EDENRED SA 0.00 19-24 06/09U	110,000	EUR	6,778,365	2.57
EDENRED SA 0.00 21-28 14/06U	40,000	EUR	2,624,860	1.00
ELIS SA CV 2.25 22-29 22/09A22-29 22/09A	2,100,000	EUR	2,254,686	0.86
MICHELIN CV 0.00 10.11.23U	5,000,000	USD	4,493,792	1.71
NEXITY SA CV 0.25 18-25 02/03S	20,000	EUR	1,176,192	0.45
UBISOFT ENTERTAIN CV 0.0 19-24 24/09U	17,000	EUR	1,780,520	0.68
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.375 22-28 15/11A	2,600,000	EUR	2,703,727	1.03
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.00 19-25 01/01U	151,295	EUR	4,623,121	1.76
WORLDLINE SA DIRTY 0.00 19-26 30/07U	93,000	EUR	8,263,608	3.14
			49,548,907	18.82
Allemagne				
DEUTSCHE POST AG 0.05 17-25 30/06A	10,000,000	EUR	9,558,200	3.63
FRESENIUS SE & CO. KG 0.00 17-24 31/01U	3,000,000	EUR	2,885,685	1.10
LEG IMMOBILIEN SE 0.4 20-28 30/06S	3,200,000	EUR	2,520,576	0.96
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.875 17-25 01/09S	1,000,000	EUR	914,530	0.35
			15,878,991	6.03
Hong Kong				
LENOVO GROUP LTD 3.375 19-24 24/01S	2,000,000	USD	2,112,101	0.80
LENOVO GROUP LTD CV 2.5 22-29 26/08S/08S	2,000,000	USD	1,830,349	0.70
XIAOMI BEST TIME INT 0.00 20-27 17/12U	1,700,000	USD	1,293,434	0.49
			5,235,884	1.99
Inde				
BHARTI AIRTEL LTD 1.50 20-25 17/02S	4,000,000	USD	4,974,411	1.89
			4,974,411	1.89

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Italie				
NEXI S.P.A. 1.75 20-27 24/04S	1,000,000	EUR	851,375	0.32
PIRELLI & C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	4,000,000	EUR	3,759,980	1.43
PRYSMIAN SPA CV 0.0 21-26 02/02U	3,000,000	EUR	3,120,585	1.19
			7,731,940	2.94
Japon				
MITSUBISHI CHEMICAL 0.00 17-24 29/03U	400,000,000	JPY	2,827,942	1.07
			2,827,942	1.07
Luxembourg				
CITIGROUP GLOBAL MA CV 0.00 21-24 28/05U	20,000,000	HKD	2,271,409	0.86
OLVER CAPITAL SARL CV 0.0 20-23 29/10U	4,000,000	EUR	4,189,800	1.59
			6,461,209	2.45
Pays-Bas				
AMERICA MOVIL 21-24 02/03U	10,000,000	EUR	10,108,650	3.84
MONDELEZ INTL HLDINGS 0.00 21-24 20/09U	6,000,000	EUR	5,877,990	2.23
QIAGEN NV CV 0.00 20-27 17/12U	5,000,000	USD	4,404,989	1.67
STMICROELECTRON 0.0001 17-27 04/08S	5,000,000	USD	4,819,396	1.83
			25,211,025	9.57
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA 1.50 20-25 09/04S	3,000,000	EUR	3,341,550	1.27
CELLNEX TELECOM SA 0.75 20-31 20/11A	4,000,000	EUR	2,903,920	1.10
CRITERIA CAIXAHOLDI CV 0.00 21-25 22/06U	8,000,000	EUR	7,231,080	2.75
INTL CONSOLIDATED 1.125 21-28 18/05S	1,700,000	EUR	1,246,652	0.47
			14,723,202	5.59
Suisse				
SIKA CV 0.15 18-25 05/06A	7,500,000	CHF	9,558,218	3.63
STMICROELECTRON 0.0000 20-25 04/08A	5,200,000	USD	5,124,820	1.95
			14,683,038	5.58
Royaume-Uni				
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01A	6,000,000	EUR	5,968,140	2.27
			5,968,140	2.27
États-Unis d'Amérique				
AKAMAI TECHNO 0.125 19-25 01/05S	2,000,000	USD	1,983,472	0.75
AKAMAI TECHNO 0.375 19-27 01/09S	1,500,000	USD	1,366,578	0.52
BOOKING HOLDINGS INC 0.75 20-25 02/11S	4,400,000	USD	5,524,005	2.10
CITIGROUP INC 0.00 20-24 25/07U	40,000,000	HKD	4,588,318	1.74
DROPBOX INC CV 0 21-26 01/03U1-26 01/03A	1,000,000	USD	852,359	0.32
ENPHASE ENERGY INC CV 0.00 21-26 01/03U	1,000,000	USD	1,058,473	0.40
EXPEDIA GROUP I CV 0.00 21-26 15/02U	2,000,000	USD	1,637,358	0.62
FORD MOTOR CV 0.00 21-26 15/03U	2,000,000	USD	1,775,385	0.67
JP MORGAN CHASE CV0.0 22-25 14/01U	4,000,000	EUR	4,136,920	1.57
JP MORGAN CHASE FI CV 0.00 22-25 29/04U	1,000,000	EUR	1,030,765	0.39
JPMORGAN CHASE BANK 0.0 21-24 18/02U	1,500,000	EUR	1,538,348	0.58
NEXTERA ENERGY CV 0.00 21-24 15/06U	6,000,000	USD	5,292,143	2.01
SOUTHWEST AIRLINES C 1.25 20-25 01/05S	6,000,000	USD	6,789,909	2.58
SPLUNK INC 1.125 20-27 15/12S	4,000,000	USD	3,184,746	1.21
SPOTIFY USA IN CV 0.00 21-26 15/03U	2,000,000	USD	1,512,289	0.57
WESTERN DIGITAL CORP CV 1.5 18-24 01/02S	2,000,000	USD	1,788,597	0.68
			44,059,665	16.73
Îles vierges (Royaume-Uni)				
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	20,000,000	HKD	2,567,561	0.98
			2,567,561	0.98
Total obligations convertibles			219,833,570	83.49
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			234,637,974	89.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z EUR C	5,000	EUR	5,027,500	1.91
			5,027,500	1.91
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			5,027,500	1.91
Total Organismes de placement collectif			5,027,500	1.91
Total du portefeuille-titres			239,665,474	91.02
Coût d'acquisition			251,161,546	



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	22.13
États-Unis d'Amérique	17.54
Pays-Bas	9.57
Espagne	6.16
Allemagne	6.03
Suisse	5.58
Luxembourg	4.36
Belgique	3.80
Îles Caïman	3.43
Italie	2.94
Royaume-Uni	2.27
Japon	2.01
Hong Kong	1.99
Inde	1.89
Îles vierges (Royaume-Uni)	0.98
Bermudes	0.35
	91.02

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	25.64
Internet et services d'Internet	9.92
Transport	7.15
Télécommunication	6.83
Chimie	5.06
Électronique et semi-conducteurs	4.96
Énergie et eau	4.17
Distribution, commerce de détail	3.40
Électrotechnique	3.31
Services divers	3.14
Immobilier	2.73
Industrie automobile	2.23
Articles de bureaux et ordinateurs	2.18
Fonds d'investissement	1.91
Pneus et caoutchouc	1.71
Biotechnologie	1.67
Métaux non ferreux	1.56
Industrie pharmaceutique	1.10
Restauration, industrie hôtelière	0.95
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.94
Industrie aéronautique et spatiale	0.47
	91.02



CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
ORANO SA 2.75 20-28 08/09A	4,900,000	EUR	4,423,426	4.05
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	5,000,000	EUR	4,894,425	4.48
			9,317,851	8.52
Israël				
TEVA PHARMACEUTICAL 3.75 21-27 09/05S	2,500,000	EUR	2,172,838	1.99
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	5,800,000	EUR	4,811,767	4.40
			6,984,605	6.39
Italie				
AUTOSTRADA PER 1.6250 22-28 25/01A	3,600,000	EUR	2,988,540	2.73
AUTOSTRADA PER I'ITA 2 20-28 04/12A	2,000,000	EUR	1,647,390	1.51
			4,635,930	4.24
Luxembourg				
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	3,100,000	EUR	2,786,125	2.55
			2,786,125	2.55
Pays-Bas				
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	3,500,000	EUR	2,812,494	2.57
TELEFONICA EUROPE BV 2.376 21-99 31/12A	3,500,000	EUR	2,633,400	2.41
VZ SECURED FINANCING 3.5 22-32 15/01S	3,000,000	EUR	2,355,000	2.15
			7,800,894	7.14
Espagne				
GRIFOLS ESCROW 3.8750 21-28 15/10S	1,500,000	EUR	1,268,842	1.16
			1,268,842	1.16
Royaume-Uni				
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	4,000,000	USD	3,065,223	2.80
			3,065,223	2.80
États-Unis d'Amérique				
MACYS RET HLDG INC 4.50 14-34 15/12S	2,000,000	USD	1,307,604	1.20
NETFLIX INC 3.6250 19-30 15/06S	1,000,000	EUR	918,420	0.84
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	1,600,000	EUR	1,494,912	1.37
NETFLIX INC 4.625 18-29 15/05S	2,357,000	EUR	2,313,443	2.12
SILGAN HOLDINGS INC 2.25 20-28 26/02S	3,000,000	EUR	2,562,435	2.34
			8,596,814	7.86
Total des obligations			44,456,284	40.67
Obligations à taux variables				
Pays-Bas				
REPSOL INTL FINANCE FL.R 15-75 25/03A	3,300,000	EUR	3,201,016	2.93
			3,201,016	2.93
Total des obligations à taux variables			3,201,016	2.93
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			47,657,300	43.60
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V EUR	25	EUR	2,480,708	2.27
			2,480,708	2.27
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			2,480,708	2.27
Total Organismes de placement collectif			2,480,708	2.27
Total du portefeuille-titres			50,138,008	45.86
Coût d'acquisition			51,068,487	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	10.79
Pays-Bas	10.06
États-Unis d'Amérique	7.86
Israël	6.39
Italie	4.24
Royaume-Uni	2.80
Luxembourg	2.55
Espagne	1.16
	45.86

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	12.13
Industrie pharmaceutique	6.39
Télécommunication	4.96
Internet et services d'Internet	4.32
Transport	4.24
Énergie et eau	4.05
Services divers	2.80
Industries d'emballage	2.34
Fonds d'investissement	2.27
Distribution, commerce de détail	1.20
Biotechnologie	1.16
	45.86



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Finlande				
HUHTAMAKI OY 4.25 22-27 09/06A	3,900,000	EUR	3,796,611	0.52
			3,796,611	0.52
France				
COMPAGNIE DE SAINT GO 2.125 22-28 10/06A	3,800,000	EUR	3,486,424	0.48
COMPAGNIE DE SAINT GO 2.625 22-32 10/08A	5,100,000	EUR	4,468,594	0.61
CROWN EURO HOLDINGS 2.625 16-24 30/09S	7,900,000	EUR	7,710,795	1.06
CROWN EURO HOLDINGS 3.375 15-25 15/05S	8,200,000	EUR	8,056,238	1.10
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	3,400,000	EUR	3,149,250	0.43
ELIS SA 1.625 19-28 03/04A	8,500,000	EUR	7,225,000	0.99
FONCIA MANAGEMENT SA 3.375 21-28 25/03S	2,694,000	EUR	2,240,330	0.31
FRANCE TREASURY BILL ZCP 011123	50,000,000	EUR	48,746,855	6.67
ILIAD HOLDING 5.125 21-26 15/10S	6,650,000	EUR	6,148,829	0.84
ILIAD HOLDING 6.500 21-26 15/10S	8,000,000	USD	6,962,043	0.95
ILIAD SA 1.875 21-28 11/02A	6,200,000	EUR	5,097,516	0.70
ORANO SA 3.375 19-26 23/04A	8,800,000	EUR	8,584,928	1.18
ORANO SA 4.875 09-24 23/09A	16,700,000	EUR	17,123,428	2.34
ORANO SA 5.375 22-27 15/05A	2,600,000	EUR	2,646,891	0.36
PARTS EUROPE SA 6.5 20-25 17/07S	16,081,000	EUR	16,000,595	2.19
RCI BANQUE 4.75 22-27 06/07A	6,300,000	EUR	6,271,114	0.86
RENAULT SA 1,1250 19-27 04/10A	600,000	EUR	480,869	0.07
RENAULT SA 2,5000 21-27 02/06A	5,200,000	EUR	4,508,005	0.62
REXEL SA 2.125 21-28 05/05S	3,700,000	EUR	3,232,875	0.44
REXEL SA 2.1250 21-28 15/12S	12,440,000	EUR	10,761,595	1.47
SPCM SA 2.6250 20-29 01/02S	25,500,000	EUR	21,292,500	2.92
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	19,500,000	EUR	18,408,000	2.52
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A 22-27 28/05A	14,500,000	EUR	14,132,425	1.93
VERALLIA SA 1.8750 21-31 10/11A	7,900,000	EUR	6,135,140	0.84
			232,870,239	31.88
Allemagne				
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 31/03S	12,200,000	EUR	10,362,436	1.42
PROGROUP AG 3.00 18-26 31/03S	26,000,000	EUR	22,782,500	3.12
TECHEM VERWALTUNGSGE 2 20-25 29/01S	18,000,000	EUR	16,492,500	2.26
TK ELEVATOR MIDCO GM 4.375 20-27 15/07S	20,400,000	EUR	18,047,880	2.47
			67,685,316	9.27
Irlande				
JAMES HARDIE INTL 3.625 18-26 01/10S	21,600,000	EUR	20,085,581	2.75
			20,085,581	2.75
Luxembourg				
ARAMARK INTL FINANCE 3.125 17-25 01/04S	21,967,000	EUR	20,978,485	2.87
TELENET INT FIN REGS 3.50 17-28 01/03S	6,000,000	EUR	5,396,100	0.74
			26,374,585	3.61
Pays-Bas				
ASHLAND SERVICES BV 2.00 20-28 30/01S	15,200,000	EUR	12,935,048	1.77
AXALTA COATING 3.75 16-25 15/01S	20,169,000	EUR	19,277,934	2.64
DARLING GLOBAL FIN 3.625 18-26 15/05S	26,800,000	EUR	25,996,000	3.56
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX XX/XXA	1,800,000	EUR	1,543,907	0.21
			59,752,889	8.18
Pologne				
CANPACK SA 2.375 20-27 01/11S	6,820,000	EUR	5,352,336	0.73
			5,352,336	0.73
Espagne				
CELLNEX FINANCE COMP 1.25 21-29 15/02A	800,000	EUR	639,656	0.09
CELLNEX FINANCE COMP 2 21-33 15/02A	6,400,000	EUR	4,690,598	0.64
CELLNEX TELECOM S.A. 1.75 20-30 23/10A	4,400,000	EUR	3,406,920	0.47
GRIFOLS SA 3.20 17-25 01/05S	9,350,000	EUR	8,602,935	1.18

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Suède			17,340,109	2.37
VERISURE HOLDING AB 3.25 21-27 25/01S	9,554,000	EUR	8,247,395	1.13
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	7,950,000	EUR	7,175,002	0.98
			15,422,397	2.11
Royaume-Uni				
NOMAD FOODS BONDCO P 2.5 21-28 24/06S	23,800,000	EUR	20,039,600	2.74
RENTOKIL INITIAL 0.95 17-24 22/11A	1,712,000	EUR	1,627,196	0.22
VMED O2 UK FINANCING 3.25 20-31 24/09S	15,900,000	EUR	12,600,750	1.73
			34,267,546	4.69
États-Unis d'Amérique				
ALBERTSONS COMPANIES 4.875 20-30 15/02S	7,000,000	USD	5,853,568	0.80
ALBERTSONS COMPANIES 5.875 19-28 15/02S	3,500,000	USD	3,117,714	0.43
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	11,000,000	EUR	10,340,044	1.42
AVANTOR FUNDING INC 3.875 20-28 15/07S	15,587,000	EUR	14,316,660	1.96
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	23,500,000	EUR	19,001,207	2.60
CELLNEX FINANCE 2.0000 21-32 15/09A	17,500,000	EUR	12,962,635	1.77
GRAPHIC PACKAGING INT 2.625 21-29 01/02S	11,850,000	EUR	10,369,886	1.42
IQVIA INC 2.25 19-28 15/01A	13,360,000	EUR	11,723,400	1.61
IQVIA INC 2.25 21-29 03/03S	2,500,000	EUR	2,106,050	0.29
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	1,750,000	EUR	1,684,375	0.23
PRIMO WATER HOLDINGS 3.875 20-28 22/10S	4,520,000	EUR	3,982,156	0.55
SILGAN HOLDINGS INC 2.25 20-28 26/02S	2,013,000	EUR	1,706,803	0.23
SILGAN HOLDINGS INC 3.25 17-25 15/03S	27,000,000	EUR	26,108,643	3.57
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	12,612,000	EUR	10,720,276	1.47
WMG ACQUISITION 2.75 20-28 15/07S	4,763,000	EUR	4,285,366	0.59
			138,278,783	18.93
Total des obligations			621,226,392	85.05
Obligations à taux variables				
Pays-Bas				
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	1,231,000	EUR	1,138,453	0.16
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 22-XX 23/11A	15,200,000	EUR	15,504,000	2.12
			16,642,453	2.28
Total des obligations à taux variables			16,642,453	2.28
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			637,868,845	87.33
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP R EUR C	68,500	EUR	7,255,520	0.99
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V EUR	175	EUR	17,364,954	2.38
			24,620,474	3.37
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z EUR C	3,334	EUR	5,310,262	0.73
			5,310,262	0.73
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			29,930,736	4.10
Total Organismes de placement collectif			29,930,736	4.10
Total du portefeuille-titres			667,799,581	91.43
Coût d'acquisition			727,688,497	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	35.25
États-Unis d'Amérique	18.93
Pays-Bas	10.46
Allemagne	9.27
Royaume-Uni	4.69
Luxembourg	4.34
Irlande	2.75
Espagne	2.37
Suède	2.11
Pologne	0.73
Finlande	0.52
	91.43

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	36.25
Industries d'emballage	8.96
Obligations d'États, Provinces et communes	6.67
Chimie	5.55
Énergie et eau	4.43
Fonds d'investissement	4.10
Matériaux de construction	3.61
Papier et bois	3.12
Industrie automobile	2.62
Industrie pharmaceutique	2.60
Télécommunication	2.59
Soins de santé	2.12
Électrotechnique	1.92
Textile et habillement	1.47
Divers biens d'équipement	1.42
Services divers	1.18
Biens de consommation divers	1.11
Industrie agro-alimentaire	0.80
Internet et services d'Internet	0.70
Institutions non classifiables	0.22
	91.43



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Produits structurés				
Mexique				
MEXICO 8.00 19-24 05/09S	1,500,000	MXN	7,448,782	3.42
			7,448,782	3.42
Total produits structurés			7,448,782	3.42
Obligations				
Argentine				
ARGENTINA TRE BD DIRTY 1.5 20-24 25/03S	39,000,000	ARS	705,021	0.32
			705,021	0.32
Brésil				
BRAZIL 0.01 22-33 01/01S	16,000	BRL	2,754,387	1.26
BRAZIL 10.00 18-29 05/01S	20,000	BRL	3,572,022	1.64
BRAZIL -DY- 10.00 16-27 01/01S	27,000	BRL	4,980,569	2.28
RIO SMART LIGHTING 12.25 21-32 20/09S	33,600,000	BRL	5,934,386	2.72
			17,241,364	7.91
Chili				
BONOS TESORERIA 5.8000 21-24 01/06S	2,000,000,000	CLP	2,297,980	1.05
			2,297,980	1.05
Colombie				
COLOMBIA 7.00 21-31 26/03A	20,000,000,000	COP	2,948,904	1.35
COLOMBIA 7.25 19-34 18/10A	20,000,000,000	COP	2,735,948	1.25
COLOMBIA 9.25 21-42 28/05A	5,000,000,000	COP	750,074	0.34
REPUBLIC OF COLOMBIA 7.0 16-32 30/06A	10,000,000,000	COP	1,398,878	0.64
			7,833,804	3.59
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 2.00 17-33 13/10A	40,000,000	CZK	1,337,204	0.61
CZECH REPUBLIC 2.50 13-28 25/08A	20,000,000	CZK	769,587	0.35
CZECH REPUBLIC 2.75 18-29 23/07A	40,000,000	CZK	1,536,736	0.70
TCHEQUE REPUBLIQUE GOV 1.75 21-32 23/06A	40,000,000	CZK	1,340,500	0.61
			4,984,027	2.29
République dominicaine				
DOMINICAN REP INTL BD 12.75 22-29 23/09S	120,000,000	DOP	2,162,026	0.99
			2,162,026	0.99
Allemagne				
KREDITANSTALT FUER 2.75 22-25 03/03A	40,000,000	CNH	5,771,416	2.65
			5,771,416	2.65
Hongrie				
HUNGARY GOVT BOND 4.5 22-28 23/03A	1,500,000,000	HUF	3,104,886	1.42
			3,104,886	1.42
Indonésie				
INDONESIA 7.00 19-30 15/09S	50,000,000,000	IDR	3,244,516	1.49
INDONESIA 7.5 16-32 15/08A	50,000,000,000	IDR	3,327,927	1.53
INDONESIA 7.50 19-40 19/04S	50,000,000,000	IDR	3,314,422	1.52
INDONESIA 8.25 11-32 15/06S	50,000,000,000	IDR	3,481,613	1.60
INDONESIA 8.25 16-36 15/05S	50,000,000,000	IDR	3,512,222	1.61
INDONESIA 8.375 13-34 15/03S	50,000,000,000	IDR	3,529,308	1.62
			20,410,008	9.36
Luxembourg				
BANQ EU 3.0 19-29 25/11A	13,000,000	PLN	2,278,059	1.04
			2,278,059	1.04
Malaisie				
MALAYSIA 3.733 13-28 15/06S	15,000,000	MYR	3,366,479	1.54
MALAYSIA 3.885 19-29 15/08S	15,000,000	MYR	3,378,227	1.55
MALAYSIA 4.498 10-30 15/04S	10,000,000	MYR	2,336,443	1.07
MALAYSIA 4.762 17-37 07/04S	10,000,000	MYR	2,391,063	1.10
MALAYSIA 4.893 18-38 08/06S	7,000,000	MYR	1,689,905	0.77
			13,162,117	6.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Mexique				
MEX BONOS DESAR 8.0000 22-53 31/07S	650,000	MXN	2,968,003	1.36
MEX BONOS DESARR FIX 10.00 05-24 05/12S	1,000,000	MXN	5,142,380	2.36
MEXICAN BONOS 7.75 11-31 29/05S	500,000	MXN	2,374,292	1.09
MEXICO 7.75 11-42 13/11S	1,000,000	MXN	4,489,236	2.06
MEXICO 8.00 03-23 07/12S	500,000	MXN	2,502,325	1.15
MEXICO 8.00 17-47 07/11S	1,673,000	MXN	7,672,664	3.52
			25,148,900	11.53
Pérou				
PERU 5.94 18-29 12/02S	3,315,000	PEN	798,379	0.37
PERU 5.94 18-29 12/02S	1,000,000	PEN	240,785	0.11
PERU 6.15 17-32 12/08S	12,000,000	PEN	2,773,993	1.27
PERU 6.90 07-37 12/08S	14,000,000	PEN	3,302,387	1.51
			7,115,544	3.26
Pologne				
POLAND 2.75 13-28 25/04A	10,000,000	PLN	1,875,385	0.86
			1,875,385	0.86
Afrique du Sud				
SOUTH AFRICA 6.50 10-41 28/02S	50,000,000	ZAR	1,838,605	0.84
SOUTH AFRICA 7.00 10-31 28/02S	30,000,000	ZAR	1,424,256	0.65
SOUTH AFRICA 8.25 14-32 31/03S	190,000,000	ZAR	9,532,924	4.37
SOUTH AFRICA 8.50 13-37 31/01S	50,000,000	ZAR	2,332,129	1.07
SOUTH AFRICA 8.75 12-48 28/02S	129,553,265	ZAR	5,952,768	2.73
SOUTH AFRICA 8.75 14-44 31/01S	70,000,000	ZAR	3,204,331	1.47
SOUTH AFRICA 9.00 15-40 31/01S	50,000,000	ZAR	2,382,734	1.09
			26,667,747	12.23
Thaïlande				
THAILAND 0.95 20-25 17/06S	170,000,000	THB	4,824,496	2.21
THAILAND 2.125 16-26 17/12S	80,000,000	THB	2,340,373	1.07
THAILAND 2.875 18-28 17/12S	80,000,000	THB	2,411,838	1.11
THAILAND 3.85 10-25 12/12S	100,000,000	THB	3,063,145	1.40
			12,639,852	5.80
Ukraine				
UKRAINE 15.84 19-25 26/02S	13,000,000	UAH	187,019	0.09
			187,019	0.09
États-Unis d'Amérique				
INTL BK 2.25 22-29 19/01A	50,000,000	CNH	7,060,740	3.24
INTL BK FOR RECONS 5.35 22-29 09/02A	79,000,000,000	IDR	4,744,213	2.18
INTL BK FOR RECONS A 9.5 22-29 09/02A	30,000,000	BRL	5,239,777	2.40
INTL BK FOR RECONS AN 6.87522-29 09/02 A	113,000,000	MXN	5,161,556	2.37
INTL BK FOR RECONS AND 6.75 22-29 09/02A	84,000,000	ZAR	4,496,606	2.06
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-11-23	9,000,000	USD	8,644,149	3.96
			35,347,041	16.21
Uruguay				
URUGUAY 8.25 21-31 21/05S	60,000,000	UYU	1,308,012	0.60
URUGUAY 8.500 17-28 15/03S	145,000,000	UYU	3,340,816	1.53
			4,648,828	2.13
Total des obligations			193,581,024	88.76
Obligations à taux variables				
Argentine				
ARGENTINA TREASURY 1.45 20-23 13/08S	68,981,164	ARS	1,220,075	0.56
			1,220,075	0.56
Hongrie				
HONGRIE FL.R 17-26 22/12A	1,500,000,000	HUF	2,997,568	1.37
			2,997,568	1.37
Total des obligations à taux variables			4,217,643	1.93
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			205,247,449	94.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Russie				
MINISTRY OF FINANCE 7.65 19-30 10/04S	210,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.00 13-23 16/08S	25,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.05 13-28 19/01S	180,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.60 12-22 20/07S	25,000,000	RUB	0	0.00
			0	0.00
Total des obligations			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Total du portefeuille-titres			205,247,449	94.11
Coût d'acquisition			220,776,073	



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	16.21
Mexique	14.95
Afrique du Sud	12.23
Indonésie	9.36
Brésil	7.91
Malaisie	6.04
Thaïlande	5.80
Colombie	3.59
Pérou	3.26
Hongrie	2.80
Allemagne	2.65
République tchèque	2.29
Uruguay	2.13
Chili	1.05
Luxembourg	1.04
République dominicaine	0.99
Argentine	0.88
Pologne	0.86
Ukraine	0.09
Russie	0.00
	94.11

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	75.45
Organisations supranationales	11.11
Institutions non classifiables	4.90
Banques et autres institutions financières	2.65
	94.11



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Angola				
ANGOLA 9.375 18-48 09/05S	2,000,000	USD	1,590,090	0.47
REPUBLIC OF ANG 8.7500 22-32 14/04S	3,500,000	USD	3,039,662	0.90
			4,629,752	1.37
Argentine				
PR BUENOS AIRES 3.9 21-37 01/09U	19,000,000	USD	6,640,405	1.96
			6,640,405	1.96
Azerbaïdjan				
AZERBAIDJAN 6.95 15-30 18/03S	2,000,000	USD	2,074,904	0.61
SOUTHERN GAS CORRIDOR 6.875 16-26 24/03S	4,000,000	USD	4,116,040	1.22
			6,190,944	1.83
Bahreïn				
BAHREIN 6.75 17-29 30/09S	1,000,000	USD	995,795	0.29
			995,795	0.29
Bermudes				
BERMUDA 5 22-32 15/07S	1,154,000	USD	1,151,109	0.34
			1,151,109	0.34
Brésil				
BRAZIL 12.25 00-30 06/03S	1,000,000	USD	1,368,875	0.40
BRAZIL 5.477 13-23 24/07S	394,984	USD	394,931	0.12
			1,763,806	0.52
Îles Caïman				
GACI FIRST INVEST 5.25 22-32 13/10S	8,000,000	USD	8,241,280	2.44
			8,241,280	2.44
Chili				
CHILE 2.55 20-32 27/01S	4,000,000	USD	3,288,620	0.97
CHILE 2.55 21-33 27/07S	3,000,000	USD	2,358,780	0.70
CHILE 3.10 21-61 22/01S	2,000,000	USD	1,257,130	0.37
CHILE GOVT INTL BOND 3.5 21-53 15/04S	1,000,000	USD	714,050	0.21
			7,618,580	2.25
Colombie				
COLOMBIA 3.125 20-31 15/04S	1,000,000	USD	745,080	0.22
COLOMBIA 3.2500 21-32 22/04S	2,000,000	USD	1,459,180	0.43
COLOMBIA 4.125 20-51 15/05S	1,000,000	USD	604,725	0.18
COLOMBIA 4.50 15-26 28/01S	2,000,000	USD	1,885,070	0.56
COLOMBIA 5.20 19-49 15/05S	2,000,000	USD	1,376,130	0.41
COLOMBIA 6.125 09-41 18/01S	4,000,000	USD	3,204,680	0.95
ECOPETROL SA 4.6250 21-31 02/11S	5,000,000	USD	3,830,902	1.13
REPUBLIC OF COL 8.0000 22-33 20/04S	1,800,000	USD	1,806,912	0.53
			14,912,679	4.41
République dominicaine				
DOMINICAN REPUBLIC 4.875 20-32 23/09S	3,000,000	USD	2,499,315	0.74
DOMINICAN REPUBLIC 5.522-29 22/02S	3,000,000	USD	2,766,090	0.82
DOMINICAN REPUBLIC 5.875 20-60 30/01S	2,000,000	USD	1,473,830	0.44
DOMINICAN REPUBLIC 6.85 15-45 27/01S	2,000,000	USD	1,740,350	0.51
			8,479,585	2.51
Équateur				
ECUADOR 0.0 20-30 31/07U	4,899,800	USD	1,928,022	0.57
ECUADOR 0.5 20-35 31/07S	7,500,000	USD	3,476,100	1.03
ECUADOR 0.50 20-40 31/07S	3,000,000	USD	1,234,380	0.36
			6,638,502	1.96
Égypte				
EGYPT 5.875 21-31 16/02S	2,000,000	USD	1,396,840	0.41
EGYPT 7.5 21-60 16/02S	3,500,000	USD	2,170,070	0.64
EGYPT 8.50 17-47 31/01S	3,000,000	USD	2,004,750	0.59
			5,571,660	1.65

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
El Salvador				
EL SALVADOR 7.625 11-41 01/02S	4,000,000	USD	1,578,340	0.47
EL SALVADOR 8.25 02-32 10/04S	2,500,000	USD	1,100,812	0.33
EL SALVADOR 9.5 20-52 15/07S	1,237,000	USD	543,439	0.16
			3,222,591	0.95
Gabon				
GABON 7.0 21-31 24/11S	2,000,000	USD	1,644,840	0.49
			1,644,840	0.49
Géorgie				
GEORGIA 2.7500 21-26 22/04S	2,000,000	USD	1,818,970	0.54
GEORGIAN RAILWAY JSC 4 21-28 17/06S	4,000,000	USD	3,517,720	1.04
			5,336,690	1.58
Ghana				
GHANA 7.75 21-29 07/04S	1,600,000	USD	601,872	0.18
GHANA 7.875 20-35 11/02S	5,000,000	USD	1,795,950	0.53
GHANA 8.625 21-34 07/04S	2,000,000	USD	728,780	0.22
GHANA 8.6270 18-49 16/06S	3,000,000	USD	1,042,425	0.31
			4,169,027	1.23
Hongrie				
HUNGARY 3.1250 21-51 21/09S	6,700,000	USD	4,048,174	1.20
HUNGARY 5.0000 22-27 22/02A	4,000,000	EUR	4,239,821	1.25
HUNGARY 7.625 11-41 29/03S	2,000,000	USD	2,189,820	0.65
HUNGARY GOVERNMENT 2.125 21-31 22/09S	5,000,000	USD	3,713,250	1.10
			14,191,065	4.19
Indonésie				
INDONESIA 3.55 22-32 31/03S	4,000,000	USD	3,650,060	1.08
INDONESIA 5.45 22-52 20/09S	1,000,000	USD	993,405	0.29
PERTAMINA PERSERO 4.15 20-60 25/02S	5,000,000	USD	3,588,200	1.06
PERUSAHAAN PENE 4.7000 22-32 06/06S	1,000,000	USD	990,425	0.29
PERUSAHAAN PENERBIT 3.55 21-51 09/06S	1,000,000	USD	763,350	0.23
			9,985,440	2.95
Côte d'Ivoire				
IVORY COAST 4.8750 20-32 30/01A	6,000,000	EUR	5,067,474	1.50
			5,067,474	1.50
Jersey				
GALAXY PIPELINE ASSET 2.625 20-30 31/03S	7,000,000	USD	5,653,690	1.67
			5,653,690	1.67
Liban				
LEBANON 6.85 17-27 23/03S DEF	13,000,000	USD	788,970	0.23
LIBAN REGS DEFAULT 6.65 16-24 22/04S	11,737,000	USD	712,729	0.21
			1,501,699	0.44
Luxembourg				
REPUBLIC OF PAN 6.4000 22-35 14/02S	4,000,000	USD	4,077,540	1.21
RUMO LUXEMBOURG 4.2000 21-32 18/01S	3,000,000	USD	2,411,205	0.71
			6,488,745	1.92
Mexique				
ALPEK SAB DE CV 3.25 21-31 25/02S	6,000,000	USD	5,025,030	1.49
CEMEX SAB DE CV 5.2 20-30 17/09S	4,000,000	USD	3,748,020	1.11
COMISION FEDERA 3.8750 21-33 26/07S	5,000,000	USD	3,788,250	1.12
COMISION FEDERA 4.6770 21-51 09/02S	6,000,000	USD	3,933,150	1.16
MEXICO 3.771 20-61 24/05S	3,000,000	USD	1,912,200	0.57
ORBIA ADVANCE CORP 5.875 14-44 17/09S	2,700,000	USD	2,354,022	0.70
			20,760,672	6.14
Pays-Bas				
ARCOS DORADOS 6.125 22-29 27/05S	4,000,000	USD	3,858,280	1.14
			3,858,280	1.14
Nigeria				
NIGERIA 7.625 17-47 28/11S	1,000,000	USD	645,600	0.19
NIGERIA 7.6250 18-25 21/11S	2,000,000	USD	1,850,140	0.55
NIGERIA 7.875 17-32 16/02S	4,000,000	USD	3,023,180	0.89
			5,518,920	1.63

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Oman				
OMAN 7.00 21-51 25/01S	1,000,000	USD	970,040	0.29
OMAN GOVERNMENT INT 6.75 20-27 28/10S	4,000,000	USD	4,149,540	1.23
			5,119,580	1.51
Pakistan				
PAKISTAN 7.3750 21-31 08/04S	1,700,000	USD	611,720	0.18
			611,720	0.18
Panama				
AEROPUERTO INTERNACI 5.125 21-61 11/08S	4,000,000	USD	3,306,480	0.98
PANAMA 3.16 19-30 23/01S	3,000,000	USD	2,589,480	0.77
PANAMA 4.50 20-56 01/04S	4,000,000	USD	2,952,420	0.87
REPUBLIC OF PAN 4.5000 22-63 19/01S	4,000,000	USD	2,844,420	0.84
			11,692,800	3.46
Paraguay				
PARAGUAY 5.40 19-50 30/03S	3,000,000	USD	2,602,950	0.77
			2,602,950	0.77
Pérou				
CORP FINANCIERA 2.4000 20-27 28/09S	3,890,000	USD	3,260,053	0.96
			3,260,053	0.96
Philippines				
PHILIPPINE GOVT INT 4.2 22-47 29/03S	1,000,000	USD	858,940	0.25
REPUBLIC OF PHI 5.6090 22-33 13/04S	2,286,000	USD	2,423,549	0.72
			3,282,489	0.97
Pologne				
POLAND GOVERNMENT INTER 5.5 22-27 16/11S	1,000,000	USD	1,029,570	0.30
REPUBLIC OF POL 5.7500 22-32 16/11S	8,000,000	USD	8,543,320	2.53
			9,572,890	2.83
Qatar				
QATAR 4.40 20-50 16/04S	4,500,000	USD	4,121,055	1.22
			4,121,055	1.22
Roumanie				
ROMANIA 4.0000 20-51 14/02S	2,000,000	USD	1,330,630	0.39
ROMANIAN GOVERNMENT 5.25 22-27 25/05S	3,000,000	USD	2,889,930	0.85
ROMANIAN GOVERNMENT 6.0 22-34 25/05S	4,000,000	USD	3,749,540	1.11
ROUMANIA 5.125 18-48 15/06S	3,000,000	USD	2,396,205	0.71
			10,366,305	3.06
Arabie saoudite				
SAUDI ARABIAN OIL COM 2.25 20-30 24/11S	3,000,000	USD	2,477,115	0.73
SAUDI ARABIAN OIL COM 3.25 20-50 24/11S	4,000,000	USD	2,818,040	0.83
			5,295,155	1.57
Sénégal				
SENEGAL GVERNEMENT 5.375 21-37 08/06A	6,000,000	EUR	4,324,412	1.28
			4,324,412	1.28
Serbie				
SERBIA 2.125 20-30 01/12S	2,000,000	USD	1,444,730	0.43
			1,444,730	0.43
Afrique du Sud				
REPUBLIC OF SOU 5.8750 22-32 20/04S	2,000,000	USD	1,812,040	0.54
REPUBLIC OF SOU 7.3000 22-52 20/04S	1,000,000	USD	863,835	0.26
SOUTH AFRICA 5.75 19-49 30/09S	2,000,000	USD	1,478,860	0.44
			4,154,735	1.23
Sri Lanka				
SRI LANKA 6.825 16-26 18/07S	3,200,000	USD	1,004,688	0.30
			1,004,688	0.30
Tunisie				
BANQUE CENT TUNISIE 5.75 15-25 30/01S	2,000,000	USD	1,384,140	0.41
BQ CENTRALE DE TUNISE 5.625 17-24 17/02A	1,000,000	EUR	843,554	0.25
			2,227,694	0.66
Ukraine				
NPC UKRENERGO 6.875 21-26 09/11S	6,000,000	USD	1,068,090	0.32
STATE ROAD AGENCY OF U 6.25 21-28 24/06S	15,273,000	USD	2,753,951	0.81

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
UKRAINE 7.253 20-33 15/03S	6,000,000	USD	1,161,360	0.34
			4,983,401	1.47
Émirats Arabes Unis				
ARAB EMIRATES 3.875 20-50 16/04S	6,000,000	USD	5,090,490	1.50
MDGH GMTN RSC L 5.5000 22-33 28/04S	1,800,000	USD	1,904,823	0.56
UNITED ARAB EMIRATES 4.0 20-50 28/07S	4,000,000	USD	2,626,820	0.78
			9,622,133	2.84
États-Unis d'Amérique				
MARB BONDCO PLC 3.95 21-31 29/01S	3,000,000	USD	2,328,885	0.69
PERTAMINA 6.00 12-42 03/05S	4,000,000	USD	3,830,200	1.13
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-11-23	11,000,000	USD	10,527,883	3.11
			16,686,968	4.93
Uruguay				
URUGUAY 4.975 18-55 20/04S	2,000,000	USD	1,924,040	0.57
			1,924,040	0.57
Total des obligations			262,531,028	77.60
Obligations à taux variables				
Congo				
CONGO 6.00 07-29 30/06S	7,600,000	USD	6,242,526	1.85
			6,242,526	1.85
Irak				
IRAQ FL.R 06-28 15/01S	2,750,000	USD	2,546,541	0.75
			2,546,541	0.75
Total des obligations à taux variables			8,789,067	2.60
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			271,320,095	80.19
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Argentine				
ARGENTINA 8.75 98-03 04/02A	720,000	EUR	0	0.00
			0	0.00
États-Unis d'Amérique				
PETROLEOS VENEZUELA 6.00 13-26 15/11S DEF	105,000,000	USD	5,124,525	1.51
PETROLEOS VENEZUELA 6.00 14-24 16/05S	105,000,000	USD	5,256,300	1.55
			10,380,825	3.07
Zambie				
ZAMBIA DEF 8.97 15-27 30/07S	6,200,000	USD	2,794,371	0.83
			2,794,371	0.83
Total des obligations			13,175,196	3.89
Total des autres valeurs mobilières			13,175,196	3.89
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	10,964	USD	15,953,777	4.72
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS TOTAL RETURN Z C	5,900	USD	8,890,238	2.63
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS I C	1,000	USD	1,027,890	0.30
			25,871,905	7.65
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			25,871,905	7.65
Total Organismes de placement collectif			25,871,905	7.65
Total du portefeuille-titres			310,367,196	91.74
Coût d'acquisition			426,555,260	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	13.99
Luxembourg	9.56
Mexique	6.14
Hongrie	3.55
Colombie	3.28
Roumanie	3.06
Indonésie	2.95
Émirats Arabes Unis	2.84
Pologne	2.83
Panama	2.69
Îles Caïman	2.44
Argentine	1.96
Équateur	1.96
Congo	1.85
Azerbaïdjan	1.83
Jersey	1.67
Égypte	1.65
Nigeria	1.63
Géorgie	1.58
Arabie saoudite	1.57
République dominicaine	1.56
Oman	1.51
Côte d'Ivoire	1.50
Ukraine	1.47
Angola	1.37
Chili	1.28
Sénégal	1.28
Ghana	1.23
Qatar	1.22
Pays-Bas	1.14
Philippines	0.97
Pérou	0.96
El Salvador	0.95
Zambie	0.83
Afrique du Sud	0.79
Paraguay	0.77
Irak	0.75
Tunisie	0.66
Gabon	0.49
Liban	0.44
Serbie	0.43
Bermudes	0.34
Sri Lanka	0.30
Bahreïn	0.29
Pakistan	0.18
	91.74



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	53.95
Pétrole	9.79
Fonds d'investissement	8.90
Banques et autres institutions financières	4.82
Institutions non classifiables	2.95
Énergie et eau	2.60
Chimie	1.49
Institutions non classifiables	1.47
Industrie agro-alimentaire	1.14
Matériaux de construction	1.11
Transport	1.04
Industrie aéronautique et spatiale	0.98
Divers biens d'équipement	0.81
Services divers	0.69
	91.74



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
KLABIN AUSTRIA GMBH 3.2 21-31 12/01S	1,000,000	USD	809,065	1.21
			809,065	1.21
Bermudes				
INVESTMENT ENERGY RE 6.25 21-29 26/04S	800,000	USD	754,936	1.13
OOREDOO INTL FI 5.00 10-25 19/10S	1,000,000	USD	1,006,475	1.51
QTEL INTL REGS 4.50 13-42 31/01S	500,000	USD	481,165	0.72
			2,242,576	3.36
Brésil				
LIGHT SERVICOS DE EL 4.375 21-26 18/06S	700,000	USD	588,357	0.88
NEXA RESOURCES S.A. 6.5 20-28 18/06S	700,000	USD	681,618	1.02
			1,269,975	1.90
Canada				
FIRST QUANTUM MIN 7.50 17-25 01/04S	500,000	USD	487,700	0.73
FIRST QUANTUM MINERAL 6.875 20-27 15/10S	500,000	USD	471,932	0.71
			959,632	1.44
Îles Caïman				
ALDAR SUKUK LTD 4.7500 18-25 29/09S	500,000	USD	492,190	0.74
ALIBABA GROUP HLDG 3.15 21-51 09/02S	1,250,000	USD	786,319	1.18
CHINA OVERSEAS VI 6.45 14-34 11/06S	500,000	USD	482,225	0.72
COUNTRY GARDEN 3.30 21-31 12/01S	1,500,000	USD	793,561	1.19
DIB SUKUK LTD 2.9500 20-26 16/01S	1,000,000	USD	937,605	1.41
IHS HOLDING LTD 5.6250 21-26 29/11S	500,000	USD	417,915	0.63
LIMA METRO LINE REGS 4.35 19-36 05/04Q	926,608	USD	827,488	1.24
MAF SUKUK LTD 3.9325 19-30 28/02S	800,000	USD	748,968	1.12
SUN HUNG KAI PROP 5.875 20-30 21/01S	500,000	USD	427,028	0.64
			5,913,299	8.87
Chili				
CENCOSUD SA 4.375 17-27 17/07S	500,000	USD	476,085	0.71
INVERSIONES LATIN AM 5.125 21-33 15/06S	1,175,340	USD	569,006	0.85
SOCIEDAD QUIMICA Y MI 3.5 21-51 10/09S	400,000	USD	295,944	0.44
			1,341,035	2.01
Colombie				
COLOMBIA 4.95 20-30 17/07S	950,000	USD	764,038	1.15
			764,038	1.15
République dominicaine				
EMPRESA GENERADORA DE 5.625 21-28 08/11S	800,000	USD	714,564	1.07
			714,564	1.07
Égypte				
AFRICAN EXPORT-IMP BK 3.798 21-31 17/05S	1,000,000	USD	820,714	1.23
			820,714	1.23
Hong Kong				
SWIRE PAC MTN HK 2.875 20-30 30/01S	750,000	USD	642,308	0.96
			642,308	0.96
Indonésie				
STAR ENERGY GEOTHERMAL 4.85 20-38 14/10S	1,000,000	USD	839,310	1.26
TOWER BERSAMA I 4.2500 20-25 21/01S	1,000,000	USD	965,155	1.45
			1,804,465	2.71
Israël				
LEVIATHAN BOND LTD 6.125 20-25 30/06S	1,000,000	USD	980,625	1.47
			980,625	1.47
Jersey				
GALAXY PIPELINE ASSET 2.16 21-34 31/03S	1,479,456	USD	1,261,754	1.89
			1,261,754	1.89
Kenya				
EASTERN AND SOUTHERN 4.125 21-28 30/06S	750,000	USD	625,136	0.94
			625,136	0.94

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Luxembourg				
CSN RESOURCES SA 4.625 21-31 10/06S	1,200,000	USD	955,182	1.43
EIG PEARL HOLDINGS SA 4.387 22-46 30/11S	1,000,000	USD	769,275	1.15
EQUATE PETROCHEMICAL 4.25 16-26 03/11S	750,000	USD	719,032	1.08
KENBOURNE INVEST SA 6.875 19-2 26/11S	700,000	USD	666,260	1.00
MILLICOM INTL CELL 4.50 20-31 27/04S	200,000	USD	169,140	0.25
MILLICOM INTL CELL 6.25 19-29 25/03S	720,000	USD	692,381	1.04
RUMO LUXEMBOURG 4.2000 21-32 18/01S	1,000,000	USD	803,735	1.21
ST MARYS CEMENT INC 5.75 16-27 28/01S	500,000	USD	502,062	0.75
TUPY OVERSEAS S 4.5000 21-31 16/02S	700,000	USD	585,697	0.88
			5,862,764	8.79
Malaisie				
AXIATA SPV2 2.163 20-30 19/08S	1,000,000	USD	802,655	1.20
MISC CAPITAL TWO 3.75 22-27 06/04S	500,000	USD	457,830	0.69
MISC CAPITAL TWO LABU 3.625 22-25 06/04S	500,000	USD	477,268	0.72
			1,737,753	2.61
Maurice				
GREENKO POWER II LTD 4.3 21-28 13/12S	382,000	USD	321,453	0.48
GREENKO WIND PROJECTS 5.5 22-25 06/04S	800,000	USD	750,848	1.13
MTN MAURITIUS INVEST 4.755 14-24 11/11S	203,000	USD	197,977	0.30
MTN MAURITIUS INVEST 6.50 16-26 13/10S	500,000	USD	501,370	0.75
			1,771,648	2.66
Mexique				
ALPEK SAB DE CV 3.25 21-31 25/02S	500,000	USD	418,752	0.63
AMERICA MOVIL SAB 5.375 22-32 04/04S	1,200,000	USD	1,089,330	1.63
INDUSTRIAS PENOLES SA 4.15 19-29 12/09S	600,000	USD	556,491	0.83
NEMAK SAB DE CV 3.625 21-31 28/06S	1,000,000	USD	782,940	1.17
ORBIA ADVANCE CORP 5.875 14-44 17/09S09S	500,000	USD	435,930	0.65
			3,283,443	4.92
Maroc				
OCP 5.125 21-51 23/06S	1,000,000	USD	760,935	1.14
OFFICE CHERIFIE 3.7500 21-31 23/06S	400,000	USD	336,018	0.50
			1,096,953	1.65
Pays-Bas				
ARCOS DORADOS 6.125 22-29 27/05S	900,000	USD	868,113	1.30
EQUATE PETROCHEMICAL 2.625 21-28 28/04S	400,000	USD	349,442	0.52
IHS NETHERLANDS HOLD 8.00 19-27 18/09S	500,000	USD	442,352	0.66
SABIC CAPITAL II BV 4.5 18-28 10/10S	500,000	USD	493,700	0.74
VTR FINANCE NV 6.3750 20-28 15/07S	1,100,000	USD	433,218	0.65
			2,586,825	3.88
Panama				
CABLE ONDA SA 4.5 19-30 30/01S	800,000	USD	717,288	1.08
			717,288	1.08
Paraguay				
FRIGORIFICO CONCEPCION 7.7 21-28 21/07S	1,050,000	USD	851,660	1.28
TELEFONICA CELULAR 5.875 19-27 15/04S	1,000,000	USD	969,900	1.45
			1,821,560	2.73
Pérou				
SAN MIGUEL INDUSTRIA 3.5 21-28 02/08S	1,000,000	USD	854,080	1.28
			854,080	1.28
Philippines				
GLOBE TELECOM INC 2.5 20-30 23/07S	1,250,000	USD	1,024,406	1.54
PHILIPPINES 2.50 20-31 23/01S	1,250,000	USD	980,344	1.47
			2,004,750	3.01
Thaïlande				
GC TREASURY CENTER CO 4.4 22-32 30/03S	1,000,000	USD	885,150	1.33
			885,150	1.33
Émirats Arabes Unis				
ABU DHABI COMMERCIAL BK 4.50 22-2714/09S	700,000	USD	689,798	1.03
			689,798	1.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Royaume-Uni				
ANTOFAGASTA 5.625 22-32 13/05S	750,000	USD	741,956	1.11
BIDVEST GROUP U 3.6250 21-26 23/09S	900,000	USD	812,457	1.22
			1,554,413	2.33
États-Unis d'Amérique				
AERODOM REGS 6.75 17-29 30/03Q	800,000	USD	779,000	1.17
ALPEK SAB DE CV 4.25 19-29 18/09S	500,000	USD	456,105	0.68
BANCO BOGOTA 6.25 16-26 12/05S	400,000	USD	392,778	0.59
BANGKOK BANK HK 9.025 98-29 15/03S	600,000	USD	668,850	1.00
CAMPOSOL SA 6 20-27 03/02S	900,000	USD	570,272	0.86
CENCOSUD SA 6.625 15-45 12/02S	500,000	USD	487,728	0.73
GRUPO KUO SAB DE CV 5.75 17-27 07/07S	1,000,000	USD	939,775	1.41
MARB BONDCO PLC 3.95 21-31 29/01S	750,000	USD	582,221	0.87
PERUSAHAAN GAS 5.125 14-24 16/05S	1,000,000	USD	996,285	1.49
RELIANCE INDUSTRIES 3.667 17-27 30/11S	1,000,000	USD	928,300	1.39
SINGAPORE TELECOMMUN 7.375 01-31 01/1	500,000	USD	579,450	0.87
SOCIEDAD QUIMIC 4.2500 19-29 07/05S	500,000	USD	476,588	0.71
STAR ENERGY GEOTHERMAL 6.75 18-24 24-04S	729,720	USD	691,844	1.04
TELECOMMUNICATIONS SV 8.875 19-29 18/10S	750,000	USD	663,154	0.99
TELEKOM MALAYSIA 7.875 95-25 01/08S	1,000,000	USD	1,049,625	1.57
			10,261,975	15.39
Îles vierges (Royaume-Uni)				
CNTL AMR BOTTLI 5.2500 22-29 27/04S	800,000	USD	751,732	1.13
FORTUNE STAR BVI 5.05 21-27 27/01S	1,000,000	USD	643,600	0.97
GOLD FIELDS 6.1250 19-29 15/05S	500,000	USD	509,370	0.76
HUARONG FINANCE II 4.875 16-26 22/11S	500,000	USD	447,988	0.67
NAN FUNG TREASURY 3.625 20-30 27/08S	500,000	USD	406,582	0.61
			2,759,272	4.14
Total des obligations			58,036,858	87.04
Obligations à taux variables				
Îles Caïman				
DP WORLD SALAAM FL.R 20-XX 01/01S	750,000	USD	743,500	1.12
			743,500	1.12
Mexique				
CEMEX SAB DE CV 5.125 21-99 31/12S	800,000	USD	743,156	1.11
			743,156	1.11
États-Unis d'Amérique				
NETWORK I2I LTD FL.R 19-XX 15/04S	800,000	USD	765,428	1.15
			765,428	1.15
Total des obligations à taux variables			2,252,084	3.38
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			60,288,942	90.41
Total du portefeuille-titres			60,288,942	90.41
Coût d'acquisition			66,698,632	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	16.54
Îles Caïman	9.98
Luxembourg	8.79
Mexique	6.04
Îles vierges (Royaume-Uni)	4.14
Pays-Bas	3.88
Bermudes	3.36
Philippines	3.01
Paraguay	2.73
Indonésie	2.71
Maurice	2.66
Malaisie	2.61
Royaume-Uni	2.33
Chili	2.01
Brésil	1.90
Jersey	1.89
Maroc	1.65
Israël	1.47
Canada	1.44
Thaïlande	1.33
Pérou	1.28
Égypte	1.23
Autriche	1.21
Colombie	1.15
Panama	1.08
République dominicaine	1.07
Émirats Arabes Unis	1.03
Hong Kong	0.96
Kenya	0.94
	90.41

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	33.71
Télécommunication	20.35
Chimie	6.25
Industrie agro-alimentaire	3.71
Transport	3.69
Pétrole	2.96
Institutions non classifiables	2.75
Énergie et eau	1.92
Matériaux de construction	1.87
Immobilier	1.83
Distribution, commerce de détail	1.45
Industrie minière et sidérurgie & chimie	1.44
Électrotechnique	1.26
Papier et bois	1.21
Internet et services d'Internet	1.18
Industrie automobile	1.17
Métaux non ferreux	1.11
Services divers	0.87
Agriculture et pêche	0.86
Pierres et métaux précieux	0.83
	90.41



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Angola				
ANGOLA 9.50 15-25 12/11S	500,000	USD	515,908	1.80
REPUBLIC OF ANG 8.7500 22-32 14/04S	500,000	USD	434,238	1.51
			950,146	3.31
Argentine				
PR BUENOS AIRES 3.9 21-37 01/09U	1,500,000	USD	524,242	1.83
			524,242	1.83
Azerbaïdjan				
SOUTHERN GAS CORRIDOR 6.875 16-26 24/03S	400,000	USD	411,604	1.43
			411,604	1.43
Bermudes				
INVESTMENT ENERGY RE 6.25 21-29 26/04S	500,000	USD	471,835	1.64
			471,835	1.64
Brésil				
BRAZIL 4.25 13-25 07/01S	500,000	USD	490,512	1.71
NEXA RESOURCES S.A. 6.5 20-28 18/06S	500,000	USD	486,870	1.70
			977,382	3.40
Îles Caïman				
SHARJAH SUKUK 2.942 20-27 10/06S	250,000	USD	227,549	0.79
			227,549	0.79
Chili				
CENCOSUD SA REGS 5.15 15-25 12/02S	300,000	USD	298,602	1.04
CHILE GOVERNMENT INTER 2.75 22-27 31/01S	500,000	USD	461,125	1.61
CHILI 3.125 16-26 21/01S	500,000	USD	475,185	1.65
			1,234,912	4.30
Colombie				
BANCO BOGOTA REGS SUB 5.375 13-23 19/02S	300,000	USD	299,216	1.04
			299,216	1.04
Croatie				
CROATIA 6.00 13-24 26/01S	900,000	USD	905,954	3.16
			905,954	3.16
Équateur				
ECUADOR 0.5 20-35 31/07S	750,000	USD	347,610	1.21
			347,610	1.21
Égypte				
EGYPT 5.875 21-31 16/02S	300,000	USD	209,526	0.73
EGYPT 6.875 10-40 30/04S	400,000	USD	259,542	0.90
			469,068	1.63
El Salvador				
EL SALVADOR 7.625 11-41 01/02S	500,000	USD	197,292	0.69
			197,292	0.69
Gabon				
GABON 6.95 15-25 16/06S	500,000	USD	475,350	1.66
			475,350	1.66
Géorgie				
GEORGIAN RAILWAY JSC 4 21-28 17/06S	950,000	USD	835,458	2.91
			835,458	2.91
Guatemala				
GUATEMALA 5.25 22-29 10/08S	200,000	USD	193,117	0.67
			193,117	0.67
Hongrie				
HUNGARY 5.0000 22-27 22/02A	900,000	EUR	953,960	3.32
			953,960	3.32
Irak				
IRAQ 6.75 17-23 03/09S	250,000	USD	247,576	0.86
			247,576	0.86
Luxembourg				
QNB FINANCE LTD 3.5000 19-24 28/03S	700,000	USD	686,189	2.39
			686,189	2.39

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Malaisie				
MISC CAPITAL TWO 3.75 22-27 06/04S	300,000	USD	274,698	0.96
			274,698	0.96
Maurice				
GREENKO POWER II LTD 4.3 21-28 13/12S	286,500	USD	241,090	0.84
MTN MAURITIUS INVEST 4.755 14-24 11/11S	203,000	USD	197,977	0.69
			439,067	1.53
Mexique				
CEMEX SAB DE CV 3.875 21-31 12/01S	500,000	USD	424,032	1.48
COMISION FEDERA 4.6880 22-29 15/05S	417,000	USD	369,656	1.29
GRUPO BIMBO 3.875 14-24 27/06S	300,000	USD	294,044	1.02
INDUSTRIAS PENOLES SA 5.65 19-49 12/09S	500,000	USD	470,778	1.64
NEMAK SAB DE CV 3.625 21-31 28/06S	500,000	USD	391,470	1.36
SIGMA ALIMENTOS 4.125 16-26 02/05S	300,000	USD	285,508	0.99
			2,235,488	7.79
Pays-Bas				
ARCOS DORADOS 6.125 22-29 27/05S	400,000	USD	385,828	1.34
BRASKEM NETHERLANDS 4.5 19-30 31/01S	250,000	USD	212,642	0.74
IHS NETHERLANDS HOLD 8.00 19-27 18/09S	300,000	USD	265,412	0.92
VTR FINANCE NV 6.3750 20-28 15/07S	500,000	USD	196,918	0.69
			1,060,800	3.69
Nigeria				
NIGERIA 6.375 13-23 12/07S	500,000	USD	496,215	1.73
NIGERIA 7.6250 18-25 21/11S	300,000	USD	277,521	0.97
			773,736	2.69
Oman				
SULTANATE OF OMAN 4.875 19-25 01/02S	750,000	USD	737,768	2.57
			737,768	2.57
Paraguay				
FRIGORIFICO CONCEPCION 7.7 21-28 21/07S	650,000	USD	527,218	1.84
			527,218	1.84
Pologne				
POLAND GOVERNMENT INTER 5.5 22-27 16/11S	605,000	USD	622,890	2.17
			622,890	2.17
Roumanie				
ROMANIA 3.0000 22-27 27/02S	500,000	USD	443,862	1.55
ROMANIAN GOVERNMENT 5.25 22-27 25/05S	500,000	USD	481,655	1.68
			925,517	3.22
Sénégal				
SENEGAL 6.25 14-24 30/07S	1,000,000	USD	961,735	3.35
			961,735	3.35
Serbie				
SERBIA 2.125 20-30 01/12S	1,300,000	USD	939,074	3.27
			939,074	3.27
Afrique du Sud				
REPUBLIC OF SOU 5.8750 22-32 20/04S	300,000	USD	271,806	0.95
			271,806	0.95
Tunisie				
BANQUE CENT TUNISIE 5.75 15-25 30/01S	500,000	USD	346,035	1.21
			346,035	1.21
Ukraine				
NPC UKRENERGO 6.875 21-26 09/11S	1,150,000	USD	204,717	0.71
			204,717	0.71
États-Unis d'Amérique				
BHARTI AIRTEL LTD 4.375 15-25 10/06S	500,000	USD	486,225	1.69
CAMPOSOL SA 6 20-27 03/02S	300,000	USD	190,090	0.66
COLOMBIA 4.00 13-24 26/02S	1,000,000	USD	979,210	3.41
DOMINICAN REPUBLIC 5.50 15-25 27/01S	1,000,000	USD	995,880	3.47
GRUPO KUO SAB DE CV 5.75 17-27 07/07S	500,000	USD	469,888	1.64
GUATEMALA 4.50 16-26 03/05S	500,000	USD	481,972	1.68

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
MILLICOM INTL CELL 5.125 17-28 15/01S	495,000	USD	462,357	1.61
NBM US HOLDINGS INC 7.00 19-26 14/05S	300,000	USD	299,085	1.04
PERUSAHAAN GAS 5.125 14-24 16/05S	300,000	USD	298,886	1.04
SOUTH AFRICA 5.875 13-25 16/09S	250,000	USD	251,016	0.87
			4,914,609	17.12
Total des obligations			25,643,618	89.31
Obligations à taux variables				
Irak				
IRAQ FL.R 06-28 15/01S	343,750	USD	318,318	1.11
			318,318	1.11
Côte d'Ivoire				
IVORY COAST FL.R 10-32 31/12S	626,945	USD	595,936	2.08
			595,936	2.08
Total des obligations à taux variables			914,254	3.18
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			26,557,872	92.49
Total du portefeuille-titres			26,557,872	92.49
Coût d'acquisition			30,712,125	



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	17.12
Mexique	7.79
Chili	4.30
Pays-Bas	3.69
Brésil	3.40
Sénégal	3.35
Hongrie	3.32
Angola	3.31
Serbie	3.27
Roumanie	3.22
Croatie	3.16
Géorgie	2.91
Nigeria	2.69
Oman	2.57
Luxembourg	2.39
Pologne	2.17
Côte d'Ivoire	2.08
Irak	1.97
Paraguay	1.84
Argentine	1.83
Gabon	1.66
Bermudes	1.64
Égypte	1.63
Maurice	1.53
Azerbaïdjan	1.43
Équateur	1.21
Tunisie	1.21
Colombie	1.04
Malaisie	0.96
Afrique du Sud	0.95
Îles Caïman	0.79
Ukraine	0.71
El Salvador	0.69
Guatemala	0.67
	92.49

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	50.82
Banques et autres institutions financières	14.64
Industrie agro-alimentaire	5.20
Télécommunication	3.99
Transport	3.87
Fonds d'investissement	3.32
Pétrole	2.47
Énergie et eau	2.00
Pierres et métaux précieux	1.64
Matériaux de construction	1.48
Industrie automobile	1.36
Distribution, commerce de détail	1.04
Agriculture et pêche	0.66
	92.49



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSNET SERVICES HOLDI 1.50 15-27 26/02A	500,000	EUR	451,330	0.12
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	1,866,000	EUR	1,519,717	0.39
NATIONAL AUSTRALIA 0.25 19-24 20/05A	1,021,000	EUR	983,213	0.25
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	918,000	EUR	764,891	0.20
			3,719,151	0.95
Autriche				
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	8,857,000	EUR	7,284,351	1.87
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	3,100,000	EUR	2,376,460	0.61
AUSTRIA GOVERNMENT 1.85 22-49 23/05A	1,902,000	EUR	1,461,402	0.37
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	1,200,000	EUR	1,082,616	0.28
			12,204,829	3.13
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.125 19-27 01/07A	1,500,000	EUR	1,356,652	0.35
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.125 20-27 12/02A	1,000,000	EUR	935,440	0.24
BELFIUS BANQUE SA 0.125 20-30 28/01A	800,000	EUR	640,204	0.16
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 21-27 08/06A	1,000,000	EUR	862,190	0.22
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	900,000	EUR	732,285	0.19
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	3,057,000	EUR	2,547,597	0.65
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	3,838,000	EUR	4,026,369	1.03
BNP PARIBAS 0.625 18-25 04/10A	700,000	EUR	650,290	0.17
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.00 16-36 13/10A	1,600,000	EUR	1,153,056	0.30
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.375 18-33 21/11A	200,000	EUR	161,886	0.04
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	644,000	EUR	432,517	0.11
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	6,000,000	EUR	5,715,840	1.46
FLUXYS BELGIUM SA 1.75 17-27 05/10A	1,800,000	EUR	1,532,358	0.39
KBC BANK SA 0 20-25 03/06A	700,000	EUR	635,946	0.16
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	600,000	EUR	400,869	0.10
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	2,000,000	EUR	1,591,130	0.41
			23,374,629	5.99
Canada				
BQUE TORONTO DOM. 0.625 18-25 06/06A	1,212,000	EUR	1,133,208	0.29
CANADA 0.0 19-29 15/10A	1,000,000	EUR	797,805	0.20
CANADA 0.375 19-24 03/05A	669,000	EUR	642,357	0.16
CPPIB CAPITAL INC 0.75 19-49 15/07A	1,300,000	EUR	736,430	0.19
EXPO DEV CA 0.5 22-27 25/02A	2,500,000	EUR	2,248,412	0.58
ROYAL BANK OF CANADA 0.125 19-24 23/07A	1,021,000	EUR	972,890	0.25
ROYAL BANK OF CANADA 0.250 19-24 02/05A	692,000	EUR	666,002	0.17
TORONTO DOMINION BANK 0.375 19-24 25/04A	767,000	EUR	738,115	0.19
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	500,000	EUR	430,770	0.11
			8,365,989	2.14
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 0.625 20-30 09/03A	750,000	EUR	594,982	0.15
ORSTED 2.25 22-28 14/06A	633,000	EUR	587,076	0.15
			1,182,058	0.30
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	1,109,000	EUR	871,269	0.22
			871,269	0.22
Finlande				
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	1,700,000	EUR	1,375,453	0.35
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	3,535,000	EUR	3,238,343	0.83
KOJAMO PLC 0.875 21-29 28/05A	773,000	EUR	574,753	0.15
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	606,000	EUR	513,861	0.13
OP CORPORATE BANK PL 0.125 20-24 01/07A	2,000,000	EUR	1,906,460	0.49
			7,608,870	1.95

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
France				
AGENCE FRANCAISE DVP 0.25 19-29 29/06A	1,600,000	EUR	1,312,712	0.34
AIR LIQ FIN 2.875 22-32 16/09A	1,000,000	EUR	945,710	0.24
AIR LIQUIDE FINANCE 1 20-25 02/04A	800,000	EUR	762,260	0.20
ARVAL SERVICE L 0.0000 21-25 01/10A	2,200,000	EUR	1,988,734	0.51
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	700,000	EUR	708,596	0.18
BFCM 1.75 19-29 15/03A	1,000,000	EUR	863,270	0.22
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	800,000	EUR	798,728	0.20
BNP PARIBAS 1.00 17-24 29/11A	1,500,000	EUR	1,417,688	0.36
BNP PARIBAS SA 0.625 20-32 03/12A	1,000,000	EUR	701,010	0.18
BNP PARIBAS SA 3.625 22-29 01/09A	1,000,000	EUR	957,815	0.25
BPCE SFH 0.125 21-30 03/06A	1,500,000	EUR	1,165,470	0.30
BQ POSTALE HOME LOAN 1.0 18-28 10/04A	1,800,000	EUR	1,584,405	0.41
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	1,200,000	EUR	1,102,158	0.28
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	1,700,000	EUR	1,586,151	0.41
CIE DE SAINT-GOBAIN 1.875 18-28 21/09A	200,000	EUR	180,660	0.05
COUNCIL OF EUROPE 0.125 17-24 10/04A	1,583,000	EUR	1,523,622	0.39
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	1,300,000	EUR	1,195,623	0.31
CREDIT AGRICOLE 2.00 19-29 25/03A	1,000,000	EUR	859,545	0.22
CRH FUNDING 1.875 15-24 09/01A	518,000	EUR	510,743	0.13
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	500,000	EUR	421,322	0.11
DANONE SA 0 21-25 01/06A	1,600,000	EUR	1,455,608	0.37
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	3,776,000	EUR	2,176,600	0.56
FRANCE 1.375 17-29 14/03A	2,000,000	EUR	1,790,220	0.46
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	4,100,000	EUR	2,763,605	0.71
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	11,000,000	EUR	8,910,000	2.28
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	1,368,000	EUR	1,054,338	0.27
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	1,314,000	EUR	1,292,345	0.33
FRANCE ZCP 290420	1,500,000	EUR	790,530	0.20
HOLDING D'INFRA 0.1250 21-25 16/09A	728,000	EUR	641,878	0.16
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	500,000	EUR	365,680	0.09
ILE DE FRANCE 0.50 16-25 14/06A	1,000,000	EUR	936,765	0.24
KLEPIERRE 0.625 19-30 01/07A	600,000	EUR	437,952	0.11
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	900,000	EUR	669,717	0.17
LA MONDIALE SOCIETE 0.75 20-26 20/10A	800,000	EUR	702,396	0.18
LA POSTE 3.125 22-33 14/03A	500,000	EUR	471,992	0.12
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	1,400,000	EUR	1,059,569	0.27
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1,400,000	EUR	1,253,959	0.32
PERNOD RICARD SA 1.125 20-25 06/04A	400,000	EUR	380,100	0.10
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	1,600,000	EUR	1,445,672	0.37
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	300,000	EUR	271,677	0.07
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	900,000	EUR	823,766	0.21
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	1,700,000	EUR	1,427,770	0.37
SOCIETE GENERALE 0.01 20-30 11/02A	1,800,000	EUR	1,422,855	0.36
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	1,700,000	EUR	1,699,142	0.44
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	800,000	EUR	787,168	0.20
STE DE FINANCE LOCAL 0.00 19-24 24/05A	1,000,000	EUR	956,300	0.24
TOTAL SE FL.R 16-XX 05/05A	500,000	EUR	495,710	0.13
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	500,000	EUR	430,438	0.11
TOTALENERGIES CAPI 0.696 19-28 31/05A	600,000	EUR	516,942	0.13
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.0 20-28 25/11A	1,800,000	EUR	1,494,540	0.38
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.25 20-28 15/04A	600,000	EUR	528,894	0.14
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.59 15-28 10/01A	300,000	EUR	270,892	0.07
VILLE DE PARIS 1.75 15-31 25/05A	2,000,000	EUR	1,777,880	0.46
VINCI SA 1,625 19-29 18/01A	800,000	EUR	723,676	0.19
			62,812,798	16.09
Allemagne				
ADIDAS AG 0.00 20-28 05/10U	1,200,000	EUR	1,001,550	0.26
ADIDAS AG 3.0 22-25 21/11A	1,100,000	EUR	1,087,218	0.28

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ALLIANZ FINANCE 0.00 20-25 14/01A	1,500,000	EUR	1,402,072	0.36
DEUTSCHE BOERSE AG 0.0 21-26 22/02A	4,000,000	EUR	3,596,500	0.92
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	500,000	EUR	432,980	0.11
EUROGRID GMBH 1.113 20-32 15/05A	300,000	EUR	235,854	0.06
GERMANY 0.00 20-35 15/05A	1,000,000	EUR	724,115	0.19
GERMANY 0.00 21-50 15/08A	800,000	EUR	409,728	0.10
GERMANY 0.0000 20-30 15/08A	2,139,000	EUR	1,772,514	0.45
GERMANY 0.200 19-39 15/08A	1,357,000	EUR	834,223	0.21
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	700,000	EUR	634,270	0.16
GERMANY 0.6250 17-27 07/04A	2,000,000	EUR	1,805,840	0.46
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	1,100,000	EUR	1,209,224	0.31
GERMANY 5.625 98-28 04/01A	2,000,000	EUR	2,286,170	0.59
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	500,000	EUR	484,935	0.12
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	566,000	EUR	461,774	0.12
KFW 0.0100 19-27 05/05A	1,115,000	EUR	979,003	0.25
KREDITANSTALT FUER W 0 20-30 03/09A	1,000,000	EUR	788,465	0.20
KREDITANSTALT FUER WI 1.25 22-27 30/06A	4,000,000	EUR	3,697,420	0.95
LAND BERLIN 0.625 19-29 05/02A	3,000,000	EUR	2,594,865	0.66
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	1,000,000	EUR	772,445	0.20
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	600,000	EUR	447,147	0.11
NRWBANK0.25 22-27 16/03A	5,000,000	EUR	4,440,100	1.14
VOLKSWAGEN BANK 1.2500 18-24 10/06A	1,000,000	EUR	960,480	0.25
VOLKSWAGEN LEASING G 0 21-24 19/05A	1,610,000	EUR	1,510,663	0.39
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	900,000	EUR	815,724	0.21
			35,385,279	9.06
Indonésie				
INDONESIA 1.45 19-26 18/06A	1,000,000	EUR	914,070	0.23
			914,070	0.23
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	969,000	EUR	843,592	0.22
FCA BANK S.P.A. - IR 0.125 20-23 16/11A	349,000	EUR	338,602	0.09
FCA BANK S.P.A. - IR 0.5 20-23 18/09A	552,000	EUR	540,585	0.14
FCA BANK SPA 0.00 21-24 16/04A	886,000	EUR	843,184	0.22
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	4,900,000	EUR	4,351,249	1.11
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	818,000	EUR	657,058	0.17
SMURFIT KAPPA T 0.5000 21-29 22/09A	534,000	EUR	414,256	0.11
			7,988,526	2.05
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.429 20-31 14/07A	270,000	EUR	221,200	0.06
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	6,124,000	EUR	3,409,629	0.87
ENI SPA 0.375 21-28 14/06A	405,000	EUR	333,927	0.09
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	547,000	EUR	518,917	0.13
ITALY 0.90 20-31 01/04S	5,900,000	EUR	4,480,726	1.15
ITALY 1.65 20-30 01/12S	1,500,000	EUR	1,226,618	0.31
ITALY 1.80 20-41 01/03S	2,600,000	EUR	1,664,676	0.43
ITALY 2.00 18-28 01/02S	6,000,000	EUR	5,472,060	1.40
ITALY 2.25 16-36 01/09S	4,712,000	EUR	3,548,466	0.91
ITALY 2.50 14-24 01/12S	5,500,000	EUR	5,427,400	1.39
ITALY 2.70 16-47 01/03S	500,000	EUR	356,048	0.09
ITALY 2.80 18-28 01/08S	1,900,000	EUR	1,775,569	0.45
ITALY 3.75 14-24 01/09S	2,000,000	EUR	2,016,210	0.52
ITALY 4.00 05-37 01/02S	700,000	EUR	648,956	0.17
ITALY BUONI POL DEL TE 4.00 22-35 30/04Q	2,403,000	EUR	2,218,618	0.57
ITALY TB 2.10 19-26 15/07S	5,800,000	EUR	5,496,689	1.41
TERNA S.P.A. 0.375 21-29 23/06A	561,000	EUR	448,887	0.11
TERNA S.P.A. 0.75 20-32 24/07A	362,000	EUR	267,069	0.07
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	394,000	EUR	363,536	0.09
			39,895,201	10.22

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Côte d'Ivoire				
BQUE AFRICAINE DEV 0.125 16-26 07/10A	1,000,000	EUR	893,930	0.23
			893,930	0.23
Japon				
JAPAN FINANCE ORGANI 0.01 21-28 02/02A	839,000	EUR	708,590	0.18
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.214 20-25 07/10A	429,000	EUR	392,018	0.10
TAKEDA PHARMACEUTICAL 2.25 18-26 21/11A	1,111,000	EUR	1,057,061	0.27
			2,157,669	0.55
Lettonie				
LATVIA GOVERNMENT INTE 0.25 21-30 23/01A	800,000	EUR	628,828	0.16
			628,828	0.16
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0.0 21-31 14/01A	1,000,000	EUR	780,500	0.20
COMMUNAUTE EUROPEENN 0 20-30 27/10A	1,000,000	EUR	789,800	0.20
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	1,408,000	EUR	1,199,011	0.31
DH EUROPE FIN 0.75 19-31 18/09A	1,000,000	EUR	778,580	0.20
EFSF 1.25 17-33 24/05A	503,000	EUR	417,430	0.11
EFSF 3.00 13-34 04/09A	1,000,000	EUR	974,645	0.25
ENEL FIN INTL 1.125 18-26 16/09A	478,000	EUR	439,394	0.11
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	2,700,000	EUR	2,591,001	0.66
EURO UNIO BILL 0 21-31 22/06A	1,450,000	EUR	1,116,022	0.29
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09A	1,277,000	EUR	952,048	0.24
MECANISME EUROPEEN D 0 21-26 15/03A	2,389,000	EUR	2,124,574	0.54
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	1,704,000	EUR	1,575,978	0.40
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	1,000,000	EUR	798,565	0.20
NESTLE FINANCE INTER 0 20-33 03/12A	429,000	EUR	302,198	0.08
PROLOGIS INTERNATIONAL 0.75 21-33 23/03A	898,000	EUR	598,310	0.15
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02A	1,527,000	EUR	1,417,255	0.36
			16,855,311	4.32
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	1,646,000	EUR	1,506,534	0.39
ABN AMRO BANK 0.8750 18-25 22/04A	1,661,000	EUR	1,579,943	0.40
ABN AMRO BANK NV 1.25 20-25 28/05A	400,000	EUR	379,122	0.10
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	2,054,000	EUR	1,728,174	0.44
BMW FINANCE NV 0 21-26 11/01A	1,161,000	EUR	1,054,054	0.27
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	800,000	EUR	616,020	0.16
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	2,300,000	EUR	1,840,437	0.47
COOPERATIEVE RABOBAN 0.625 21-33 25/02A	1,100,000	EUR	783,040	0.20
DEUTSCHE BAHN FIN 1.50 17-32 08/12A	1,231,000	EUR	1,008,534	0.26
DEUTSCHE TELEKOM INTL 4.50 10-30 28/10A	1,000,000	EUR	1,042,605	0.27
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	1,054,000	EUR	930,508	0.24
ENEL FINANCE IN 0.00 21-26 28/05A	705,000	EUR	621,172	0.16
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	698,000	EUR	682,504	0.17
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	2,000,000	EUR	1,824,370	0.47
HEINEKEN NV 1.625 20-25 30/03A	333,000	EUR	319,830	0.08
ING BANK NV 0.1250 21-31 08/12A	2,000,000	EUR	1,517,930	0.39
KON AHOLD DELHAIZE 0.25 19-25 26/06A	1,260,000	EUR	1,165,172	0.30
KONINKLIJKE 0.875 17-24 19/09A	1,299,000	EUR	1,246,319	0.32
MONDELEZ INTL HLDINGS 0.75 21-24 24/09S	367,000	USD	318,081	0.08
NATIONALE-NEDERLANDEN 0.625 18-25 11/09A	1,500,000	EUR	1,394,768	0.36
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 16-36 27/05A	785,000	EUR	611,134	0.16
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 17-32 07/06A	1,577,000	EUR	1,326,911	0.34
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01A	1,400,000	EUR	667,513	0.17
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	4,800,000	EUR	3,277,296	0.84
NN GROUP NV 1.625 17-27 01/06A	1,310,000	EUR	1,184,037	0.30
REPSOL INTL FINANCE 0.125 20-24 05/10A	1,000,000	EUR	942,150	0.24
SHELL INTL FINANCE 0.125 19-27 08/11A	901,000	EUR	767,711	0.20
STELLANTIS NV 2.75 22-32 01/04A	300,000	EUR	253,734	0.06
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11AA	900,000	EUR	896,198	0.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
WOLT KL 3.0 22-26 23/09A	250,000	EUR	244,360	0.06
			31,730,161	8.13
Nouvelle-Zélande				
AUCKLAND COUNCIL 0.25 21-31 17/11A	1,421,000	EUR	1,086,518	0.28
AUCKLAND COUNCIL 1.00 17-27 19/01A	800,000	EUR	733,468	0.19
			1,819,986	0.47
Norvège				
KOMMUNALBANKEN AS 0.875 17-27 24/05A	1,200,000	EUR	1,084,266	0.28
SANTANDER CONSUMER B 0.125 20-25 25/02A	1,200,000	EUR	1,104,174	0.28
			2,188,440	0.56
Philippines				
PHILIPPINES 0.2500 21-25 28/04A	1,500,000	EUR	1,393,568	0.36
			1,393,568	0.36
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	1,744,000	EUR	1,375,371	0.35
			1,375,371	0.35
Portugal				
PORTUGAL 1.95 19-29 15/06A	3,100,000	EUR	2,885,000	0.74
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	4,000,000	EUR	3,496,600	0.90
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	1,000,000	EUR	1,037,655	0.27
			7,419,255	1.90
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	742,000	EUR	477,158	0.12
ROMANIA 3.6240 20-30 26/05A	4,700,000	EUR	3,856,562	0.99
			4,333,720	1.11
Serbie				
SERBIA 1.5 19-29 26/06A	200,000	EUR	143,807	0.04
SERBIE INTERNATIONAL 1.00 21-28 23/09A	2,093,000	EUR	1,509,430	0.39
			1,653,237	0.42
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	1,082,000	EUR	797,558	0.20
			797,558	0.20
Espagne				
ADIF ALTA VELOC 0.5500 20-30 30/04A	1,100,000	EUR	876,216	0.22
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	1,400,000	EUR	1,314,761	0.34
BANCO DE SABADELL SA 0.125 20-28 10/02A	1,200,000	EUR	1,010,244	0.26
BANCO SANTANDER SA 0.30 19-26 04/10A	1,500,000	EUR	1,318,748	0.34
BANKIA SA 1.0000 19-24 25/06A	400,000	EUR	384,734	0.10
BBVA 3.375 22-27 20/09A	1,000,000	EUR	970,285	0.25
CAIXABANK S.A. 0.5 21-29 09/02A	500,000	EUR	404,458	0.10
CAIXABANK SA 0.8750 19-24 25/03A	1,200,000	EUR	1,162,812	0.30
CORES 1.7500 17-27 24/11A	1,500,000	EUR	1,391,880	0.36
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	1,100,000	EUR	1,005,664	0.26
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	1,200,000	EUR	1,153,020	0.30
SPAIN (BON.ESTATADO) 1.25 20-30 31/10A	2,300,000	EUR	1,966,880	0.50
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	1,400,000	EUR	1,242,430	0.32
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	4,800,000	EUR	4,370,256	1.12
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	3,050,000	EUR	2,600,064	0.67
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	4,700,000	EUR	4,899,820	1.25
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	2,100,000	EUR	2,482,022	0.64
SPAIN GOVERNMENT 0.80 22-29 30/07A	500,000	EUR	426,148	0.11
SPGB 1.00 21-42 30/07A	831,000	EUR	505,186	0.13
			29,485,628	7.55
Suède				
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	1,397,000	EUR	1,396,134	0.36
VOLVO TREASURY AB 0.125 20-24 17/09A	290,000	EUR	273,767	0.07
			1,669,901	0.43
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECO 0.3750 21-28 17/05A	569,000	EUR	480,455	0.12
EMIRATES TELECOM 2.75 14-26 18/06A	1,000,000	EUR	976,700	0.25
			1,457,155	0.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Royaume-Uni				
LINDE PLC 0.00 21-26 30/09A	1,600,000	EUR	1,406,760	0.36
NATWEST MARKETS PLC 0.125 21-26 18/06A	1,617,000	EUR	1,408,771	0.36
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	2,374,000	EUR	2,141,182	0.55
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	169,000	EUR	165,838	0.04
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	1,081,000	EUR	988,229	0.25
			6,110,780	1.57
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 1.5 20-23 30/03A	167,000	EUR	164,949	0.04
AIR PRODUCTS CHEMIC 0.5 20-28 05/05A	500,000	EUR	427,645	0.11
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	1,993,000	EUR	1,797,208	0.46
APPLE INC 0.5 19-31 15/11A	955,000	EUR	756,990	0.19
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	741,000	EUR	590,948	0.15
AT&T INC 2.35 18-29 05/09A	1,500,000	EUR	1,353,780	0.35
BANQUE INTERNATIONAL 0 20-30 21/02A	6,000,000	EUR	4,807,500	1.23
BIRD 1.50 16-36 14/01A	367,000	EUR	298,362	0.08
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	1,336,000	EUR	1,147,804	0.29
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	833,000	EUR	763,478	0.20
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.875 19-29 12/11S	837,000	EUR	572,529	0.15
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	840,000	EUR	726,004	0.19
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	571,000	EUR	512,073	0.13
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	150,000	EUR	132,998	0.03
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	923,000	EUR	759,287	0.19
KRAFT HEINZ FOODS CO 2.25 16-28 25/05A	500,000	EUR	458,812	0.12
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	526,000	EUR	493,459	0.13
MONDELEZ INTERNATION 0.25 21-28 17/03A	1,402,000	EUR	1,168,132	0.30
NASDAQ INC 0.875 20-30 13/02A	613,000	EUR	489,260	0.13
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	1,000,000	EUR	934,320	0.24
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	1,500,000	EUR	1,221,945	0.31
PROCTER & GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	2,469,000	EUR	2,363,932	0.61
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	967,000	EUR	801,561	0.21
PROLOGIS INTERNATION 1.625 20-32 17/06A	146,000	EUR	110,393	0.03
STRYKER CORP 0.25 19-24 03/12A	2,287,000	EUR	2,149,220	0.55
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	2,267,000	EUR	2,113,739	0.54
THERMO FISHER SCIENT 1.40 17-26 23/01A	907,000	EUR	850,934	0.22
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	500,000	EUR	495,380	0.13
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	2,000,000	EUR	1,610,060	0.41
			30,072,702	7.70
Total des obligations			346,365,869	88.71
Obligations convertibles				
France				
WORLDLINE SA DIRTY 0.00 19-26 30/07U	6,000	EUR	533,136	0.14
			533,136	0.14
Total obligations convertibles			533,136	0.14
Obligations à taux variables				
Belgique				
AGEAS NV FL.R 19-XX XX/XXA	400,000	EUR	304,210	0.08
ELIA SYSTEM FL.R 18-XX 05/12A	1,000,000	EUR	977,760	0.25
KBC GROUP NV FL.R 21-31 07/12A	700,000	EUR	578,854	0.15
			1,860,824	0.48
Danemark				
DANSKE BANK AS FL.R 21-24 10/11A	1,000,000	EUR	968,005	0.25
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	2,673,000	EUR	2,346,774	0.60
			3,314,779	0.85
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	1,000,000	EUR	738,985	0.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BNP PARIBAS FL.R 22-32 31/03A	500,000	EUR	442,035	0.11
BPCE SA FL.R 22-28 14/01A	1,200,000	EUR	1,024,122	0.26
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-30 05/06A	500,000	EUR	460,700	0.12
DANONE SA FL.R 17-XX 23/06A	500,000	EUR	494,632	0.13
SUEZ FL.R 19-XX XX/XXA	1,000,000	EUR	865,250	0.22
			4,025,724	1.03
Irlande				
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 22-26 05/06A	1,011,000	EUR	938,269	0.24
			938,269	0.24
Italie				
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	688,000	EUR	632,316	0.16
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	550,000	EUR	464,047	0.12
			1,096,363	0.28
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	800,000	EUR	791,928	0.20
ALLIANZ FINANCE FL.R 21-24 22/11Q	400,000	EUR	404,928	0.10
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	400,000	EUR	371,840	0.10
			1,568,696	0.40
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	700,000	EUR	682,304	0.17
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	500,000	EUR	470,446	0.12
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	900,000	EUR	803,642	0.21
BANCO NTANDER F.L.R 22-24 05/05Q	1,800,000	EUR	1,815,255	0.46
CAIXABANK FL.R 22-26 13/04A	1,400,000	EUR	1,308,958	0.34
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	800,000	EUR	815,092	0.21
			5,895,697	1.51
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	1,600,000	EUR	1,396,600	0.36
TELIA COMPANY AB FL.R 20-81 11/02A	510,000	EUR	453,510	0.12
			1,850,110	0.47
Royaume-Uni				
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	1,000,000	EUR	1,002,765	0.26
			1,002,765	0.26
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	672,000	EUR	518,955	0.13
BANK OF AMERICA FL.R 19-29 08/08A	1,071,000	EUR	867,697	0.22
CITIGROUP FL.R 18-26 24/07A	1,474,000	EUR	1,379,981	0.35
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 17-28 18/05A	1,774,000	EUR	1,592,529	0.41
JPMORGAN CHASE FL.R 22-30 23/03A	633,000	EUR	551,409	0.14
			4,910,571	1.26
Total des obligations à taux variables			26,463,798	6.78
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			373,362,803	95.63
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z EUR	1,201	EUR	1,777,660	0.46
			1,777,660	0.46
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C EUR	23,500	EUR	3,714,645	0.95
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C EUR	1,600	EUR	2,386,640	0.61
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z EUR C	5,100	EUR	4,148,850	1.06
			10,250,135	2.63
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			12,027,795	3.08
Total Organismes de placement collectif			12,027,795	3.08
Total du portefeuille-titres			385,390,598	98.71
Coût d'acquisition			458,682,884	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	17.71
Italie	10.50
Allemagne	9.06
Espagne	9.06
États-Unis d'Amérique	8.96
Pays-Bas	8.53
Luxembourg	6.94
Belgique	6.46
Autriche	3.13
Irlande	2.29
Canada	2.14
Finlande	1.95
Portugal	1.90
Royaume-Uni	1.82
Danemark	1.15
Roumanie	1.11
Australie	0.95
Suède	0.90
Norvège	0.56
Japon	0.55
Nouvelle-Zélande	0.47
Serbie	0.42
Émirats Arabes Unis	0.37
Philippines	0.36
Pologne	0.35
Indonésie	0.23
Côte d'Ivoire	0.23
Estonie	0.22
Slovénie	0.20
Lettonie	0.16
	98.71

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	34.28
Banques et autres institutions financières	31.85
Organisations supranationales	5.75
Institutions non classifiables	3.36
Fonds d'investissement	3.08
Industrie pharmaceutique	2.39
Télécommunication	2.17
Biens de consommation divers	1.51
Énergie et eau	1.50
Transport	1.49
Tabac et boissons alcoolisées	1.39
Électronique et semi-conducteurs	1.33
Assurance	1.31
Industrie agro-alimentaire	1.11
Électrotechnique	0.91
Internet et services d'Internet	0.81
Immobilier	0.78
Services divers	0.70
Pétrole	0.68
Distribution, commerce de détail	0.62
Textile et habillement	0.53
Autre(s)	0.37
Matériaux de construction	0.35
Articles de bureaux et ordinateurs	0.19
Chimie	0.11
Art graphique, maison d'édition	0.06
Industrie automobile	0.06
	98.71

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
OMV AG 0.75 20-30 16/06A	2,300,000	EUR	1,868,808	0.27
OMV AG 2.375 20-32 09/04A	500,000	EUR	441,695	0.06
			2,310,503	0.34
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.125 20-27 12/02A	5,000,000	EUR	4,677,200	0.69
			4,677,200	0.69
Canada				
TORONTO DOMINION 3.631 22-29 13/12A	3,279,000	EUR	3,148,233	0.46
TORONTO DOMINION BK 2.551 22-27 03/08A	4,400,000	EUR	4,109,072	0.60
TORONTO-DOMINIO 3.1290 22-32 03/08A	1,300,000	EUR	1,183,838	0.17
			8,441,143	1.24
France				
ACCOR SA 2.375 21-28 29/11A	3,000,000	EUR	2,573,379	0.38
AEROPORTS DE PARIS A 1 20-29 02/07A	5,800,000	EUR	4,911,179	0.72
ARVA SE 4.0 22-26 22/09A	8,100,000	EUR	8,062,092	1.18
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	3,600,000	EUR	3,644,208	0.53
AXA 3.75 22-30 12/10A	1,191,000	EUR	1,193,418	0.18
BANQUE FEDERATIVE DU 1.25 20-30 03/06A	5,200,000	EUR	4,216,056	0.62
BFCM 1.75 19-29 15/03A	1,200,000	EUR	1,035,924	0.15
BFCM 3.125 22-27 14/09A	2,500,000	EUR	2,431,138	0.36
BFCM 3.625 22-32 14/09A	3,300,000	EUR	3,168,610	0.46
BNP PARIBAS 1.125 20-29 17/04A	2,400,000	EUR	2,013,048	0.30
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	2,000,000	EUR	1,866,400	0.27
BNP PARIBAS FL.R 21-30 11/07A	2,300,000	EUR	1,825,798	0.27
BOUYGUES 4.625 22-32 07/06A	3,200,000	EUR	3,253,088	0.48
BPCE 1.0 19-25 01/04A	3,400,000	EUR	3,201,797	0.47
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	1,000,000	EUR	828,595	0.12
CAPGEMINI SE 2.0 20-29 15/04A	200,000	EUR	181,006	0.03
CNP ASSURANCES 1.25 22-29 27/01A	1,000,000	EUR	804,125	0.12
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	2,700,000	EUR	2,234,534	0.33
CREDIT AGRICOLE 1.75 19-29 05/03A	600,000	EUR	520,752	0.08
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 20-27 07/05A	4,000,000	EUR	3,515,560	0.52
EDF 3.875 22-27 12/01A	2,500,000	EUR	2,457,875	0.36
ENGIE SA 0.5 19-30 24/10A	1,000,000	EUR	764,380	0.11
ENGIE SA 1.875 18-33 19/09A	1,900,000	EUR	1,492,364	0.22
GECINA 0.875 22-33 25/01A	3,000,000	EUR	2,181,735	0.32
GROUPAMA SA 6.00 17-27 23/01A	1,500,000	EUR	1,565,918	0.23
ICADE SA 1.625 18-28 28/02A	1,000,000	EUR	830,430	0.12
ICADE SANTE SAS 0.875 19-29 04/11A	2,000,000	EUR	1,471,320	0.22
ORANGE SA 0.75 21-34 29/06A	2,000,000	EUR	1,406,470	0.21
ORANGE SA 1.625 20-32 07/04A	1,300,000	EUR	1,091,922	0.16
ORANGE SA 1.875 18-30 12/09A	2,500,000	EUR	2,191,488	0.32
ORANO SA 2.75 20-28 08/09A	3,000,000	EUR	2,708,220	0.40
ORANO SA 4.875 09-24 23/09A	2,000,000	EUR	2,050,710	0.30
ORANO SA 5.375 22-27 15/05A	9,200,000	EUR	9,365,922	1.37
PERNOD RICARD 3.75 22-32 02/11A	2,000,000	EUR	1,979,080	0.29
RCI BANQUE 4.125 22-25 01/12A	3,889,000	EUR	3,860,533	0.57
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	6,000,000	EUR	5,873,310	0.86
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	6,100,000	EUR	5,276,286	0.77
SOCIETE GENERALE SA 1.25 20-30 12/06A	3,000,000	EUR	2,374,815	0.35
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-30 06/12A12A	4,900,000	EUR	4,697,998	0.69
SUEZ SA 1.25 20-27 02/04A	5,600,000	EUR	5,083,456	0.75
TOTAL SE FL.R 16-XX 05/05A	1,500,000	EUR	1,487,130	0.22
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	1,000,000	EUR	860,875	0.13
TOTALENERGIES CAPITA 1.994 20-32 08/04A	2,100,000	EUR	1,830,686	0.27

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 0.75 21-28 25/05A	1,500,000	EUR	1,201,222	0.18
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A 22-27 28/05A	2,000,000	EUR	1,951,600	0.29
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8 20-32 15/06A	3,400,000	EUR	2,597,192	0.38
VINCI 3.375 22-32 17/10A	2,000,000	EUR	1,930,160	0.28
			122,063,804	17.91
Allemagne				
COMMERZBANK AG 1.1250 19-26 22/06A	2,200,000	EUR	1,937,353	0.28
DEUTSCHE BAHN FIN 3.875 22-42 13/10A	1,500,000	EUR	1,513,478	0.22
DEUTSCHE BANK AG 4 22-27 29/11A	3,300,000	EUR	3,255,962	0.48
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	1,000,000	EUR	865,455	0.13
LEG IMMOBILIEN 0.8750 22-29 17/01A	2,000,000	EUR	1,572,730	0.23
VOLKSWAGEN BANK 2.50 19-26 31/07A	2,000,000	EUR	1,864,340	0.27
VOLKSWAGEN FIN 2.2500 19-27 01/10A	2,000,000	EUR	1,815,350	0.27
VONOVIA FINANCE BV 0.625 19-27 07/10A	500,000	EUR	407,295	0.06
VONOVIA SE 0.2500 21-28 01/09A	1,700,000	EUR	1,300,220	0.19
VONOVIA SE 1.8750 22-28 28/06A	3,800,000	EUR	3,232,356	0.47
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,800,000	EUR	1,776,708	0.26
			19,541,247	2.87
Irlande				
SMURFIT KAPPA 1.50 19-27 15/09S	1,950,000	EUR	1,743,866	0.26
			1,743,866	0.26
Italie				
ACEA SPA 1 16-26 24/10A	2,500,000	EUR	2,209,975	0.32
ASSICURAZIONI GENER 3.875 19-29 29/01A	700,000	EUR	667,534	0.10
AUTOSTRADA ITALIA SPA 1.875 15-25 04/11A	2,500,000	EUR	2,314,925	0.34
AUTOSTRADA PER 1.6250 22-28 25/01A	5,000,000	EUR	4,150,750	0.61
AUTOSTRADA PER I'ITA 2 20-28 04/12A	2,500,000	EUR	2,059,238	0.30
AUTOSTRADA PER I'ITA 2 21-30 15/01A	3,000,000	EUR	2,378,085	0.35
INTESA SANPAOLO 1.00 19-26 19/11A	7,000,000	EUR	6,224,225	0.91
INTESA SANPAOLO 2.1250 20-25 26/05A	3,810,000	EUR	3,648,913	0.54
MEDIOBANCA 0.875 19-26 15/01A	1,481,000	EUR	1,343,652	0.20
MEDIOBANCA 1.00 20-27 08/09A	1,500,000	EUR	1,307,408	0.19
NEXI S.P.A. 1.625 21-26 29/04S	3,000,000	EUR	2,741,880	0.40
UNICREDIT SPA 0.325 21-26 19/01A	3,000,000	EUR	2,665,980	0.39
			31,712,565	4.65
Japon				
TAKEDA PHARMACEUTICA 1 20-29 09/07A	3,250,000	EUR	2,736,338	0.40
			2,736,338	0.40
Luxembourg				
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	2,992,000	EUR	2,547,897	0.37
DH EUROPE FIN 0.75 19-31 18/09A	2,074,000	EUR	1,614,775	0.24
MEDT GL 3.125 22-31 15/10A	3,095,000	EUR	2,925,673	0.43
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.50 19-39 02/07A	3,000,000	EUR	2,041,275	0.30
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 3 22-28 15/10A/10A	4,655,000	EUR	4,495,962	0.66
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.375 20-40 15/10A	3,000,000	EUR	1,936,650	0.28
TRATON FINANCE LUXEM 4.125 22-25 22/11A	3,500,000	EUR	3,464,808	0.51
			19,027,040	2.79
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV 4.5 22-34 21/11A	2,200,000	EUR	2,166,164	0.32
ABN AMRO BK 2.375 22-27 01/06A	4,500,000	EUR	4,210,290	0.62
ABN AMRO BK 4.25 22-30 21/02A	3,800,000	EUR	3,750,163	0.55
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 19-XX 29/06S	1,800,000	EUR	1,536,336	0.23
DIGITAL DUTCH FINCO 1 20-32 23/09A	1,280,000	EUR	894,918	0.13
DIGITAL DUTCH FINCO 1,25 20-31 26/06A	1,000,000	EUR	730,610	0.11
EDP FINANCE BV 1.875 22-29 21/09A	2,000,000	EUR	1,757,370	0.26
EDP FINANCE BV 3.875 22-30 11/03A	1,250,000	EUR	1,231,506	0.18
EDP FINANCE BV 6.3 22-27 11/10S	1,750,000	USD	1,683,411	0.25
ENEL FIN INTL 1.125 19-34 17/10A	1,000,000	EUR	701,000	0.10
ENEL FINANCE IN 0.3750 21-29 28/05A	2,666,000	EUR	2,114,591	0.31

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ENEL FINANCE INTL 3.875 22-29 09/03A/03A	2,000,000	EUR	1,973,970	0.29
EON INTL FINAN BV 1.50 18-29 31/07A	2,000,000	EUR	1,727,880	0.25
IBERDROLA INTL BV 1.874 20-99 31/12A	8,000,000	EUR	7,138,640	1.05
ING GROEP NV FL.R 20-29 18/02A	1,700,000	EUR	1,367,769	0.20
RENTOKIL INITIAL FINA 4.375 22-30 27/06A	5,000,000	EUR	5,063,425	0.74
SHELL INTERNATIONAL 1.875 20-32 07/04A	1,500,000	EUR	1,289,662	0.19
STELLANTIS N.V. 0.625 21-27 30/03A	1,700,000	EUR	1,465,128	0.21
TENNET HOLDING B.V 0.125 20-32 30/11A	1,346,000	EUR	922,185	0.14
TENNET HOLDING B.V 4.5 22-34 28/10A	2,500,000	EUR	2,590,550	0.38
TENNET HOLDING BV 4.25 22-32 28/04A	5,143,000	EUR	5,237,014	0.77
TENNET HOLDING BV 4.75 22-42 28/10A	2,000,000	EUR	2,107,540	0.31
THERMO FISHER S 2.0000 21-51 18/10A	3,000,000	EUR	1,866,810	0.27
THERMO FISHER SCIENTI 1.125 21-33 18/10A	3,000,000	EUR	2,271,495	0.33
VOLKSWAGEN FINANCE F.LR 22-99 31/12A	2,000,000	EUR	1,636,680	0.24
			57,435,107	8.43
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.625 20-27 15/04A	2,000,000	EUR	1,828,370	0.27
			1,828,370	0.27
Espagne				
ABERTIS INFRASTRUCT 1.125 19-28 26/03A	1,200,000	EUR	1,000,464	0.15
ABERTIS INFRASTRUCT 2.250 20-29 29/03A	1,000,000	EUR	861,125	0.13
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.5 20-27 14/01A	2,000,000	EUR	1,745,180	0.26
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	2,300,000	EUR	2,096,818	0.31
BANCO SANTANDER SA 0.2 21-28 11/02A	2,700,000	EUR	2,225,326	0.33
BANCO SANTANDER SA 1.125 18-25 17/01A	2,400,000	EUR	2,282,544	0.33
BANCO SANTANDER SA 1.375 20-26 05/05A	2,600,000	EUR	2,410,278	0.35
BBVA 3.375 22-27 20/09A	4,600,000	EUR	4,463,311	0.65
CAIXABANK S.A. 0.5 21-29 09/02A	1,500,000	EUR	1,213,372	0.18
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	6,400,000	EUR	5,908,026	0.87
			24,206,444	3.55
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKILD 1.00 22-26 09/11A	3,000,000	EUR	3,005,475	0.44
VOLV TR 2.625 22-26 20/02A	7,000,000	EUR	6,764,590	0.99
			9,770,065	1.43
Royaume-Uni				
BP CAPITAL MARKETS B 0.933 20-40 04/12A	1,956,000	EUR	1,150,382	0.17
COCA-COLA EUROPEAN 1.125 19-29 12/04A	1,272,000	EUR	1,082,192	0.16
DS SMITH PLC 1.375 17-24 26/07A	5,970,000	EUR	5,768,512	0.85
NATWEST GROUP PLC 1.043 21-32 14/09A	572,000	EUR	457,809	0.07
NATWEST MARKETS PLC 1.375 22-27 02/03A	4,000,000	EUR	3,569,960	0.52
RENTOKIL INITIAL PLC 0.5 20-28 14/10A	3,500,000	EUR	2,858,642	0.42
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	7,277,000	EUR	7,140,847	1.05
VODAFONE GROUP PLC 1.60 16-31 29/07A	3,366,000	EUR	2,784,153	0.41
			24,812,497	3.64
États-Unis d'Amérique				
AMERICAN TOWER 0.4000 21-27 15/02A	2,000,000	EUR	1,707,360	0.25
AMERICAN TOWER 0.5 20-28 10/09A	4,638,000	EUR	3,805,711	0.56
AMERICAN TOWER CORP 1 20-32 10/09A	2,000,000	EUR	1,463,850	0.21
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	2,333,000	EUR	1,860,568	0.27
AT&T INC 1.6 20-28 27/05A	6,375,000	EUR	5,651,151	0.83
AT&T INC 2.45 15-35 15/03S	500,000	EUR	403,628	0.06
AT&T INC 2.60 14-29 17/12A	1,378,000	EUR	1,260,953	0.19
AT&T INC 4.35 19-29 01/03S	4,000,000	USD	3,570,466	0.52
BECTON DICKINSON 1.9570 21-31 11/02S	2,500,000	USD	1,852,354	0.27
BECTON DICKINSON 4.298 22-32 22/08S	667,000	USD	587,029	0.09
BERRY GLOBAL IN 1.5000 20-27 15/01S	2,500,000	EUR	2,233,500	0.33
BK AMERICA F.LR 22-26 27/10A	3,226,000	EUR	3,026,214	0.44
BOOKING HOLDING 4.5000 22-31 15/11A	4,973,000	EUR	5,021,362	0.74
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	7,000,000	EUR	6,013,945	0.88

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BP CAPITAL MARKETS A 1.749 20-30 10/08S	999,000	USD	748,134	0.11
COMCAST CORP 0.7500 20-32 20/02A	1,000,000	EUR	758,540	0.11
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	300,000	EUR	277,886	0.04
DEUT TELEKOM INT FIN 3.60 17-27 19/01S	4,500,000	USD	4,001,680	0.59
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/10A	1,510,000	EUR	1,222,232	0.18
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	800,000	EUR	741,320	0.11
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	1,000,000	EUR	864,290	0.13
FORD MOTOR CRED 2.3000 22-25 10/02S	1,500,000	USD	1,271,785	0.19
FORD MOTOR CREDIT CO 3.021 19-24 06/03A	2,609,000	EUR	2,563,342	0.38
INTERNATIONAL BUSINE 0.65 20-32 11/02A	4,000,000	EUR	3,003,560	0.44
NETFLIX INC 3.625 17-27 05/02S	4,000,000	EUR	3,848,540	0.56
PROLOGIS EURO F 1.0000 22-29 08/02A	5,000,000	EUR	4,138,225	0.61
VERIZON COMM 4.75 22-34 31/10A	1,500,000	EUR	1,543,658	0.23
VERIZON COMMUNICATION 0.875 19-27 08/04A	3,019,000	EUR	2,670,758	0.39
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	2,500,000	EUR	2,179,888	0.32
ZIMMER BIOMET 1.164 19-27 15/11A	2,400,000	EUR	2,085,060	0.31
			70,376,989	10.33
Total des obligations			400,683,178	58.79
Obligations à taux variables				
Autriche				
OMV AG FL.R 20-49 31/12A	6,000,000	EUR	5,359,740	0.79
			5,359,740	0.79
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,400,000	EUR	2,405,916	0.35
KBC GROUPE SA FL.R 19-99 31/12S	3,000,000	EUR	2,865,990	0.42
KBC GROUPE SA FL.R 22-25 29/06A	1,700,000	EUR	1,670,938	0.25
			6,942,844	1.02
France				
AXA SA FL.R 14-XX 08/10A	1,000,000	EUR	969,205	0.14
AXA SA FL.R 18-49 28/05A	5,000,000	EUR	4,432,675	0.65
BNP PAR FL.R 22-28 25/07A	2,500,000	EUR	2,313,000	0.34
BNP PARIBAS FL.R 22-32 31/03A	3,400,000	EUR	3,005,838	0.44
BNP PARIBAS FL.R 22-XX 31/12S	1,000,000	USD	979,016	0.14
BNP PARIBAS FL.R 4.032 14-XX 25	1,000,000	EUR	964,215	0.14
BPCE SA FL.R 22-28 14/01A	3,000,000	EUR	2,560,305	0.38
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-26 22/04A	8,300,000	EUR	7,730,828	1.13
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-27 22/04A	4,200,000	EUR	3,882,249	0.57
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 17-29 25/10A	1,500,000	EUR	1,415,700	0.21
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	3,000,000	EUR	2,546,520	0.37
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	6,900,000	EUR	6,293,594	0.92
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-34 05/03A	3,600,000	EUR	3,527,496	0.52
LA MONDIALE FL.R 14-XX 17/12A	1,000,000	EUR	992,135	0.15
SOCIETE GENERALE SA 0.5 21-29 12/01A	2,500,000	EUR	2,003,788	0.29
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-30 24/11A	1,000,000	EUR	876,795	0.13
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	4,000,000	USD	3,847,814	0.56
TOTALENE FL.R 19-XX 04/04A	3,000,000	EUR	2,839,560	0.42
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 21-XX XX/XXA	1,500,000	EUR	1,231,162	0.18
			52,411,895	7.69
Allemagne				
CMZB FRANCFOR3.0 FL.R 22-27 14/09A	1,200,000	EUR	1,116,132	0.16
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	2,000,000	EUR	1,827,550	0.27
DEUTSCHE BANK AG 1.75 20-30 19/11A	2,700,000	EUR	2,117,529	0.31
DEUTSCHE BK FL.R 22-XX 30/04A	5,600,000	EUR	5,801,488	0.85
MUNICH REINSURANCE C FL.R 21-42 26/05A	2,000,000	EUR	1,398,600	0.21
			12,261,299	1.80
Irlande				
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 22-26 05/06A	3,921,000	EUR	3,638,923	0.53
BK IRELAND FL.R 22-33 01/03A	889,000	EUR	883,093	0.13
			4,522,016	0.66

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	1,200,000	EUR	1,212,660	0.18
ENEL SPA 2.25 20-XX XX/XXA	1,000,000	EUR	859,865	0.13
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX XX/XXS	800,000	EUR	752,276	0.11
UNICREDIT SPA FL.R 17-49 03/12S	5,600,000	EUR	5,428,304	0.80
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 25/06A	1,500,000	EUR	1,435,425	0.21
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	2,000,000	EUR	1,809,020	0.27
			11,497,550	1.69
Pays-Bas				
COOPERATIEVE RABOBAN FL.R 20-28 05/05A	4,800,000	EUR	4,161,816	0.61
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	2,200,000	EUR	2,037,915	0.30
ING GROEP NV FL.R 22-26 23/05A	2,700,000	EUR	2,567,943	0.38
ING GROUP NV FL.R 17-29 26/09A	2,700,000	EUR	2,527,713	0.37
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	2,900,000	EUR	2,710,644	0.40
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	2,000,000	EUR	1,762,800	0.26
ING GROUP NV FL.R 20-31 26/05A	3,000,000	EUR	2,718,885	0.40
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 13-XX XX/XXA	800,000	EUR	727,220	0.11
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX XX/XXA	700,000	EUR	669,507	0.10
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-99 31/12A	3,000,000	EUR	2,437,680	0.36
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 14-26 24/03A	3,000,000	EUR	2,857,920	0.42
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	9,000,000	EUR	8,580,915	1.26
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	5,600,000	EUR	5,192,068	0.76
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	2,000,000	EUR	1,662,060	0.24
			40,615,086	5.96
Espagne				
BANCO DE SABADELL FL.R 17-XX 23/11Q	5,000,000	EUR	4,878,850	0.72
BANCO DE SABADELL SA FL.R 18-28 12/12A	2,700,000	EUR	2,699,554	0.40
CAIXABANK FL.R 22-26 13/04A	3,600,000	EUR	3,365,892	0.49
CAIXABANK S.A. FL.R 20-26 10/07A	800,000	EUR	734,216	0.11
CAIXABANK S.A. FL.R 20-26 18/11A	2,200,000	EUR	1,951,070	0.29
CAIXABANK SA FL.R 17-28 14/07A	1,700,000	EUR	1,668,320	0.24
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	3,000,000	EUR	2,736,885	0.40
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	3,600,000	EUR	3,600,414	0.53
			21,635,201	3.17
Royaume-Uni				
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	2,900,000	EUR	2,903,002	0.43
BARCLAYS PLC FL.R 20-25 02/04A	1,069,000	EUR	1,057,797	0.16
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 18-28 07/09A	1,889,000	EUR	1,816,840	0.27
NATWEST GROUP PLC FL.R 22-28 06/09A	2,439,000	EUR	2,373,854	0.35
			8,151,493	1.20
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 20-31 26/10A	3,780,000	EUR	2,842,182	0.42
BANK OF AMERICA FL.R 19-29 08/08A	1,872,000	EUR	1,516,648	0.22
CITIGROUP INC FL.R 20-26 06/05A	6,066,000	EUR	5,657,425	0.83
DEUTSCHE BANK AG NEW Y FL.R 22-28 07/01S	2,000,000	USD	1,594,491	0.23
JPMORGAN CHASE FL.R 22-30 23/03A	4,000,000	EUR	3,484,420	0.51
			15,095,166	2.21
Total des obligations à taux variables			178,492,290	26.19
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			579,175,468	84.98
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP R EUR C	314,000	EUR	33,258,880	4.88
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z EUR	1,070	EUR	1,583,760	0.23
			34,842,640	5.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES I EUR C	1,605	EUR	2,377,085	0.35
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C EUR	4,789	EUR	7,284,644	1.07
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS Z-H C EUR	0	EUR	482	0.00
			9,662,211	1.42
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			44,504,851	6.53
Total Organismes de placement collectif			44,504,851	6.53
Total du portefeuille-titres			623,680,319	91.51
Coût d'acquisition			674,913,279	



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	30.71
Pays-Bas	14.39
États-Unis d'Amérique	12.54
Espagne	6.73
Italie	6.34
Royaume-Uni	4.84
Allemagne	4.67
Luxembourg	4.21
Belgique	1.70
Suède	1.43
Canada	1.24
Autriche	1.13
Irlande	0.92
Japon	0.40
Portugal	0.27
	91.51

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	50.82
Fonds d'investissement	6.53
Télécommunication	5.52
Énergie et eau	4.79
Transport	4.31
Immobilier	3.81
Industrie pharmaceutique	3.31
Assurance	1.94
Institutions non classifiables	1.88
Pétrole	1.76
Internet et services d'Internet	1.45
Électrotechnique	1.05
Tabac et boissons alcoolisées	0.98
Industries d'emballage	0.85
Matériaux de construction	0.76
Industrie automobile	0.50
Articles de bureaux et ordinateurs	0.44
Restauration, industrie hôtelière	0.38
Industrie agro-alimentaire	0.16
Électronique et semi-conducteurs	0.13
Art graphique, maison d'édition	0.11
Construction de machines et appareils	0.04
	91.51



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	1,489,000	EUR	1,212,679	0.23
MACQUARIE GROUP LTD 0.95 21-31 21/05A	2,000,000	EUR	1,497,690	0.28
NATIONAL AUSTRALIA 0.25 19-24 20/05A	1,421,000	EUR	1,368,409	0.26
			4,078,778	0.76
Autriche				
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	7,500,000	EUR	6,458,475	1.20
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	500,000	EUR	464,898	0.09
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	11,054,000	EUR	9,091,252	1.70
AUSTRIA 1.20 15-25 20/10A	2,800,000	EUR	2,688,574	0.50
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	1,400,000	EUR	1,263,052	0.24
OEBB INFRA 1.00 14-24 18/11A	500,000	EUR	479,738	0.09
OEBB INFRA 3.00 13-33 24/10A	590,000	EUR	578,740	0.11
			21,024,729	3.92
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.125 19-27 01/07A	3,000,000	EUR	2,713,305	0.51
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.125 20-27 12/02A	701,000	EUR	655,743	0.12
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10A	6,000,000	EUR	5,233,230	0.98
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	2,500,000	EUR	2,020,163	0.38
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	1,800,000	EUR	1,464,570	0.27
COMMUNAUTE FLAMANDE 0.375 16-26 13/10A	3,000,000	EUR	2,713,335	0.51
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	6,423,000	EUR	6,118,807	1.14
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	2,800,000	EUR	2,227,582	0.42
			23,146,735	4.32
Canada				
CANADA 0.375 19-24 03/05A	2,169,000	EUR	2,082,620	0.39
CANADA 0.875 18-28 05/07A	1,000,000	EUR	876,625	0.16
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	1,933,000	EUR	1,889,459	0.35
EXPO DEV CA 0.5 22-27 25/02A	3,000,000	EUR	2,698,095	0.50
ROYAL BANK OF CANADA 0.125 19-24 23/07A	2,521,000	EUR	2,402,210	0.45
ROYAL BANK OF CANADA 0.250 19-24 02/05A	1,192,000	EUR	1,147,217	0.21
TORONTO DOMINION 0.625 18-23 20/07A	846,000	EUR	837,049	0.16
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	2,000,000	EUR	1,723,080	0.32
			13,656,355	2.55
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 0.0500 20-29 29/11A	25,000,000	CZK	734,739	0.14
CZECH REPUBLIC 0.95 15-30 15/05A	25,000,000	CZK	775,736	0.14
CZECH REPUBLIC 1.20 20-31 13/03A	50,000,000	CZK	1,543,833	0.29
CZECH REPUBLIC 2.00 17-33 13/10A	50,000,000	CZK	1,566,180	0.29
CZECH REPUBLIC 2.75 18-29 23/07A	25,000,000	CZK	899,939	0.17
TCHEQUE REPUBLIQUE GOV 1.75 21-32 23/06A	75,000,000	CZK	2,355,060	0.44
			7,875,487	1.47
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 0.375 20-27 30/06A	1,565,000	EUR	1,352,207	0.25
			1,352,207	0.25
Finlande				
FINLAND 0.5 19-29 15/09A	1,000,000	EUR	850,740	0.16
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	1,345,000	EUR	1,232,128	0.23
NOKIA CORP 2.375 20-25 15/05A	600,000	EUR	577,409	0.11
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	909,000	EUR	770,791	0.14
			3,431,068	0.64
France				
AGENCE FRANCAISE DEV 0.50 18-25 31/10A	2,100,000	EUR	1,947,740	0.36
AGENCE FRANCAISE DVP 0.25 19-29 29/06A	700,000	EUR	574,312	0.11
AIR LIQ FIN 2.875 22-32 16/09A	1,500,000	EUR	1,418,565	0.26
ALD SA 0.375 19-23 18/07A	800,000	EUR	788,764	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	1,900,000	EUR	1,923,332	0.36
AXA 3.75 22-30 12/10A	1,000,000	EUR	1,002,030	0.19
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	2,100,000	EUR	2,096,661	0.39
BNP PARIBAS 1.125 20-29 17/04A	500,000	EUR	419,385	0.08
BNP PARIBAS SA 0.25 21-27 13/04A	1,000,000	EUR	871,880	0.16
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	500,000	EUR	459,232	0.09
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	2,100,000	EUR	1,959,363	0.37
COMPAGNIE DE SAINT 0.625 19-24 15/03A	2,000,000	EUR	1,935,640	0.36
COUNCIL OF EURO 0.0000 21-31 20/01A	3,000,000	EUR	2,341,800	0.44
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	1,000,000	EUR	919,710	0.17
CREDIT AGRICOLE 2.00 19-29 25/03A	1,000,000	EUR	859,545	0.16
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	300,000	EUR	252,794	0.05
DANONE SA 0.709 16-24 03/11A	1,500,000	EUR	1,438,808	0.27
EDENRED SA 1.875 18-26 06/03A	1,100,000	EUR	1,048,355	0.20
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	2,400,000	EUR	2,235,895	0.42
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	6,500,000	EUR	5,600,823	1.04
GROUPAMA SA 3.375 18-28 24/09A	1,100,000	EUR	1,002,666	0.19
HOLDING D'INFRA 0.1250 21-25 16/09A	728,000	EUR	641,878	0.12
HSBC FRANCE 0.25 19-24 17/05A	1,600,000	EUR	1,537,232	0.29
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	800,000	EUR	585,088	0.11
ILE DE FRANCE 0.50 16-25 14/06A	6,500,000	EUR	6,088,972	1.14
KLEPIERRE 0.625 19-30 01/07A	600,000	EUR	437,952	0.08
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	1,700,000	EUR	1,265,021	0.24
LA MONDIALE SOCIETE 0.75 20-26 20/10A	1,300,000	EUR	1,141,394	0.21
LA POSTE 3.125 22-33 14/03A	2,000,000	EUR	1,887,970	0.35
NESTLE FINANCE INTER 0 20-24 12/05A	2,824,000	EUR	2,675,952	0.50
ORANGE 3.625 22-31 16/11A	700,000	EUR	686,774	0.13
ORANGE SA 0.00 19-26 04/09U	900,000	EUR	792,243	0.15
ORANGE SA 1.1250 19-24 15/07A	700,000	EUR	680,211	0.13
PERNOD RICARD 3.25 22-28 02/11A	3,000,000	EUR	2,942,595	0.55
PERNOD RICARD SA 1.125 20-25 06/04A	800,000	EUR	760,200	0.14
REXEL SA 2.125 21-28 05/05S	1,500,000	EUR	1,321,371	0.25
SAGESS 0.625 16-28 20/10A	1,600,000	EUR	1,376,432	0.26
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	1,000,000	EUR	905,590	0.17
SNCF RESEAU 1.00 16-31 09/11A	1,900,000	EUR	1,558,180	0.29
SOCIETE GENERALE 1.7500 19-29 22/03A	1,000,000	EUR	851,415	0.16
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	3,500,000	EUR	3,498,232	0.65
SOCIETE GRAND PARIS 1.125 18-28 22/10A	2,000,000	EUR	1,778,070	0.33
SODEXO 0.75 20-25 27/04A	1,400,000	EUR	1,324,750	0.25
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	2,000,000	EUR	1,896,800	0.35
STE AUTORPARRHI 1.5 18-30 25/01A	1,600,000	EUR	1,388,824	0.26
STE DE FINANCE LOCAL 0.00 19-24 24/05A	1,500,000	EUR	1,434,450	0.27
TOTAL SE FL.R 16-XX 05/05A	1,000,000	EUR	991,420	0.18
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	300,000	EUR	258,262	0.05
UNIBAIL RODAMCO 1.0000 19-27 27/02A	1,200,000	EUR	1,047,912	0.20
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.0 20-28 25/11A	2,000,000	EUR	1,660,600	0.31
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A 22-27 28/05A	900,000	EUR	878,220	0.16
			75,391,310	14.06
Allemagne				
ADIDAS AG 0.0000 20-24 09/09A	1,100,000	EUR	1,040,848	0.19
ADIDAS AG 3.0 22-25 21/11A	2,900,000	EUR	2,866,302	0.53
ALLIANZ FINANCE 0.00 20-25 14/01A	500,000	EUR	467,358	0.09
CONTINENTAL AG 3.625 22-27 30/11A	814,000	EUR	791,098	0.15
DAIMLER AG 0.85 17-25 28/02A	1,000,000	EUR	952,730	0.18
DEUTSCHE BOERSE AG 0.0 21-26 22/02A	1,100,000	EUR	989,038	0.18
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	2,500,000	EUR	2,265,250	0.42
GERMANY 0.6250 17-27 07/04A	2,500,000	EUR	2,257,300	0.42
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	566,000	EUR	461,774	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
KFW 0.0100 19-27 05/05A	5,115,000	EUR	4,491,123	0.84
KFW 0.625 18-28 07/01A	9,000,000	EUR	7,988,580	1.49
LAND BERLIN 0.625 19-29 05/02A	3,500,000	EUR	3,027,342	0.56
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	1,000,000	EUR	745,245	0.14
NORTH RHINE-WESTPH 0.50 17-27 16/02A	3,000,000	EUR	2,702,535	0.50
NRWBANK 0.25 22-27 16/03A	5,000,000	EUR	4,440,100	0.83
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	1,500,000	EUR	1,467,993	0.27
VOLKSWAGEN LEASING G 0 21-24 19/05A	1,610,000	EUR	1,510,663	0.28
VOLKSWAGEN LEASING G 0,25 21-26 12/01A	1,500,000	EUR	1,324,110	0.25
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	900,000	EUR	815,724	0.15
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,200,000	EUR	1,184,472	0.22
ZF FINANCE GMBH 2 21-27 06/05A	2,000,000	EUR	1,642,344	0.31
			43,431,929	8.10
Indonésie				
INDONESIA 0.9 20-27 14/02A	6,000,000	EUR	5,298,780	0.99
INDONESIA 1.45 19-26 18/06A	800,000	EUR	731,256	0.14
INDONESIA 2.625 16-23 14/06A	3,200,000	EUR	3,196,240	0.60
			9,226,276	1.72
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	969,000	EUR	843,592	0.16
FCA BANK S.P.A. - IR 0.125 20-23 16/11A	699,000	EUR	678,173	0.13
FCA BANK S.P.A. - IR 0.5 20-23 18/09A	1,103,000	EUR	1,080,190	0.20
FRESENIUS FINANCE IR 0 21-25 01/04A	1,124,000	EUR	1,002,484	0.19
IRELAND 0.00 21-31 18/10A	3,000,000	EUR	2,309,475	0.43
IRELAND 1.00 16-26 15/05A	1,000,000	EUR	952,010	0.18
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	819,000	EUR	657,862	0.12
RYANAIR DAC 0.875 21-26 25/05A	1,359,000	EUR	1,214,688	0.23
SMURFIT KAPPA 1.50 19-27 15/09S	1,000,000	EUR	894,290	0.17
SMURFIT KAPPA T 0.5000 21-29 22/09A	427,000	EUR	331,250	0.06
			9,964,014	1.86
Italie				
ACEA SPA 0.00 21-25 28/09A	991,000	EUR	891,201	0.17
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	562,000	EUR	464,361	0.09
ASSICURAZIONI GENER 3.875 19-29 29/01A	500,000	EUR	476,810	0.09
INFRASTRUTTURE WIREL 1.625 20-28 21/10A	2,000,000	EUR	1,704,082	0.32
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	547,000	EUR	518,917	0.10
INTESA SANPAOLO 1.0000 19-24 04/07A	992,000	EUR	953,332	0.18
ITALY 0.3500 19-25 01/02S	3,000,000	EUR	2,819,625	0.53
ITALY 1.65 20-30 01/12S	12,000,000	EUR	9,812,940	1.83
ITALY 2.05 17-27 01/08S	9,000,000	EUR	8,339,985	1.56
ITALY 2.50 14-24 01/12S	3,200,000	EUR	3,157,760	0.59
ITALY 2.80 18-28 01/08S	1,000,000	EUR	934,510	0.17
ITALY 3.50 14-30 01/03S	3,000,000	EUR	2,866,860	0.53
ITALY 3.75 14-24 01/09S	4,000,000	EUR	4,032,420	0.75
ITALY 5.00 09-25 01/03S	1,500,000	EUR	1,550,392	0.29
ITALY 5.25 98-29 01/11S	1,000,000	EUR	1,066,800	0.20
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	1,300,000	EUR	1,452,588	0.27
ITALY TB 2.10 19-26 15/07S	5,400,000	EUR	5,117,607	0.95
REPUBLIQUE ITALIENNE 2.5 18-25 15/11S	2,000,000	EUR	1,946,950	0.36
TERNA S.P.A. 0.375 21-29 23/06A	1,122,000	EUR	897,774	0.17
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	394,000	EUR	363,536	0.07
			49,368,450	9.21
Japon				
JAPAN FINANCE ORGANI 0.01 21-28 02/02A	907,000	EUR	766,020	0.14
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.214 20-25 07/10A	643,000	EUR	587,570	0.11
MIZUHO FINANCIAL GRP 1.02 18-23 11/10A	1,737,000	EUR	1,709,390	0.32
SUMITOMO MITSUI FINL 0.465 19-24 30/05A	826,000	EUR	794,794	0.15
			3,857,774	0.72

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0.0 21-31 14/01A	3,000,000	EUR	2,341,500	0.44
BANQUE EUROPEENNE D I 0.375 22-27 15/09A	4,000,000	EUR	3,545,100	0.66
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	1,908,000	EUR	1,624,796	0.30
EFSF 0.875 17-27 26/07A	3,000,000	EUR	2,728,335	0.51
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	1,600,000	EUR	1,535,408	0.29
EURO UNIO BILL 0 21-31 22/06A	4,050,000	EUR	3,117,164	0.58
EUROPEAN FINL STAB FA 0.875 22-28 05/09A	7,000,000	EUR	6,196,435	1.16
LUXEMBOURG 0.625 17-27 01/02A	446,000	EUR	404,803	0.08
MECANISME EUROPEEN D 0 21-26 15/03A	1,191,000	EUR	1,059,174	0.20
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	3,000,000	EUR	2,395,695	0.45
NESTLE FINANCE 0.00001 20-25 3/12A	2,529,000	EUR	2,317,525	0.43
PROLOGIS INTERNATIONAL 0.75 21-33 23/03A	998,000	EUR	664,937	0.12
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02A	2,544,000	EUR	2,361,163	0.44
			30,292,035	5.65
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	1,146,000	EUR	1,048,899	0.20
ABN AMRO BK 4.25 22-30 21/02A	2,000,000	EUR	1,973,770	0.37
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	1,088,000	EUR	915,411	0.17
BMW FINANCE NV 0 21-26 11/01A	1,742,000	EUR	1,581,536	0.29
BMW FINANCE NV 0.6250 19-23 06/10A	253,000	EUR	248,844	0.05
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	1,000,000	EUR	770,025	0.14
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	2,300,000	EUR	1,840,437	0.34
DEUTSCHE TELEKOM INTL 4.50 10-30 28/10A	1,700,000	EUR	1,772,428	0.33
EDP FINANCE 1.625 18-26 26/01A	1,083,000	EUR	1,015,643	0.19
ENEL FIN INTL 0.375 19-27 17/06A	961,000	EUR	828,560	0.15
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	1,744,000	EUR	1,705,283	0.32
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	2,000,000	EUR	1,824,370	0.34
HEINEKEN NV 1.625 20-25 30/03A	333,000	EUR	319,830	0.06
IBERDROLA INTL BV 1.125 16-26 21/04A	500,000	EUR	467,250	0.09
ING GROEP NV 2.5000 18-30 15/11A	200,000	EUR	180,956	0.03
KON AHOLD DELHAIZE 0.25 19-25 26/06A	653,000	EUR	603,855	0.11
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07A	4,500,000	EUR	3,645,383	0.68
NETHERLANDS 0.25 19-29 14/02A	3,200,000	EUR	2,724,240	0.51
PACCAR FINANCIAL EUR 3.25 22-25 29/11A	883,000	EUR	871,954	0.16
SIEMENS FINANCIERING 0.30 19-24 28/02A	162,000	EUR	156,909	0.03
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11AA	2,200,000	EUR	2,190,705	0.41
WOLT KL 3.0 22-26 23/09A	500,000	EUR	488,720	0.09
			27,175,008	5.07
Norvège				
SANTANDER CONSUMER B 0.125 20-25 25/02A	2,200,000	EUR	2,024,319	0.38
TELENOR ASA 0.00 19-23 25/09A	1,037,000	EUR	1,015,731	0.19
			3,040,050	0.57
Philippines				
PHILIPPINES 0.2500 21-25 28/04A	3,800,000	EUR	3,530,371	0.66
PHILIPPINES 0.875 19-27 17/05A	3,000,000	EUR	2,652,060	0.49
			6,182,431	1.15
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	2,790,000	EUR	2,200,278	0.41
POLAND 2.75 22-32 25/05A	2,143,000	EUR	1,978,428	0.37
			4,178,706	0.78
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.7 20-80 20/01A	500,000	EUR	448,466	0.08
PORTUGAL 0.30 21-31 17/10A	2,000,000	EUR	1,526,830	0.28
PORTUGAL 0.475 20-30 18/10A	500,000	EUR	402,825	0.08
PORTUGAL 1.65 22-32 16/07A	7,000,000	EUR	5,924,310	1.10
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	3,500,000	EUR	3,662,365	0.68
			11,964,796	2.23
Roumanie				
ROMANIA 1.3750 20-29 02/12A	2,000,000	EUR	1,460,230	0.27

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	2,367,000	EUR	1,522,147	0.28
ROMANIA 2.875 18-29 11/03A	2,000,000	EUR	1,658,430	0.31
ROMANIA 3.6240 20-30 26/05A	2,000,000	EUR	1,641,090	0.31
ROMANIAN GOVERNMENT 2.125 22-28 07/03A	1,714,000	EUR	1,432,476	0.27
ROMANIAN GOVERNMENT IN 3.75 22-34 07/02A	780,000	EUR	583,670	0.11
			8,298,043	1.55
Serbie				
SERBIA 1.5 19-29 26/06A	200,000	EUR	143,807	0.03
SERBIA 3.1250 20-27 15/05A	500,000	EUR	431,560	0.08
SERBIE INTERNATIONAL 1.00 21-28 23/09A	3,488,000	EUR	2,515,476	0.47
			3,090,843	0.58
Espagne				
ADIF ALTA VELOC 0.5500 20-30 30/04A	2,100,000	EUR	1,672,776	0.31
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.5 20-27 14/01A	900,000	EUR	785,331	0.15
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	2,300,000	EUR	2,159,964	0.40
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	800,000	EUR	770,644	0.14
BANKIA SA 1.0000 19-24 25/06A	400,000	EUR	384,734	0.07
BONOS Y OBLIG D 0.7000 22-32 30/04A	7,500,000	EUR	5,809,950	1.08
CAIXABANK S.A. 0.75 21-28 26/05A	2,000,000	EUR	1,679,730	0.31
CAIXABANK SA 0.8750 19-24 25/03A	1,200,000	EUR	1,162,812	0.22
CAIXABANK SA 1.75 18-23 24/10A	900,000	EUR	889,623	0.17
COMMUNITY OF MADRID 1.571 19-29 30/04A	323,000	EUR	288,145	0.05
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	500,000	EUR	457,120	0.09
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	2,100,000	EUR	2,017,785	0.38
SANTANDER CONSUMER F 0 21-26 23/02A	1,300,000	EUR	1,150,000	0.21
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	5,000,000	EUR	4,506,625	0.84
SPAIN 1.45 19-29 29/01A	10,509,000	EUR	9,443,545	1.76
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	5,000,000	EUR	4,531,200	0.84
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	4,500,000	EUR	4,934,295	0.92
TELEFONICA EMISIONES 1.495 18-25 11/09A	1,100,000	EUR	1,045,104	0.19
			43,689,383	8.15
Suède				
VOLVO TREASURY AB 0.125 20-24 17/09A	440,000	EUR	415,371	0.08
			415,371	0.08
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECOM 2.75 14-26 18/06A	1,000,000	EUR	976,700	0.18
			976,700	0.18
Royaume-Uni				
BP CAPITAL MARKETS 3.25 20-XX 22/06A	1,061,000	EUR	977,934	0.18
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	2,374,000	EUR	2,141,182	0.40
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	3,164,000	EUR	2,892,466	0.54
			6,011,582	1.12
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	927,000	EUR	812,219	0.15
ABBVIE INC 1.5 20-23 30/03A	333,000	EUR	328,911	0.06
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	2,392,000	EUR	2,157,010	0.40
APPLE INC 0.00 19-25 15/11A	5,327,000	EUR	4,897,537	0.91
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	741,000	EUR	590,948	0.11
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	2,000,000	EUR	1,892,404	0.35
BANQUE INTERNATIONALE 0 20-30 21/02A	4,500,000	EUR	3,605,625	0.67
BOSTON SCIENTIFIC CORP 0.6250 19-27 01/12A	1,836,000	EUR	1,577,372	0.29
CELLNEX FINANCE 1.0000 21-27 15/09A	1,800,000	EUR	1,503,299	0.28
CITIGROUP INC 1.625 18-28 21/03A	3,000,000	EUR	2,654,220	0.49
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	833,000	EUR	763,478	0.14
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	991,000	EUR	856,511	0.16
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	571,000	EUR	512,073	0.10
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	150,000	EUR	132,998	0.02
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	923,000	EUR	759,287	0.14
MCDONALD'S CORP 0.9 19-26 15/06A	1,200,000	EUR	1,098,378	0.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MORGAN STANLEY 0.406 21-27 30/04A	1,500,000	EUR	1,293,562	0.24
NASDAQ INC 0.875 20-30 13/02A	920,000	EUR	734,289	0.14
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	600,000	EUR	560,592	0.10
PEPSICO INC 0.25 20-24 06/05A	1,910,000	EUR	1,841,345	0.34
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	1,727,000	EUR	1,406,866	0.26
PROCTER & GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	3,716,000	EUR	3,557,866	0.66
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	1,402,000	EUR	1,307,218	0.24
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	1,000,000	EUR	990,760	0.18
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	2,000,000	EUR	1,610,060	0.30
VERIZON COMMUNICATION 0.875 19-27 08/04A	2,006,000	EUR	1,774,608	0.33
			39,219,436	7.31
Total des obligations			450,339,496	83.97
Obligations à taux variables				
Belgique				
ELIA SYSTEM FL.R 18-XX 05/12A	500,000	EUR	488,880	0.09
KBC GROUP NV FL.R 21-31 07/12A	1,800,000	EUR	1,488,483	0.28
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,000,000	EUR	2,004,930	0.37
			3,982,293	0.74
Danemark				
DANSKE BANK AS FL.R 21-24 10/11A	3,358,000	EUR	3,250,561	0.61
			3,250,561	0.61
Finlande				
SANTANDER UK GROUP FL.R 21-29 13/09A	1,840,000	EUR	1,428,714	0.27
			1,428,714	0.27
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	2,429,000	EUR	1,794,995	0.33
BNP PARIBAS FL.R 22-32 31/03A	1,000,000	EUR	884,070	0.16
BPCE SA FL.R 22-28 14/01A	1,500,000	EUR	1,280,152	0.24
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-30 05/06A	1,700,000	EUR	1,566,380	0.29
DANONE SA FL.R 17-XX 23/06A	500,000	EUR	494,632	0.09
EDF FL.R 18-99 04/10A	1,000,000	EUR	940,065	0.18
EDF FL.R 19-XX XX/XXA	800,000	EUR	657,256	0.12
ORANGE SA FL.R 19-XX 19/03A	300,000	EUR	266,638	0.05
SUEZ FL.R 19-XX XX/XXA	1,000,000	EUR	865,250	0.16
TOTALENE FL.R 19-XX 04/04A	648,000	EUR	613,345	0.11
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-49 21/12A	600,000	EUR	536,666	0.10
			9,899,449	1.85
Allemagne				
COMMERZBANK AG FL.R 20-30 05/12A	500,000	EUR	471,074	0.09
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	600,000	EUR	567,180	0.11
			1,038,254	0.19
Italie				
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	1,000,000	EUR	950,245	0.18
ENI SPA FL.R 20-49 31/12A	1,000,000	EUR	907,870	0.17
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 25/06A	1,022,000	EUR	978,003	0.18
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	1,100,000	EUR	1,010,970	0.19
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	1,550,000	EUR	1,307,768	0.24
			5,154,856	0.96
Pays-Bas				
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	1,400,000	EUR	1,308,587	0.24
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	2,000,000	EUR	1,859,200	0.35
			3,167,787	0.59
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	700,000	EUR	682,304	0.13
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	200,000	EUR	188,178	0.04
BANCO DE SABADELL SA FL.R 18-28 12/12A	600,000	EUR	599,901	0.11
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	1,100,000	EUR	982,228	0.18
BANCO NTANDER F.LR 22-24 05/05Q	4,600,000	EUR	4,638,985	0.87
			7,091,596	1.32

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	2,000,000	EUR	1,745,750	0.33
			1,745,750	0.33
Royaume-Uni				
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	2,137,000	EUR	1,883,231	0.35
			1,883,231	0.35
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	2,345,000	EUR	1,810,938	0.34
BANK OF AMERICA FL.R 19-29 08/08A	1,571,000	EUR	1,272,785	0.24
CITIGROUP FL.R 18-26 24/07A	1,866,000	EUR	1,746,977	0.33
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 19-27 11/03A	1,343,000	EUR	1,219,350	0.23
JPMORGAN CHASE FL.R 22-30 23/03A	949,000	EUR	826,679	0.15
			6,876,729	1.28
Total des obligations à taux variables			45,519,220	8.49
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			495,858,716	92.46
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z EUR	4,201	EUR	6,218,716	1.16
			6,218,716	1.16
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C EUR	3,600	EUR	5,476,032	1.02
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z EUR C	7,500	EUR	11,945,700	2.23
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN I EUR C	1	EUR	1,437	0.00
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z EUR	1	EUR	846	0.00
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z EUR C	5,000	EUR	5,027,500	0.94
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z EUR C	6,300	EUR	5,125,050	0.96
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS I	1	EUR	1,400	0.00
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS Z	1	EUR	1,422	0.00
CLEOME INDEX EURO SHORT TERM BONDS Z	1	EUR	1,159	0.00
			27,580,546	5.14
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			33,799,262	6.30
Total Organismes de placement collectif			33,799,262	6.30
Total du portefeuille-titres			529,657,978	98.76
Coût d'acquisition			593,116,144	



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	17.06
Luxembourg	10.79
Italie	10.17
Espagne	9.47
États-Unis d'Amérique	8.60
Allemagne	8.29
Pays-Bas	5.66
Belgique	5.06
Autriche	3.92
Canada	2.55
Portugal	2.23
Irlande	1.86
Indonésie	1.72
Roumanie	1.55
République tchèque	1.47
Royaume-Uni	1.47
Philippines	1.15
Finlande	0.91
Danemark	0.86
Pologne	0.78
Australie	0.76
Japon	0.72
Serbie	0.58
Norvège	0.57
Suède	0.40
Émirats Arabes Unis	0.18
	98.76

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	32.73
Banques et autres institutions financières	30.79
Fonds d'investissement	6.30
Organisations supranationales	6.08
Télécommunication	2.54
Institutions non classifiables	2.33
Tabac et boissons alcoolisées	1.97
Industrie pharmaceutique	1.63
Transport	1.49
Assurance	1.32
Énergie et eau	1.31
Biens de consommation divers	1.07
Électrotechnique	0.94
Immobilier	0.92
Articles de bureaux et ordinateurs	0.91
Industrie agro-alimentaire	0.85
Matériaux de construction	0.80
Pétrole	0.73
Textile et habillement	0.73
Services divers	0.66
Électronique et semi-conducteurs	0.60
Internet et services d'Internet	0.59
Autre(s)	0.49
Industrie automobile	0.44
Restauration, industrie hôtelière	0.20
Pneus et caoutchouc	0.15
Distribution, commerce de détail	0.11
Art graphique, maison d'édition	0.09
	98.76

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-30 20/02U	12,000,000	EUR	9,662,040	1.13
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	5,000,000	EUR	4,305,650	0.50
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	6,500,000	EUR	5,886,562	0.69
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	1,230,000	EUR	1,143,648	0.13
AUSTRIA 0.75 20-51 20/03A	3,000,000	EUR	1,697,910	0.20
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	11,015,000	EUR	9,059,177	1.06
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	2,700,000	EUR	2,069,820	0.24
AUSTRIA 1.65 14-24 21/10A	6,500,000	EUR	6,369,512	0.74
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	2,500,000	EUR	2,319,850	0.27
AUSTRIA GOVERNMENT 1.85 22-49 23/05A	5,937,000	EUR	4,561,694	0.53
OEBB INFRA 1.00 14-24 18/11A	1,000,000	EUR	959,475	0.11
OEBB INFRA 3.00 13-33 24/10A	1,490,000	EUR	1,461,563	0.17
			49,496,901	5.78
Belgique				
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	2,700,000	EUR	2,196,855	0.26
BELGIUM 0.4000 20-40 22/06A	1,100,000	EUR	663,976	0.08
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	15,000,000	EUR	12,500,475	1.46
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	5,000,000	EUR	3,510,975	0.41
BELGIUM 1.7 19-50 05/02A	3,000,000	EUR	2,082,480	0.24
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	6,250,000	EUR	6,556,750	0.77
BELGIUM KINGDOM 0.35 22-32 22/06A	2,250,000	EUR	1,731,982	0.20
COMMUNAUTE FLAMANDE 0.375 16-26 13/10A	5,000,000	EUR	4,522,225	0.53
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	1,039,000	EUR	697,803	0.08
EUROPEAN UNION 0.8 22-25 04/07A	2,000,000	EUR	1,897,850	0.22
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	12,847,000	EUR	12,238,566	1.43
			48,599,937	5.67
Croatie				
CROATIA 1.125 19-29 19/06A	2,116,000	EUR	1,805,022	0.21
CROATIA 3.00 17-27 20/03A	2,060,000	EUR	2,044,323	0.24
			3,849,345	0.45
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	1,109,000	EUR	871,269	0.10
			871,269	0.10
Finlande				
FINLAND 0.000 20-30 15/09A	2,000,000	EUR	1,582,870	0.18
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	9,400,000	EUR	7,605,446	0.89
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	2,018,000	EUR	1,848,649	0.22
			11,036,965	1.29
France				
AFD 1.375 14-24 17/09A	900,000	EUR	872,014	0.10
BPIFRANCE FINAN 0.0000 21-28 25/05A	4,000,000	EUR	3,361,960	0.39
COUNCIL OF EURO 0.0000 21-31 20/01A	1,000,000	EUR	780,600	0.09
FRANCE (GOVT OF 0.0000 22-32 25/05A	8,500,000	EUR	6,395,103	0.75
FRANCE 0.0000 20-30 25/11A	17,000,000	EUR	13,508,710	1.58
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	16,500,000	EUR	14,959,478	1.75
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	14,500,000	EUR	12,494,142	1.46
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	15,700,000	EUR	9,049,951	1.06
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	11,000,000	EUR	9,845,605	1.15
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	18,000,000	EUR	16,642,980	1.94
FRANCE 1.25 18-34 25/05A	16,000,000	EUR	12,996,160	1.52
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	9,800,000	EUR	6,605,690	0.77
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	4,000,000	EUR	2,695,540	0.31
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	18,000,000	EUR	14,580,000	1.70
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	6,800,000	EUR	5,240,862	0.61
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	5,450,000	EUR	5,360,184	0.63

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE 4.25 06-23 25/10A	15,000,000	EUR	15,181,125	1.77
ILE DE FRANCE 0.50 16-25 14/06A	9,300,000	EUR	8,711,914	1.02
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	3,100,000	EUR	2,800,990	0.33
SAGESS 0.625 16-28 20/10A	2,500,000	EUR	2,150,675	0.25
SNCF RESEAU 1.00 16-31 09/11A	4,300,000	EUR	3,526,408	0.41
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	3,500,000	EUR	2,939,528	0.34
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	800,000	EUR	787,168	0.09
STE DE FINANCE LOCAL 0.00 19-24 24/05A	3,000,000	EUR	2,868,900	0.33
UNEDIC 1.25 15-27 21/10A	2,000,000	EUR	1,830,530	0.21
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.0 20-28 25/11A	2,500,000	EUR	2,075,750	0.24
			178,261,967	20.80
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.0 21-31 15/08A	15,000,000	EUR	12,110,775	1.41
BUNDSOBLIGATION 0.0 22-27 16/04A	5,000,000	EUR	4,482,525	0.52
BUNDSOBLIGATION 1.3 22-27 15/10A	8,000,000	EUR	7,560,720	0.88
GERMANY 0.00 19-24 26/07A	2,492,000	EUR	2,374,427	0.28
GERMANY 0.00 20-35 15/05A	6,000,000	EUR	4,344,690	0.51
GERMANY 0.00 21-50 15/08A	4,700,000	EUR	2,407,152	0.28
GERMANY 0.0000 20-30 15/08A	17,900,000	EUR	14,833,104	1.73
GERMANY 0.200 19-39 15/08A	2,714,000	EUR	1,668,445	0.19
GERMANY 0.25 19-29 11/01A	14,000,000	EUR	12,231,730	1.43
GERMANY 0.625 16-36 31/10A	3,000,000	EUR	2,146,095	0.25
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	5,700,000	EUR	5,164,770	0.60
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	8,600,000	EUR	6,576,291	0.77
GERMANY 1.75 14-24 15/02A	10,500,000	EUR	10,418,625	1.22
GERMANY 4.75 03-34 04/07A	4,300,000	EUR	5,216,502	0.61
KFW 0.0100 19-27 05/05A	4,085,000	EUR	3,586,753	0.42
KREDITANSTALT FUER W 0 20-30 03/09A	3,000,000	EUR	2,365,395	0.28
KREDITANSTALT FUER W 0 21-26 09/03A	5,000,000	EUR	4,516,425	0.53
LAND BERLIN 0.625 19-29 05/02A	5,500,000	EUR	4,757,252	0.56
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	3,000,000	EUR	2,317,335	0.27
LANDWIRTSCH REN 0.000 21-31 30/06A	5,000,000	EUR	3,850,925	0.45
NORTH RHINE-WESTPH 0.50 17-27 16/02A	4,200,000	EUR	3,783,549	0.44
NRWBANK0.25 22-27 16/03A	10,000,000	EUR	8,880,200	1.04
			125,593,685	14.66
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	14,000,000	EUR	12,432,140	1.45
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	500,000	EUR	399,510	0.05
IRELAND 2.40 14-30 15/05A	500,000	EUR	482,920	0.06
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	7,000,000	EUR	7,394,625	0.86
			20,709,195	2.42
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	12,800,000	EUR	7,126,592	0.83
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	9,000,000	EUR	7,749,000	0.90
CASSA DEPOSITI 1.00 20-30 11/02A	1,600,000	EUR	1,254,392	0.15
ITALY 0.95 21-37 01/03S	7,000,000	EUR	4,329,045	0.51
ITALY 1.50 15-25 01/06S	1,000,000	EUR	955,835	0.11
ITALY 1.65 20-30 01/12S	4,000,000	EUR	3,270,980	0.38
ITALY 1.75 19-24 01/07S	6,500,000	EUR	6,360,770	0.74
ITALY 1.80 20-41 01/03S	7,500,000	EUR	4,801,950	0.56
ITALY 1.8500 20-25 01/07S	5,000,000	EUR	4,802,950	0.56
ITALY 2.00 18-28 01/02S	12,000,000	EUR	10,944,120	1.28
ITALY 2.05 17-27 01/08S	5,000,000	EUR	4,633,325	0.54
ITALY 2.45 16-33 01/09S	5,500,000	EUR	4,451,535	0.52
ITALY 2.50 14-24 01/12S	12,900,000	EUR	12,729,720	1.49
ITALY 2.80 18-28 01/08S	3,000,000	EUR	2,803,530	0.33
ITALY 3.00 19-29 01/02S	4,800,000	EUR	4,476,480	0.52
ITALY 3.10 19-40 01/03S	9,000,000	EUR	7,177,410	0.84
ITALY 3.50 14-30 01/03S	11,000,000	EUR	10,511,820	1.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 4.50 10-26 01/03S	11,800,000	EUR	12,096,593	1.41
ITALY 4.50 13-24 01/03S	12,700,000	EUR	12,899,454	1.51
ITALY 4.75 13-28 01/09S	9,300,000	EUR	9,627,592	1.12
ITALY BUONI POL DEL TE 4.00 22-35 30/04Q	7,005,000	EUR	6,467,506	0.75
ITALY BUONI POL TESORO 0.95 21-32 01/06S	11,500,000	EUR	8,381,258	0.98
ITALY TB 2.10 19-26 15/07S	10,000,000	EUR	9,477,050	1.11
REPUBLIQUE ITALIENNE 2.5 18-25 15/11S	8,800,000	EUR	8,566,580	1.00
			165,895,487	19.36
Lettonie				
LATVIA GOVERNMENT INTE 0.25 21-30 23/01A	1,481,000	EUR	1,164,118	0.14
			1,164,118	0.14
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0.0 21-31 14/01A	3,000,000	EUR	2,341,500	0.27
EFSF 1.25 17-33 24/05A	1,007,000	EUR	835,689	0.10
EIB 1.125 17-33 13/04A	2,000,000	EUR	1,639,090	0.19
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	2,000,000	EUR	1,919,260	0.22
EURO UNIO BILL 0 21-31 22/06A	1,300,000	EUR	1,000,571	0.12
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09A	1,200,000	EUR	894,642	0.10
LUXEMBOURG 0.625 17-27 01/02A	2,500,000	EUR	2,269,075	0.26
MECANISME EUROPEEN D 0 21-26 15/03A	2,381,000	EUR	2,117,459	0.25
			13,017,286	1.52
Pays-Bas				
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	1,500,000	EUR	1,155,038	0.13
NEDER FINANCIERINGS 0.125 17-23 01/06A	7,200,000	EUR	7,130,340	0.83
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 16-36 27/05A	1,800,000	EUR	1,401,327	0.16
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07A	4,500,000	EUR	3,645,382	0.43
NETHERLANDS 0.25 19-29 14/02A	19,000,000	EUR	16,175,175	1.89
NETHERLANDS 0.5 22-32 15/07A	3,500,000	EUR	2,812,442	0.33
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	8,500,000	EUR	5,803,545	0.68
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	2,000,000	EUR	1,995,670	0.23
ROYAUME PAYS-BAS 0.75 18-28 15/07A	1,500,000	EUR	1,350,578	0.16
			41,469,497	4.84
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	2,790,000	EUR	2,200,278	0.26
			2,200,278	0.26
Portugal				
PORTUGAL 0.30 21-31 17/10A	12,000,000	EUR	9,160,980	1.07
PORTUGAL 0.70 20-27 15/10A	3,000,000	EUR	2,703,075	0.32
PORTUGAL 0.90 20-35 12/10A	3,000,000	EUR	2,155,725	0.25
PORTUGAL 3.875 14-30 15/02A	6,500,000	EUR	6,761,170	0.79
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	2,700,000	EUR	2,801,668	0.33
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	1,500,000	EUR	1,569,585	0.18
			25,152,203	2.93
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	1,889,000	EUR	1,214,759	0.14
ROMANIAN GOVERNMENT IN 3.75 22-34 07/02A	1,780,000	EUR	1,331,965	0.16
			2,546,724	0.30
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	1,546,000	EUR	1,139,580	0.13
SLOVENIA 0.275 20-30 17/02A	4,276,000	EUR	3,366,345	0.39
			4,505,925	0.53
Espagne				
SPAIN (BON.ESTADADO) 1.25 20-30 31/10A	12,000,000	EUR	10,261,980	1.20
SPAIN 0.5 21-31 31/10A	7,200,000	EUR	5,580,072	0.65
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	10,000,000	EUR	8,388,100	0.98
SPAIN 1.40 18-28 30/04A	4,500,000	EUR	4,106,948	0.48
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	8,200,000	EUR	7,451,463	0.87
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	18,200,000	EUR	16,829,722	1.96
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	2,000,000	EUR	1,874,420	0.22
SPAIN 1.85 19-35 05/03A	13,000,000	EUR	10,527,270	1.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	3,300,000	EUR	2,990,592	0.35
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	10,000,000	EUR	9,964,950	1.16
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	9,300,000	EUR	7,928,064	0.93
SPAIN 3.80 14-24 30/04A	12,000,000	EUR	12,148,560	1.42
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	3,500,000	EUR	3,648,802	0.43
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	5,100,000	EUR	6,027,766	0.70
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	8,000,000	EUR	8,772,080	1.02
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0 22-25 31/05A	3,000,000	EUR	2,791,155	0.33
SPGB 1.00 21-42 30/07A	6,300,000	EUR	3,829,928	0.45
			123,121,872	14.37
Royaume-Uni				
EUROPEAN BANK 0.00 19-24 17/10U	1,500,000	EUR	1,415,572	0.17
			1,415,572	0.17
Total des Obligations			818,908,226	95.56
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			818,908,226	95.56
Total du portefeuille-titres			818,908,226	95.56
Coût d'acquisition			988,623,681	



CANDRIAM BONDS Euro Government

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	20.80
Italie	19.36
Allemagne	14.66
Espagne	14.37
Autriche	5.78
Belgique	5.67
Pays-Bas	4.84
Portugal	2.93
Irlande	2.42
Luxembourg	1.52
Finlande	1.29
Slovénie	0.53
Croatie	0.45
Roumanie	0.30
Pologne	0.26
Royaume-Uni	0.17
Lettonie	0.14
Estonie	0.10
	95.56

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	83.53
Banques et autres institutions financières	5.46
Organisations supranationales	3.14
Institutions non classifiables	1.27
Autre(s)	1.04
Services divers	0.46
Transport	0.42
Pétrole	0.25
	95.56



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Finlande				
HUHTAMAKI OY 4.25 22-27 09/06A	8,200,000	EUR	7,982,618	0.38
			7,982,618	0.38
France				
CAB SELAS 3.375 21-28 09/02S	6,455,000	EUR	5,170,842	0.25
CROWN EURO HOLDINGS 2.625 16-24 30/09S	3,400,000	EUR	3,318,570	0.16
CROWN EUROPEAN HOLD 2.875 18-26 01/02S	4,100,000	EUR	3,895,000	0.19
EDF 4.375 22-29 12/10A	15,100,000	EUR	14,841,337	0.71
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	10,400,000	EUR	9,633,000	0.46
FAURECIA 2.7500 21-27 15/02S	5,600,000	EUR	4,711,840	0.22
FAURECIA 3.75 20-28 31/07S	15,321,000	EUR	12,992,208	0.62
FONCIA MANAGEMENT SA 3.375 21-28 25/03S	2,406,000	EUR	2,000,830	0.10
ILIAD SA 0.7500 21-24 11/02A	30,100,000	EUR	28,790,650	1.37
ILIAD SA 1.8750 18-25 25/04A	5,800,000	EUR	5,332,056	0.25
ILIAD SA 2.375 20-26 17/06A	13,600,000	EUR	12,228,549	0.58
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	32,700,000	EUR	32,546,637	1.55
ORANO SA 2.75 20-28 08/09A	40,800,000	EUR	36,831,792	1.76
ORANO SA 5.375 22-27 15/05A	14,400,000	EUR	14,659,704	0.70
PICARD GROUPE 3.875 21-26 07/07S	25,374,000	EUR	21,594,796	1.03
RCI BANQUE 4.75 22-27 06/07A	19,999,000	EUR	19,907,305	0.95
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	48,578,000	EUR	47,552,276	2.27
SPCM SA 2.6250 20-29 01/02S	5,550,000	EUR	4,634,250	0.22
			280,641,642	13.40
Allemagne				
DEUTSCHE LUFTHANSA A 3.75 21-28 11/02A	1,700,000	EUR	1,508,750	0.07
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875 21-27 16/05A	27,600,000	EUR	23,943,000	1.14
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 31/03S	23,442,000	EUR	19,911,166	0.95
TK ELEVATOR MIDCO GM 4.375 20-27 15/07S	24,188,000	EUR	21,399,124	1.02
VERTICAL HOLDCO GMBH 6.625 20-28 15/07S	15,144,300	EUR	12,448,130	0.59
			79,210,170	3.78
Irlande				
ARDAGH METAL PACKAGI 3 21-29 12/03S	7,858,000	EUR	5,736,340	0.27
			5,736,340	0.27
Israël				
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	90,065,000	EUR	74,113,768	3.54
			74,113,768	3.54
Italie				
AUTOSTRADA ITALIA SPA 1.75 15-26 26/06A	20,785,000	EUR	18,689,664	0.89
AUTOSTRADA PER 1.6250 22-28 25/01A	28,624,000	EUR	23,762,214	1.13
AUTOSTRADA PER I'ITA 2 20-28 04/12A	21,800,000	EUR	17,956,551	0.86
INFRASTRUTTURE WIREL 1.625 20-28 21/10A	4,848,000	EUR	4,120,800	0.20
INFRASTRUTTURE WIREL 1.875 20-26 08/07A	650,000	EUR	594,100	0.03
TELECOM ITALIA SPA 3.25 15-23 16/01A	9,750,000	EUR	9,741,712	0.47
			74,865,041	3.57
Jersey				
ADIENT GLOBAL HOLD 3.50 16-24 15/08S	17,783,000	EUR	16,967,934	0.81
			16,967,934	0.81
Luxembourg				
ALTICE FINANCING S.A 3 20-28 22/01S	7,800,000	EUR	6,146,400	0.29
ALTICE FINANCING S.A 4.25 21-29 12/08S	15,787,000	EUR	12,716,428	0.61
ALTICE FINCO SA 4.75 17-28 15/01S	21,635,000	EUR	16,046,463	0.77
FLAMINGO LUX II SCA 5.0 21-29 31/03S	10,165,000	EUR	7,812,412	0.37
INPOST S.A. 2.25 21-27 29/06S	18,777,000	EUR	15,397,140	0.74
INTL CONSO AIRLINE 2.75 21-25 25/03A	5,700,000	EUR	5,188,809	0.25
LORCA TELECOM BOND CO 4 20-27 30/09S	62,457,000	EUR	55,742,872	2.66
SUMMER BC HOLD CO 5.75 19-26 31/10S	14,400,000	EUR	12,114,000	0.58

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ZF EUROPE FINANCE BV 3 19-29 23/10A0A	5,100,000	EUR	3,883,446	0.19
			135,047,970	6.45
Pays-Bas				
ABERTIS FINANCE BV 3.248 20-XX XX/XXA	41,600,000	EUR	35,110,400	1.68
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	39,022,000	EUR	30,986,856	1.48
IPD 3 B.V. 5.5 20-25 25/11S	34,604,000	EUR	32,731,924	1.56
OI EUROPEAN GROUP 3.125 16-24 15/11S	61,479,000	EUR	59,486,466	2.84
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX XX/XXA	21,800,000	EUR	18,698,427	0.89
TELEFONICA EUROPE BV 2.376 21-99 31/12A	36,400,000	EUR	27,209,000	1.30
TEVA PHARMA 1.875 15-27 31/03A	31,520,000	EUR	25,231,508	1.20
TITAN HOLDINGS II B. 5.125 21-29 15/07S	25,915,000	EUR	20,213,700	0.97
TRIVIUM PACKAGING 3.75 19-26 15/08S5/08S	3,990,000	EUR	3,630,900	0.17
VZ SECURED FINANCING 3.5 22-32 15/01S	26,475,000	EUR	20,650,500	0.99
WINTERSHALL DEA FINA 1.3320 19-28 25/09A	18,600,000	EUR	15,066,744	0.72
WINTERSHALL DEA FINA 3.5 21-99 31/12A	21,500,000	EUR	15,609,430	0.75
WP/AP T HLD IV 5.50 21-30 15/01S	44,868,000	EUR	36,629,787	1.75
ZF FINANCE GMBH 3,75 20-28 21/09A	24,500,000	EUR	20,537,517	0.98
			361,793,159	17.28
Roumanie				
RCS RDS SA 3.25 20-28 05/02S	33,700,000	EUR	26,802,621	1.28
			26,802,621	1.28
Espagne				
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5 21-28 08/06A	38,500,000	EUR	31,977,869	1.53
CELLNEX FINANCE COMP 1.25 21-29 15/02A	10,000,000	EUR	7,995,700	0.38
CELLNEX TELECOM SA 1.875 20-29 26/06A06A	10,900,000	EUR	8,877,069	0.42
GRIFOLS ESCROW 3.8750 21-28 15/10S	47,896,000	EUR	40,112,900	1.92
GRIFOLS SA 1.625 19-25 15/02S	1,700,000	EUR	1,602,617	0.08
GRIFOLS SA 2.25 19-27 15/11S	9,825,000	EUR	8,555,040	0.41
			99,121,195	4.73
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.25 21-27 25/01S	4,757,000	EUR	4,106,433	0.20
VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S	10,000,000	EUR	7,950,000	0.38
			12,056,433	0.58
Royaume-Uni				
BP CAPITAL MARKETS 3.25 20-XX 22/06A	3,700,000	EUR	3,410,327	0.16
BP CAPITAL MARKETS 3.625 20-XX 22/06A	4,355,000	EUR	3,743,536	0.18
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	6,500,000	USD	4,969,082	0.24
VMED O2 UK FINANCING 3.25 20-31 24/09S	49,932,000	EUR	39,571,110	1.89
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	81,947,000	EUR	80,103,192	3.82
			131,797,247	6.29
États-Unis d'Amérique				
ARDAGH METAL PACKAGI 2 21-28 12/03S	32,501,000	EUR	26,163,305	1.25
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	16,557,000	EUR	15,563,646	0.74
BERRY GLOBAL IN 1.5000 20-27 15/01S	2,700,000	EUR	2,412,180	0.12
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	31,172,000	EUR	25,204,495	1.20
CELLNEX FINANCE 1.0000 21-27 15/09A	4,200,000	EUR	3,493,862	0.17
IQVIA INC 2.25 19-28 15/01A	11,947,000	EUR	10,483,492	0.50
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	11,340,000	EUR	10,914,750	0.52
IQVIA INC 2.875 20-28 24/06S	14,025,000	EUR	12,482,250	0.60
NETFLIX INC 3.6250 19-30 15/06S	9,300,000	EUR	8,541,306	0.41
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	13,550,000	EUR	12,660,036	0.60
NETFLIX INC 4.625 18-29 15/05S	36,693,000	EUR	36,014,913	1.72
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 22/04S	7,823,000	EUR	6,835,096	0.33
PRIMO WATER HOLDINGS 3.875 20-28 22/10S	10,035,000	EUR	8,840,915	0.42
SILGAN HOLDINGS INC 2.25 20-28 26/02S	23,349,000	EUR	19,797,384	0.95
SPRINT CORP 7.875 14-23 15/09S	5,000,000	USD	4,771,422	0.23
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	28,893,000	EUR	24,559,223	1.17
WMG ACQUISITION 2.25 21-31 15/08S	11,999,000	EUR	9,372,899	0.45
ZF NA CAPITAL 2.75 15-23 27/04A	7,300,000	EUR	7,278,356	0.35
			245,389,530	11.72

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des obligations			1,551,525,668	74.08
Obligations à taux variables				
France				
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20/04A	15,600,000	EUR	12,399,816	0.59
			12,399,816	0.59
Allemagne				
TK ELEVATOR MIDCO GM FL.R 20-27 15/07Q	5,626,000	EUR	5,464,337	0.26
			5,464,337	0.26
Pays-Bas				
ELM BV FL.R 20-99 31/12A	27,381,000	EUR	25,943,498	1.24
REPSOL INTL FINANCE FL.R 15-75 25/03A	11,600,000	EUR	11,194,116	0.53
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	31,149,000	EUR	28,807,218	1.38
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-XX 11/12A	2,459,000	EUR	2,188,510	0.10
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 13-XX XX/XXA	24,500,000	EUR	22,172,500	1.06
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	21,100,000	EUR	17,582,630	0.84
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX XX/XXA	6,900,000	EUR	6,571,670	0.31
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-99 31/12A	26,300,000	EUR	21,279,856	1.02
			135,739,998	6.48
Total des obligations à taux variables			153,604,151	7.33
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,705,129,819	81.42
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V EUR	1,685	EUR	167,199,702	7.98
			167,199,702	7.98
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z EUR C	9,982	EUR	15,898,930	0.76
			15,898,930	0.76
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			183,098,632	8.74
Total Organismes de placement collectif			183,098,632	8.74
Total du portefeuille-titres			1,888,228,451	90.16
Coût d'acquisition			2,045,580,253	



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Pays-Bas	23.76
France	21.98
États-Unis d'Amérique	11.72
Luxembourg	7.21
Royaume-Uni	6.29
Espagne	4.73
Allemagne	4.04
Italie	3.57
Israël	3.54
Roumanie	1.28
Jersey	0.81
Suède	0.58
Finlande	0.38
Irlande	0.27
	90.16

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	32.81
Télécommunication	12.36
Fonds d'investissement	8.74
Transport	6.94
Internet et services d'Internet	6.50
Industrie pharmaceutique	4.74
Énergie et eau	4.18
Industries d'emballage	2.81
Biotechnologie	2.40
Soins de santé	1.86
Services divers	1.52
Textile et habillement	1.17
Industrie agro-alimentaire	1.03
Divers biens d'équipement	0.95
Industrie automobile	0.85
Biens de consommation divers	0.83
Industrie aéronautique et spatiale	0.25
Chimie	0.22
	90.16



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
MACQUARIE GROUP LTD 0.95 21-31 21/05A	400,000	EUR	299,538	0.37
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	400,000	EUR	333,286	0.41
			632,824	0.78
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02A	1,100,000	EUR	856,806	1.06
AUSTRIA 0.75 20-51 20/03A	900,000	EUR	509,373	0.63
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	676,000	EUR	555,969	0.69
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	250,000	EUR	191,650	0.24
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	600,000	EUR	556,764	0.69
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	190,000	EUR	214,323	0.26
AUSTRIA GOVERNMENT 1.85 22-49 23/05A	455,000	EUR	349,599	0.43
			3,234,484	3.99
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.50 15-30 18/04A	300,000	EUR	259,032	0.32
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	1,800,000	EUR	1,500,057	1.85
BELGIUM 1.7 19-50 05/02A	1,200,000	EUR	832,992	1.03
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	600,000	EUR	629,448	0.78
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	500,000	EUR	551,445	0.68
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	425,000	EUR	285,434	0.35
EUROPEAN UNION 1.00 22-32 06/07A	1,000,000	EUR	821,810	1.01
EUROPEAN UNION 2.75 22-33 04/02A	800,000	EUR	765,560	0.94
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	100,000	EUR	66,812	0.08
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	400,000	EUR	318,226	0.39
			6,030,816	7.44
Canada				
CPPIB CAPITAL INC 0.75 19-49 15/07A	400,000	EUR	226,594	0.28
QUEBEC MONTREAL 0.5 22-32 25/01A	1,200,000	EUR	924,390	1.14
			1,150,984	1.42
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 0.625 20-30 09/03A	300,000	EUR	237,993	0.29
			237,993	0.29
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	185,000	EUR	145,342	0.18
			145,342	0.18
Finlande				
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	400,000	EUR	323,636	0.40
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	500,000	EUR	364,555	0.45
KOJAMO PLC 0.875 21-29 28/05A	154,000	EUR	114,504	0.14
			802,695	0.99
France				
AGENCE FRANCAISE DEVPT 1.5 18-34 31/10A	400,000	EUR	319,278	0.39
AIR LIQ FIN 2.875 22-32 16/09A	300,000	EUR	283,713	0.35
BFCM 2.5 18-28 25/05A	200,000	EUR	181,285	0.22
BFCM 3.625 22-32 14/09A	200,000	EUR	192,037	0.24
BNP PARIBAS 1.375 19-29 28/05A	400,000	EUR	332,360	0.41
BPCE S.A. 0.625 20-30 15/01A	200,000	EUR	159,032	0.20
BPCE SFH 0.125 21-30 03/06A	400,000	EUR	310,792	0.38
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	400,000	EUR	331,438	0.41
COUNCIL OF EURO 0.0000 21-31 20/01A	500,000	EUR	390,300	0.48
CREDIT AGRICOLE 0.8750 20-32 14/01A	300,000	EUR	224,780	0.28
CREDIT AGRICOLE 1.00 19-29 03/07A	200,000	EUR	167,318	0.21
CREDIT AGRICOLE 1.3750 17-32 03/02A	600,000	EUR	506,466	0.62
CREDIT AGRICOLE 2.00 19-29 25/03A	200,000	EUR	171,909	0.21
CREDIT AGRICOLE 2.00 20-30 17/07A	200,000	EUR	158,405	0.20
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	200,000	EUR	168,529	0.21

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE (GOVT OF 0.0000 22-32 25/05A	950,000	EUR	714,747	0.88
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	2,053,000	EUR	1,183,411	1.46
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	2,700,000	EUR	1,819,935	2.24
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	3,900,000	EUR	3,159,000	3.90
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	811,000	EUR	911,256	1.12
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	1,400,000	EUR	1,617,280	1.99
GECINA 1.625 19-34 29/05A	200,000	EUR	150,236	0.19
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	300,000	EUR	219,408	0.27
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	200,000	EUR	148,826	0.18
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	200,000	EUR	151,367	0.19
ORANGE 3.625 22-31 16/11A	300,000	EUR	294,332	0.36
RFF S95 3.30 12-42 18/12A	500,000	EUR	460,335	0.57
SG 4.25 22-32 16/11A	200,000	EUR	199,012	0.25
SOCIETE DU GRAND PARI 1.125 19-34 25/05A	500,000	EUR	382,385	0.47
SOCIETE GENERALE 0.01 20-30 11/02A	500,000	EUR	395,238	0.49
SOCIETE GENERALE 1.7500 19-29 22/03A	200,000	EUR	170,283	0.21
SUEZ 1.625 17-32 21/09A	200,000	EUR	160,985	0.20
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	200,000	EUR	172,175	0.21
UNEDIC 0.25 20-29 25/11A	200,000	EUR	163,916	0.20
VIGIE 2.375 22-30 24/05A	200,000	EUR	174,947	0.22
			16,546,716	20.40
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.0 21-31 15/08A	400,000	EUR	322,954	0.40
DAIMLER AG 0,75 19-30 08/02A	150,000	EUR	124,082	0.15
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	300,000	EUR	259,788	0.32
GERMANY 0.00 20-35 15/05A	1,300,000	EUR	941,350	1.16
GERMANY 0.00 21-50 15/08A	300,000	EUR	153,648	0.19
GERMANY 0.05 20-30 23/01A	800,000	EUR	647,300	0.80
GERMANY 0.200 19-39 15/08A	471,000	EUR	289,550	0.36
GERMANY 0.625 16-36 31/10A	400,000	EUR	286,146	0.35
GERMANY 0.75 19-34 03/04A	600,000	EUR	461,298	0.57
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	750,000	EUR	573,514	0.71
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	610,000	EUR	670,570	0.83
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	900,000	EUR	1,160,658	1.43
KFW 0.1250 22-32 09/01A	1,000,000	EUR	763,575	0.94
KFW 0.375 15-30 23/04A	680,000	EUR	560,306	0.69
KREDITANSTALT FUER W 0 20-30 03/09A	200,000	EUR	157,693	0.19
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	200,000	EUR	154,489	0.19
LAND NORDRHEIN- 0.5000 19-39 25/11A	100,000	EUR	64,409	0.08
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	200,000	EUR	149,049	0.18
VOLKSWAGEN FINANCIAL 0,375 21-30 12/08A	200,000	EUR	147,280	0.18
			7,887,659	9.73
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	900,000	EUR	799,209	0.99
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	750,000	EUR	619,316	0.76
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	294,000	EUR	236,156	0.29
SMURFIT KAPPA T 0.5000 21-29 22/09A	106,000	EUR	82,231	0.10
			1,736,912	2.14
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.429 20-31 14/07A	100,000	EUR	81,926	0.10
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	1,735,000	EUR	965,987	1.19
ENI S.P.A. 0.625 20-30 23/01A	339,000	EUR	264,688	0.33
INTESA SANPAOLO 1.75 19-29 04/07A	200,000	EUR	167,910	0.21
ITALIE 2.95 17-38 01/09S	1,400,000	EUR	1,119,328	1.38
ITALY 1.65 15-32 01/03S	900,000	EUR	709,672	0.88
ITALY 3.25 14-46 01/09S	1,600,000	EUR	1,261,888	1.56
ITALY 5.00 03-34 01/08S	1,438,000	EUR	1,455,163	1.79
ITALY 5.00 07-39 01/08S	1,050,000	EUR	1,065,351	1.31
ITALY BUONI POL DEL TE 4.00 22-35 30/04Q	480,000	EUR	443,170	0.55

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY BUONI POL TESORO 0.95 21-32 01/06S	1,600,000	EUR	1,166,088	1.44
TERNA S.P.A. 0.75 20-32 24/07A	300,000	EUR	221,328	0.27
UNICREDIT SPA 1.8 20-30 20/01A	300,000	EUR	241,478	0.30
			9,163,977	11.30
Japon				
TAKEDA PHARMACEUTICAL 3.00 18-30 21/11A	200,000	EUR	188,091	0.23
			188,091	0.23
Lettonie				
LATVIA GOVERNMENT INTE 0.25 21-30 23/01A	148,000	EUR	116,333	0.14
			116,333	0.14
Luxembourg				
BEI 1.75 14-45 15/09A	500,000	EUR	387,568	0.48
DH EUROPE FIN 0.75 19-31 18/09A	600,000	EUR	467,148	0.58
EFSF 1.25 17-33 24/05A	376,000	EUR	312,035	0.38
EIB 1.125 17-33 13/04A	1,300,000	EUR	1,065,408	1.31
ESM 1.125 16-32 03/05A	700,000	EUR	585,753	0.72
EURO UNIO BILL 0 21-31 22/06A	280,000	EUR	215,508	0.27
EUROPEAN FINANCIAL 0.875 19-35 10/04A	800,000	EUR	605,412	0.75
EUROPEAN FINANCIAL S 0.7 20-50 20/01A	880,000	EUR	487,335	0.60
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	500,000	EUR	399,282	0.49
NESTLE FINANCE INTER 0 20-33 03/12A	343,000	EUR	241,618	0.30
NESTLE FINANCE INTER 3,375 22-34 15/11A	200,000	EUR	193,697	0.24
PROLOGIS INTERNATION 0.75 21-33 23/03A	397,000	EUR	264,509	0.33
			5,225,273	6.44
Mexique				
MEXICO 1.45 21-33 25/10S	192,000	EUR	136,605	0.17
			136,605	0.17
Pays-Bas				
ABN AMRO BK 4.25 22-30 21/02A	500,000	EUR	493,442	0.61
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	532,000	EUR	447,609	0.55
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	150,000	EUR	115,504	0.14
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	400,000	EUR	320,076	0.39
DEUTSCHE TELEKOM INTL 4.50 10-30 28/10A	300,000	EUR	312,782	0.39
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	200,000	EUR	190,365	0.23
HEINEKEN NV 1.75 18-31 17/03A	400,000	EUR	346,274	0.43
ING BANK NV 0.1250 21-31 08/12A	600,000	EUR	455,379	0.56
ING GROEP NV 2.5000 18-30 15/11A	200,000	EUR	180,956	0.22
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 17-32 07/06A	700,000	EUR	588,990	0.73
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07A	450,000	EUR	364,538	0.45
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	950,000	EUR	648,632	0.80
NETHERLANDS 3.75 10-42 15/01A	1,100,000	EUR	1,235,223	1.52
NETHERLANDS GOVT 2.0 22-54 15/01A	200,000	EUR	170,204	0.21
SIEMENS FINANCIERING 1.75 19-39 28/02A	300,000	EUR	236,876	0.29
STELLANTIS NV 2.75 22-32 01/04A	200,000	EUR	169,156	0.21
VW INTL FINANCE 1.625 15-30 16/01A	200,000	EUR	168,152	0.21
			6,444,158	7.95
Nouvelle-Zélande				
AUCKLAND COUNCIL 0.25 21-31 17/11A	237,000	EUR	181,214	0.22
			181,214	0.22
Philippines				
PHILIPPINES 1.20 21-33 28/04A	206,000	EUR	159,143	0.20
			159,143	0.20
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	179,000	EUR	141,165	0.17
			141,165	0.17
Portugal				
PORTUGAL 1.65 22-32 16/07A	500,000	EUR	423,165	0.52
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	500,000	EUR	437,075	0.54
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	733,826	EUR	753,580	0.93
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	200,000	EUR	207,531	0.26

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			1,821,351	2.25
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	50,000	EUR	32,154	0.04
ROMANIA 2.124 19-31 16/07A	800,000	EUR	553,680	0.68
ROMANIAN GOVERNMENT IN 3.75 22-34 07/02A	148,000	EUR	110,748	0.14
			696,582	0.86
Serbie				
SERBIE INTERNATIONAL 1.00 21-28 23/09A	249,000	EUR	179,574	0.22
			179,574	0.22
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	186,000	EUR	137,103	0.17
			137,103	0.17
Espagne				
ADIF ALTA VELOC 0.5500 20-30 30/04A	200,000	EUR	159,312	0.20
BONOS Y OBLIG D 0.7000 22-32 30/04A	300,000	EUR	232,398	0.29
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	500,000	EUR	480,425	0.59
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	1,500,000	EUR	1,359,360	1.68
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	2,350,000	EUR	2,085,508	2.57
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	900,000	EUR	819,423	1.01
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	1,000,000	EUR	852,480	1.05
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	1,100,000	EUR	1,256,299	1.55
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	1,150,000	EUR	1,359,202	1.68
SPGB 1.00 21-42 30/07A	100,000	EUR	60,792	0.07
TELEFONICA EMISIONES 2.592 22-31 25/05A	200,000	EUR	180,376	0.22
TELEFONICA EMISIONES 2.932 14-29 17/10A	100,000	EUR	94,296	0.12
			8,939,871	11.02
Suisse				
UBS GROUP AG 0.875 21-31 03/11A	100,000	EUR	74,950	0.09
			74,950	0.09
Royaume-Uni				
BP CAPITAL MARKETS 1.231 19-31 08/05A	100,000	EUR	80,472	0.10
			80,472	0.10
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 1.25 19-31 18/11A	400,000	EUR	331,474	0.41
APPLE INC 0.5 19-31 15/11A	200,000	EUR	158,532	0.20
AT&T INC 2.60 14-29 17/12A	600,000	EUR	549,036	0.68
BANQUE INTERNATIONAL 0 20-30 21/02A	500,000	EUR	400,625	0.49
BIRD 1.50 16-36 14/01A	500,000	EUR	406,488	0.50
IBM CORP 1.75 19-31 31/01A	500,000	EUR	425,842	0.53
ILLINOIS TOOL WORKS INC 1.0 19-31 25/06A	200,000	EUR	163,552	0.20
JOHNSON A JOHNSON 1.65 16-35 20/05A	200,000	EUR	166,045	0.20
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	184,000	EUR	151,364	0.19
KRAFT HEINZ FOODS CO 2.25 16-28 25/05A	100,000	EUR	91,762	0.11
MCDONALD'S CORP 1.6000 19-31 15/03A	300,000	EUR	251,914	0.31
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	200,000	EUR	186,864	0.23
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	273,000	EUR	222,394	0.27
PROLOGIS INTERNATIONAL 1.625 20-32 17/06A	125,000	EUR	94,514	0.12
THERMO FISHER SCIENT 3.65 22-34 21/11A	106,000	EUR	102,759	0.13
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	400,000	EUR	348,782	0.43
VERIZON COMMUNICATION 2.875 17-38 15/01A	200,000	EUR	167,225	0.21
			4,219,172	5.20
Total des obligations			76,311,459	94.10
Obligations convertibles				
France				
WORLDLINE SA DIRTY 0.00 19-26 30/07U	1,000	EUR	88,856	0.11
			88,856	0.11
Total obligations convertibles			88,856	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUP NV FL.R 21-31 07/12A	400,000	EUR	330,774	0.41
			330,774	0.41
Finlande				
SANTANDER UK GROUP FL.R 21-29 13/09A	245,000	EUR	190,236	0.23
			190,236	0.23
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	357,000	EUR	263,818	0.33
BNP PARIBAS FL.R 22-32 31/03A	200,000	EUR	176,814	0.22
ORANGE SA FL.R 20-49 31/12A	200,000	EUR	163,605	0.20
			604,237	0.75
Pays-Bas				
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	200,000	EUR	185,920	0.23
			185,920	0.23
Espagne				
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	300,000	EUR	305,660	0.38
			305,660	0.38
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	293,000	EUR	226,271	0.28
JPMORGAN CHASE FL.R 22-30 23/03A	127,000	EUR	110,630	0.14
			336,901	0.42
Total des obligations à taux variables			1,953,728	2.41
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			78,354,043	96.62
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z EUR	1	EUR	1,480	0.00
			1,480	0.00
Luxembourg				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z EUR	463	EUR	415,914	0.51
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z EUR C	200	EUR	201,100	0.25
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z EUR C	1,000	EUR	813,500	1.00
			1,430,514	1.76
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,431,994	1.77
Total Organismes de placement collectif			1,431,994	1.77
Total du portefeuille-titres			79,786,037	98.39
Coût d'acquisition			105,546,610	



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	21.26
Espagne	11.40
Italie	11.30
Allemagne	9.73
Luxembourg	8.21
Pays-Bas	8.18
Belgique	7.84
États-Unis d'Amérique	5.62
Autriche	3.99
Portugal	2.25
Irlande	2.14
Canada	1.42
Finlande	1.22
Roumanie	0.86
Australie	0.78
Danemark	0.29
Japon	0.23
Nouvelle-Zélande	0.22
Serbie	0.22
Philippines	0.20
Estonie	0.18
Mexique	0.17
Pologne	0.17
Slovénie	0.17
Lettonie	0.14
Royaume-Uni	0.10
Suisse	0.09
	98.39

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	56.92
Banques et autres institutions financières	17.38
Organisations supranationales	8.30
Télécommunication	3.03
Fonds d'investissement	1.77
Industrie pharmaceutique	1.73
Tabac et boissons alcoolisées	1.04
Assurance	0.81
Articles de bureaux et ordinateurs	0.72
Immobilier	0.71
Institutions non classifiables	0.69
Électronique et semi-conducteurs	0.68
Transport	0.67
Internet et services d'Internet	0.64
Autre(s)	0.57
Énergie et eau	0.47
Industrie automobile	0.36
Pétrole	0.33
Restauration, industrie hôtelière	0.31
Services divers	0.31
Industrie agro-alimentaire	0.30
Biens de consommation divers	0.27
Construction de machines et appareils	0.20
Électrotechnique	0.19
	98.39



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
NATIONAL AUSTRALIA 0.25 19-24 20/05A	3,076,000	EUR	2,962,157	0.27
NATIONAL AUSTRALIA BK 0.625 18-23 30/08A	2,000,000	EUR	1,975,170	0.18
TOYOTA FINANCE AUST 0.064 22-25 13/01A	3,000,000	EUR	2,807,745	0.26
WESTPAC BANKING 0.625 17-24 22/11A	1,000,000	EUR	947,280	0.09
			8,692,352	0.80
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-25 20/04A	6,000,000	EUR	5,629,680	0.52
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	2,000,000	EUR	1,804,360	0.17
			7,434,040	0.69
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.01 20-25 15/10A	5,500,000	EUR	4,999,088	0.46
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 20-25 02/09A	5,600,000	EUR	5,109,580	0.47
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	6,000,000	EUR	5,768,850	0.53
EUROPEAN UNION 0.8 22-25 04/07A	3,000,000	EUR	2,846,775	0.26
KBC GROUPE SA 0.75 16-23 18/10A	3,000,000	EUR	2,953,395	0.27
KBC GROUPE SA 19-24 25/01A	5,000,000	EUR	4,902,925	0.45
PROXIMUS 2.375 14-24 01/04A	8,000,000	EUR	7,898,240	0.73
			34,478,853	3.18
Canada				
BK NOVA SCOTIA 0.25 19-24 11/01A	2,000,000	EUR	1,938,750	0.18
CANADA 0.375 19-24 03/05A	6,411,000	EUR	6,155,682	0.57
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	3,761,000	EUR	3,676,283	0.34
EXPO DEV CA 0.5 22-27 25/02A	2,500,000	EUR	2,248,412	0.21
ROYAL BANK OF CANADA 0.125 19-24 23/07A	7,000,000	EUR	6,670,160	0.62
TORONTO DOMINION BANK 0.375 19-24 25/04A	2,000,000	EUR	1,924,680	0.18
			22,613,967	2.09
Chili				
CHILE 1.625 14-25 30/01A	3,000,000	EUR	2,870,265	0.26
			2,870,265	0.26
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 2.50 14-24 28/05A	3,000,000	EUR	2,962,515	0.27
DANSKE BANK AS 1.625 19-24 15/03A	1,000,000	EUR	974,850	0.09
NYKREDIT REALKREDIT 0.1250 19-24 10/07A	2,769,000	EUR	2,611,665	0.24
			6,549,030	0.60
Finlande				
FINLAND REGS 0.000 19-24 15/09A	2,000,000	EUR	1,910,210	0.18
OP CORPORATE BANK PL 0.125 20-24 01/07A	8,000,000	EUR	7,625,840	0.70
			9,536,050	0.88
France				
AIR LIQUIDE FINANCE 1,25 15-25 03/06A	1,000,000	EUR	977,720	0.09
AIR LIQUIDE SA 1.875 14-24 05/06A	3,000,000	EUR	2,988,030	0.28
ARVAL SERVICE L 0.0000 21-25 01/10A	5,400,000	EUR	4,881,438	0.45
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	2,400,000	EUR	2,429,472	0.22
AXA SA 5.125 13-43 04/07A	10,000,000	EUR	10,062,650	0.93
BFCM BQUE FED CRED MUT 0.01 21-25 07/03A	9,000,000	EUR	8,320,455	0.77
BNP PARIBAS 1.125 17-23 10/10A	5,000,000	EUR	4,937,725	0.46
BPCE 0.875 18-24 31/01A	4,000,000	EUR	3,897,340	0.36
BPCE 1.0 19-24 15/01A	3,000,000	EUR	2,898,945	0.27
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	3,200,000	EUR	2,985,696	0.28
CRH FUNDING 1.875 15-24 09/01A	5,000,000	EUR	4,929,950	0.45
DANONE SA 0 21-25 01/06A	1,000,000	EUR	909,755	0.08
DASSAULT SYSTEM 0.00 19-24 16/09A	2,600,000	EUR	2,459,782	0.23
EDENRED SA 1.375 15-25 10/03A	1,000,000	EUR	951,350	0.09
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	4,000,000	EUR	3,919,140	0.36
KERING 1.2500 22-25 05/05A	2,100,000	EUR	2,008,366	0.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ORANGE 3.125 13-24 09/01A	2,000,000	EUR	2,005,760	0.18
PERNOD RICARD SA 0.00 19-23 24/10U	2,800,000	EUR	2,734,410	0.25
PSA BANQUE FRAN 0.6250 19-24 21/06A	3,574,000	EUR	3,413,492	0.31
SAFRAN SA 0.125 21-26 16/03A	2,700,000	EUR	2,427,070	0.22
SANOFI 0.625 16-24 05/04A	5,000,000	EUR	4,861,700	0.45
SANOFI SA 1 20-25 30/03A	2,000,000	EUR	1,913,750	0.18
SOCIETE GENERALE 1.125 18-25 23/01A	1,000,000	EUR	946,635	0.09
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	4,400,000	EUR	4,397,778	0.41
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	2,000,000	EUR	1,967,920	0.18
SODEXO 0.5 20-24 17/07A	3,542,000	EUR	3,449,040	0.32
SPIE SA 3.125 17-24 22/03A	2,000,000	EUR	1,990,980	0.18
SUEZ ENVIRONNEMENT 1.75 15-25 10/09A	2,000,000	EUR	1,912,690	0.18
TOTAL SE FL.R 16-XX 05/05A	4,000,000	EUR	3,965,680	0.37
UNEDIC 0.625 15-25 17/02A	4,000,000	EUR	3,792,520	0.35
UNIBAIL RODAMCO 2.50 14-24 26/02A	8,000,000	EUR	7,878,640	0.73
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.892 19-24 14/01A	4,000,000	EUR	3,907,620	0.36
			111,123,499	10.25
Allemagne				
ADIDAS AG 0.0000 20-24 09/09A	1,000,000	EUR	946,225	0.09
ADIDAS AG 3.0 22-25 21/11A	3,400,000	EUR	3,360,492	0.31
CONTINENTAL AG 3.625 22-27 30/11A	2,034,000	EUR	1,976,773	0.18
DAIMLER AG 1,40 16-24 12/01A	3,000,000	EUR	2,965,710	0.27
DEUTSCHE BOERSE AG 0.0 21-26 22/02A	2,300,000	EUR	2,067,988	0.19
E.ON SE 0.00 19-24 28/08U	1,154,000	EUR	1,097,402	0.10
INFINEON TECHNO 0.625 22-25 17/02A	4,000,000	EUR	3,757,480	0.35
KFW 0.3750 18-25 23/04A	10,000,000	EUR	9,433,950	0.87
KREDITANSTALT FUER WI 1.25 22-27 30/06A	3,000,000	EUR	2,773,065	0.26
MERCK FINANCIAL 0.005 19-23 15/12A	6,500,000	EUR	6,317,025	0.58
NRWBANK0.25 22-27 16/03A	5,000,000	EUR	4,440,100	0.41
SAP EMTN 0.75 18-24 10/12A	2,000,000	EUR	1,917,960	0.18
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	2,000,000	EUR	1,957,324	0.18
VANTAGE TOWERS 0.0000 21-25 31/03A	2,300,000	EUR	2,203,055	0.20
VOLKSWAGEN LEASING G 0 21-24 19/05A	5,366,000	EUR	5,034,918	0.46
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	1,500,000	EUR	1,359,540	0.13
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,400,000	EUR	1,381,884	0.13
			52,990,891	4.89
Indonésie				
INDONESIA 2.15 17-24 18/07A	500,000	EUR	490,970	0.05
			490,970	0.05
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.100 19-24 19/11A	4,595,000	EUR	4,330,121	0.40
ABBOTT IRL FINANCING 0.875 18-23 27/09A	1,000,000	EUR	987,050	0.09
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	3,000,000	EUR	3,169,125	0.29
			8,486,296	0.78
Italie				
ACEA SPA 2.625 14-24 15/07A	1,600,000	EUR	1,569,216	0.14
ASSICURAZ GENERALI 5.125 09-24 16/09A	1,000,000	EUR	1,027,260	0.09
AUTOSTRADA ITALIA SPA 1.625 15-23 12/06A	4,000,000	EUR	3,968,400	0.37
AUTOSTRADA ITALIA SPA 5.875 04-24 09/06A	2,000,000	EUR	2,047,410	0.19
ENI SPA 0.625 16-24 19/09A	2,000,000	EUR	1,903,000	0.18
ENI SPA 3.25 13-23 10/07A	4,000,000	EUR	4,006,760	0.37
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	2,113,000	EUR	2,004,519	0.18
INTESA SANPAOLO 1.0000 19-24 04/07A	6,440,000	EUR	6,188,969	0.57
ITALIE 1.45 25 15-03S	3,000,000	EUR	2,869,605	0.26
ITALY 0.00 20-24 15/01S	42,000,000	EUR	40,706,400	3.75
ITALY 0.3500 19-25 01/02S	25,000,000	EUR	23,496,875	2.17
ITALY 1.75 19-24 01/07S	20,000,000	EUR	19,571,600	1.80
ITALY 1.8500 20-25 01/07S	10,000,000	EUR	9,605,900	0.89
ITALY 2.50 14-24 01/12S	30,000,000	EUR	29,604,000	2.73

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 3.75 14-24 01/09S	10,000,000	EUR	10,081,050	0.93
SNAM 3.375 22-26 05/12A	5,000,000	EUR	4,883,750	0.45
SNAM SPA 0.00 19-24 12/05A	5,474,000	EUR	5,212,398	0.48
TERNA SPA 0.125 19-25 25/07A	1,050,000	EUR	962,698	0.09
TERNA SPA 1.00 18-23 23/07A	2,000,000	EUR	1,982,560	0.18
UNIONE DI BANCHE ITAL 2.625 19-24 20/06A	3,000,000	EUR	2,951,355	0.27
			174,643,725	16.10
Japon				
MITSUBISHI 0.872 17-24 07/09A	4,000,000	EUR	3,826,040	0.35
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.184 21-26 13/04A	3,418,000	EUR	3,028,775	0.28
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.214 20-25 07/10A	1,143,000	EUR	1,044,468	0.10
			7,899,283	0.73
Luxembourg				
ARCE MI 4.875 22-26 26/09A	1,900,000	EUR	1,899,876	0.18
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	1,500,000	EUR	1,371,638	0.13
BEI 0.00 20-25 25/03A	5,000,000	EUR	4,677,900	0.43
COMMUNAUTE EUROPEENNE 0 20-25 17/11U	2,000,000	EUR	1,844,340	0.17
ESM 0.50 16-26 02/03A	5,000,000	EUR	4,625,700	0.43
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	6,100,000	EUR	5,853,743	0.54
EUROPEAN FIN.STA. 0.625 18-26 17/04A	6,000,000	EUR	5,497,740	0.51
MECANISME EUROPEEN D 0 21-26 15/03A	1,984,000	EUR	1,764,401	0.16
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.0 20-25 15/10A	6,176,000	EUR	5,608,796	0.52
SIG COMBIBLOC P 1.8750 20-23 18/06A	4,000,000	EUR	3,983,800	0.37
TRATON FINANCE LUXEMB 0.125 21-24 10/11A	3,800,000	EUR	3,518,306	0.32
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02A	5,089,000	EUR	4,723,254	0.44
			45,369,494	4.18
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 2.875 16-28 18/01A	4,000,000	EUR	4,000,320	0.37
ABN AMRO BANK NV 1.25 20-25 28/05A	5,000,000	EUR	4,739,025	0.44
ABN AMRO BK 2.375 22-27 01/06A	4,200,000	EUR	3,929,604	0.36
ASML HOLDING NV 3.375 13-23 19/09A	3,000,000	EUR	3,015,960	0.28
DAIMLER INTL FI 0.8750 18-24 09/04A	3,000,000	EUR	2,914,950	0.27
DAIMLER TRUCK INT 1.25 22-25 06/04A	2,200,000	EUR	2,082,773	0.19
EDP FINANCE 1.125 16-24 12/02A	3,000,000	EUR	2,931,420	0.27
ENEL FIN INTL 0.00 19-24 17/06A	2,545,000	EUR	2,422,560	0.22
ENEL FINANCE INTL 1.5 19-25 21/07A	1,000,000	EUR	954,535	0.09
ENEL FINANCE INTL NV 4.25 22-25 15/06S	809,000	USD	736,556	0.07
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	1,744,000	EUR	1,705,283	0.16
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	3,000,000	EUR	2,736,555	0.25
KONINKLIJKE 0.875 17-24 19/09A	4,000,000	EUR	3,837,780	0.35
PACCAR FINANCIAL EUR 3.25 22-25 29/11A	3,523,000	EUR	3,478,927	0.32
RABOBANK 0.625 19-24 27/02A	1,000,000	EUR	971,045	0.09
RELX FINANCE BV 1.00 17-24 22/03A	4,000,000	EUR	3,879,240	0.36
RELX FINANCE BV 1.50 18-27 13/05A	1,500,000	EUR	1,373,812	0.13
REPSOL INTL FINANCE 0.125 20-24 05/10A	6,000,000	EUR	5,652,900	0.52
SCHLUMBERGER FINANCE 0.00 19-24 15/10A	2,548,000	EUR	2,395,884	0.22
SIEMENS FINANCIERING 0.25 20-24 05/06A	4,000,000	EUR	3,842,000	0.35
TENNET HOLDING BV 0.75 17-25 26/06A	4,200,000	EUR	3,946,719	0.36
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11AA	2,200,000	EUR	2,190,705	0.20
VONOVIA FINANCE BV 1.80 19-25 29/06A	1,000,000	EUR	937,140	0.09
VW INTL FINANCE 1.125 17-23 02/10A	6,000,000	EUR	5,912,040	0.55
WOLT KL 3.0 22-26 23/09A	1,250,000	EUR	1,221,800	0.11
			71,809,533	6.62
Norvège				
SANTANDER CONSUMER BK 0.125 21-26 14/04A	5,100,000	EUR	4,478,871	0.41
			4,478,871	0.41
Pologne				
POLAND 0.00 20-25 10/02U	6,000,000	EUR	5,610,180	0.52
			5,610,180	0.52

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Portugal				
PORTUGAL 2.875 15-25 15/10A	5,000,000	EUR	4,999,100	0.46
PORTUGAL 5.65 13-24 15/02A	7,000,000	EUR	7,218,260	0.67
			12,217,360	1.13
Roumanie				
ROMANIA EMTN 3.625 14-24 24/04A	6,000,000	EUR	6,003,870	0.55
			6,003,870	0.55
Corée du Sud				
REPUBLIQUE SUD COREENN 0.00 21-26 15/10A	2,000,000	EUR	1,756,380	0.16
			1,756,380	0.16
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.3750 19-24 02/10A	3,000,000	EUR	2,846,790	0.26
BANCO SANTANDER SA 0.25 19-24 19/06A	4,800,000	EUR	4,589,088	0.42
BANCO SANTANDER SA 1.125 18-25 17/01A	1,000,000	EUR	951,060	0.09
BANKIA SA 1.0000 19-24 25/06A	3,000,000	EUR	2,885,505	0.27
BBVA 3.375 22-27 20/09A	4,900,000	EUR	4,754,396	0.44
CAIXABANK SA 0.625 19-24 01/10A	4,300,000	EUR	4,075,540	0.38
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	2,200,000	EUR	2,030,884	0.19
IBERDROLA FINANZAS 1.00 16-24 07/03A	3,000,000	EUR	2,933,115	0.27
INSTITUTO DE CREDITO 0.25 20-24 13/05A	3,344,000	EUR	3,228,782	0.30
SANTANDER CONS FIN 0.375 19-24 27/06A	4,700,000	EUR	4,486,126	0.41
SANTANDER CONSUMER F 0 21-26 23/02A	4,200,000	EUR	3,715,383	0.34
SPAIN 0.00 21-24 31/05A	10,000,000	EUR	9,607,750	0.89
SPAIN 1.95 16-26 30/04A	9,000,000	EUR	8,696,430	0.80
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	14,500,000	EUR	14,449,178	1.33
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	20,000,000	EUR	20,835,200	1.92
SPAIN 4.80 08-24 31/01A	5,000,000	EUR	5,112,225	0.47
TELEFONICA EMISIONES 1.069 19-24 05/02A	4,000,000	EUR	3,912,040	0.36
TELEFONICA EMISIONES 1.46 16-26 13/04A	2,000,000	EUR	1,863,320	0.17
			100,972,812	9.31
Suède				
SCANIA CV AB 0.5 20-23 06/10A	1,148,000	EUR	1,120,597	0.10
SKANDINAVISKA ENSK 0.05 19-24 01/07A	2,000,000	EUR	1,904,100	0.18
SKANDINAVISKA ENSKIL 1.75 22-26 11/11A	4,169,000	EUR	3,891,553	0.36
SKANDINAVISKA ENSKILD 1.00 22-26 09/11A	3,000,000	EUR	3,005,475	0.28
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	3,492,000	EUR	3,489,835	0.32
VOLVO TREASURY AB 0.125 20-24 17/09A	2,210,000	EUR	2,086,295	0.19
VOLVO TREASURY AB 0.625 22-25 14/02S	3,000,000	EUR	2,817,975	0.26
			18,315,830	1.69
Suisse				
UBS AG 1.50 16-24 30/11A	3,000,000	EUR	2,917,065	0.27
UBS GROUP AG 1.00 22-25 21/03A	2,962,000	EUR	2,850,436	0.26
			5,767,501	0.53
Royaume-Uni				
BARCLAYS 1.5 18-23 03/09A	4,000,000	EUR	3,961,900	0.37
BNZ INT FUNDING 0.50 18-23 13/05A	3,000,000	EUR	2,979,210	0.27
CREDIT AGRICOLE 0.50 19-24 24/06A	6,000,000	EUR	5,753,580	0.53
CS AG LDN EMTN 3.125 13-23 17/07A	4,000,000	EUR	4,007,160	0.37
GLAXOSMITHKLINE 0.00 19-23 23/09A	2,000,000	EUR	1,960,220	0.18
LINDE PLC 0.00 21-26 30/09A	4,000,000	EUR	3,516,900	0.32
VODAFONE GROUP 0.50 16-24 30/01A	6,000,000	EUR	5,832,870	0.54
VODAFONE GROUP PLC 1.875 14-25 11/09A	1,500,000	EUR	1,435,102	0.13
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	3,608,000	EUR	3,298,361	0.30
			32,745,303	3.02
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 1.25 20-24 30/03A	3,000,000	EUR	2,914,725	0.27
APPLE INC 1.375 15-24 17/01A	6,000,000	EUR	5,953,200	0.55
AT&T INC 2.40 14-24 15/03A	1,000,000	EUR	988,175	0.09
BK AMERICA F.LR 22-26 27/10A	3,000,000	EUR	2,814,210	0.26
CITIGROUP 1.75 15-25 28/01A	1,000,000	EUR	966,835	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
COCA-COLA CO 1.875 14-26 22/09A	1,981,000	EUR	1,883,446	0.17
DANAHER CORP 1.7 20-24 30/03A	2,000,000	EUR	1,965,670	0.18
EXXON MOBIL CORP 0.142 20-24 26/06A	4,027,000	EUR	3,843,087	0.35
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	2,000,000	EUR	1,820,350	0.17
FISERV INC 0.375 19-23 01/07A	1,065,000	EUR	1,054,259	0.10
HONEYWELL INTERNATIONAL 0.0 20-24 10/03A	2,000,000	EUR	1,925,390	0.18
IBM CORP 0.95 17-25 23/05A	5,000,000	EUR	4,718,200	0.44
ILLINOIS TOOL WORKS 0.25 19-24 05/12A	2,200,000	EUR	2,075,359	0.19
JPMORGAN CHASE & CO 0.625 16-24 25/01A	7,000,000	EUR	6,840,890	0.63
JPMORGAN CHASE & CO 1.50 15-25 27/01A	1,000,000	EUR	968,470	0.09
KELLOGG CO 1.25 15-25 10/03A	7,000,000	EUR	6,688,885	0.62
MORGAN STANLEY 1.75 15-25 30/01A	5,000,000	EUR	4,819,700	0.44
NETFLIX INC 3 20-25 28/04S	6,000,000	EUR	5,912,580	0.55
PEPSICO INC 0.25 20-24 06/05A	6,410,000	EUR	6,179,593	0.57
PROCTER & GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	3,000,000	EUR	2,872,335	0.26
PROCTER & GAMBLE CO 4.875 07-27 11/05A	3,000,000	EUR	3,212,880	0.30
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	3,000,000	EUR	2,926,395	0.27
PROLOGIS EURO FINANCE 0.25 19-27 10/09A	3,000,000	EUR	2,509,980	0.23
STRYKER CORP 0.25 19-24 03/12A	6,435,000	EUR	6,047,323	0.56
THERMO FISHER SCIEN 2.00 14-25 15/04A	3,000,000	EUR	2,907,045	0.27
THERMO FISHER SCIENT 0.75 16-24 12/09A	3,000,000	EUR	2,871,525	0.26
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	1,875,000	EUR	1,857,675	0.17
VERIZON COMMUNICATION 1.625 14-24 01/03A	10,000,000	EUR	9,809,800	0.90
			99,347,982	9.16
Total des obligations			852,204,337	78.58
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,000,000	EUR	2,004,930	0.18
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	1,000,000	EUR	930,115	0.09
			2,935,045	0.27
Canada				
ROYAL BANK OF C FL.R 21-26 27/04Q	2,484,000	USD	2,251,264	0.21
			2,251,264	0.21
Danemark				
DANSKE BANK AS FL.R 21-24 10/11A	6,592,000	EUR	6,381,089	0.59
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	9,639,000	EUR	8,462,608	0.78
			14,843,697	1.37
France				
BNP PARIBAS FL.R 19-25 15/07A	5,000,000	EUR	4,743,175	0.44
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	3,000,000	EUR	2,979,315	0.27
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-26 22/04A	3,000,000	EUR	2,794,275	0.26
DANONE SA FL.R 17-XX 23/06A	2,000,000	EUR	1,978,530	0.18
ORANGE FL.R 14-XX 07/02A	2,000,000	EUR	2,020,630	0.19
SOCIETE GENERALE FL.R 18-28 23/02A	2,000,000	EUR	1,980,570	0.18
			16,496,495	1.52
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 13-XX 24/10A	4,000,000	EUR	3,978,080	0.37
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	10,000,000	EUR	12,382,666	1.14
			16,360,746	1.51
Irlande				
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 22-26 05/06A	1,527,000	EUR	1,417,148	0.13
			1,417,148	0.13
Italie				
ENEL SPA FL.R 18-78 24/05A	5,000,000	EUR	4,895,025	0.45
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 03/07A	3,000,000	EUR	2,881,860	0.27
			7,776,885	0.72
Pays-Bas				
ABB FINANCE FL.R 22-24 31/03Q	3,746,000	EUR	3,761,377	0.35
ALLIANZ FINANCE FL.R 21-24 22/11Q	3,800,000	EUR	3,846,816	0.35

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
IBERDROLA INTL BV FL.R 17-99 22/02A	2,000,000	EUR	1,990,640	0.18
ING GROEP NV FL.R 21-25 29/11A	6,100,000	EUR	5,648,417	0.52
ING GROEP NV FL.R 22-26 23/05A	2,000,000	EUR	1,902,180	0.18
ING GROUP NV FL.R 17-28 11/04A	4,000,000	EUR	3,981,820	0.37
NN GROUP NV FL.R 14-44 08/04A	3,000,000	EUR	2,983,905	0.28
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-23 18/11Q	5,691,000	EUR	5,683,886	0.52
			29,799,041	2.75
Norvège				
DNB BANK A FL.R 22-26 31/05A	5,000,000	EUR	4,736,400	0.44
			4,736,400	0.44
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	2,000,000	EUR	1,949,440	0.18
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	4,200,000	EUR	3,951,742	0.36
BANCO NTANDER F.LR 22-24 05/05Q	4,600,000	EUR	4,638,985	0.43
BBVA FL.R 22-25 26/11Q	5,000,000	EUR	5,045,750	0.47
CAIXABANK FL.R 22-26 13/04A	3,600,000	EUR	3,365,892	0.31
			18,951,809	1.75
Suède				
VOLVO TREASURY FL.R 21-24 09/05A	1,000,000	EUR	955,200	0.09
			955,200	0.09
Royaume-Uni				
AVIVA PLC FL.R 14-44 03/07A	4,500,000	EUR	4,399,245	0.41
BARCLAYS PLC FL.R 19-25 09/06A	1,800,000	EUR	1,707,291	0.16
HSBC FL.R 22-27 15/06A	3,173,000	EUR	3,018,745	0.28
HSBC HOLDINGS PLC 1.5 18-24 04/12A	1,000,000	EUR	982,090	0.09
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 21-26 24/09Q	5,571,000	EUR	5,531,641	0.51
			15,639,012	1.44
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-25 24/05Q	2,000,000	EUR	1,993,130	0.18
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-26 22/09Q	6,650,000	EUR	6,565,445	0.61
CITIGROUP INC FL.R 20-26 06/05A	4,000,000	EUR	3,730,580	0.34
CITIGROUP INC FL.R 21-25 01/05Q	2,663,000	USD	2,456,148	0.23
PROLOGIS EURO FINANCE FL.R 22-24 08/02Q	1,434,000	EUR	1,432,387	0.13
			16,177,690	1.49
Total des obligations à taux variables			148,340,432	13.68
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,000,544,769	92.25
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z EUR	37,056	EUR	54,848,085	5.06
			54,848,085	5.06
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C EUR	8,000	EUR	11,933,200	1.10
			11,933,200	1.10
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			66,781,285	6.16
Total Organismes de placement collectif			66,781,285	6.16
Total du portefeuille-titres			1,067,326,054	98.41
Coût d'acquisition			1,116,686,661	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	16.82
Italie	16.82
Espagne	11.06
États-Unis d'Amérique	10.65
Pays-Bas	9.37
Allemagne	6.39
Luxembourg	5.28
Royaume-Uni	4.46
Belgique	3.45
Canada	2.29
Danemark	1.97
Suède	1.78
Portugal	1.13
Irlande	0.91
Finlande	0.88
Norvège	0.85
Australie	0.80
Japon	0.73
Autriche	0.69
Roumanie	0.55
Suisse	0.53
Pologne	0.52
Chili	0.26
Corée du Sud	0.16
Indonésie	0.05
Total	98.41

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	39.58
Obligations d'États, Provinces et communes	23.64
Fonds d'investissement	6.16
Télécommunication	3.50
Assurance	2.70
Énergie et eau	2.66
Industrie pharmaceutique	2.46
Organisations supranationales	1.99
Immobilier	1.70
Industrie agro-alimentaire	1.63
Pétrole	1.49
Transport	1.41
Électronique et semi-conducteurs	1.33
Internet et services d'Internet	1.26
Articles de bureaux et ordinateurs	0.98
Tabac et boissons alcoolisées	0.78
Industrie automobile	0.65
Électrotechnique	0.62
Biens de consommation divers	0.56
Institutions non classifiables	0.55
Distribution, commerce de détail	0.54
Industrie aéronautique et spatiale	0.40
Textile et habillement	0.40
Construction de machines et appareils	0.37
Services divers	0.35
Institutions non classifiables	0.24
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.18
Pneus et caoutchouc	0.18
Art graphique, maison d'édition	0.11
Total	98.41

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.625 18-23 30/08A	2,100,000	EUR	2,070,789	0.16
			2,070,789	0.16
France				
ACCOR SA 3.625 15-23 17/09A	7,000,000	EUR	7,018,445	0.54
BOUYGUES 3.625 12-23 16/01A	5,000,000	EUR	5,004,950	0.38
ELIS SAÏ HOLDDELIS SA ZCP 100123	3,500,000	EUR	3,490,469	0.27
FAURECIA BBI ZCP 020123	6,000,000	EUR	5,988,291	0.46
FAURECIA BBI ZCP 020223	6,500,000	EUR	6,486,482	0.50
HSBC FRANCE 0.60 18-23 20/03Q	11,700,000	EUR	11,663,730	0.89
RCI BANQUE SA 0.2500 19-23 08/03A	5,500,000	EUR	5,479,238	0.42
REXEL SA ZCP 300123	2,500,000	EUR	2,496,302	0.19
STELLANTIS 2.375 16-23 14/04A	14,554,000	EUR	14,543,667	1.11
UBISOFT ENTERTA 1.289 18-23 30/01A	7,900,000	EUR	7,885,820	0.60
VALEO SA 0.625 16-23 11/01A	1,200,000	EUR	1,198,728	0.09
			71,256,122	5.45
Allemagne				
DEUTSCHE BANK 2.375 13-23 11/01A	500,000	EUR	500,068	0.04
SCHAEFFLER AG ZCP 090123	8,000,000	EUR	7,987,137	0.61
VOLKSWAGEN BANK 1.2500 18-24 10/06A	20,600,000	EUR	19,785,888	1.51
			28,273,093	2.16
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.875 18-23 27/09A	9,000,000	EUR	8,883,450	0.68
CRH FINANCE 3.125 13-23 03/04A	600,000	EUR	600,828	0.05
JOHNSON CONTROLS 1.00 17-23 15/09A	4,951,000	EUR	4,880,844	0.37
			14,365,122	1.10
Italie				
AUTOSTRADA ITALIA SPA 1.625 15-23 12/06A	6,887,000	EUR	6,832,593	0.52
FCA BANK SPA 0.25 20-23 29/01A	20,700,000	EUR	20,636,140	1.58
INTESA SANPAOLO 3.375 18-23 12/01S	6,551,000	USD	6,136,057	0.47
TELECOM ITALIA SPA 3.25 15-23 16/01A	4,907,000	EUR	4,902,829	0.38
UNICREDIT SPA 1.00 18-23 18/01A	26,750,000	EUR	26,737,026	2.05
			65,244,645	4.99
Luxembourg				
ARCELORMITTAL SA 0.95 17-23 17/01A	7,200,000	EUR	7,194,060	0.55
ARCELORMITTAL SA 1.00 19-23 19/05A	7,400,000	EUR	7,350,494	0.56
BECTON DICKINSON 0.632 19-23 04/06A	13,280,000	EUR	13,183,255	1.01
CNH IND FIN 2.875 16-23 17/05S	7,450,000	EUR	7,442,848	0.57
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.00 20-23 15/03A	100,000	EUR	99,542	0.01
RYANAIR LTD 1.125 15-23 10/03A	16,200,000	EUR	16,142,490	1.24
TYCO ELECTRONICS REGS 1.10 15-23 01/03A	3,200,000	EUR	3,191,712	0.24
			54,604,401	4.18
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 2.875 16-28 18/01A	700,000	EUR	700,056	0.05
ENEL FINANCE INT NV ZCP 050123	3,000,000	EUR	2,990,401	0.23
ENEL FINANCE INT NV ZCP 160123	21,000,000	EUR	20,965,351	1.60
ENEL FINANCE INT NV ZCP 230223	7,000,000	EUR	6,979,881	0.53
IBERDROLA INT. BV ZCP 090123	4,000,000	EUR	3,990,432	0.31
IBERDROLA INT. BV ZCP 180123	10,500,000	EUR	10,467,997	0.80
			46,094,118	3.53
Portugal				
BRISA CONCESSAO 2 16-23 22/03A03A	1,900,000	EUR	1,897,530	0.15
			1,897,530	0.15
Espagne				
ABERTIS INFRASTRUCT 3.75 13-23 20/06A	400,000	EUR	400,538	0.03
BANCO DE SABADELL SA 0.875 17-23 05/03A	15,100,000	EUR	15,058,022	1.15
CAIXABANK SA 1.125 17-23 12/01A	26,500,000	EUR	26,490,858	2.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CAIXABANK SA 1.75 18-23 24/10A	8,100,000	EUR	8,006,607	0.61
			49,956,025	3.82
Suède				
VOLVO TREASURY AB 0 20-23 11/02A	4,000,000	EUR	3,992,080	0.31
			3,992,080	0.31
Royaume-Uni				
EASYJET PLC 1.75 16-23 09/02A	14,900,000	EUR	14,866,773	1.14
FCE BANK PLC 1.615 16-23 11/05A	7,000,000	EUR	6,936,230	0.53
NATWEST GRP 2.50 16-23 22/03A	3,150,000	EUR	3,151,276	0.24
			24,954,279	1.91
États-Unis d'Amérique				
AMERICAN HONDA FIN 0.55 18-23 17/03A	3,600,000	EUR	3,585,816	0.27
FIDELITY NATIONAL INF 0.75 19-23 21/05A	16,900,000	EUR	16,777,813	1.28
FIDELITY NATL INFORM ZCP 060123	5,000,000	EUR	4,992,810	0.38
GENERAL MOTORS FIN 0.955 16-23 07/09A	4,485,000	EUR	4,423,443	0.34
HJ HEINZ CO 2.00 15-23 30/06A	13,000,000	EUR	12,960,805	0.99
IBM CORP 0.375 19-23 31/01A	5,000,000	EUR	4,993,600	0.38
ZF NA CAPITAL 2.75 15-23 27/04A	7,800,000	EUR	7,776,873	0.60
			55,511,160	4.25
Total des obligations			418,219,364	32.00
Obligations à taux variables				
Australie				
MACQUARIE BANK LIMITED FL.R 21-23 20/10Q	22,600,000	EUR	22,698,875	1.74
			22,698,875	1.74
Canada				
BANK OF MONTREAL FL.R 20-23 08/12Q	5,000,000	USD	4,662,687	0.36
BANK OF NOVA SC FL.R 21-23 15/09Q	7,800,000	USD	7,280,658	0.56
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 21-24 19/04Q	9,000,000	USD	8,358,384	0.64
CAN IMP BK E3R FL.R 22-24 26/01Q	7,700,000	EUR	7,745,006	0.59
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 21-24 19/01Q	18,165,000	USD	16,891,961	1.29
ROYAL BK CANADA FL.R 22-24 31/01Q	6,500,000	EUR	6,539,325	0.50
TORONTO DOMINION BANK FL.R 21-24 04/03Q	19,000,000	USD	17,663,636	1.35
			69,141,657	5.29
Danemark				
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 21-24 25/03Q	4,000,000	EUR	4,027,460	0.31
			4,027,460	0.31
Finlande				
OP CORPORATE BANK FL.R 22-24 17/05Q	7,500,000	EUR	7,572,638	0.58
OP CORPORATE BANK PLC FL.R 21-24 18/01Q	3,300,000	EUR	3,326,202	0.25
			10,898,840	0.83
France				
BNP PARIBAS FL.R 17-24 07/06Q	40,920,000	EUR	41,248,588	3.16
BPCE FL.R 18-23 11/01Q	3,500,000	EUR	3,499,772	0.27
BPCE FL.R 18-23 12/09Q	5,000,000	USD	4,705,528	0.36
BPCE FL.R 18-23 23/03Q	22,100,000	EUR	22,116,575	1.69
EDF SA FL.R 13-XX 29/01S	16,806,000	USD	15,710,795	1.20
RCI BANQUE SA FL.R 18-23 12/01Q	9,320,000	EUR	9,319,348	0.71
SOCIETE GENERALE FL.R 17-24 22/05Q	39,400,000	EUR	39,695,697	3.04
			136,296,303	10.43
Allemagne				
COMMERZBANK AG FL.R 21-23 24/11Q	8,700,000	EUR	8,759,812	0.67
DAIMLER AG FL.R 17-24 03/07Q	27,500,000	EUR	27,558,575	2.11
			36,318,387	2.78
Italie				
ACEA SPA FL.R 18-23 08/02Q	26,000,000	EUR	25,995,060	1.99
INTESA SAN PAOLO FL.R 16-23 17/03A	13,500,000	EUR	13,433,850	1.03
			39,428,910	3.02
Luxembourg				
TRATON FINANCE LUX FL.R 22-24 17/02Q	3,100,000	EUR	3,092,576	0.24

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Pays-Bas			3,092,576	0.24
ABB FINANCE FL.R 22-24 31/03Q	13,263,000	EUR	13,317,445	1.02
BMW FINANCE NV FL.R 20-23 02/10Q	31,300,000	EUR	31,390,457	2.40
DAIMLER INTL FIN FL.R 18-23 11/01Q	2,400,000	EUR	2,399,832	0.18
DAIMLER TRUCK INTL FL.R 22-23 06/10Q	33,700,000	EUR	33,751,561	2.58
DEUTSCHE BAHN FIN FL.R 15-23 13/10Q	12,635,000	EUR	12,655,974	0.97
ING GROUP NV FL.R 18-23 20/09Q	22,800,000	EUR	22,908,870	1.75
SIEMENS FINANCIERING FL.R 21-24 11/03Q	250,000	USD	233,121	0.02
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-23 18/11Q	40,958,000	EUR	40,906,802	3.13
TOYOTA MOTOR FINANCE FL.R 21-23 23/06Q	2,000,000	EUR	2,005,340	0.15
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-24 16/11Q	19,000,000	EUR	19,278,160	1.48
			178,847,562	13.69
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 18-23 03/09Q	15,300,000	EUR	15,310,863	1.17
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 21-23 09/09Q	18,800,000	EUR	18,905,562	1.45
BANCO NTANDER F.LR 22-24 05/05Q	11,000,000	EUR	11,093,225	0.85
BANCO SANTANDER SA FL.R 17-23 28/03Q	5,800,000	EUR	5,807,569	0.44
BBVA FL.R 21-23 03/12Q	6,700,000	EUR	6,747,838	0.52
			57,865,057	4.43
Suisse				
UBS AG LONDON BRANCH FL.R 21-24 09/02Q	200,000	USD	186,424	0.01
			186,424	0.01
Royaume-Uni				
CREDIT AGRICOLE FL.R 18-23 06/03Q	1,500,000	EUR	1,501,125	0.11
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 17-24 21/06Q	43,100,000	EUR	43,351,058	3.32
SANTANDER UK GROUP FL.R 18-24 27/03Q	24,500,000	EUR	24,511,148	1.88
			69,363,331	5.31
États-Unis d'Amérique				
AT&T INC FL.R 18-23 05/09Q	23,843,000	EUR	23,952,797	1.83
AT&T INC FL.R 21-24 25/03Q	4,500,000	USD	4,194,757	0.32
BANK OF AMERICA CORP FL.R 18-24 25/04Q	43,100,000	EUR	43,107,327	3.30
CITIGROUP FL.R 18-27 01/06Q	5,000,000	USD	4,696,697	0.36
CITIGROUP INC FL.R 18-23 21/03Q	19,935,000	EUR	19,943,572	1.53
DAIMLER TRUCKS F.LR 22-24 07/04Q	1,388,000	USD	1,294,199	0.10
DEUTSCHE BANK AG NEW FL.R 21-23 08/11Q	10,998,000	USD	10,237,852	0.78
EBAY INC FL.R 17-23 30/01	10,000	USD	9,371	0.00
JOHN DEERE CAPITAL COR FL.R 21-23 10/07Q	10,000	USD	9,350	0.00
MORGAN STANLEY FL.R 17-24 08/05Q	2,000	USD	1,877	0.00
PROLOGIS EURO FINANCE FL.R 22-24 08/02Q	19,301,000	EUR	19,279,286	1.48
STARBUCKS SOFFRAT FL.R 22-24 14/02Q	10,000,000	USD	9,321,574	0.71
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-24 18/10Q	2,102,000	USD	1,952,285	0.15
TOYOTA MOTOR CREDIT FL.R 21-24 18/06Q	523,000	USD	485,754	0.04
			138,486,698	10.60
Total des obligations à taux variables			766,652,080	58.67
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,184,871,444	90.67

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z EUR	66,000	EUR	97,689,900	7.48
			97,689,900	7.48
Luxembourg				
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUSTAINABLE Z USD C	1	USD	1,061	0.00
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z EUR C	15,001	EUR	15,795,453	1.21
			15,796,514	1.21
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			113,486,414	8.68
Total Organismes de placement collectif			113,486,414	8.68
Total du portefeuille-titres			1,298,357,858	99.36
Coût d'acquisition			1,297,309,907	



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	23.36
Pays-Bas	17.21
États-Unis d'Amérique	14.85
Espagne	8.25
Italie	8.01
Royaume-Uni	7.22
Luxembourg	5.62
Canada	5.29
Allemagne	4.94
Australie	1.74
Irlande	1.10
Finlande	0.83
Danemark	0.31
Suède	0.31
Belgique	0.16
Portugal	0.15
Suisse	0.01
	99.36

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	63.39
Fonds d'investissement	8.68
Industrie automobile	7.46
Énergie et eau	3.19
Transport	3.07
Télécommunication	2.53
Internet et services d'Internet	2.27
Électrotechnique	1.54
Immobilier	1.48
Restauration, industrie hôtelière	1.25
Industrie minière et sidérurgie & chimie	1.11
Industrie agro-alimentaire	0.99
Industrie pharmaceutique	0.69
Matériaux de construction	0.38
Articles de bureaux et ordinateurs	0.38
Biens de consommation divers	0.37
Institutions non classifiables	0.31
Électronique et semi-conducteurs	0.15
Construction de machines et appareils	0.10
Distribution, commerce de détail	0.00
	99.36



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA 1.50 19-31 21/06S	1,500,000	AUD	783,503	0.32
AUSTRALIA 2.25 15-28 21/05S	200,000	AUD	118,000	0.05
AUSTRALIA 3.00 16-47 21/03S	300,000	AUD	151,357	0.06
AUSTRALIA 3.25 12-29 21/04S	700,000	AUD	430,653	0.17
AUSTRALIA 3.25 13-25 21/04S	500,000	AUD	316,294	0.13
AUSTRALIA 3.25 15-39 21/06S	800,000	AUD	443,910	0.18
AUSTRALIA 4.25 13-26 21/04S	1,500,000	AUD	973,959	0.39
COMMONWLTH BANK AUSTR 2.75 17-29 21/11S	850,000	AUD	503,562	0.20
			3,721,238	1.50
Autriche				
AUSTRIA GOVERNMENT 1.85 22-49 23/05A	609,000	EUR	467,925	0.19
			467,925	0.19
Belgique				
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	500,000	EUR	471,612	0.19
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	1,150,000	EUR	958,370	0.39
BELGIUM 2.15 16-66 22/06A	220,000	EUR	168,253	0.07
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	275,000	EUR	288,497	0.12
BELGIUM 4.00 12-32 28/03A	500,000	EUR	531,702	0.21
BELGIUM OLO 5.50 98-28 28/03A	450,000	EUR	508,473	0.21
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	300,000	EUR	201,483	0.08
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	964,000	EUR	918,345	0.37
			4,046,735	1.63
Canada				
CANADA 1.75 21-53 01/12S	975,000	CAD	475,245	0.19
CANADA 2.00 17-28 01/06S	300,000	CAD	194,453	0.08
CANADA 2.25 14-25 01/06S	1,500,000	CAD	1,001,262	0.40
CANADA 2.2500 18-24 01/03S	1,250,000	CAD	844,559	0.34
CANADA 4.00 08-41 01/06S	100,000	CAD	75,082	0.03
CANADA 5.00 04-37 01/06S	200,000	CAD	163,958	0.07
CANADA GOVT 1.5 21-31 25/10S	700,000	CAD	416,907	0.17
CANADIAN GOVERN 1.2500 21-27 01/03S	850,000	CAD	537,471	0.22
CANADIAN GOVT BOND 2.25 22-29 01/12S	1,600,000	CAD	1,038,498	0.42
			4,747,435	1.92
Chili				
CHILE 0.83 19-31 02/07A	400,000	EUR	313,294	0.13
			313,294	0.13
Danemark				
DENMARK 4.50 07-39 15/11A	1,100,000	DKK	183,323	0.07
DENMARK GOVERNMENT 0.0 22-31 15/11A	2,000,000	DKK	211,770	0.09
			395,093	0.16
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	600,000	EUR	471,381	0.19
			471,381	0.19
France				
FRANCE 0.00 21-31 25/11A	900,000	EUR	691,461	0.28
FRANCE 0.0000 19-29 25/11A	400,000	EUR	328,670	0.13
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	1,500,000	EUR	1,359,952	0.55
FRANCE 0.50 15-25 25/05A	2,500,000	EUR	2,367,500	0.96
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	1,000,000	EUR	576,430	0.23
FRANCE 0.75 17-28 25/11A	2,200,000	EUR	1,951,455	0.79
FRANCE 0.75 21-53 25/05A	550,000	EUR	281,740	0.11
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	1,500,000	EUR	1,386,915	0.56
FRANCE 1.25 18-34 25/05A	500,000	EUR	406,130	0.16
FRANCE 1.50 15-31 25/05A	800,000	EUR	716,644	0.29
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	500,000	EUR	337,025	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	1,900,000	EUR	1,539,000	0.62
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	550,000	EUR	423,893	0.17
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	800,000	EUR	779,424	0.31
FRANCE GOVERNMENT 2.0 22-32 25/11A	300,000	EUR	272,109	0.11
			13,418,348	5.42
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.0 21-31 15/08A	1,850,000	EUR	1,493,662	0.60
BUNDSOBLIGATION 1.3 22-27 15/10A	5,000,000	EUR	4,725,450	1.91
GERMANY 0.00 20-25 10/10A	14,000,000	EUR	13,108,130	5.29
GERMANY 0.00 20-30 15/02A	975,000	EUR	817,694	0.33
GERMANY 0.00 21-36 15/05A	300,000	EUR	211,424	0.09
GERMANY 0.00 21-50 15/08A	1,000,000	EUR	512,160	0.21
GERMANY 0.0000 20-30 15/08A	2,300,000	EUR	1,905,930	0.77
GERMANY 0.25 19-29 11/01A	1,000,000	EUR	873,695	0.35
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	940,000	EUR	1,033,337	0.42
GERMANY 5.625 98-28 04/01A	300,000	EUR	342,926	0.14
			25,024,408	10.10
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	1,100,000	EUR	612,442	0.25
CASSA DEPOSITI 1.00 20-30 11/02A	1,000,000	EUR	783,995	0.32
ITALIE 2.95 17-38 01/09S	200,000	EUR	159,904	0.06
ITALY 0.95 20-27 15/09S	350,000	EUR	307,041	0.12
ITALY 1.65 15-32 01/03S	750,000	EUR	591,394	0.24
ITALY 1.65 20-30 01/12S	750,000	EUR	613,309	0.25
ITALY 1.70 20-51 01/09S	700,000	EUR	380,184	0.15
ITALY 1.8500 20-25 01/07S	2,000,000	EUR	1,921,180	0.78
ITALY 2.45 16-33 01/09S	600,000	EUR	485,622	0.20
ITALY 2.80 18-28 01/08S	1,100,000	EUR	1,027,961	0.41
ITALY 5.25 98-29 01/11S	400,000	EUR	426,720	0.17
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	950,000	EUR	1,061,506	0.43
ITALY BUONI POL DEL TE 4.00 22-35 30/04Q	1,800,000	EUR	1,661,886	0.67
ITALY TB 2.10 19-26 15/07S	1,200,000	EUR	1,137,246	0.46
REPUBLIQUE ITALIENNE 2.5 18-25 15/11S	900,000	EUR	876,128	0.35
			12,046,518	4.86
Japon				
JAPAN 0.005 22-27 20/03S	200,000,000	JPY	1,409,831	0.57
JAPAN 0.10 20-30 20/09S	580,000,000	JPY	3,999,874	1.61
JAPAN 0.20 16-36 20/06S	200,000,000	JPY	1,293,944	0.52
JAPAN 0.40 19-49 20/06S	200,000,000	JPY	1,077,530	0.43
JAPAN 0.5 18-38 20/12S	265,000,000	JPY	1,714,730	0.69
JAPAN 0.50 19-49 20/03S	265,000,000	JPY	1,473,937	0.59
JAPAN 0.60 20-50 20/09S	175,000,000	JPY	979,885	0.40
JAPAN 014 JGB 2.40 04-34 20/03S	300,000,000	JPY	2,520,727	1.02
JAPAN 073 JGB 2.00 04-24 20/12S	300,000,000	JPY	2,211,999	0.89
JAPAN 1.90 08-28 20/12S	100,000,000	JPY	775,063	0.31
JAPAN 102 JGB 2.40 08-28 20/06S	150,000,000	JPY	1,185,565	0.48
JAPAN 12 2.10 03-33 20/09S	200,000,000	JPY	1,634,653	0.66
JAPAN 2.00 12-52 20/03S	150,000,000	JPY	1,174,098	0.47
JAPAN 2.10 07-27 20/12S	110,000,000	JPY	851,846	0.34
JAPAN 2.10 09-29 20/06S	150,000,000	JPY	1,181,384	0.48
JAPAN 2.20 08-28 20/09S	70,000,000	JPY	549,680	0.22
JAPAN 2.30 05-35 20/03S	230,000,000	JPY	1,918,013	0.77
JAPAN 2.30 06-26 20/03S	450,000,000	JPY	3,423,518	1.38
JAPAN -334- 0.60 14-24 20/06S	250,000,000	JPY	1,790,490	0.72
JAPAN 35 2.00 11-12 20/09S	210,000,000	JPY	1,676,657	0.68
JAPAN -80- 2.10 05-25 20/06S	400,000,000	JPY	2,983,163	1.20
JAPAN 85 2.10 06-26 20/03S	300,000,000	JPY	2,268,753	0.92
JAPAN GOVT 040 1.80 13-43 20/09S	100,000,000	JPY	773,252	0.31
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.005 22-32 10/03S	470,000,000	JPY	3,478,516	1.40

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JAPAN NO 134 1.80 12-32 20/03S	150,000,000	JPY	1,188,377	0.48
JAPON 0.60 17-37 20/09S	230,000,000	JPY	1,543,903	0.62
JAPON 0.90 17-57 20/03S	130,000,000	JPY	752,947	0.30
			45,832,335	18.50
Lettonie				
LATVIA 0.00 21-31 17/03A	300,000	EUR	222,021	0.09
			222,021	0.09
Luxembourg				
COMMUNAUTE EUROPEENNE 0 20-25 17/11U	1,000,000	EUR	922,170	0.37
UNITED STATES 1.50 20-27 31/01S	3,500,000	USD	2,961,631	1.20
			3,883,801	1.57
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01A	200,000	EUR	95,359	0.04
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07A	400,000	EUR	314,814	0.13
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	400,000	EUR	370,788	0.15
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	800,000	EUR	546,216	0.22
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	200,000	EUR	199,567	0.08
ROYAUME PAYS-BAS 0.75 18-28 15/07A	500,000	EUR	450,192	0.18
			1,976,936	0.80
Nouvelle-Zélande				
NOUVELLEZEELANDE 4.25 22-34 15/05S	1,167,000	NZD	676,163	0.27
			676,163	0.27
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	488,000	EUR	384,851	0.16
			384,851	0.16
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	200,000	EUR	147,423	0.06
SLOVENIA 0.275 20-30 17/02A	200,000	EUR	157,453	0.06
			304,876	0.12
Corée du Sud				
REPUBLIQUE SUD COREENN 0.00 21-26 15/10A	400,000	EUR	351,276	0.14
			351,276	0.14
Espagne				
BONOS Y OBLIG D 0.7000 22-32 30/04A	500,000	EUR	387,330	0.16
SPAIN 0.00 20-26 31/01A	1,000,000	EUR	910,965	0.37
SPAIN 0.00 21-27 31/01A	1,000,000	EUR	881,480	0.36
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	450,000	EUR	377,464	0.15
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	800,000	EUR	412,928	0.17
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	200,000	EUR	184,942	0.07
SPAIN 1.45 19-29 29/01A	1,000,000	EUR	898,615	0.36
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	400,000	EUR	362,496	0.15
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0 22-25 31/05A	500,000	EUR	465,192	0.19
SPGB 1.00 21-42 30/07A	2,500,000	EUR	1,519,812	0.61
			6,401,224	2.58
Suède				
SWEDEN 0.125 20-31 12/05A	1,000,000	SEK	74,725	0.03
SWEDEN 0.50 20-45 24/11A	1,000,000	SEK	62,575	0.03
			137,300	0.06
Royaume-Uni				
UK TREASURY GILT 1.75 16-37 07/09S	1,200,000	GBP	1,019,746	0.41
UK TREASURY STOCK 6.00 98-28 07/12S	500,000	GBP	632,353	0.26
UNITED KINGDOM 0.1250 20-26 30/01S	800,000	GBP	814,224	0.33
UNITED KINGDOM 0.375 21-26 22/10S	500,000	GBP	499,431	0.20
UNITED KINGDOM 0.3750 20-30 22/10S	800,000	GBP	704,595	0.28
UNITED KINGDOM 0.8750 21-33 31/07S	1,750,000	GBP	1,473,619	0.59
UNITED KINGDOM 1.5000 21-53 31/07S	2,000,000	GBP	1,292,623	0.52
UNITED KINGDOM 3.50 14-45 22/01S	1,100,000	GBP	1,142,475	0.46
UNITED KINGDOM 4.25 05-55 07/12S	1,300,000	GBP	1,566,447	0.63
UNITED KINGDOM 4.25 06-27 07/12S	800,000	GBP	926,427	0.37
UNITED KINGDOM GILT 1.0 21-32 31/01S	900,000	GBP	804,274	0.32

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNITED KINGDOM OF GR 0.625 19-25 07/06S	1,750,000	GBP	1,842,742	0.74
			12,718,956	5.13
États-Unis d'Amérique				
UNITED STATES 0.25 20-25 31/08S	5,000,000	USD	4,215,712	1.70
UNITED STATES 0.375 20-25 30/04S	5,000,000	USD	4,278,300	1.73
UNITED STATES 0.5 20-27 30/06S	2,600,000	USD	2,084,351	0.84
UNITED STATES 0.625 21-26 31/07S	3,300,000	USD	2,732,366	1.10
UNITED STATES 0.75 21-28 31/01S	4,000,000	USD	3,188,832	1.29
UNITED STATES 1.125 21-26 31/10S	3,000,000	USD	2,514,274	1.01
UNITED STATES 1.125 21-28 31/08S	5,000,000	USD	4,002,877	1.62
UNITED STATES 1.375 20-50 15/08S	3,200,000	USD	1,678,848	0.68
UNITED STATES 1.5000 20-30 15/02S	4,000,000	USD	3,194,249	1.29
UNITED STATES 2.25 17-24 31/12S	4,500,000	USD	4,042,022	1.63
UNITED STATES 2.25 17-27 15/11S	4,600,000	USD	3,973,076	1.60
UNITED STATES 2.25 22-52 15/02S	2,500,000	USD	1,638,264	0.66
UNITED STATES 2.375 19-26 30/04S	4,000,000	USD	3,541,227	1.43
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	2,700,000	USD	1,914,200	0.77
UNITED STATES 2.50 16-46 15/05S	3,100,000	USD	2,179,404	0.88
UNITED STATES 2.75 12-42 15/08S	2,500,000	USD	1,890,080	0.76
UNITED STATES 2.875 13-43 15/05S	2,100,000	USD	1,612,109	0.65
UNITED STATES 3.00 18-25 31/10S	3,000,000	USD	2,716,203	1.10
UNITED STATES 3.00 18-48 15/02S	2,800,000	USD	2,162,597	0.87
UNITED STATES 3.00 19-49 15/02S	3,000,000	USD	2,329,366	0.94
UNITED STATES 3.25 22-24 31/08S	2,500,000	USD	2,293,927	0.93
UNITED STATES 3.75 11-41 15/08S	3,900,000	USD	3,478,391	1.40
UNITED STATES 3.875 10-40 15/08S	2,900,000	USD	2,657,399	1.07
UNITED STATES -30 15/11U	5,300,000	USD	3,971,275	1.60
UNITED STATES 4.125 22-27 30/09S	2,000,000	USD	1,881,149	0.76
UNITED STATES 4.125 22-32 15/11S	1,000,000	USD	955,874	0.39
UNITED STATES 4.50 09-39 15/08S	2,450,000	USD	2,439,993	0.98
US T NOTES 2.625 19-26 31/01S	4,500,000	USD	4,030,657	1.63
US TREASURY N/B 0.5000 21-23 30/11S	3,000,000	USD	2,704,673	1.09
US TREASURY N/B 0.8750 22-24 31/01S	2,000,000	USD	1,798,248	0.73
US TREASURY N/B 1.375 16-23 30/09S	1,500,000	USD	1,371,140	0.55
US TREASURY N/B 1.3750 21-31 15/11S	4,000,000	USD	3,053,116	1.23
US TREASURY N/B 1.8750 22-29 28/02S	5,200,000	USD	4,315,823	1.74
US TREASURY N/B 3.1250 22-29 31/08S	5,000,000	USD	4,448,495	1.80
USA TREASURY BONDS 6.875 95-25 15/08S	6,000,000	USD	5,975,492	2.41
			101,264,009	40.87
Total des obligations			238,806,123	96.39
Obligations à taux variables				
États-Unis d'Amérique				
UNITED STATES TREASURY 2.5 22-24 30/04S	4,000,000	USD	3,641,807	1.47
			3,641,807	1.47
Total des obligations à taux variables			3,641,807	1.47
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			242,447,930	97.86
Total du portefeuille-titres			242,447,930	97.86
Coût d'acquisition			269,142,082	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	42.34
Japon	18.50
Allemagne	10.10
France	5.42
Royaume-Uni	5.13
Italie	4.86
Espagne	2.58
Canada	1.92
Belgique	1.63
Luxembourg	1.57
Australie	1.50
Pays-Bas	0.80
Nouvelle-Zélande	0.27
Autriche	0.19
Estonie	0.19
Danemark	0.16
Pologne	0.16
Corée du Sud	0.14
Chili	0.13
Slovénie	0.12
Lettonie	0.09
Suède	0.06
	97.86

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	95.87
Organisations supranationales	0.82
Institutions non classifiables	0.69
Banques et autres institutions financières	0.47
	97.86



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
FAURECIA 2.7500 21-27 15/02S	3,000,000	EUR	2,524,200	0.54
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	5,000,000	EUR	4,976,550	1.07
			7,500,750	1.62
Allemagne				
TK ELEVATOR MIDCO GM 4.375 20-27 15/07S	6,000,000	EUR	5,308,200	1.14
ZF FINANCE GMBH 2,75 20-27 25/11A	5,700,000	EUR	4,788,000	1.03
			10,096,200	2.17
Irlande				
ARDAGH METAL 6 150627	4,000,000	USD	3,678,164	0.79
			3,678,164	0.79
Israël				
TEVA PHARMACEUTICAL 3.75 21-27 09/05S	5,000,000	EUR	4,320,350	0.93
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	5,000,000	EUR	4,114,460	0.89
			8,434,810	1.82
Italie				
AUTOSTRADA PER L'ITA 2 20-28 04/12A	2,000,000	EUR	1,647,390	0.35
AUTOSTRADA PER L'ITA 2 21-30 15/01A	3,000,000	EUR	2,378,085	0.51
			4,025,475	0.87
Jersey				
ADIANT GLOBAL HOLD 3.50 16-24 15/08S	2,000,000	EUR	1,908,332	0.41
			1,908,332	0.41
Libéria				
ROYA CA 11.625 22-27 15/08S	4,000,000	USD	3,757,320	0.81
ROYAL CARIBBEAN CRUISE 8.25 22-29 15/01S	4,000,000	USD	3,766,203	0.81
			7,523,523	1.62
Luxembourg				
ALTICE FINANCING 5.0 20-28 15/01S	5,000,000	USD	3,771,375	0.81
ALTICE FINANCING SA 5.75 21-29 15/08S	4,000,000	USD	2,947,999	0.63
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	9,000,000	EUR	8,032,500	1.73
TELENET FIN LUX NOTES 5.5 17-28 01/03S	3,200,000	USD	2,698,524	0.58
			17,450,398	3.76
Îles Marshall				
SEASPAR 5.5 21-29 01/08S	2,969,000	USD	2,108,136	0.45
			2,108,136	0.45
Pays-Bas				
ABERTIS FINANCE BV 3.248 20-XX XX/XXA	3,800,000	EUR	3,207,200	0.69
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	5,000,000	EUR	3,970,434	0.86
OI EUROPEAN GROUP 2.8750 19-25 15/02S	2,000,000	EUR	1,920,000	0.41
OI EUROPEAN GROUP 3.125 16-24 15/11S	2,000,000	EUR	1,935,180	0.42
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX XX/XXA	3,000,000	EUR	2,573,178	0.55
TELEFONICA EUROPE BV 2.376 21-99 31/12A	5,000,000	EUR	3,737,500	0.81
TEVA PHARMA 1.625 16-28 15/10A	5,000,000	EUR	3,708,500	0.80
TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S	6,000,000	EUR	5,897,220	1.27
VZ SECURED FINA 5.0000 22-32 15/01S	6,000,000	USD	4,568,495	0.98
WP/AP T HLD IV 5.50 21-30 15/01S	4,231,000	EUR	3,454,146	0.74
			34,971,853	7.53
Espagne				
GRIFOLS ESCROW 3.8750 21-28 15/10S	5,150,000	EUR	4,313,125	0.93
GRIFOLS SA 3.20 17-25 01/05S	3,000,000	EUR	2,760,300	0.59
			7,073,425	1.52
Royaume-Uni				
BP CAPITAL MARKETS 3.625 20-XX 22/06A	5,000,000	EUR	4,297,975	0.93
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	9,000,000	USD	6,880,267	1.48
VMED O2 UK FINANCING 4.25 20-31 31/01S	3,000,000	USD	2,275,517	0.49
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	6,000,000	EUR	5,865,000	1.26
			19,318,759	4.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
ADT CORP 4.125 13-23 15/06S	3,222,000	USD	2,996,769	0.65
ADT SEC CORP 4.1250 21-29 01/08S	1,875,000	USD	1,494,125	0.32
ALBERTSONS COMPANIES 3.50 20-29 15/03S	5,000,000	USD	3,930,616	0.85
ALBERTSONS COMPANIES 4.875 20-30 15/02S	4,000,000	USD	3,344,896	0.72
ALBERTSONS COMPANIES 5.875 19-28 15/02S	6,500,000	USD	5,790,040	1.25
ANTERO RESOURCES 7.625 21-29 01/02S	5,000,000	USD	4,711,876	1.01
ARAMARK SERVICES INC 6.375 20-25 27/04S	5,506,000	USD	5,095,649	1.10
ARDAGH METAL PACKAGI 2 21-28 12/03S	3,000,000	EUR	2,415,000	0.52
AT&T INC 2.875 20-XX 01/05A	5,000,000	EUR	4,500,650	0.97
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	4,000,000	EUR	3,760,016	0.81
AVANTOR FUNDING INC 3.875 20-28 15/07S	3,000,000	EUR	2,755,500	0.59
BATH&BODY WORKS INC 6.75 16-36 01/07S	6,591,000	USD	5,427,810	1.17
BTH & BDY WRKS 9.375 20-25 01/07S	2,996,000	USD	2,990,217	0.64
BUILDERS FIRSTS 5.0000 20-30 01/03S	3,000,000	USD	2,491,221	0.54
CARNIVAL CORP 4 21-28 01/08S	5,000,000	USD	3,820,145	0.82
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	5,000,000	EUR	4,042,810	0.87
CCO HLDG LLC/CAPITAL 4.75 19-30 01/03S	5,000,000	USD	3,994,167	0.86
CCO HLDG LLC/CAPITAL 5.50 16-26 01/05S	5,000,000	USD	4,534,654	0.98
CCO HLDLLCCCO HOLD C 6.375 22-29 01/09S	7,000,000	USD	6,163,673	1.33
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	5,000,000	USD	4,706,208	1.01
CHART INDUSTRIE 9.5000 22-31 01/01S	5,000,000	USD	4,820,426	1.04
CHENIERE ENERGY 4.50 20-29 01/10S	5,000,000	USD	4,236,730	0.91
CHENIERE ENERGY INC 4.625 21-28 15/04S	5,000,000	USD	4,234,837	0.91
EQM MIDSTREAM PARTNER 7.5 22-30 01/06S	5,000,000	USD	4,585,186	0.99
HILTON DOMESTIC 3.620 21-32 15/02S	4,000,000	USD	3,001,359	0.65
IQVIA INC 2.25 21-29 03/03S	500,000	EUR	421,210	0.09
KFC HLD/PIZZA HUT/ 4.75 17-27 01/06S	5,000,000	USD	4,497,540	0.97
MACYS RET HLDG INC 4.50 14-34 15/12S	5,000,000	USD	3,260,576	0.70
MATTEL INC 5.8750 19-27 15/12S	5,000,000	USD	4,591,427	0.99
MOZART DEBT MERGE 3.875 21-29 01/04S	8,417,000	USD	6,347,786	1.37
MOZART DEBT MERGER 5.25 21-29 01/10S	5,000,000	USD	3,721,106	0.80
NEPTUNE BIDCO 9.29 22-29 15/04S	5,000,000	USD	4,415,554	0.95
NETFLIX INC 3.6250 19-30 15/06S	2,000,000	EUR	1,836,840	0.40
NETFLIX INC 4.625 18-29 15/05S	3,000,000	EUR	2,944,560	0.63
NORTONLIFELOCK INC 7.125 -30 30/09	2,000,000	USD	1,841,181	0.40
NOVELIS CORP 3.875 21-31 15/08S	2,000,000	USD	1,529,898	0.33
NOVELIS CORP 4.7500 20-30 30/01S	2,000,000	USD	1,661,401	0.36
OCCIDENTAL PETROLEUM 7.875 19-31 15/09S	7,555,000	USD	7,793,914	1.68
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 22/04S	4,750,000	EUR	4,150,160	0.89
POST HOLDINGS INC 4.625 20-30 15/04S	5,000,000	USD	4,028,063	0.87
POST HOLDINGS INC 5.75 17-27 01/03S	5,000,000	USD	4,530,710	0.98
PRIME SECURITY SERV 5.25 19-24 15/04S4S	4,500,000	USD	4,141,855	0.89
SIRIUS XM RADIO 5.00 17-27 01/08S	6,000,000	USD	5,197,223	1.12
SIRIUS XM RADIO 5.50 19-29 01/07S	7,204,000	USD	6,161,318	1.33
SOUTHWESTERN EN 4.7500 21-32 01/02S	3,000,000	USD	2,402,221	0.52
SOUTHWESTERN ENERGY 5.375 21-29 01/02S	5,000,000	USD	4,343,219	0.94
SPRINT CORP 7.125 14-24 15/06S	8,000,000	USD	7,646,044	1.65
SPRINT CORP 7.875 14-23 15/09S	6,000,000	USD	5,725,706	1.23
STANDARD INDUSTRIES 4.3750 20-30 15/07S	5,000,000	USD	3,817,873	0.82
TEMPUR SEALY IN 3.8750 21-31 15/10S	3,500,000	USD	2,564,896	0.55
TEMPUR SEALY INTL INC 4.0 21-29 15/04S	3,266,000	USD	2,571,059	0.55
TENET HEALTHCARE CORP 4.25 21-29 01/06S	3,000,000	USD	2,435,137	0.52
THE ADT CORPORATION 4.875 16-32 15/07S	4,000,000	USD	3,185,117	0.69
T-MOBILE USA IN 5.3750 17-27 15/04S	3,000,000	USD	2,840,281	0.61
TRAVEL LEISURE CO 4.5 21-29 01/12S	6,282,000	USD	4,796,216	1.03
UNITED RENTALS NORTH AM 6.0 22-29 15/12S	8,000,000	USD	7,460,558	1.61
VICTORIA'S SECR 4.6250 21-29 15/07S	5,000,000	USD	3,678,145	0.79

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ZIGGO BV 4.8750 19-30 15/01S	2,000,000	USD	1,568,086	0.34
			227,951,460	49.10
Total des obligations			352,041,285	75.83
Obligations à taux variables				
Pays-Bas				
ELM BV FL.R 20-99 31/12A	4,418,000	EUR	4,186,055	0.90
REPSOL INTL FINANCE FL.R 15-75 25/03A	8,000,000	EUR	7,720,080	1.66
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	1,751,000	EUR	1,619,360	0.35
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 13-XX XX/XXA	2,500,000	EUR	2,262,500	0.49
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX XX/XXA	5,000,000	EUR	4,762,080	1.03
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-99 31/12A	5,000,000	EUR	4,045,600	0.87
			24,595,675	5.30
Royaume-Uni				
VODAFONE GROUP FL.R 18-78 03/10A	6,369,000	USD	5,686,000	1.22
			5,686,000	1.22
Total des obligations à taux variables			30,281,675	6.52
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			382,322,960	82.35
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V EUR	430	EUR	42,668,173	9.19
			42,668,173	9.19
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			42,668,173	9.19
Total Organismes de placement collectif			42,668,173	9.19
Total du portefeuille-titres			424,991,133	91.54
Coût d'acquisition			439,435,983	



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	49.10
Pays-Bas	12.83
France	10.81
Royaume-Uni	5.39
Luxembourg	3.76
Allemagne	2.17
Israël	1.82
Libéria	1.62
Espagne	1.52
Italie	0.87
Irlande	0.79
Îles Marshall	0.45
Jersey	0.41
	91.54

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	28.83
Télécommunication	17.48
Fonds d'investissement	9.19
Pétrole	6.05
Restauration, industrie hôtelière	3.48
Services divers	3.41
Industrie pharmaceutique	2.69
Industrie agro-alimentaire	2.56
Distribution, commerce de détail	2.52
Internet et services d'Internet	2.50
Transport	2.15
Biens de consommation divers	2.10
Construction de machines et appareils	2.05
Soins de santé	1.71
Textile et habillement	1.61
Biotechnologie	0.93
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.69
Matériaux de construction	0.54
Industrie automobile	0.54
Industries d'emballage	0.52
	91.54



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
FRANCE 0.1 20-26 01/03A	2,200,000	EUR	2,501,925	1.50
FRANCE 0.10 15-25 01/03A	2,200,000	EUR	2,514,361	1.51
			5,016,286	3.01
Allemagne				
GERMANY 0.10 15-26 15/04A	2,900,000	EUR	3,493,650	2.10
			3,493,650	2.10
Italie				
TRASMISSIONE ELETTRI 2.731 07-23 15/09S	600,000	EUR	803,427	0.48
			803,427	0.48
Japon				
JAPAN 0.10 15-25 10/03S	280,000,000	JPY	2,152,010	1.29
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.005 22-32 10/03S	100,000,000	JPY	740,110	0.44
			2,892,120	1.74
États-Unis d'Amérique				
UNITED STATES 0.125 20-25 15/10S	8,400,000	USD	8,591,179	5.16
			8,591,179	5.16
Total des obligations			20,796,662	12.48
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA 0.75 17-27 21/11Q	950,000	AUD	682,264	0.41
AUSTRALIA 3.00 11-25 05/04Q	1,300,000	AUD	1,201,993	0.72
			1,884,257	1.13
Canada				
CANADA 4.25 95-26 01/12S	800,000	CAD	1,068,562	0.64
			1,068,562	0.64
France				
FRANCE 0.25 13-24 25/07A	1,600,000	EUR	1,973,738	1.18
FRANCE 1.85 10-27 25/07A	3,300,000	EUR	4,525,798	2.72
RESEAU FERRE INDEXEE 2.45 03-23 28/02A	3,500,000	EUR	5,215,750	3.13
			11,715,286	7.03
Italie				
ITALY 2.35 14-24 15/09S	1,750,000	EUR	2,184,114	1.31
ITALY 3.10 11-26 15/09S	3,000,000	EUR	4,068,654	2.44
			6,252,768	3.75
Japon				
JAPAN 0.10 14-24 10/09S	225,000,000	JPY	1,725,648	1.04
JAPAN 0.10 16-26 10/03S	210,000,000	JPY	1,629,293	0.98
JAPAN 0.10 17-27 10/03S	220,000,000	JPY	1,726,440	1.04
			5,081,381	3.05
Nouvelle-Zélande				
NEW ZEALAND 2.00 12-25 20/09Q	550,000	NZD	402,786	0.24
			402,786	0.24
Espagne				
SPAIN 1.80 13-24 30/11A	2,400,000	EUR	2,979,994	1.79
SPAIN INDEXED 0.65 17-27 30/11A	1,900,000	EUR	2,255,908	1.35
			5,235,902	3.14
Suède				
SWEDEN 1.00 13-25 01/06A	4,700,000	SEK	534,262	0.32
SWEDEN KINGDOM INDEX 0.125 16-27 01/12A	3,000,000	SEK	326,964	0.20
SWEDEN NR 3112 INDEX 0.125 15-26 01/06A	4,200,000	SEK	467,232	0.28
			1,328,458	0.80
Royaume-Uni				
UK TSY (RPI) INDEXE FL.R 15-26 22/03S	2,100,000	GBP	3,296,617	1.98
UNITED KINGDOM 1.25 06-27 22/11S	2,100,000	GBP	4,599,132	2.76
UNITED KINGDOM INDEX 2.50 86-24 17/07S	1,800,000	GBP	7,643,046	4.59
			15,538,795	9.33

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
UNITED STATES 0.125 14-24 15/07S	5,700,000	USD	6,492,705	3.90
UNITED STATES 0.125 19-24 15/10S	5,000,000	USD	5,245,014	3.15
UNITED STATES 0.125 20-25 15/04S	6,000,000	USD	6,180,756	3.71
UNITED STATES 0.125 21-26 15/04S	5,750,000	USD	5,754,408	3.45
UNITED STATES 0.125 22-27 15/04S	8,000,000	USD	7,371,368	4.43
UNITED STATES 0.25 15-25 15/01S	8,000,000	USD	9,051,006	5.43
UNITED STATES 0.375 15-25 15/07S	6,600,000	USD	7,466,439	4.48
UNITED STATES 0.375 17-27 15/07S	9,600,000	USD	10,329,789	6.20
UNITED STATES 1.625 22-27 15/10S	5,150,000	USD	4,848,320	2.91
UNITED STATES 2.375 04-25 15/01S	4,500,000	USD	6,678,233	4.01
UNITED STATES INDEX 0.125 21-26 15/10S	8,200,000	USD	7,858,062	4.72
US TREASURY INDEX 0.625 16-26 15/01S	4,300,000	USD	4,850,792	2.91
USA T NOTES INDEX 0.375 17-27 15/01S	8,000,000	USD	8,716,830	5.23
			90,843,722	54.54
Total des obligations à taux variables			139,351,917	83.66
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			160,148,579	96.14
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z EUR	1	EUR	1,480	0.00
			1,480	0.00
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,480	0.00
Total Organismes de placement collectif			1,480	0.00
Total du portefeuille-titres			160,150,059	96.14
Coût d'acquisition			164,439,277	



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	59.69
France	10.05
Royaume-Uni	9.33
Japon	4.79
Italie	4.24
Espagne	3.14
Allemagne	2.10
Australie	1.13
Suède	0.80
Canada	0.64
Nouvelle-Zélande	0.24
	96.14

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	92.53
Autre(s)	3.13
Énergie et eau	0.48
Fonds d'investissement	0.00
	96.14



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA 1.00 20-30 21/12S	330,000	AUD	167,440	0.18
AUSTRALIA 1.75 21-32 21/11S	1,800,000	AUD	931,311	1.01
AUSTRALIA 2.75 16-27 21/11S	200,000	AUD	121,834	0.13
AUSTRALIA 3.25 15-39 21/06S	500,000	AUD	277,444	0.30
NSW TREASURY 3.00 16-30 20/02S	317,600	AUD	184,090	0.20
			1,682,119	1.83
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02A	1,200,000	EUR	934,698	1.02
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	150,000	EUR	135,844	0.15
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	200,000	EUR	164,488	0.18
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	80,000	EUR	74,235	0.08
AUSTRIA GOVERNMENT 1.85 22-49 23/05A	122,000	EUR	93,739	0.10
			1,403,004	1.53
Belgique				
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10A	130,000	EUR	113,387	0.12
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	125,000	EUR	101,008	0.11
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	180,000	EUR	164,623	0.18
BELGIUM 1.7 19-50 05/02A	110,000	EUR	76,358	0.08
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	180,000	EUR	147,674	0.16
COMMUNAUTE EUROPEENNE 0,3 20-50 17/11A	175,000	EUR	82,335	0.09
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	249,000	EUR	167,231	0.18
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	642,000	EUR	611,595	0.67
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	400,000	EUR	267,246	0.29
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	500,000	EUR	397,782	0.43
			2,129,239	2.32
Canada				
CANADA 1.50 15-26 01/06S	200,000	CAD	129,200	0.14
CANADA 2.3 19-24 08/09S	480,000	CAD	321,499	0.35
CANADA 2.8 16-48 02/06S	413,000	CAD	219,224	0.24
CANADA 5.00 06-38 01/12S	248,000	CAD	185,140	0.20
CANADA 5.00 09-41 01/12S	302,000	CAD	226,708	0.25
CANADIAN GOVT BOND 2.25 22-29 01/12S	1,000,000	CAD	649,061	0.71
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	552,000	EUR	539,566	0.59
			2,270,398	2.47
Chili				
CHILE 0.83 19-31 02/07A	300,000	EUR	234,970	0.26
			234,970	0.26
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 1.20 20-31 13/03A	25,000,000	CZK	771,917	0.84
TCHEQUE REPUBLIQUE GOV 1.75 21-32 23/06A	15,280,000	CZK	479,804	0.52
			1,251,721	1.36
Danemark				
DENMARK 0.5 19-29 15/11A	1,680,000	DKK	194,683	0.21
			194,683	0.21
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	185,000	EUR	145,342	0.16
			145,342	0.16
Finlande				
FINLAND 0.125 21-31 15/09A	200,000	EUR	155,749	0.17
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	303,000	EUR	256,930	0.28
			412,679	0.45
France				
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	500,000	EUR	506,140	0.55
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	500,000	EUR	499,205	0.54
BNP PARIBAS 4.40 18-28 14/08S	700,000	USD	621,227	0.68
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	500,000	EUR	466,600	0.51

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CAISSE D'AMORT 1.0000 20-30 21/10S	1,000,000	USD	734,430	0.80
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	400,000	EUR	331,438	0.36
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	500,000	EUR	465,812	0.51
FRANCE (GOVT OF 0.0000 22-32 25/05A	596,608	EUR	448,867	0.49
FRANCE 0.00 19-25 25/03A	160,000	EUR	150,309	0.16
FRANCE 0.50 15-25 25/05A	470,000	EUR	445,090	0.48
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	535,818	EUR	479,587	0.52
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	425,000	EUR	286,471	0.31
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	495,000	EUR	400,950	0.44
GECINA 0.875 22-33 25/01A	400,000	EUR	291,074	0.32
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	300,000	EUR	219,408	0.24
LA BANQUE POSTALE 2.00 18-28 13/07A	400,000	EUR	355,968	0.39
LA POSTE 3.125 22-33 14/03A	500,000	EUR	471,992	0.51
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	200,000	EUR	151,367	0.16
REXEL SA 2.125 21-28 05/05S	500,000	EUR	440,457	0.48
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	400,000	EUR	362,236	0.39
SOCIETE GENERALE 0.875 20-28 22/09A	500,000	EUR	424,088	0.46
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	400,000	EUR	393,584	0.43
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	400,000	EUR	379,360	0.41
SPIE SA 3.125 17-24 22/03A	100,000	EUR	99,549	0.11
			9,425,209	10.26
Allemagne				
ADIDAS AG 0.00 20-28 05/10U	400,000	EUR	333,850	0.36
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.0 21-31 15/08A	1,700,000	EUR	1,372,554	1.49
BUNDESSCHATZANW 0.00 21-23 15/12A	1,000,000	EUR	977,140	1.06
DEUTSCHE BOERSE AG 0.0 21-26 22/02A	200,000	EUR	179,825	0.20
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	175,000	EUR	89,474	0.10
GERMANY 1.7 22-32 15/08A.7 22-32 15/08A	100,000	EUR	92,707	0.10
KFW 0.0100 19-27 05/05A	425,000	EUR	373,163	0.41
KFW 0.875 19-39 04/07A	200,000	EUR	141,081	0.15
VOLKSWAGEN LEASING G 0,25 21-26 12/01A	200,000	EUR	176,548	0.19
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	200,000	EUR	164,041	0.18
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	100,000	EUR	98,706	0.11
ZF FINANCE GMBH 2 21-27 06/05A	500,000	EUR	410,586	0.45
			4,409,675	4.80
Indonésie				
REPUBLIC OF IND 2.1500 21-31 28/07S	700,000	USD	547,663	0.60
			547,663	0.60
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	200,000	EUR	177,602	0.19
SMURFIT KAPPA T 0.5000 21-29 22/09A	200,000	EUR	155,152	0.17
			332,754	0.36
Italie				
ACEA SPA 0.25 21-30 28/07A	200,000	EUR	148,202	0.16
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	315,000	EUR	175,381	0.19
ENI SPA 0.375 21-28 14/06A	405,000	EUR	333,927	0.36
INFRASTRUTTURE WIREL 1.625 20-28 21/10A	300,000	EUR	255,612	0.28
ITALY 4.75 13-28 01/09S	300,000	EUR	310,568	0.34
ITALY BUONI POL DEL TE 4.00 22-35 30/04Q	901,000	EUR	831,866	0.91
TERNA S.P.A. 0.375 21-29 23/06A	200,000	EUR	160,031	0.17
UNICREDIT SPA 2.569 20-26 22/09S	700,000	USD	577,898	0.63
			2,793,485	3.04
Japon				
JAPAN 0.10 16-26 20/09S	190,000,000	JPY	1,347,833	1.47
JAPAN 0.10 16-26 20/12S	40,000,000	JPY	283,411	0.31
JAPAN 0.10 19-24 20/09S	203,100,000	JPY	1,444,065	1.57
JAPAN 0.30 16-46 20/06S	11,450,000	JPY	63,320	0.07
JAPAN 0.4 19-39 20/03S	46,650,000	JPY	295,806	0.32
JAPAN 0.4 20-50 20/03S	63,050,000	JPY	340,128	0.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JAPAN 0.50 19-49 20/03S	61,000,000	JPY	339,284	0.37
JAPAN 1.60 15-45 20/06S	36,000,000	JPY	266,572	0.29
JAPAN 2.10 04-24 20/12S	104,000,000	JPY	768,270	0.84
JAPAN 20 YEAR ISSUE 1.1 22-42 20/09S	80,000,000	JPY	550,582	0.60
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.005 22-32 10/03S	150,000,000	JPY	1,110,165	1.21
JAPON 0.7 18-48 20/06S	82,000,000	JPY	486,235	0.53
			7,295,671	7.94
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0.0 21-31 14/01A	300,000	EUR	234,150	0.25
COMMUNAUTE EUROPEENN 0 21-28 02/02A	750,000	EUR	636,979	0.69
DH EUROPE FIN 0.75 19-31 18/09A	300,000	EUR	233,574	0.25
EFSF 1.25 17-33 24/05A	101,000	EUR	83,818	0.09
EMIRATES TELECOM 3.50 14-24 18/06S	300,000	USD	276,067	0.30
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	300,000	EUR	287,889	0.31
EURO UNIO BILL 0 21-31 22/06A	300,000	EUR	230,901	0.25
PROLOGIS INTERNATIONAL 0.75 21-33 23/03A	200,000	EUR	133,254	0.15
			2,116,632	2.30
Mexique				
MEXICO 1.35 20-27 18/09A	140,000	EUR	126,382	0.14
MEXICO 1.45 21-33 25/10S	250,000	EUR	177,871	0.19
			304,253	0.33
Pays-Bas				
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	200,000	EUR	168,274	0.18
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	300,000	EUR	264,850	0.29
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	349,000	EUR	341,252	0.37
ING GROEP NV 1.40 20-26 01/07S	500,000	USD	420,700	0.46
ING GROEP NV 4.55 18-28 02/10S	800,000	USD	719,752	0.78
NETHERLANDS 0.00 20-27 15/01A	230,000	EUR	206,279	0.22
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01A	100,000	EUR	47,680	0.05
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07A	100,000	EUR	78,704	0.09
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	210,000	EUR	143,382	0.16
PACCAR FINANCIAL EUR 3.25 22-25 29/11A	252,000	EUR	248,847	0.27
STELLANTIS NV 2.75 22-32 01/04A	200,000	EUR	169,156	0.18
TENNET HOLDING BV 1.375 18-28 05/06A	300,000	EUR	265,440	0.29
			3,074,316	3.35
Nouvelle-Zélande				
NEW ZEALAND 3.50 15-33 14/04S	2,000,000	NZD	1,091,083	1.19
			1,091,083	1.19
Portugal				
PORTUGAL 0.475 20-30 18/10A	110,000	EUR	88,622	0.10
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	185,858	EUR	194,480	0.21
			283,102	0.31
Roumanie				
ROMANIA 2.00 20-32 28/01A	380,000	EUR	254,834	0.28
ROMANIAN GOVERNMENT IN 3.75 22-34 07/02A	534,000	EUR	399,590	0.44
			654,424	0.71
Serbie				
SERBIE INTERNATIONAL 1.00 21-28 23/09A	558,000	EUR	402,418	0.44
			402,418	0.44
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	309,000	EUR	227,769	0.25
			227,769	0.25
Corée du Sud				
REPUBLIQUE SUD COREENN 0.00 21-26 15/10A	300,000	EUR	263,457	0.29
			263,457	0.29
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	300,000	EUR	281,734	0.31
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	200,000	EUR	192,170	0.21
RED ELECTRICA FINANAC 0.375 20-28 24/01A	200,000	EUR	171,396	0.19
SPAIN 0.00 21-28 31/01A	525,000	EUR	447,321	0.49

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SPAIN 0.1 21-31 30/04A	318,000	EUR	242,120	0.26
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	194,000	EUR	100,135	0.11
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	200,000	EUR	219,302	0.24
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0 22-25 31/05A	380,000	EUR	353,546	0.38
SPGB 1.00 21-42 30/07A	258,000	EUR	156,845	0.17
			2,164,569	2.36
Suède				
SWEDEN 0.1250 20-30 09/09A	1,200,000	SEK	91,428	0.10
			91,428	0.10
Suisse				
SWITZERLAND 2.50 06-36 08/03A	260,000	CHF	289,852	0.32
			289,852	0.32
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECO 0.3750 21-28 17/05A	150,000	EUR	126,658	0.14
			126,658	0.14
Royaume-Uni				
BRITISH TELECOM 1.75 16-26 10/03A	200,000	EUR	187,309	0.20
UK TREASURY GILT 1.75 16-37 07/09S	240,000	GBP	203,949	0.22
UNITED KINGDOM 0.500 21-29 31/01S	200,000	GBP	186,722	0.20
UNITED KINGDOM 0.8750 21-33 31/07S	394,000	GBP	331,775	0.36
UNITED KINGDOM 1.50 16-26 22/07S	300,000	GBP	314,923	0.34
UNITED KINGDOM 1.50 16-47 22/07S	440,000	GBP	302,914	0.33
UNITED KINGDOM 3.25 12-44 22/01S	180,000	GBP	180,280	0.20
UNITED KINGDOM 4.50 07-42 07/12S	355,000	GBP	425,298	0.46
UNITED KINGDOM 4.75 07-30 07/12S	350,000	GBP	425,558	0.46
			2,558,728	2.79
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT LABORATORIES 1.15 20-28 30/01S	1,000,000	USD	798,004	0.87
AMERICAN EXPRES 3.3000 22-27 03/05S	800,000	USD	702,643	0.76
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	797,000	EUR	718,703	0.78
AT&T INC 2.55 21-33 01/12S	440,000	USD	317,101	0.35
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	500,000	EUR	473,101	0.52
CISCO SYSTEMS I 2.5000 16-26 20/09S	1,316,000	USD	1,151,545	1.25
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.875 19-29 12/11S	300,000	EUR	205,208	0.22
EDP FINANCE 3.625 17-24 15/07S	400,000	USD	362,260	0.39
ELI LILLY & CO 3.3750 19-29 15/03S	1,000,000	USD	879,082	0.96
EQUINIX INC 1.5500 20-28 15/03S	600,000	USD	466,178	0.51
HOME DEPOT INC 5.875 06-36 16/12S	400,000	USD	401,930	0.44
INTEL CORP 2.45 19-29 15/11S	800,000	USD	644,007	0.70
INTER-AM.DEV.BK TR.4 6.75 97-27 15/07S	100,000	USD	101,997	0.11
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	500,000	EUR	459,375	0.50
KELLOGG CO 3.25 16-26 01/04S	800,000	USD	714,577	0.78
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	400,000	EUR	375,254	0.41
METLIFE INC 4.55 20-30 23/03S	500,000	USD	462,061	0.50
MEXICO 4.125 16-26 21/01S	500,000	USD	457,198	0.50
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	300,000	EUR	280,296	0.31
PEPSI 0.7500 19-27 18/03A	500,000	EUR	449,908	0.49
PEPSI 3.50 15-25 17/07S	1,116,000	USD	1,022,156	1.11
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	300,000	EUR	244,389	0.27
RELAX CAPITAL INC 4.00 19-29 18/03S	500,000	USD	435,107	0.47
SIEMENS FINANCIERING 3.25 15-25 27/05S	500,000	USD	452,368	0.49
SOCIETE GENERALE 4.75 18-28 14/09S	500,000	USD	444,543	0.48
STARBUCKS CORP 3.55 19-29 15/08S	500,000	USD	432,422	0.47
TELEFONICA EUROPE BV 8.25 00-30 15/09S	500,000	USD	521,479	0.57
THE WALT DISNEY COMP 2.75 19-49 01/09S	200,000	USD	124,855	0.14
THERMO FISHER SCIENT 0.50 19-28 01/03A	300,000	EUR	257,140	0.28
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.8 20-25 16/10S	207,000	USD	174,045	0.19
UNITED STATES 0.375 20-25 31/12S	631,000	USD	528,559	0.58
UNITED STATES 0.3750 20-27 30/09S	470,000	USD	371,437	0.40

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNITED STATES 1.25 21-28 30/06S	2,000,000	USD	1,620,696	1.76
UNITED STATES 2.125 11-40 15/08S	1,066,500	USD	1,042,392	1.13
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	826,900	USD	586,241	0.64
UNITED STATES 2.50 16-46 15/02S	448,400	USD	315,897	0.34
UNITED STATES 2.75 22-32 15/08S	600,000	USD	511,903	0.56
UNITED STATES 2.875 13-43 15/05S	855,600	USD	656,819	0.72
UNITED STATES 3.00 14-44 15/11S	958,500	USD	744,443	0.81
UNITED STATES 4.50 06-36 15/02S	150,000	USD	150,310	0.16
UNITED STATES 6.25 99-30 15/05S	126,500	USD	135,392	0.15
US TREASURY N/B 1.1250 22-25 15/01S	131,900	USD	115,686	0.13
US TREASURY N/B 3.3750 22-42 15/08S	70,000	USD	58,697	0.06
VERIZON COMMUNICATION 4.329 18-28 21/09S	800,000	USD	722,481	0.79
VOLKSWAGEN GROUP 1.2500 20-25 24/11S	582,000	USD	486,963	0.53
			22,576,848	24.58
Total des obligations			70,754,149	77.03
Obligations convertibles				
France				
WORLDLINE SA DIRTY 0.00 19-26 30/07U	5,400	EUR	479,822	0.52
			479,822	0.52
Total obligations convertibles			479,822	0.52
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 20-26 10/09A	500,000	EUR	448,862	0.49
			448,862	0.49
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	500,000	EUR	438,978	0.48
			438,978	0.48
France				
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-30 05/06A	700,000	EUR	644,980	0.70
FRANCE TELECOM FL.R 01-31 01/03S	500,000	USD	572,190	0.62
			1,217,170	1.33
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 20-XX XX/XXA	200,000	USD	158,581	0.17
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	1,300,000	EUR	1,609,747	1.75
			1,768,328	1.93
Espagne				
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	200,000	EUR	188,178	0.20
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	400,000	EUR	407,546	0.44
			595,724	0.65
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	500,000	EUR	436,438	0.48
			436,438	0.48
Royaume-Uni				
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	300,000	EUR	264,375	0.29
			264,375	0.29
Total des obligations à taux variables			5,169,875	5.63
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			76,403,846	83.18



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Irlande				
ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF USD	840,000	USD	4,342,971	4.73
			4,342,971	4.73
Luxembourg				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL R-AH C EUR	10,125	EUR	846,248	0.92
			846,248	0.92
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			5,189,219	5.65
Total Organismes de placement collectif			5,189,219	5.65
Total du portefeuille-titres			81,593,065	88.83
Coût d'acquisition			91,521,477	



CANDRIAM BONDS International

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	24.58
France	12.11
Japon	7.94
Allemagne	6.73
Irlande	5.09
Pays-Bas	3.35
Luxembourg	3.23
Royaume-Uni	3.07
Italie	3.04
Espagne	3.01
Belgique	2.81
Canada	2.47
Australie	1.83
Autriche	1.53
République tchèque	1.36
Nouvelle-Zélande	1.19
Roumanie	0.71
Danemark	0.69
Indonésie	0.60
Suède	0.57
Finlande	0.45
Serbie	0.44
Mexique	0.33
Suisse	0.32
Portugal	0.31
Corée du Sud	0.29
Chili	0.26
Slovénie	0.25
Estonie	0.16
Émirats Arabes Unis	0.14
	88.83

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	40.68
Banques et autres institutions financières	15.81
Fonds d'investissement	5.65
Télécommunication	3.82
Organisations supranationales	2.65
Industrie agro-alimentaire	2.38
Industrie pharmaceutique	2.26
Institutions non classifiables	1.78
Immobilier	1.35
Articles de bureaux et ordinateurs	1.25
Électronique et semi-conducteurs	1.16
Électrotechnique	1.04
Services divers	1.04
Autre(s)	1.00
Transport	0.98
Biens de consommation divers	0.90
Industrie automobile	0.71
Assurance	0.68
Internet et services d'Internet	0.67
Soins de santé	0.50
Restauration, industrie hôtelière	0.47
Distribution, commerce de détail	0.44
Matériaux de construction	0.41
Pétrole	0.36
Textile et habillement	0.36
Énergie et eau	0.34
Art graphique, maison d'édition	0.14
	88.83

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	36,000,000	EUR	29,607,840	4.42
AUSTRIA GOVERNMENT 1.85 22-49 23/05A	3,500,000	EUR	2,689,225	0.40
			32,297,065	4.82
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA 3.125 16-26 11/05A	3,000,000	EUR	2,880,375	0.43
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	2,000,000	EUR	1,882,100	0.28
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	500,000	EUR	334,058	0.05
			5,096,533	0.76
Bermudes				
GOVT OF BERMUDA 2.3750 20-30 20/08S	500,000	USD	397,107	0.06
			397,107	0.06
Chili				
CHILE 3.5 21-53 15/04S	650,000	USD	434,886	0.06
			434,886	0.06
Colombie				
COLOMBIA 3.0 20-30 30/01Q	2,100,000	USD	1,509,688	0.23
			1,509,688	0.23
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 0.0500 20-29 29/11A	75,000,000	CZK	2,204,216	0.33
CZECH REPUBLIC 0.95 15-30 15/05A	75,000,000	CZK	2,327,208	0.35
CZECH REPUBLIC 1.20 20-31 13/03A	150,000,000	CZK	4,631,500	0.69
CZECH REPUBLIC 2.00 17-33 13/10A	125,000,000	CZK	3,915,449	0.58
			13,078,373	1.95
Finlande				
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	909,000	EUR	770,791	0.12
			770,791	0.12
France				
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A5A	2,400,000	EUR	2,429,472	0.36
BFCM 1.875 19-29 18/06A	2,900,000	EUR	2,461,680	0.37
BNP PARIBAS 1.50 17-25 17/11A	2,900,000	EUR	2,735,526	0.41
BNP PARIBAS 1.625 19-31 02/07A	2,400,000	EUR	1,884,528	0.28
BNP PARIBAS 2.875 16-26 01/10A	1,500,000	EUR	1,443,142	0.22
BOUYGUES 1.375 16-27 07/06A	3,500,000	EUR	3,174,658	0.47
BPCE 1.625 18-28 31/01A	2,400,000	EUR	2,107,344	0.31
COMPAGNIE DE SAINT GO 2.125 22-28 10/06A	1,500,000	EUR	1,376,220	0.21
COMPAGNIE DE SAINT-GO 1.625 22-25 10/08A	2,000,000	EUR	1,902,310	0.28
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	2,000,000	EUR	1,655,210	0.25
CREDIT AGRICOLE 2.00 20-30 17/07A	3,000,000	EUR	2,376,075	0.35
CROWN EURO HOLDINGS 3.375 15-25 15/05S	2,000,000	EUR	1,974,438	0.29
ELIS SA 1.625 19-28 03/04A	1,000,000	EUR	856,375	0.13
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	12,000,000	EUR	6,917,160	1.03
FRANCE TREASURY BILL ZCP 180123	35,000,000	EUR	34,943,076	5.21
GROUPAMA SA 6.00 17-27 23/01A	3,000,000	EUR	3,131,835	0.47
ICADE SA 1.75 16-26 10/06A	2,700,000	EUR	2,419,186	0.36
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	1,000,000	EUR	731,360	0.11
ILIAD HOLDING 7.000 21-28 15/10S	1,900,000	USD	1,611,364	0.24
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	500,000	EUR	497,655	0.07
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	3,100,000	EUR	2,306,803	0.34
LA BANQUE POSTALE 1.375 19-29 24/04A	2,000,000	EUR	1,685,280	0.25
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	2,800,000	EUR	2,119,138	0.32
ORANGE SA 0.125 20-29 16/09A	2,000,000	EUR	1,593,600	0.24
PICARD GROUPE 3.875 21-26 07/07S	2,074,000	EUR	1,782,165	0.27
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.00 20-26 15/06U	10,000	EUR	1,840,385	0.27
SG 4.25 22-32 16/11A	2,000,000	EUR	1,990,120	0.30
SOCIETE GENERALE 1.125 21-31 01/04A	1,000,000	EUR	854,320	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SPIE SA 3.125 17-24 22/03A	300,000	EUR	298,647	0.04
			91,099,072	13.59
Allemagne				
GERMANY 0.0000 20-30 15/08A	22,500,000	EUR	18,644,962	2.78
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	2,000,000	EUR	1,490,490	0.22
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 31/03S	2,000,000	EUR	1,714,280	0.26
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	4,400,000	EUR	4,306,113	0.64
TK ELEVATOR MIDCO GM 4.375 20-27 15/07S	3,000,000	EUR	2,677,239	0.40
VONOVIA FINANCE BV 0.5000 19-29 14/09A	3,500,000	EUR	2,565,465	0.38
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	1,200,000	EUR	1,087,632	0.16
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,200,000	EUR	1,184,472	0.18
			33,670,653	5.02
Hongrie				
HUNGARY 1.50 20-50 17/11A	1,000,000	EUR	499,755	0.07
HUNGARY 1.75 20-35 05/06A	600,000	EUR	395,337	0.06
			895,092	0.13
Indonésie				
INDONESIA 3.375 15-25 30/07S	300,000	EUR	298,794	0.04
INDONESIA 3.75 16-28 14/06A	200,000	EUR	194,942	0.03
INDONESIA GOVERNMENT 2.85 20-30 14/02S	1,000,000	USD	842,802	0.13
			1,336,538	0.20
Irlande				
ARDAGH METAL 6 150627	752,000	USD	691,495	0.10
SMURFIT KAPPA T 0.5000 21-29 22/09A	1,141,000	EUR	885,142	0.13
			1,576,637	0.24
Israël				
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	1,000,000	EUR	829,615	0.12
			829,615	0.12
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	2,544,000	EUR	2,102,018	0.31
ENI SPA 0.375 21-28 14/06A	3,812,000	EUR	3,143,032	0.47
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	3,048,000	EUR	2,891,516	0.43
INTESA SANPAOLO SPA 1.75 18-28 20/03A	3,000,000	EUR	2,615,265	0.39
TERNA S.P.A. 0.375 21-29 23/06A	2,082,000	EUR	1,665,923	0.25
			12,417,754	1.85
Côte d'Ivoire				
IVORY COAST 4.8750 20-32 30/01A	1,750,000	EUR	1,384,880	0.21
			1,384,880	0.21
Japon				
NIPPON STEEL CV 0.00 21-26 05/10U	80,000,000	JPY	615,892	0.09
TAKEDA PHARMACEUTICAL 2.25 18-26 21/11A	3,500,000	EUR	3,330,075	0.50
			3,945,967	0.59
Libéria				
ROYA CA 11.625 22-27 15/08S	1,000,000	USD	940,951	0.14
ROYAL CARIBBEAN CRUISE 8.25 22-29 15/01S	1,808,000	USD	1,704,662	0.25
			2,645,613	0.39
Luxembourg				
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	4,494,000	EUR	4,109,426	0.61
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	2,760,000	EUR	2,350,333	0.35
EURO UNIO BILL 0 21-31 22/06A	10,500,000	EUR	8,081,535	1.21
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	2,325,000	EUR	2,089,594	0.31
PROLOGIS INTERNATIONAL 0.75 21-33 23/03A	998,000	EUR	664,937	0.10
PROLOGIS INTL FDG II 3.625 22-30 07/03AA	3,000,000	EUR	2,826,750	0.42
			20,122,575	3.00
Mexique				
MEXICO 1.35 20-27 18/09A	730,000	EUR	658,993	0.10
MEXICO 1.45 21-33 25/10S	985,000	EUR	700,813	0.10
			1,359,806	0.20
Pays-Bas				
ABERTIS FINANCE BV 3.248 20-XX XX/XXA	1,500,000	EUR	1,273,551	0.19
ABN AMRO BANK NV 0.6 20-27 15/01A	2,000,000	EUR	1,760,410	0.26

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ABN AMRO BANK NV 1.25 20-25 28/05A	2,000,000	EUR	1,895,610	0.28
EDP FINANCE BV 1.875 22-29 21/09A	2,000,000	EUR	1,757,370	0.26
EDP FINANCE BV 3.875 22-30 11/03A	2,000,000	EUR	1,970,410	0.29
ENEL FINANCE INTERNA 0.5 21-30 17/06A	4,000,000	EUR	3,055,360	0.46
ING GROUP NV 1.125 18-25 14/02A	2,300,000	EUR	2,195,362	0.33
OI EUROPEAN GROUP 2.8750 19-25 15/02S	1,000,000	EUR	965,000	0.14
OI EUROPEAN GROUP 3.125 16-24 15/11S	500,000	EUR	486,122	0.07
QIAGEN NV 0.50 17-23 13/09S	600,000	USD	693,245	0.10
RABOBANK 1.125 19-31 07/05A	2,000,000	EUR	1,580,680	0.24
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	3,000,000	EUR	2,782,905	0.42
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX XX/XXA	5,300,000	EUR	4,572,953	0.68
SIEMENS FINANCIERING 0.1250 19-29 05/09A	2,000,000	EUR	1,644,200	0.25
TELEFONICA EUROPE BV 2.376 21-99 31/12A	1,500,000	EUR	1,128,600	0.17
TENNET HOLD 0.125 21-27 09/12U	2,000,000	EUR	1,688,020	0.25
TEVA PHARMA 1.625 16-28 15/10A	2,000,000	EUR	1,491,620	0.22
TEVA PHARMA 1.875 15-27 31/03A	2,000,000	EUR	1,615,092	0.24
VOLKSWAGEN INTL FIN 0.8750 20-28 22/09A	2,000,000	EUR	1,621,110	0.24
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11AA	1,700,000	EUR	1,692,818	0.25
VZ SECURED FINA 5.0000 22-32 15/01S	300,000	USD	228,934	0.03
WOLT KL 3.0 22-26 23/09A	500,000	EUR	488,720	0.07
WP/AP TELECOM H 3.7500 21-29 15/01S	2,500,000	EUR	2,196,762	0.33
			38,784,854	5.79
Nouvelle-Zélande				
NEW ZEALAND 2.00 21-32 15/05S	25,000,000	NZD	12,053,778	1.80
NOUVELLEZELANDE 4.25 22-34 15/05S	5,833,000	NZD	3,379,656	0.50
			15,433,434	2.30
Philippines				
PHILIPPINES 0.2500 21-25 28/04A	300,000	EUR	278,714	0.04
			278,714	0.04
Roumanie				
ROMANIA 1.3750 20-29 02/12A	800,000	EUR	584,092	0.09
ROMANIA 1.7500 21-30 13/07A	2,000,000	EUR	1,395,160	0.21
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	1,000,000	EUR	643,070	0.10
ROMANIA 2.375 17-27 19/04A	1,000,000	EUR	894,835	0.13
ROMANIA 3.875 15-35 29/10A	500,000	EUR	369,568	0.06
ROMANIAN GOVERNMENT IN 3.75 22-34 07/02A	593,000	EUR	443,739	0.07
			4,330,464	0.65
Sénégal				
SENEGAL GOUVERNEMENT 5.375 21-37 08/06A	800,000	EUR	540,256	0.08
			540,256	0.08
Serbie				
SERBIE INTERNATIONAL 1.00 21-28 23/09A	1,500,000	EUR	1,081,770	0.16
			1,081,770	0.16
Afrique du Sud				
SOUTH AFRICA 4.85 19-29 30/09S	250,000	USD	209,455	0.03
			209,455	0.03
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	3,000,000	EUR	2,734,980	0.41
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	2,400,000	EUR	2,311,932	0.34
CAIXABANK S.A. 0.75 21-28 26/05A	2,400,000	EUR	2,015,676	0.30
GRIFOLS ESCROW 3.8750 21-28 15/10S	1,500,000	EUR	1,268,842	0.19
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	4,000,000	EUR	3,656,960	0.55
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	1,300,000	EUR	1,249,105	0.19
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	600,000	EUR	599,211	0.09
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-07-23	35,000,000	EUR	34,463,113	5.14
TELEFONICA EMISIONES 1.447 18-27 22/01A	2,000,000	EUR	1,833,290	0.27
TELEFONICA EMISIONES 1.93 16-31 17/10A	2,000,000	EUR	1,682,140	0.25
			51,815,249	7.73
Suède				
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	2,096,000	EUR	2,094,700	0.31

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VERISURE HOLDING AB 9.25 22-27 15/10S	2,000,000	EUR	2,099,350	0.31
			4,194,050	0.63
Royaume-Uni				
BARCLAYS PLC 0.577 21-29 09/08A	2,000,000	EUR	1,577,000	0.24
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	2,000,000	USD	1,532,611	0.23
VMED O2 UK FINANCING 4.25 20-31 31/01S	1,500,000	USD	1,140,928	0.17
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	3,000,000	EUR	2,943,870	0.44
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	2,164,000	EUR	1,978,286	0.30
			9,172,695	1.37
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	1,986,000	EUR	1,740,093	0.26
ADT SEC CORP 4.1250 21-29 01/08S	1,000,000	USD	798,132	0.12
ARDAGH METAL PACKAGI 2 21-28 12/03S	1,500,000	EUR	1,215,000	0.18
AT&T INC 2.35 18-29 05/09A	3,000,000	EUR	2,707,560	0.40
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	200,000	EUR	189,240	0.03
AVANTOR FUNDING INC 3.875 20-28 15/07S	1,000,000	EUR	926,750	0.14
BALL CORP 6.875 22-28 15/03S	1,055,000	USD	1,016,665	0.15
BATH&BODY WORKS INC 6.75 16-36 01/07S	250,000	USD	206,301	0.03
BHARTI AIRTEL LTD 4.375 15-25 10/06S	300,000	USD	273,352	0.04
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	3,000,000	EUR	2,577,405	0.38
BUILDERS FIRSTS 4.2500 21-32 01/02S	1,048,000	USD	798,695	0.12
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	1,500,000	EUR	1,228,866	0.18
CCO HLDG LLC/CAPITAL 4.25 20-31 01/02S	1,500,000	USD	1,130,569	0.17
CCO HLDG LLC/CAPITAL 4.75 19-30 01/03S	2,000,000	USD	1,601,949	0.24
CENTENE CORP 4.2500 19-27 15/12S	544,000	USD	478,995	0.07
CHARLES RIVER L 3.7500 21-29 15/03S	358,000	USD	297,149	0.04
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	1,037,000	USD	976,067	0.15
CHART INDUSTRIE 9.5000 22-31 01/01S	904,000	USD	871,533	0.13
CHENIERE ENERGY 4.50 20-29 01/10S	1,072,000	USD	908,355	0.14
CHILE 2.55 20-32 27/01S	500,000	USD	385,175	0.06
CITIGROUP 1.75 15-25 28/01A	2,800,000	EUR	2,707,138	0.40
CITIGROUP INC 1.25 19-29 10/04A	2,000,000	EUR	1,672,650	0.25
COLOMBIA 4.125 20-51 15/05S	600,000	USD	339,972	0.05
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	600,000	USD	613,161	0.09
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	1,595,000	EUR	1,478,007	0.22
EXP IMP BANK INDI 3.25 20-30 15/01S	600,000	USD	489,765	0.07
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	2,500,000	EUR	2,275,438	0.34
HILTON DOMESTIC 3.620 21-32 15/02S	1,000,000	USD	752,008	0.11
HILTON DOMESTIC 4.0 20-31 01/05S	500,000	USD	392,921	0.06
HILTON GRAND VACATION 4.875 21-31 01/07S	910,000	USD	697,008	0.10
IQVIA INC 2.25 21-29 03/03S	1,500,000	EUR	1,269,243	0.19
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	2,050,000	EUR	1,982,545	0.30
L BRANDS INC 6.875 16-35 01/11S	2,000,000	USD	1,669,150	0.25
MARB BONDCO PLC 3.95 21-31 29/01S	450,000	USD	327,320	0.05
MOZART DEBT MERGE 3.875 21-29 01/04S	2,000,000	USD	1,511,670	0.23
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	1,700,000	EUR	1,588,344	0.24
NETFLIX INC 4.625 18-29 15/05S	1,000,000	EUR	981,520	0.15
NORTONLIFELOCK INC 6.75 -27 30/09S	474,000	USD	435,827	0.07
NORTONLIFELOCK INC 7.125 -30 30/09	437,000	USD	402,851	0.06
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 22/04S	1,000,000	EUR	878,734	0.13
ORGANON FINANCE 4.1250 21-28 30/04S	1,000,000	USD	831,249	0.12
ORMAT TECHNOLOGIES 2.5 22-27 15/07S	400,000	USD	437,560	0.07
PANAMA 3.16 19-30 23/01S	550,000	USD	444,824	0.07
PANAMA 4.50 18-50 16/04S	500,000	USD	355,894	0.05
POST HOLDINGS INC 4.5 21-31 15/09S	400,000	USD	315,767	0.05
POST HOLDINGS INC 4.625 20-30 15/04S	1,300,000	USD	1,049,836	0.16
POST HOLDINGS INC 5.50 19-29 15/12S	913,000	USD	775,911	0.12
PRIME SECURITY SERVIC 3.375 20-27 31/08S	1,000,000	USD	811,092	0.12
PRIME SECURITY SERVIC 5.75 19-26 15/04S	286,000	USD	257,749	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	3,046,000	EUR	2,481,363	0.37
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	3,000,000	EUR	2,926,395	0.44
SIRIUS XM RADIO INC 3.875 21-31 01/09S	2,418,000	USD	1,771,941	0.26
SOUTH AFRICA 5.75 19-49 30/09S	725,000	USD	502,307	0.07
SPRINT CORP 7.875 14-23 15/09S	4,000,000	USD	3,817,138	0.57
SPRINT CORP 8.75 02-32 15/03S	1,000,000	USD	1,117,222	0.17
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	1,880,000	EUR	1,615,584	0.24
TEMPUR SEALY IN 3.8750 21-31 15/10S	1,411,000	USD	1,035,930	0.15
TENET HEALTHCAR 4.3750 21-30 15/01S	2,000,000	USD	1,625,336	0.24
THE ADT CORPORATION 4.875 16-32 15/07S	500,000	USD	398,971	0.06
THERMO FISHER SCIENT 1.75 20-27 02/04A	3,500,000	EUR	3,254,965	0.49
THERMO FISHER SCIENT 3.65 22-34 21/11A	1,330,000	EUR	1,289,329	0.19
TRAVEL LEISURE CO 4.5 21-29 01/12S	1,014,000	USD	775,571	0.12
UNITED RENTALS NORTH AM 6.0 22-29 15/12S	2,061,000	USD	1,922,026	0.29
VERIZON COMM 4.25 22-30 31/10A	2,000,000	EUR	2,018,990	0.30
VERIZON COMMUNICATION 0.875 19-27 08/04A	3,000,000	EUR	2,653,950	0.40
VICTORIA'S SECR 4.6250 21-29 15/07S	1,200,000	USD	884,216	0.13
VIRGIN MEDIA SE 4.5000 20-30 15/08S	1,000,000	USD	784,446	0.12
WELLS FARGO 1.00 16-27 02/02A	1,500,000	EUR	1,315,238	0.20
YUM! BRANDS INC 3.6250 20-31 15/03S	286,000	USD	225,265	0.03
YUM! BRANDS INC 4.7500 19-30 15/01S	846,000	USD	728,626	0.11
ZF NA CAPITAL 2.75 15-23 27/04A	1,900,000	EUR	1,894,366	0.28
ZIGGO BV 4.8750 19-30 15/01S	1,500,000	USD	1,178,398	0.18
			84,290,578	12.58
Uruguay				
URUGUAY 5.10 14-50 18/06S	375,000	USD	346,381	0.05
			346,381	0.05
Total des obligations			435,346,545	64.96
Obligations convertibles				
Belgique				
GROUPE BRUXELLES CV 2.125 22-25 29/11A	1,200,000	EUR	1,224,684	0.18
SAGERPARCV 0.0 21-26 01/04U	1,300,000	EUR	1,177,722	0.18
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	800,000	EUR	731,436	0.11
			3,133,842	0.47
Bermudes				
JAZZ INVEST I LTD CV 2 20-26 15/06S1/06S	500,000	USD	559,672	0.08
			559,672	0.08
Îles Caïman				
MEITUAN DIANPING 0.00 21-27 27/04U	1,000,000	USD	817,353	0.12
ZTO EXPRESS CAYMAN CV 1.5 22-27 01/09S9S	400,000	USD	398,049	0.06
			1,215,402	0.18
France				
ACCOR SA 0.7 20-27 07/12A	20,000	EUR	830,643	0.12
ARCHER OBLIG CV 0.00 17-23 31/03U	200,000	EUR	234,270	0.03
BNP PARIBAS CV 0.00 22-25 13/05U	1,100,000	EUR	1,248,000	0.19
EDENRED SA 0.00 21-28 14/06U	10,000	EUR	656,215	0.10
ELIS SA CV 2.25 22-29 22/09A22-29 22/09A	600,000	EUR	644,196	0.10
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.375 22-28 15/11A	500,000	EUR	519,948	0.08
			4,133,272	0.62
Hong Kong				
LENOVO GROUP LTD CV 2.5 22-29 26/08S/08S	800,000	USD	732,140	0.11
			732,140	0.11
Inde				
BHARTI AIRTEL LTD 1.50 20-25 17/02S	200,000	USD	248,721	0.04
			248,721	0.04
Italie				
PIRELLI & C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	1,000,000	EUR	939,995	0.14
PRYSMIAN SPA CV 0.0 21-26 02/02U	700,000	EUR	728,136	0.11
			1,668,131	0.25

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Luxembourg				
OLVER CAPITAL SARL CV 0.0 20-23 29/10U	500,000	EUR	523,725	0.08
			523,725	0.08
Pays-Bas				
MONDELEZ INTL HLDINGS 0.00 21-24 20/09U	1,600,000	EUR	1,567,464	0.23
			1,567,464	0.23
Espagne				
CELLNEX TELECOM SA 0.75 20-31 20/11A	500,000	EUR	362,990	0.05
			362,990	0.05
Suisse				
SIKA CV 0.15 18-25 05/06A	600,000	CHF	764,657	0.11
STMICROELECTRON 0.0000 20-25 04/08A	1,200,000	USD	1,182,651	0.18
			1,947,308	0.29
Royaume-Uni				
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01A	1,100,000	EUR	1,094,159	0.16
			1,094,159	0.16
États-Unis d'Amérique				
AKAMAI TECHNO 0.375 19-27 01/09S	1,000,000	USD	911,052	0.14
BENTLEY SYSTEMS INC 0.375 21-27 01/07S	600,000	USD	457,712	0.07
BILL.COM HOLDINGS CV 0.00 20-25 01/12U	700,000	USD	673,738	0.10
BOOKING HOLDINGS INC 0.75 20-25 02/11S	500,000	USD	627,728	0.09
CITIGROUP INC 0.00 20-24 25/07U	10,000,000	HKD	1,147,079	0.17
DATADOG INC CV 0.125 20-25 15/06S	640,000	USD	655,753	0.10
DROPBOX INC CV 0 21-26 01/03U1-26 01/03A	700,000	USD	596,651	0.09
ENPHASE ENERGY INC CV 0.00 21-26 01/03U	400,000	USD	423,389	0.06
ETSY INC CV 0.125 20-27 01/09S/09S	600,000	USD	564,801	0.08
FORD MOTOR CV 0.00 21-26 15/03U	700,000	USD	621,385	0.09
HALOZYME THERAPEUT CV 1 22-28 15/08S/08S	600,000	USD	664,447	0.10
HUBSPOT INC CV 0.375 20-25 01/06S	500,000	USD	579,749	0.09
INSULET CORP 0.375 20-26 01/09S	300,000	USD	397,273	0.06
JP MORGAN CHASE CV0.0 22-25 14/01U	1,200,000	EUR	1,241,076	0.19
JPMORGAN CHASE BANK 0.0 21-24 18/02U	800,000	EUR	820,452	0.12
MARRIOTT VACATIONS CV 0 21-26 15/01U/01U	600,000	USD	549,512	0.08
MONGODB INC CV 0.25 20-26 14/01S	600,000	USD	659,992	0.10
NEXTERA ENERGY CV 0.00 21-24 15/06U	900,000	USD	793,822	0.12
PALO ALTO NETWORKS CV 0.75 19-23 01/07S	200,000	USD	296,384	0.04
SILICON LABORATORIES 0.625 20-25 15/06S	400,000	USD	470,458	0.07
SPLUNK INC CV 1.125 18-25 15/09S	900,000	USD	798,261	0.12
VAIL RESORTS IN CV 0.00 20-26 01/01U	700,000	USD	613,904	0.09
WOLFSPEED INC CV 0.25 22-28 15/02S	700,000	USD	566,044	0.08
ZSCALER INC CV 0.125 21-25 01/07S	600,000	USD	591,733	0.09
			15,722,395	2.35
Îles vierges (Royaume-Uni)				
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	4,000,000	HKD	513,512	0.08
			513,512	0.08
Total obligations convertibles			33,422,733	4.99
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	3,400,000	EUR	3,162,391	0.47
			3,162,391	0.47
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	3,714,000	EUR	2,744,590	0.41
BNP PARIBAS FL.R 4.032 14-XX 25	1,700,000	EUR	1,639,166	0.24
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	2,000,000	EUR	1,986,210	0.30
CNP ASSURANCES FL.R 18-XX 27/06S	1,200,000	EUR	1,108,218	0.17
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-30 05/06A	2,900,000	EUR	2,672,060	0.40
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 17-29 25/10A	2,200,000	EUR	2,076,360	0.31
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	1,000,000	EUR	848,840	0.13
FRANCE 0.10 16-47 25/07A	11,000,000	EUR	11,228,331	1.68
			24,303,775	3.63

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Allemagne				
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-31 19/05A	2,000,000	EUR	1,949,950	0.29
			1,949,950	0.29
Italie				
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	1,050,000	EUR	885,907	0.13
UNICREDIT SPA FL.R 21-29 05/07A	2,000,000	EUR	1,606,470	0.24
			2,492,377	0.37
Luxembourg				
LION/POLARIS LUX 4 S FL.R 21-26 07/07Q	834,000	EUR	784,590	0.12
			784,590	0.12
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	2,400,000	EUR	2,375,784	0.35
ING GROUP NV FL.R 20-31 26/05A	1,000,000	EUR	906,295	0.14
NN GROUP NV FL.R 14-XX 15/07A	2,800,000	EUR	2,727,690	0.41
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	2,000,000	EUR	1,676,800	0.25
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 22-XX 23/11A	200,000	EUR	204,774	0.03
			7,891,343	1.18
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-81 02/0	2,000,000	EUR	1,720,000	0.26
			1,720,000	0.26
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	2,000,000	EUR	1,812,060	0.27
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 24/03A	1,000,000	EUR	940,891	0.14
CAIXABANK SA FL.R 17-28 14/07A	2,000,000	EUR	1,962,730	0.29
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	1,000,000	EUR	1,018,865	0.15
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	1,200,000	EUR	1,200,138	0.18
			6,934,684	1.03
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	2,000,000	EUR	1,745,750	0.26
			1,745,750	0.26
Royaume-Uni				
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	1,100,000	EUR	1,101,138	0.16
VODAFONE GROUP FL.R 21-81 04/06S	500,000	USD	391,783	0.06
			1,492,921	0.22
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 17-27 04/05A	3,000,000	EUR	2,763,345	0.41
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	2,345,000	EUR	1,810,938	0.27
HCA INC 3.5 20-30 01/09S	1,300,000	USD	1,049,836	0.16
			5,624,119	0.84
Total des obligations à taux variables			58,101,900	8.67
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			526,871,178	78.62
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z-H EUR C	3,400	EUR	5,275,338	0.79
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR C	1	EUR	596	0.00
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z EUR C	21,410	EUR	20,188,774	3.01
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z EUR C	5,000	EUR	5,027,500	0.75
			30,492,208	4.55
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			30,492,208	4.55
Total Organismes de placement collectif			30,492,208	4.55
Total du portefeuille-titres			557,363,386	83.17
Coût d'acquisition			611,762,428	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	17.84
États-Unis d'Amérique	15.76
Espagne	8.82
Luxembourg	7.75
Pays-Bas	7.20
Allemagne	5.32
Autriche	4.82
Italie	2.47
Nouvelle-Zélande	2.30
République tchèque	1.95
Royaume-Uni	1.75
Belgique	1.70
Suède	0.89
Roumanie	0.65
Japon	0.59
Libéria	0.39
Suisse	0.29
Portugal	0.26
Irlande	0.24
Colombie	0.23
Côte d'Ivoire	0.21
Indonésie	0.20
Mexique	0.20
Îles Caïman	0.18
Serbie	0.16
Bermudes	0.14
Hongrie	0.13
Finlande	0.12
Israël	0.12
Hong Kong	0.11
Sénégal	0.08
Îles vierges (Royaume-Uni)	0.08
Chili	0.06
Uruguay	0.05
Inde	0.04
Philippines	0.04
Afrique du Sud	0.03
	83.17



CANDRIAM BONDS Total Return

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	25.45
Obligations d'États, Provinces et communes	22.34
Institutions non classifiables	5.28
Télécommunication	4.55
Fonds d'investissement	4.55
Assurance	2.64
Internet et services d'Internet	2.14
Immobilier	1.71
Industrie pharmaceutique	1.60
Organisations supranationales	1.21
Électronique et semi-conducteurs	1.12
Matériaux de construction	1.08
Soins de santé	0.96
Restauration, industrie hôtelière	0.95
Énergie et eau	0.75
Industrie automobile	0.74
Transport	0.64
Industries d'emballage	0.63
Électrotechnique	0.59
Industrie agro-alimentaire	0.59
Biens de consommation divers	0.52
Pétrole	0.47
Biotechnologie	0.44
Textile et habillement	0.37
Distribution, commerce de détail	0.36
Services divers	0.34
Construction de machines et appareils	0.28
Divers biens d'équipement	0.26
Chimie	0.25
Métaux non ferreux	0.11
Articles de bureaux et ordinateurs	0.11
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.09
Art graphique, maison d'édition	0.07
	83.17



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2022 les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Candriam Bonds Capital Securities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	1,732,950	GBP	1,520,000	20/01/2023	Société Générale	21,051
EUR	672,234	USD	700,000	20/01/2023	Société Générale	17,151
EUR	284,160	USD	300,000	20/01/2023	UBS Europe SE	3,405
EUR	8,310,343	USD	8,600,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	262,241
GBP	600,000	USD	728,119	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(5,670)
USD	100,000	EUR	96,149	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(2,566)
						295,612

Candriam Bonds Convertible Defensive

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	9,751,580	CHF	9,500,000	16/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	125,734
EUR	5,174,781	GBP	4,500,000	16/01/2023	Société Générale	105,834
EUR	3,881,377	HKD	32,000,000	16/01/2023	Société Générale	42,037
EUR	10,340,067	HKD	80,000,000	16/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	742,088
EUR	5,213,087	JPY	750,000,000	16/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(117,306)
EUR	45,646,820	USD	45,000,000	17/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	3,527,625
EUR	50,688,348	USD	50,000,000	17/01/2023	Nomura Financial Products Europe	3,889,213
GBP	4,500,000	EUR	5,171,492	16/01/2023	Société Générale	(102,544)
USD	2,000,000	EUR	2,010,523	17/01/2023	J.P. Morgan SE	(138,541)
USD	7,200,000	EUR	6,903,767	17/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(164,299)
						7,909,841

Candriam Bonds Credit Alpha

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	946,131	USD	1,000,000	25/01/2023	J.P. Morgan SE	10,614
EUR	3,807,787	USD	4,000,000	25/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	65,756
						76,370

Candriam Bonds Credit Opportunities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	3,596,341	EUR	3,655,119	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(10,997)
EUR	55,798	USD	59,570	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	37
EUR	15,331,263	USD	16,000,000	27/01/2023	J.P. Morgan SE	365,450
EUR	20,131,036	USD	21,000,000	26/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	487,004
USD	7,907,963	EUR	7,412,112	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(9,781)
						831,713

Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CNH	36,000,000	USD	5,093,013	19/01/2023	J.P. Morgan SE	116,876
CNH	27,000,000	USD	3,850,821	19/01/2023	BNP Paribas Paris	56,636
CNH	30,000,000	USD	4,312,308	19/01/2023	Société Générale	29,355
CZK	117,000,000	USD	4,942,371	19/01/2023	BNP Paribas Paris	222,484
EUR	4,204,094	USD	4,485,942	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	5,324
MXN	17,000,000	USD	859,713	19/01/2023	Société Générale	10,007
MXN	68,000,000	USD	3,402,447	19/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	76,545
PLN	29,000,000	USD	6,286,870	19/01/2023	BNP Paribas Paris	316,601
THB	335,000,000	USD	9,692,161	19/01/2023	Société Générale	(3,945)
THB	180,000,000	USD	5,195,585	19/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	10,004
USD	47,710	EUR	44,723	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(68)
USD	14,013,751	MXN	278,000,000	19/01/2023	Société Générale	(208,865)
USD	1,739,524	PLN	8,000,000	19/01/2023	Société Générale	(82,116)
USD	12,405,092	ZAR	217,000,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	(330,672)
USD	1,581,802	HUF	635,000,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	(102,575)
ZAR	35,000,000	USD	2,006,975	19/01/2023	J.P. Morgan SE	47,171
ZAR	83,000,000	USD	4,661,109	19/01/2023	UBS Europe SE	210,293
						373,055



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Bonds Emerging Markets

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CHF	381,557	USD	413,749	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(713)
EUR	58,699,939	USD	62,634,371	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	75,236
GBP	422,968	USD	525,040	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(16,066)
USD	4,162	CHF	3,839	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	6
USD	516,847	EUR	485,666	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(1,992)
USD	1,552,812	EUR	1,500,000	19/01/2023	J.P. Morgan SE	(49,875)
USD	12,668,676	EUR	12,000,000	19/01/2023	UBS Europe SE	(152,821)
USD	46,199	GBP	37,877	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	619
						(145,606)

Candriam Bonds Emerging Markets Corporate

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	5,275,596	USD	5,629,284	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	6,677
						6,677

Candriam Bonds Emerging Markets Total Return

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	2,000,814	USD	2,134,955	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	2,530
USD	1,479,177	EUR	1,400,000	19/01/2023	UBS Europe SE	(16,664)
						(14,134)

Candriam Bonds Euro

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	579,792	USD	600,000	18/01/2023	UBS Europe SE	18,215
						18,215

Candriam Bonds Euro Corporate

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	3,420,355	GBP	3,000,000	20/01/2023	Société Générale	41,608
EUR	29,005,433	USD	30,000,000	20/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	930,681
						972,289

Candriam Bonds Euro High Yield

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	5,743,080	EUR	5,836,944	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(17,561)
EUR	76,991	CHF	75,673	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	313
EUR	12,157	GBP	10,673	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	134
EUR	550,799	USD	584,412	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	3,758
EUR	4,851,838	USD	5,000,000	27/01/2023	Société Générale	175,125
EUR	4,672,227	USD	5,000,000	27/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(4,791)
GBP	1,022,480	EUR	1,188,777	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(37,056)
USD	51,349,201	EUR	48,129,082	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(63,133)
						56,789

Candriam Bonds Euro Long Term

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	96,640	USD	100,000	18/01/2023	Nomura Financial Products Europe	3,044
						3,044

Candriam Bonds Euro Short Term

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	420,694	USD	450,000	11/01/2023	Société Générale	(711)
EUR	4,253,767	USD	4,500,000	11/01/2023	Nomura Financial Products Europe	39,743
						39,032



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Bonds Floating Rate Notes

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	3,762,171	GBP	3,305,000	20/02/2023	Société Générale	45,018
EUR	6,548,986	USD	6,500,000	12/01/2023	UBS Europe SE	462,754
EUR	93,163,061	USD	98,500,000	15/02/2023	UBS Europe SE	1,151,240
EUR	10,322,622	USD	11,000,000	30/01/2023	BNP Paribas Paris	35,437
EUR	5,567,200	USD	5,927,248	30/01/2023	UBS Europe SE	24,055
GBP	3,305,000	EUR	3,764,734	20/02/2023	Société Générale	(47,586)
SEK	135,462,266	EUR	12,264,504	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(84,727)
						1,586,191

Candriam Bonds Global Government

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	350,000	EUR	223,741	18/01/2023	BNP Paribas Paris	(1,438)
AUD	150,000	EUR	97,190	18/01/2023	UBS Europe SE	(1,918)
AUD	3,700,000	NZD	3,951,591	20/01/2023	J.P. Morgan SE	10,486
CAD	250,000	EUR	174,422	18/01/2023	UBS Europe SE	(1,710)
CAD	70,000	EUR	50,251	18/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(1,893)
EUR	381,143	AUD	596,000	10/01/2023	BNP Paribas Paris	2,511
EUR	1,373,576	AUD	2,114,793	10/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	30,075
EUR	119,124	CAD	170,000	18/01/2023	UBS Europe SE	1,680
EUR	191,240	CAD	274,000	10/01/2023	BNP Paribas Paris	1,847
EUR	1,693,534	CAD	2,370,256	10/01/2023	Société Générale	55,196
EUR	279,421	CAD	399,000	10/01/2023	UBS Europe SE	3,626
EUR	217,232	GBP	187,000	10/01/2023	J.P. Morgan SE	6,536
EUR	4,891,423	GBP	4,236,559	10/01/2023	Société Générale	118,017
EUR	469,514	GBP	405,000	10/01/2023	UBS Europe SE	13,193
EUR	709,992	GBP	613,500	10/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	18,751
EUR	5,196,895	JPY	745,000,000	18/01/2023	UBS Europe SE	(98,647)
EUR	1,508,919	JPY	217,000,000	10/01/2023	UBS Europe SE	(32,758)
EUR	18,367,311	JPY	2,633,812,978	10/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(344,641)
EUR	3,120,592	NOK	32,400,000	18/01/2023	BNP Paribas Paris	40,166
EUR	921,425	NOK	9,650,000	18/01/2023	UBS Europe SE	3,950
EUR	147,158	SEK	1,616,368	10/01/2023	J.P. Morgan SE	1,815
EUR	1,419,656	USD	1,500,000	18/01/2023	UBS Europe SE	15,682
EUR	3,797,014	USD	4,000,000	10/01/2023	BNP Paribas Paris	50,957
EUR	2,594,315	USD	2,727,000	10/01/2023	UBS Europe SE	40,443
EUR	48,496,455	USD	50,279,410	10/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	1,409,446
GBP	300,000	EUR	347,681	18/01/2023	Société Générale	(9,782)
GBP	320,000	EUR	371,032	18/01/2023	UBS Europe SE	(10,606)
GBP	310,000	EUR	351,839	10/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(2,554)
GBP	200,000	JPY	33,287,840	18/01/2023	UBS Europe SE	(11,336)
JPY	712,000,000	EUR	4,941,979	18/01/2023	UBS Europe SE	118,971
JPY	50,000,000	EUR	345,452	18/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	9,951
JPY	59,900,000	EUR	428,148	10/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(2,583)
JPY	101,763,588	NZD	1,200,000	18/01/2023	Nomura Financial Products Europe	12,833
MXN	26,000,000	USD	1,312,920	20/01/2023	UBS Europe SE	15,908
NOK	68,250,000	EUR	6,544,543	18/01/2023	UBS Europe SE	(55,671)
USD	750,000	EUR	713,684	18/01/2023	BNP Paribas Paris	(11,701)
USD	12,500,000	EUR	12,087,327	18/01/2023	UBS Europe SE	(387,814)
USD	1,170,000	EUR	1,100,245	10/01/2023	Société Générale	(4,518)
USD	980,000	EUR	922,270	10/01/2023	UBS Europe SE	(4,482)
USD	2,522,282	NOK	25,000,000	18/01/2023	BNP Paribas Paris	(16,050)
						981,938

Candriam Bonds Global High Yield

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	7,585	GBP	6,712	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	24
EUR	19,785	USD	21,100	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	34
EUR	273,483,059	USD	282,000,000	27/01/2023	J.P. Morgan SE	9,716,150
EUR	3,805,798	USD	4,000,000	27/01/2023	UBS Europe SE	64,299
EUR	12,547,836	USD	13,000,000	27/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	388,267
EUR	3,819,400	USD	4,000,000	27/01/2023	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	77,924
GBP	501,336	EUR	583,301	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(18,596)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Bonds Global High Yield (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
USD	2,034,559	EUR	1,906,952	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(2,482)
USD	5,000,000	EUR	4,733,849	27/01/2023	UBS Europe SE	(56,935)
USD	15,000,000	EUR	14,310,211	27/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(279,655)
						9,889,030

Candriam Bonds Global Inflation Short Duration

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	2,600,000	NZD	2,752,858	20/01/2023	BNP Paribas Paris	21,553
EUR	1,195,450	AUD	1,850,000	18/01/2023	Nomura Financial Products Europe	20,426
EUR	1,200,826	CAD	1,650,000	18/01/2023	Société Générale	60,974
EUR	11,444,804	GBP	10,025,000	18/01/2023	Société Générale	153,220
EUR	7,971,790	JPY	1,150,000,000	18/01/2023	UBS Europe SE	(202,490)
EUR	411,124	NZD	700,000	18/01/2023	UBS Europe SE	(3,345)
EUR	226,793	SEK	2,450,000	18/01/2023	J.P. Morgan SE	6,510
EUR	1,025,671	SEK	11,000,000	18/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	36,648
EUR	1,623,118	USD	1,700,000	18/01/2023	BNP Paribas Paris	31,962
EUR	804,791	USD	850,000	18/01/2023	UBS Europe SE	9,206
EUR	110,314,652	USD	114,000,000	18/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	3,615,178
SEK	2,000,000	EUR	183,620	18/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(3,797)
USD	818,612	AUD	1,200,000	18/01/2023	Nomura Financial Products Europe	4,037
USD	1,400,000	EUR	1,334,581	18/01/2023	Société Générale	(24,216)
USD	900,000	EUR	866,279	18/01/2023	UBS Europe SE	(23,910)
USD	600,000	EUR	567,084	18/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(5,494)
USD	2,382,464	GBP	1,950,000	18/01/2023	Société Générale	33,621
USD	2,456,141	GBP	2,000,000	18/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	46,277
USD	170,000	SEK	1,766,425	18/01/2023	BNP Paribas Paris	297
USD	433,843	SEK	4,500,000	18/01/2023	Société Générale	1,473
						3,778,130

Candriam Bonds International

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	1,525,000	EUR	968,027	06/01/2023	J.P. Morgan SE	908
AUD	1,400,000	EUR	886,328	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	3,187
CAD	2,716,000	EUR	1,882,331	06/01/2023	UBS Europe SE	(4,485)
CHF	314,600	EUR	320,159	06/01/2023	UBS Europe SE	(1,526)
CNH	32,300,000	EUR	4,348,640	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	25,843
DKK	1,593,000	EUR	214,230	06/01/2023	UBS Europe SE	(10)
EUR	1,892,835	AUD	2,925,000	06/01/2023	Nomura Financial Products Europe	34,389
EUR	903,700	AUD	1,425,000	03/02/2023	J.P. Morgan SE	(1,002)
EUR	1,942,890	CAD	2,716,000	06/01/2023	Société Générale	65,056
EUR	1,878,838	CAD	2,716,000	03/02/2023	UBS Europe SE	4,449
EUR	319,615	CHF	314,600	06/01/2023	BNP Paribas Paris	982
EUR	295,409	CHF	290,000	03/02/2023	UBS Europe SE	1,328
EUR	4,341,031	CNH	32,300,000	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(33,451)
EUR	4,348,706	CNH	32,300,000	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(26,754)
EUR	214,239	DKK	1,593,000	06/01/2023	BNP Paribas Paris	19
EUR	214,273	DKK	1,593,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(4)
EUR	3,343,674	GBP	2,894,000	06/01/2023	Société Générale	82,358
EUR	3,095,280	GBP	2,740,000	03/02/2023	Barclays Bank Ireland Plc	11,136
EUR	7,638,918	JPY	1,090,754,000	06/01/2023	BNP Paribas Paris	(108,391)
EUR	893,300	JPY	128,000,000	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(15,846)
EUR	7,639,344	JPY	1,080,000,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(45,401)
EUR	35,384	MXN	710,000	06/01/2023	BNP Paribas Paris	1,272
EUR	34,200	MXN	710,000	03/02/2023	J.P. Morgan SE	347
EUR	1,136,061	NZD	1,896,000	06/01/2023	J.P. Morgan SE	12,702
EUR	887,840	NZD	1,500,000	06/01/2023	UBS Europe SE	(895)
EUR	2,019,871	NZD	3,396,000	03/02/2023	Nomura Financial Products Europe	10,889
EUR	637,138	PLN	3,000,000	03/02/2023	UBS Europe SE	(623)
EUR	634,178	PLN	3,000,000	05/01/2023	BNP Paribas Paris	(6,503)
EUR	103,222	SEK	1,150,000	03/02/2023	J.P. Morgan SE	(158)
EUR	105,476	SEK	1,150,000	05/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	2,063



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

Candriam Bonds International (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	25,829,910	USD	26,845,000	06/01/2023	UBS Europe SE	681,997
EUR	846,009	USD	900,000	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	2,902
EUR	24,899,811	USD	26,559,000	03/02/2023	Nomura Financial Products Europe	68,835
EUR	29,859	CZK	730,000	06/01/2023	BNP Paribas Paris	(352)
GBP	2,894,000	EUR	3,273,385	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(12,059)
JPY	1,090,754,000	EUR	7,702,934	06/01/2023	UBS Europe SE	44,387
JPY	128,000,000	EUR	910,635	06/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(1,486)
MXN	710,000	EUR	34,441	06/01/2023	J.P. Morgan SE	(328)
NZD	3,396,000	EUR	2,023,149	06/01/2023	Nomura Financial Products Europe	(11,055)
PLN	3,000,000	EUR	640,106	05/01/2023	UBS Europe SE	574
SEK	1,150,000	EUR	103,260	05/01/2023	J.P. Morgan SE	153
USD	436,000	EUR	412,837	06/01/2023	BNP Paribas Paris	(4,399)
USD	27,309,000	EUR	25,654,083	06/01/2023	Nomura Financial Products Europe	(71,370)
						709,678

Candriam Bonds Total Return

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	17,400,000	EUR	11,129,157	14/02/2023	Nomura Financial Products Europe	(85,686)
AUD	18,500,000	NZD	19,744,410	14/02/2023	BNP Paribas Paris	68,932
CZK	200,000,000	EUR	8,121,112	14/02/2023	BNP Paribas Paris	114,982
CZK	175,000,000	EUR	7,181,220	14/02/2023	UBS Europe SE	24,954
EUR	1,322,771	CHF	1,300,000	14/02/2023	J.P. Morgan SE	3,878
EUR	306,832	GBP	266,222	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	6,964
EUR	23,738,569	GBP	20,400,000	14/02/2023	Société Générale	789,148
EUR	2,230,659	GBP	1,950,000	14/02/2023	UBS Europe SE	36,894
EUR	1,685,215	HKD	14,000,000	14/02/2023	J.P. Morgan SE	8,029
EUR	593,486	JPY	85,000,000	14/02/2023	UBS Europe SE	(11,765)
EUR	4,140,726	NZD	7,000,000	14/02/2023	J.P. Morgan SE	2,310
EUR	23,931,195	NZD	41,000,000	14/02/2023	UBS Europe SE	(308,854)
EUR	7,811,214	PLN	37,500,000	14/02/2023	Société Générale	(148,077)
EUR	183,710	SEK	2,000,000	14/02/2023	J.P. Morgan SE	3,943
EUR	98,716,832	USD	99,900,000	14/02/2023	UBS Europe SE	5,403,153
EUR	28,438,337	CZK	700,000,000	14/02/2023	UBS Europe SE	(387,914)
EUR	8,916,767	HUF	3,700,000,000	14/02/2023	BNP Paribas Paris	(183,836)
GBP	126,633,146	EUR	147,333,451	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(4,693,963)
GBP	10,200,000	EUR	11,861,072	14/02/2023	Société Générale	(386,347)
HUF	3,700,000,000	EUR	8,737,066	14/02/2023	UBS Europe SE	366,338
JPY	1,930,000,000	USD	14,716,894	14/02/2023	UBS Europe SE	(5,477)
MXN	178,000,000	USD	8,933,552	14/02/2023	J.P. Morgan SE	120,363
NZD	20,113,496	AUD	18,500,000	14/02/2023	UBS Europe SE	149,786
PLN	37,500,000	EUR	7,903,674	14/02/2023	UBS Europe SE	55,009
USD	11,340,623	EUR	10,629,449	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(13,942)
USD	5,300,000	EUR	5,064,791	14/02/2023	BNP Paribas Paris	(113,707)
USD	14,400,000	JPY	1,931,636,304	14/02/2023	Société Générale	(301,380)
						513,735

Veuillez vous référer à la Note 12 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Non-Deliverable Forwards (« NDF »)

Au 31 décembre 2022, les contrats NDF ouverts sont les suivants :

Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
BRL	42,500,000	USD	7,973,849	19/01/2023	Société Générale	49,582
COP	24,000,000,000	USD	4,946,781	19/01/2023	Société Générale	(12,274)
IDR	50,000,000,000	USD	3,205,572	19/01/2023	BNP Paribas Paris	31,672
INR	150,000,000	USD	1,840,355	19/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	(29,541)
MYR	39,000,000	USD	8,735,848	19/01/2023	Barclays Bank Ireland Plc	184,163
USD	7,925,453	BRL	42,500,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	(98,137)
USD	4,954,563	COP	24,000,000,000	19/01/2023	BNP Paribas Paris	20,079
						145,544

Candriam Bonds Global Government

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
BRL	7,000,000	USD	1,315,098	20/01/2023	BNP Paribas Paris	5,761
						5,761

Veuillez vous référer à la Note 12 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2022, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Candriam Bonds Capital Securities

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(4)	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	387,236	33,760
(4)	LONG GILT FU /202203	GBP	J.P. Morgan SE	304,119	25,562
(2)	SHORT EUR-BT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	191,167	3,300
3	US 10YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	281,294	(3,180)
4	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	395,960	(4,480)
21	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	1,981,623	(71,310)
14	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	1,297,898	(52,450)
(12)	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	1,060,128	4,375
					(64,423)

Candriam Bonds Credit Alpha

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(80)	SHORT EUR-BT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	7,646,680	149,506
20	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	1,766,880	(20,643)
(525)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	51,969,750	557,500
130	US 2 YEARS N /202303	USD	J.P. Morgan SE	24,279,361	(11,829)
24	US 10YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	2,250,351	(23,331)
					651,203

Candriam Bonds Emerging Markets

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
(65)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	6,431,200	550,511
300	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	28,285,547	(152,344)
					398,167

Candriam Bonds Emerging Markets Corporate

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
(60)	US 10YR ULTR /202303	USD	J.P. Morgan SE	6,120,938	91,913
(50)	US 10YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	5,003,516	51,563
59	US 2 YEARS N /202303	USD	J.P. Morgan SE	11,760,129	7,928
10	US TREASURY /202303	USD	J.P. Morgan SE	1,065,078	(20,845)
27	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	2,545,699	(8,648)
					121,911

Candriam Bonds Euro

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(60)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	5,562,420	502,200
(9)	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	871,281	76,150
9	EURO BUXL FU /202303	EUR	J.P. Morgan SE	688,217	(249,860)
53	EURO-OAT-FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	4,807,259	(486,010)
(54)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	5,095,602	202,184
(783)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	77,509,170	908,015
					952,679



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures (suite)

Candriam Bonds Euro Corporate

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(50)	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	4,840,450	81,000
(38)	EURO BUXL FU /202303	EUR	J.P. Morgan SE	2,905,803	648,360
(47)	US 10YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	4,406,938	51,608
425	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	42,070,750	(495,126)
(111)	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	9,806,186	41,440
98	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	9,247,574	(136,690)
241	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	22,342,387	(1,920,770)
					(1,730,178)

Candriam Bonds Euro Diversified

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(16)	EURO BUXL FU /202303	EUR	J.P. Morgan SE	1,223,496	348,800
(1,010)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	99,979,900	1,171,257
188	EURO-OAT-FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	17,052,164	(1,723,960)
(206)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	19,438,778	771,297
(85)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	7,880,095	712,311
					1,279,705

Candriam Bonds Euro Government

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(28)	EURO BUXL FU /202303	EUR	J.P. Morgan SE	2,141,118	610,400
(10)	EURO-OAT-FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	907,030	30,100
(5)	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	484,045	42,305
(354)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	35,042,460	410,520
(135)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	12,739,005	505,461
(136)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	12,608,152	1,166,445
					2,765,231

Candriam Bonds Euro High Yield

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
117	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	10,846,719	(145,080)
(575)	SHORT EUR-BT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	54,960,513	1,074,578
(778)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	77,014,220	1,006,165
					1,935,663

Candriam Bonds Euro Long Term

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
15	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	1,390,605	(114,690)
10	EURO-OAT-FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	907,030	(91,700)
(104)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	10,294,960	120,605
16	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	1,548,944	(135,290)
16	EURO BUXL FU /202303	EUR	J.P. Morgan SE	1,223,496	(441,280)
(54)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	5,095,602	202,185
					(460,170)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures (suite)

Candriam Bonds Euro Short Term

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(5)	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	441,720	1,164
600	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	59,394,000	(722,100)
(842)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	79,453,646	3,152,581
					2,431,645

Candriam Bonds Floating Rate Notes

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(227)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	22,470,730	263,243
					263,243

Candriam Bonds Global Government

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(60)	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	5,300,641	88,282
(9)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	834,363	50,850
2	LONG GILT FU /202203	GBP	J.P. Morgan SE	152,060	(14,675)
4	US 10YR ULTR /202303	USD	J.P. Morgan SE	382,349	(11,068)
6	US ULTRA BD /202303	USD	J.P. Morgan SE	474,921	(19,975)
25	US 2 YEARS N /202303	USD	J.P. Morgan SE	4,669,108	1,467
(70)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	6,605,410	262,091
(27)	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	2,613,843	234,283
(7)	EURO BUXL FU /202303	EUR	J.P. Morgan SE	535,280	158,340
(277)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	27,420,230	321,226
					1,070,821

Candriam Bonds Global High Yield

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(50)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	4,718,150	164,500
					164,500

Candriam Bonds Global Inflation Short Duration

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(9)	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	871,281	76,150
7	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	648,949	(58,940)
(285)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	28,212,150	323,854
					341,064



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures (suite)

Candriam Bonds International

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(28)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	2,595,796	198,557
(8)	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	774,472	68,960
4	LONG GILT FU /202203	GBP	J.P. Morgan SE	304,119	(29,349)
4	US TREASURY /202303	USD	J.P. Morgan SE	399,186	(16,514)
5	CAN 10YR BON /202303	CAD	J.P. Morgan SE	299,872	(13,243)
26	US 10YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	2,437,881	(21,316)
53	US 10YR ULTR /202303	USD	J.P. Morgan SE	5,066,131	(67,434)
(3)	EURO BUXL FU /202303	EUR	J.P. Morgan SE	229,406	65,400
1	JPN 10 YEARS /202303	JPY	J.P. Morgan SE	692,399	(16,901)
Futures sur obligations					
(77)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	7,265,951	277,970
19	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	1,678,536	(4,001)
16	US ULTRA BD /202303	USD	J.P. Morgan SE	1,266,456	(55,760)
(218)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	21,579,820	247,430
33	US 2 YEARS N /202303	USD	J.P. Morgan SE	6,163,222	(26,572)
					607,227

Candriam Bonds Total Return

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
75	US 10YR ULTR /202303	USD	J.P. Morgan SE	7,169,053	(101,019)
(300)	EUR BOBL 202303	EUR	J.P. Morgan SE	28,308,900	225,000
(25)	US ULTRA BD /202303	USD	J.P. Morgan SE	1,978,837	81,620
300	US 2 YEARS N /202303	USD	J.P. Morgan SE	56,029,295	43,839
(1,800)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	178,182,000	1,615,228
1,250	US 5YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	110,430,026	(283,658)
(125)	LONG GILT FU /202203	GBP	J.P. Morgan SE	9,503,733	914,297
(179)	EURO BTP FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	17,328,811	304,318
(130)	EURO-OAT-FUT /202303	EUR	J.P. Morgan SE	11,791,390	1,267,500
(590)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	J.P. Morgan SE	54,697,130	3,891,946
175	US 10YR 202303	USD	J.P. Morgan SE	16,408,812	(270,233)
(250)	EURO BUXL FU /202303	EUR	J.P. Morgan SE	19,117,125	5,912,576
					13,601,414

Veuillez vous référer à la Note 11 concernant les liquidités auprès de la banque et du courtier se rapportant aux futures.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence

Au 31 décembre 2022, les contrats CFD ouverts sont les suivants :

Candriam Bonds Credit Alpha

Quantité	Position	Devise	Sous-jacent	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
	longue/ courte					
3,000,000	Courte	EUR	RENAULT 2.5% 01/04/28	BNP PARIBAS	2,485,359	54,584
3,000,000	Courte	EUR	AP MOELLER 1.75 16/03/26	BNP PARIBAS	2,768,073	57,600
3,000,000	Courte	EUR	VALEO SA 3.25% 22/01/24	BNP PARIBAS	2,883,384	4,882
3,000,000	Courte	EUR	ZIGGO BV 2.875% 15/01/30	BNP PARIBAS	2,398,906	112,125
3,000,000	Courte	EUR	LOXAM SAS 3.25% 14/01/25	BNP PARIBAS	2,838,681	13,053
3,000,000	Courte	USD	ENERGIZER 4.375 31/03/29	BNP PARIBAS	2,352,066	55,733
3,000,000	Courte	USD	FMG RESOUR 4.5 15/09/27	BNP PARIBAS	2,561,054	30,560
3,000,000	Courte	USD	SILGAN HOL 4.125 01/02/28	BNP PARIBAS	2,576,752	44,411
3,000,000	Courte	USD	LYB INT FI 2.25 01/10/30	BNP PARIBAS	2,224,364	36,250
3,000,000	Courte	USD	GOODYEAR T 5 31/05/26	BNP PARIBAS	2,643,797	81,527
2,500,000	Courte	USD	MACY'S RET 6.125 15/03/32	BNP PARIBAS	1,930,512	116,467
2,500,000	Courte	USD	TEVA PHARM 4.75% 09/05/27	BNP PARIBAS	2,104,522	2,577
2,000,000	Courte	EUR	UNIBAIL 1.375% 09/03/26	BNP PARIBAS	1,795,863	31,058
2,000,000	Courte	USD	UNITED REN 4.875% 15/01/28	BNP PARIBAS	1,738,133	18,356
5,000,000	Courte	EUR	VOLKSWAGEN 5.125 PERP FTF	BNP PARIBAS	4,918,483	13,283
1,500,000	Courte	USD	GRIFOLS ES 4.75% 15/10/28	BNP PARIBAS	1,201,341	(30,625)
						641,841

Veuillez vous reporter à la Note 11 concernant les liquidités auprès de la banque et du courtier concernant les contrats CFD.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Credit Default Swap (« CDS »)

Au 31 décembre 2022, les positions ouvertes sur « credit default swaps » sont les suivantes :

Candriam Bonds Capital Securities

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
DEUTSCHE BK 1. AUG 30 2	Barclays Bank Ireland Plc	500,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	(4,798)
DEUTSCHE BANK AG 4.50 MAY 19 2	Barclays Bank Ireland Plc	240,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	17,944
MEDIOBANCA 1.1250 19-25 15/07A	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	500,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	(3,679)
MEDIOBANCA 5.75 13-23 18/04A	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	270,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	16,495
ASSICURAZ GENERALI 4.12 MAY 4 2	Barclays Bank Ireland Plc	360,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	11,177
RABOBANK FL.R 17-29 10/04S	Barclays Bank Ireland Plc	500,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	(7,237)
							29,902

Candriam Bonds Credit Alpha

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
XSNOREFOBL00	Morgan Stanley Bank AG	3,000,000	20/12/2027	USD	Transactions d'achat	0.01	(48,725)
XSNOREFOBL00	Bank of America Securities Europe	5,000,000	20/12/2029	EUR	Transactions d'achat	0.01	(108,995)
FAURECIA SE 3.125 19-26 15/06S	Goldman Sachs International Paris Branch	2,000,000	20/06/2025	EUR	Transactions d'achat	0.05	(93,957)
FAURECIA SE 3.125 19-26 15/06S	BNP Paribas Paris	3,000,000	20/06/2025	EUR	Transactions d'achat	0.05	(140,936)
ROYAL PHILIPS NV 0.50 1 MAY 22 2	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	65,312
ALTICE FRANCE SA 5.875 FEB 1 2	J.P. Morgan SE	2,000,000	20/06/2025	EUR	Transactions d'achat	0.05	48,078
ALTICE FRANCE SA 5.875 FEB 1 2	BNP Paribas Paris	3,000,000	20/06/2025	EUR	Transactions d'achat	0.05	72,117
DARDEN RESTAURANTS 3 01052027	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	5,000,000	20/12/2027	USD	Transactions d'achat	0.01	(69,008)
FORD MOTOR CO 4.346 16- DEC 8 2	J.P. Morgan SE	2,500,000	20/12/2025	USD	Transactions d'achat	0.05	(123,473)
NEXT 3 18052028	Bank of America Securities Europe	3,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	138,568
BEST BUY CO INC 01102028	Barclays Bank Ireland Plc	3,000,000	20/12/2027	USD	Transactions d'achat	0.05	(475,605)
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	BNP Paribas Paris	9,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.05	(90,231)
AKZO NOBEL NV 1.75 14 NOV 7 2	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	49,483
ITRAXX XOVER S33 V5 MKT	BNP Paribas Paris	10,413,370	20/06/2025	EUR	Transactions d'achat	0.05	(330,877)
AUCHAN HOLDING SA 2.87 JAN 29 2	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions d'achat	0.01	75,992
							(1,032,257)

Candriam Bonds Credit Opportunities

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
FAURECIA SE 3.125 19-26 15/06S	Morgan Stanley Bank AG	10,000,000	20/06/2023	EUR	Transactions d'achat	0.05	(182,986)
ROYAL PHILIPS NV 0.50 1 MAY 22 2	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	65,312
ROYAL PHILIPS NV 0.50 1 MAY 22 2	J.P. Morgan SE	10,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	130,623
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	Barclays Bank Ireland Plc	5,000,000	20/12/2026	EUR	Transactions de vente	0.05	475,236
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	Goldman Sachs International Paris Branch	5,000,000	20/12/2026	EUR	Transactions de vente	0.05	475,236
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	Barclays Bank Ireland Plc	2,000,000	20/06/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	188,483
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	Barclays Bank Ireland Plc	3,000,000	20/06/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	282,724
ASHLAND LLC 3 SEP 1 2	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	4,300,000	20/12/2027	USD	Transactions d'achat	0.05	(633,690)
							800,938



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Credit Default Swap (« CDS ») (suite)

Candriam Bonds Euro

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan SE	18,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(77,512)
VERIZON COMMUNICATION 4 MAR 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2027	USD	Transactions de vente	0.01	(5,023)
NESTLE HOLDING 0. 18072025	BNP Paribas Paris	3,500,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	74,888
VOLKSWAGEN INTL FIN FL NOV 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	(2,427)
VOLKSWAGEN INTL FIN FL NOV 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	(19,410)
							(29,484)

Candriam Bonds Euro Corporate

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
REPSOL INTL FINANCE 2.2 DEC 10 2	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	3,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	38,569
REPSOL INTL FINANCE 2.2 DEC 10 2	BNP Paribas Paris	10,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(76,648)
ROYAL PHILIPS NV 0.50 1 MAY 22 2	Barclays Bank Ireland Plc	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	130,623
VERIZON COMMUNICATION 4 MAR 16 2	Barclays Bank Ireland Plc	8,000,000	20/12/2027	USD	Transactions de vente	0.01	(40,182)
STELLANTIS NV 5.25 15-23 15/04S	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/06/2026	EUR	Transactions de vente	0.05	583,569
TELEFONICA EMISIONES 1. JAN 17 2	Barclays Bank Ireland Plc	5,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	(104,535)
VODAFONE GROUP PLC 1.75 AUG 25 2	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	9,852
AKZO NOBEL NV 1.75 14 NOV 7 2	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	49,483
DEUTSCHE BK 1. AUG 30 2	Barclays Bank Ireland Plc	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	(47,983)
DEUTSCHE BANK AG 4.50 MAY 19 2	Barclays Bank Ireland Plc	2,315,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	173,079
ORANGE SA 0.75 17-23 11/09A	Société Générale	5,000,000	20/06/2023	EUR	Transactions de vente	0.01	20,568
ENEL SPA 5 20052024	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/06/2023	EUR	Transactions de vente	0.01	11,234
ANHEUSER BUSCH 4 02062021	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	70,521
ENI SPA 2 22112021	J.P. Morgan SE	4,000,000	20/06/2026	EUR	Transactions de vente	0.01	41,363
GENERAL MOTORS 4 02102023	Barclays Bank Ireland Plc	3,000,000	20/06/2027	USD	Transactions de vente	0.05	314,562
MORGAN STANLEY 3 25022023	BNP Paribas Paris	8,000,000	20/12/2027	USD	Transactions d'achat	0.01	(7,706)
BRITISH TELECOM 2 AUG 30 2	Citigroup Global Markets Europe	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	116,503
SIMON PROPERTY LP 2. 01062023	Barclays Bank Ireland Plc	5,000,000	20/12/2027	USD	Transactions d'achat	0.01	9,582
BP CAPITAL MARKETS 1.87 APR 7 2	BNP Paribas Paris	10,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	14,849
CNH IND FIN 2 17052023	Morgan Stanley Bank AG	4,400,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.05	(760,478)
TELENOR EMTN 2 06122024	Morgan Stanley Bank AG	10,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	218,555
SMURFIT KAPPA ACQ 2.75 FEB 1 2	J.P. Morgan SE	2,600,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.05	(458,748)
							306,632

Candriam Bonds Euro Diversified

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan SE	29,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(124,881)
							(124,881)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Credit Default Swap (« CDS ») (suite)

Candriam Bonds Euro High Yield

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
CELLNEX TELECOM SA 3.1 JUL 27 2	Citigroup Global Markets Europe	3,325,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.05	390,595
CELLNEX TELECOM SA 3.1 JUL 27 2	Barclays Bank Ireland Plc	1,900,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.05	223,197
CELLNEX TELECOM SA 3.1 JUL 27 2	Barclays Bank Ireland Plc	6,400,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	747,817
CELLNEX TELECOM SA 3.1 JUL 27 2	Barclays Bank Ireland Plc	3,250,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	759,503
CELLNEX TELECOM SA 3.1 JUL 27 2	Barclays Bank Ireland Plc	2,400,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	280,432
CELLNEX TELECOM SA 3.1 JUL 27 2	BNP Paribas Paris	1,700,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	198,639
							2,600,183

Candriam Bonds Euro Long Term

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan SE	2,300,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(9,904)
							(9,904)

Candriam Bonds Euro Short Term

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
TELEFONICA EMISIONES 1. JAN 17 2	J.P. Morgan SE	2,500,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	17,136
NESTLE HOLDING 0. 18072025	J.P. Morgan SE	4,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	85,587
BMW FINANCE NV 0 12072024	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2024	EUR	Transactions de vente	0.01	53,283
							156,006

Candriam Bonds International

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan SE	4,100,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(17,656)
							(17,656)

Candriam Bonds Total Return

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Achat/Vente Protection	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(21,531)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(21,531)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	BNP Paribas Paris	20,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(86,125)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	BNP Paribas Paris	100,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	430,624
CDX EM SERIE 38 V1 5Y	J.P. Morgan SE	40,000,000	20/12/2027	USD	Transactions d'achat	0.01	2,194,108
ITRAXX SUB FIN S38 V1 5Y MKT	BNP Paribas Paris	50,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	1,608,490
ITR EUR SNR FINANCIAL S38 MKT	J.P. Morgan SE	4,500,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(3,037)
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	BNP Paribas Paris	17,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.05	(170,435)
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	BNP Paribas Paris	17,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.05	170,435
							4,100,998

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Total Return Swaps (« TRS »)

Au 31 décembre 2022, les positions ouvertes sur « Total Return Swaps » sont les suivantes :

Candriam Bonds Credit Alpha

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
10,000,000	EUR	20/03/2023	Bank of America Securities Europe	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	(19,593)
						(19,593)

Candriam Bonds Credit Opportunities

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
88,000,000	EUR	20/06/2023	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	IBOXX EUR CORPORATES	EUR EURIBOR 3 MONTHS	1,381,572
85,652,174	EUR	20/06/2023	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	EUR EURIBOR 3 MONTHS	351,664
111,347,826	EUR	20/06/2023	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	EUR EURIBOR 3 MONTHS	(316,493)
						1,416,743

Candriam Bonds Euro High Yield

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
20,000,000	EUR	20/03/2023	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	268,800
40,000,000	EUR	20/03/2023	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	(241,650)
20,000,000	EUR	20/03/2023	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	173,109
						200,259

Candriam Bonds Total Return

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
50,000,000	USD	20/03/2023	J.P. Morgan SE	IBOXX LIQUID HIGH YIELD INDEX	USD SOFR COMPOUNDED	890,217
20,000,000	EUR	20/03/2023	J.P. Morgan SE	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	EUR EURIBOR 3 MONTHS	35,086
70,000,000	EUR	20/03/2023	BNP Paribas Paris	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBOXX EUR CORPORATES	2,940,233
35,000,000	EUR	20/03/2023	BNP Paribas Paris	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	EUR EURIBOR 3 MONTHS	(2,908,867)
						956,669

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Interest Rate Swaps (« IRS »)

Au 31 décembre 2022, les positions ouvertes sur « Interest Rate Swaps » sont les suivantes :

Candriam Bonds Global Government

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
38,570,645	BRL	04/01/2027	BNP Paribas Paris	BRL MONEY MARKET CDI	13.335%	156,980
						156,980

Candriam Bonds Global Inflation Short Duration

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
10,000,000	EUR	14/09/2024	J.P. Morgan SE	EUR EURIBOR 6 MONTHS	2.260%	(164,599)
						(164,599)

Candriam Bonds Total Return

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
48,139,048	BRL	04/01/2027	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	BRL MONEY MARKET CDI	13.205%	160,510
48,912,053	BRL	04/01/2027	J.P. Morgan SE	BRL MONEY MARKET CDI	12.805%	62,300
48,271,658	BRL	04/01/2027	J.P. Morgan SE	BRL MONEY MARKET CDI	13.335%	196,718
38,500,000	AUD	29/06/2027	J.P. Morgan SE	AUD BANK BILL 6 MONTHS	4.061%	(161,285)
17,000,000	EUR	15/09/2032	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 6 MONTHS	2.491%	(929,192)
28,000,000	USD	30/09/2032	UBS Europe SE	3.445%	USD SOFR COMPOUNDED	(123,090)
42,000,000	AUD	29/09/2032	UBS Europe SE	AUD BANK BILL 6 MONTHS	4.845%	(45,681)
220,000,000	NZD	17/10/2024	UBS Europe SE	NZD BBR 3 MONTHS	5.015%	(497,620)
130,000,000	GBP	09/11/2024	UBS Europe SE	GBP OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	4.568%	90,599
70,000,000	EUR	15/11/2024	J.P. Morgan SE	EUR EURIBOR 6 MONTHS	2.897%	(517,921)
80,000,000	CAD	17/11/2027	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	3.038%	CAD CDOR 3 MONTHS	70,822
22,000,000	EUR	19/12/2042	J.P. Morgan SE	EUR EURIBOR 6 MONTHS	2.382%	(1,679,753)
25,000,000	USD	19/12/2042	UBS Europe SE	USD SOFR COMPOUNDED	3.059%	(1,393,003)
18,000,000	USD	19/12/2052	UBS Europe SE	2.810%	USD SOFR COMPOUNDED	1,329,530
16,000,000	EUR	19/12/2052	J.P. Morgan SE	2.012%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	1,567,671
						(1,869,395)

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

CANDRIAM BONDS (ci-après « la SICAV » ou le « Fonds »), est une Société d'Investissement à Capital Variable constituée conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif (« la Loi »), telle que modifiée.

Ses statuts ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg et ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations le 24 août 1989. Ils ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment le 6 juillet 2020 pour la dernière fois. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations (RESA).

La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B-30659.

Le capital de la SICAV est à tout moment égal au total de ses actifs nets et est représenté par des actions émises sans désignation de valeur nominale et entièrement libérées.

La SICAV est un fonds à compartiments multiples, c'est-à-dire qu'elle est composée de plusieurs compartiments dont chacun représente un ensemble spécifique d'actifs et de passifs et correspond à une politique d'investissement distincte.

La structure à compartiments multiples offre aux investisseurs non seulement l'avantage de pouvoir choisir entre différents compartiments, mais aussi la possibilité de passer d'un compartiment à l'autre. Dans chaque compartiment, la SICAV pourra émettre des actions de classes différentes se distinguant notamment par des droits et commissions différentes ou par leur politique de distribution. Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

Compartiments	Devise de référence
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	USD
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	USD
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	USD
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	USD
CANDRIAM BONDS Euro	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR
CANDRIAM BONDS Global High Yield	EUR
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR
CANDRIAM BONDS International	EUR
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR

En mars 2021, le compartiment CANDRIAM BONDS Euro High Yield a atteint les limites de sa capacité de gestion. En conséquence, afin de préserver les intérêts des actionnaires et d'assurer une gestion optimale du Compartiment, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de procéder à la fermeture partielle du Compartiment aux nouveaux investisseurs, entre le 31 mars 2021 et le 14 janvier 2022. Afin de permettre néanmoins aux actionnaires existants de continuer à tirer profit de la performance du Compartiment, et de protéger leurs intérêts, toute nouvelle souscription a été limitée à un maximum de 25 % du nombre d'actions détenues par des actionnaires existants au premier avril 2021 avant le cut-off (date de la première valeur nette d'inventaire applicable après la fermeture partielle (la « Capacité de souscription ») au niveau du compte concerné dans le Registre.

À l'avenir, le Compartiment sera automatiquement fermé partiellement une fois encore (« Fermeture partielle ») afin de protéger les intérêts des actionnaires, dès que la capacité maximale a été atteinte (établie à 3,2 milliards €). Dans le cas où le Compartiment serait à nouveau fermé partiellement, malgré cette fermeture partielle, et afin que les actionnaires existants puissent continuer à tirer profit des performances des compartiments et afin de protéger au mieux leurs intérêts, toute nouvelle souscription éventuelle sera limitée à maximum 25 % du nombre d'actions détenues à la date de la première valeur nette d'inventaire applicable après la Fermeture partielle (la « Capacité de Souscription »).

Les modalités précises relatives à la Fermeture partielle définies par le Conseil d'Administration sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

En mars 2022, la classe d'actions PI (LU1838941703) du compartiment CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes a atteint les limites de sa capacité de gestion. En conséquence et conformément à la résolution du Conseil d'Administration du 11 décembre 2019 d'ouvrir la classe d'actions PI de tous les compartiments à des nouveaux investisseurs, jusqu'à ce que la classe d'actions atteigne les limites de sa capacité de gestion (fixée à 100 millions USD/EUR pour tous les compartiments de la SICAV pour la classe d'actions PI), le Conseil d'Administration a décidé, avec prise d'effet au premier juin 2022, de fermer la classe d'actions aux nouveaux investisseurs. Les souscriptions soumises à la date limite du 31 mai 2022 sont les dernières acceptées.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **BF** est réservée aux OPC de type « nourricier de droit belge » approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité (suite)

- La classe **Classique (classe C)** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **I2** est une classe d'actions, sans commission de performance, réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels,
- La classe **LOCK** (qui pourra également être dénommée « classe L ») est une classe d'actions à laquelle se greffe un mécanisme visant à limiter le risque de capital encouru. Ce mécanisme n'est offert que par Belfius Banque SA (ci-après « Belfius »), seul distributeur autorisé à commercialiser ces actions. En investissant dans cette classe, l'investisseur accepte que les actions soient vendues automatiquement dès que la valeur nette d'inventaire a atteint un montant déterminé (cours d'activation). Ainsi, lorsque Belfius constate que la valeur nette d'inventaire est égale ou inférieure au cours d'activation, un ordre de rachat est automatiquement généré et exécuté dans les meilleurs délais. L'ordre de vente sera globalisé dans le premier cut-off (date de clôture de réception des ordres) suivant le jour de calcul de la valeur nette d'inventaire qui a entraîné le déclenchement automatique de l'ordre de rachat.
- La classe **N** est réservée à des distributeurs spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **R** est réservée aux intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui :
 - ont des accords différents avec leurs clients aux fins de la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - n'ont pas le droit d'accepter et conserver de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables ou suite à des conventions avec leurs clients, des droits, commissions ou autres avantages monétaires en rapport avec la fourniture des services d'investissement susmentionnés.
- La classe **R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **S** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de EUR 25.000.000 (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises différentes. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S2** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de EUR 100.000.000 (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S3** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de EUR 175.000.000 (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en d'autres devises. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S4** est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels / professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, qui investissent via des Spezialfonds, dont la souscription initiale minimale est d'EUR 75.000.000 ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **V** est réservée aux investisseurs institutionnels, dont la souscription initiale minimale est de EUR 20.000.000 (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en d'autres devises. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **V2** est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels/professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de EUR 20.000.000 ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce montant peut être revu à la discrétion des administrateurs ; dans ce cas, le traitement égalitaire des actionnaires doit être assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité (suite)

La part dans le bénéfice annuel des détenteurs d'actions de capitalisation est capitalisée tandis que les actions de distribution donnent droit à leurs détenteurs de recevoir une part dans le bénéfice annuel sous la forme d'un dividende en numéraire.

- Classes d'actions couvertes en devises de référence : ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle la classe d'actions couverte est libellée. L'objectif de ce type de couverture est que la performance de la classe d'actions couverte soit raisonnablement comparable (après ajustement de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à la performance d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié par le suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.
- Classes d'actions couvertes par des actifs : ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre les devises dans lesquelles les investissements d'un compartiment sont détenus et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié par le suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes sous la section (non auditée) du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Ce rapport annuel a été préparé sur la base des dernières valeurs nettes d'inventaire techniques non officielles, calculées pour les besoins des états financiers au 31 décembre 2022.

Les valeurs nettes d'inventaire des compartiments ont été calculées 2 janvier 2023 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

Sur la base des circonstances du marché dues à l'invasion de l'Ukraine par la Russie depuis le 24 février 2022, le Conseil d'Administration et la Société de Gestion ont décidé et donné l'instruction de ramener à zéro toutes les obligations russes libellées en roubles locales détenues dans le portefeuille d'investissements. La juste valeur prend en compte les régimes de sanctions en place et leur impact sur la négociabilité et le règlement des titres concernés.

Voici la liste des titres évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2022 dans CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies :

Dénomination	ISIN	Quantité
MINISTRY OF FINANCE 7.65 19-30 10/04S	RU000A100A82	210,000,000
RUSSIA 7.00 13-23 16/08S	RU000A0JU4L3	25,000,000
RUSSIA 7.05 13-28 19/01S	RU000A0JTK38	180,000,000
RUSSIA 7.60 12-22 20/07S	RU000A0JSMA2	25,000,000

Certaines transactions dans ces titres effectuées avant l'invasion n'ont pas été réglées en raison de la fermeture de l'infrastructure de marché survenue entre la date de la transaction et la date de règlement des transactions concernées. En conséquence, le Conseil d'Administration et la Société de Gestion ont décidé et donné l'instruction de constituer une provision pour compenser le montant du règlement de ces transactions. Cette provision tient compte du résultat de l'imposition de sanctions, des contre-mesures du gouvernement russe et de l'impact qu'elles ont eu sur la négociation et le règlement des titres russes, ainsi que de l'incapacité actuelle à régler ces transactions.

Voici la liste de ces transactions au 31 décembre 2022 dans CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies :

Dénomination	Date de la transaction	Date de règlement	Type d'opération	Quantité	Prix unitaire	Montant de la vente (brut)	Intérêts courus	Montant de la vente (net)
RUSSIA 7.4 19-24 17/07S	24/02/2022	25/02/2022	Vente	60,000,000	81.50	48,900,000	450,000	49,350,000
RUSSIA 7.70 17-33 23/03S	24/02/2022	25/02/2022	Vente	250,000,000	60.50	151,250,000	7,487,500	158,737,500

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisées sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculées sur la base du coût moyen des investissements vendus.



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales politiques comptables (suite)

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2022 :

1 EUR = 189.025451 ARS	1 EUR = 60.000850 DOP	1 EUR = 4.069950 PEN	1 EUR = 42.439200 UYU
1 EUR = 1.573750 AUD	1 EUR = 0.887250 GBP	1 EUR = 4.681250 PLN	1 EUR = 18.159250 ZAR
1 EUR = 5.634800 BRL	1 EUR = 8.329850 HKD	1 EUR = 4.947800 RON	
1 EUR = 1.446050 CAD	1 EUR = 400.450000 HUF	1 EUR = 77.909350 RUB	
1 EUR = 0.987450 CHF	1 EUR = 16614.414750 IDR	1 EUR = 11.120250 SEK	
1 EUR = 909.243640 CLP	1 EUR = 140.818300 JPY	1 EUR = 1.431400 SGD	
1 EUR = 7.384150 CNH	1 EUR = 20.797800 MXN	1 EUR = 36.964200 THB	
1 EUR = 5174.974507 COP	1 EUR = 4.701200 MYR	1 EUR = 19.978400 TRY	
1 EUR = 24.154000 CZK	1 EUR = 10.513500 NOK	1 EUR = 39.399700 UAH	
1 EUR = 7.436450 DKK	1 EUR = 1.687500 NZD	1 EUR = 1.067250 USD	

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV ainsi que l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR correspondent à la somme de l'état des actifs nets, de l'état variations des actifs nets de chacun des compartiments convertis dans la devise de la SICAV sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les investissements effectués par certains compartiments de la SICAV dans d'autres compartiments de la SICAV n'ont pas été éliminés des états combinés des actifs nets au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le total des investissements intra-SICAV s'élevait à EUR 94.882.929. Dès lors, les actifs nets combinés à la clôture s'élèveraient à EUR 10.341.146.926 si on ne tenait pas compte de ces investissements intra-SICAV.

Compartiments	Investissements intra-SICAV	Montant (en EUR)
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C USD	14,948,491
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS TOTAL RETURN Z USD C	8,330,043
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z EUR C	5,310,262
CANDRIAM BONDS Euro	CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C EUR	3,714,645
CANDRIAM BONDS Euro	CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C EUR	2,386,640
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES I EUR C	2,377,085
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C EUR	7,284,644
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS Z-H C EUR	482
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C EUR	5,476,032
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z EUR C	11,945,700
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN I EUR C	1,437
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z EUR C	15,898,930
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C EUR	11,933,200
CANDRIAM BONDS Total Return	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z-H EUR C	5,275,338

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur de marché des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / (moins-value) non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ».

Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales politiques comptables (suite)

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Évaluation des Non-Deliverable Forwards contracts (« NDF »)

Les « Non-Deliverable Forwards » (« NDF ») sont des contrats à court terme portant sur des devises étrangères peu liquides ou non convertibles. Ces contrats sont évalués sur la base des taux de change à terme prévalant à la date de clôture et applicables à la période résiduelle jusqu'à la date d'échéance. Les bénéfices ou les pertes non réalisées découlant des NDF sont incluses dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les NDF sont généralement cotés et liquidés en USD. Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats à terme non livrables en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

h) Évaluation des Contrats sur différence (« CFD »)

Les CFD sont évalués à leur juste valeur basée respectivement sur les dernières courbes connues de spread, de taux, et sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente.

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur CFD est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur CFD ». Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD ». Les intérêts reçus et payés sur les CFD sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CFD » et « Intérêts payés sur CFD ».

Pour les détails concernant les contrats sur différence (CFD) en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Annexes au rapport – Tableau des instruments dérivés ».

i) Évaluation des Credit Default Swaps contracts (« CDS »)

La valeur d'un « credit default swap » est déterminée par comparaison entre les flux futurs actualisés sur la valeur de la prime annuelle, versée par l'acheteur de la protection, et la valeur présente des pertes attendues de l'actif de référence en cas d'événements de crédit précisés dans le contrat de swap. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des « credit default swaps » sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les CDS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les credit default swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

j) Évaluation des Total Return Swaps contracts (« TRS »)

Les swaps de rendement total sont évalués par référence à la valeur d'évaluation en fonction de la valeur d'évaluation de l'actif sous-jacent. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des swaps de rendement total sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les TRS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les total return swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales politiques comptables (suite)

k) Évaluation des Interest Rate Swaps contracts (« IRS »)

Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à leur juste valeur. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les IRS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les Interest rate swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

l) Prises en pension :

Un contrat de prise en pension est un contrat par lequel, en échange d'un montant en espèces, la SICAV reçoit (achète) des valeurs mobilières à une contrepartie qui accepte de les racheter à un prix et un terme spécifiés entre les deux parties lors de la conclusion du contrat. Un contrat de prise en pension est similaire dans ses effets à un prêt de la SICAV à la contrepartie qui est garanti par des valeurs mobilières.

La SICAV comptabilise l'accord de rachat comme s'il s'agissait d'un prêt, et le présente dans l'État des actifs nets sous le compte « À recevoir sur prise en pension / À payer sur prise en pension ». Tout intérêt à recevoir / à payer (en cas de taux d'intérêt négatif) sur cette opération est comptabilisé en autres actifs / autres passifs dans l'État des actifs nets. Un contrat de prise en pension n'est généralement que de courte durée et n'est pas transférable. La SICAV évalue ce type de contrat au coût, qui, combiné aux intérêts courus, donne une valeur approximative de la valeur de reprise des titres par la contrepartie. Les intérêts reçus ou payés (en cas de taux d'intérêts négatifs) sont comptabilisés dans l'État des variations des actifs nets sous la rubrique « Intérêts sur prise en pension ».

m) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

En outre, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

n) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

o) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel
FL.R : Floating Rate Notes
Q : Trimestriel
S : Semestriel
XX : Obligations perpétuelles
ZCP ou U : Zéro coupon

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam, société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du Chapitre 15 de la Loi de 2010, telle que modifiée, concernant les OPC et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

Jusqu'au 30 juin 2022, la Société de Gestion déléguait l'implémentation de la gestion de portefeuille de certains compartiments de la SICAV, sous son contrôle, sa responsabilité et à ses propres frais, à sa filiale belge Candriam Belgium, dont le siège est situé 58, Avenue des Arts, B-1000 Bruxelles, par un contrat de délégation conclu pour une durée non précisée.

La gestion du portefeuille des compartiments suivants était donc déléguée à Candriam Belgium : CANDRIAM BONDS Capital Securities, CANDRIAM BONDS Euro, CANDRIAM BONDS Euro Corporate, CANDRIAM BONDS Euro Diversified, CANDRIAM BONDS Euro Government, CANDRIAM BONDS Euro Long Term, CANDRIAM BONDS Euro Short Term, CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes, CANDRIAM BONDS Global Government, CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration, CANDRIAM BONDS International.

Jusqu'au 30 juin 2022, la Société de Gestion déléguait l'implémentation de la gestion de portefeuille de certains autres compartiments de la SICAV, sous son contrôle, sa responsabilité et à ses propres frais, à sa filiale française, Candriam France, une société par actions simplifiées, dont le siège est situé 40, rue Washington, F-75408 Paris Cedex 08, par un contrat de délégation conclu pour une durée non précisée.



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Candriam France, une société par actions simplifiées, était une société de gestion de portefeuille constituée en France en 1988 pour une durée limitée.

La gestion du portefeuille des compartiments suivants est déléguée à Candriam France : CANDRIAM BONDS Convertible Defensive, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Euro High Yield et CANDRIAM BONDS Global High Yield.

La Société de Gestion avait délégué une partie de l'implémentation de la gestion de portefeuille des compartiments CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies, CANDRIAM BONDS Emerging Markets, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return et CANDRIAM BONDS Total Return à Candriam Belgium, l'autre partie étant confiée à sa succursale anglaise, UK establishment, 200 Aldersgate, Aldersgate Street, London EC1A4HD, Royaume-Uni.

Depuis le 1er juillet 2022, la fonction de gestion de portefeuille n'est plus déléguée et est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam-Belgian Branch, Candriam – Succursale française, Candriam – UK Establishment.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Capital Securities	C	Capitalisation	LU1616742737	1.00%
	I	Capitalisation	LU1616743388	0.40%
	R	Capitalisation	LU1616743545	0.50%
	Z	Capitalisation	LU1616743974	0.00%
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	C	Capitalisation	LU0459959929	0.75%
	C	Distribution	LU0459960000	0.75%
	I	Capitalisation	LU0459960182	0.35%
	R	Capitalisation	LU2385346742	0.45%
	R2	Capitalisation	LU1410483926	0.30%
	R2	Distribution	LU1410484064	0.30%
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	Z	Capitalisation	LU0459960349	0.00%
	C	Capitalisation	LU2098772366	1.00%
	I	Capitalisation	LU2098772523	0.55%
	PI	Capitalisation	LU2098773257	0.35%
	R	Capitalisation	LU2098773331	0.55%
	S	Capitalisation	LU2098774065	0.04%
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	V	Capitalisation	LU2098774149	0.45%
	Z	Capitalisation	LU2098774222	0.00%
	C	Capitalisation	LU0151324422	1.00%
	C	Distribution	LU0151324851	1.00%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972251	1.00%
	C (q)	Distribution	LU1269889157	1.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	I	Capitalisation	LU0151325312	0.50%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972335	0.50%
	I (q)	Distribution	LU1269889314	0.50%
	N	Capitalisation	LU0151324935	1.60%
	R	Capitalisation	LU1120697633	0.50%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1184245659	0.50%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184245493	0.50%
	R2	Capitalisation	LU1410484494	0.40%
	R2	Distribution	LU1410484577	0.40%
	S	Capitalisation	LU0151333506	0.25%
	S3	Capitalisation	LU2026166152	0.40%
	Z	Capitalisation	LU0252969745	0.00%
	C	Capitalisation	LU0616945522	1.10%
	C	Distribution	LU0616945795	1.10%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945282	1.10%
	C - EUR - Unhedged	Distribution	LU0616945449	1.10%
	C (q)	Distribution	LU1269889405	1.10%
	I	Capitalisation	LU0616946090	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1258426821	0.55%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945878	0.55%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946256	1.60%
	R	Capitalisation	LU0942152934	0.65%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246038	0.65%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184246202	0.65%
	R2	Distribution	LU1410485038	0.25%
	R2 - EUR - Unhedged	Distribution	LU1410485202	0.25%
	V	Capitalisation	LU0616946504	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0616946769	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946686	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	C	Capitalisation	LU0083568666	1.10%
	C	Distribution	LU0083569045	1.10%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539719	1.10%
	C (q)	Distribution	LU1269889587	1.10%
	I	Capitalisation	LU0144746764	0.55%
	I	Distribution	LU1184247275	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539982	0.55%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184247432	0.55%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1120698953	0.65%
	I (q) - EUR - Hedged	Distribution	LU1490969497	0.55%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Emerging Markets (suite)	I (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1410492919	0.65%
	L	Capitalisation	LU0574791835	1.00%
	N	Capitalisation	LU0144751251	1.60%
	R	Capitalisation	LU0942153155	0.65%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1258427126	0.65%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1764521966	0.65%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246624	0.65%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184246970	0.65%
	R (q)	Distribution	LU2178471681	0.65%
	R2	Capitalisation	LU1410485897	0.25%
	R2	Distribution	LU1410485970	0.25%
	R2 - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1410486192	0.25%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0616945100	0.30%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0891848607	0.30%
	V2	Capitalisation	LU1410485624	0.44%
	V2 - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1708110207	0.50%
	V2 (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1708110462	0.50%
	Z	Capitalisation	LU0252942387	0.00%
	Z	Distribution	LU1410485467	0.00%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1582239619	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	C	Capitalisation	LU2026166749	1.20%
	C	Distribution	LU2026166822	1.20%
	I	Capitalisation	LU2026167127	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2026167473	0.55%
	I2	Capitalisation	LU2026167556	0.65%
	R	Capitalisation	LU2026167804	0.65%
	R2	Capitalisation	LU2026169503	0.30%
	R2	Distribution	LU2092203855	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2026170006	0.00%
	Z	Distribution	LU2026170188	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2178471848	0.00%
	C	Capitalisation	LU1708105629	1.10%
	I	Capitalisation	LU1708106601	0.45%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1708107161	0.45%
	R	Capitalisation	LU1708107831	0.55%
	Z	Capitalisation	LU1708109290	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1838942008	0.00%
	C	Capitalisation	LU0011975413	0.60%
	C	Distribution	LU0011975330	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144743829	0.20%
	R	Capitalisation	LU0942153239	0.30%
	V	Capitalisation	LU0391256418	0.12%
	Z	Capitalisation	LU0252943781	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	Z	Distribution	LU1410486275	0.00%
	C	Capitalisation	LU0237839757	0.70%
	C	Distribution	LU0237840094	0.70%
	I	Capitalisation	LU0237841142	0.30%
	N	Capitalisation	LU0237840680	1.00%
	R	Capitalisation	LU0942153403	0.40%
	Z	Capitalisation	LU0252947006	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	Z	Distribution	LU1410487083	0.00%
	C	Capitalisation	LU0093577855	0.60%
	C	Distribution	LU0093578077	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144744124	0.20%
	R	Capitalisation	LU1269890080	0.30%
	R2	Distribution	LU1410488057	0.15%
CANDRIAM BONDS Euro Government	Z	Capitalisation	LU0252961767	0.00%
	C	Capitalisation	LU0157930404	0.60%
	C	Distribution	LU0157930313	0.60%
	I	Capitalisation	LU0156671926	0.20%
	I	Distribution	LU1258427555	0.20%
	N	Capitalisation	LU0156671843	0.80%
	R	Capitalisation	LU1269889744	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252949713	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	Z	Distribution	LU1410487836	0.00%
	C	Capitalisation	LU0012119607	1.10%
	C	Distribution	LU0012119789	1.10%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1258428280	1.10%
	C (q)	Distribution	LU1269890163	1.10%
	I	Capitalisation	LU0144746509	0.60%
	I	Distribution	LU1258427985	0.60%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247861	0.60%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972509	0.60%
	L	Capitalisation	LU0574792569	1.10%
	N	Capitalisation	LU0144751095	1.50%
	R	Capitalisation	LU0942153742	0.65%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1258428017	0.65%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247606	0.65%
	R (q)	Distribution	LU1375972848	0.65%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Euro High Yield (suite)	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375972921	0.65%
	R2	Capitalisation	LU1410488487	0.25%
	R2	Distribution	LU1410488560	0.25%
	S	Capitalisation	LU1432307756	0.35%
	S - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2130893154	0.35%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2130893238	0.35%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2130892933	0.35%
	S - USD - Hedged	Distribution	LU2130893071	0.35%
	S (s)	Distribution	LU1010337324	0.35%
	S2	Capitalisation	LU1633811333	0.26%
	S4	Capitalisation	LU1410488305	0.33%
	V	Capitalisation	LU0891843558	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252971055	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	C	Capitalisation	LU0077500055	0.60%
	C	Distribution	LU0108056432	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144745956	0.20%
	Z	Capitalisation	LU0252963110	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	C	Capitalisation	LU0157929810	0.40%
	C	Distribution	LU0157929737	0.40%
	I	Capitalisation	LU0156671504	0.20%
	I	Distribution	LU0594540485	0.20%
	N	Capitalisation	LU0156671413	0.80%
	R	Capitalisation	LU1269890593	0.25%
	R2	Distribution	LU1410489881	0.10%
	S	Capitalisation	LU1184248083	0.12%
	Z	Capitalisation	LU0252964431	0.00%
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	BF	Capitalisation	LU2178471418	0.00%
	C	Capitalisation	LU1838941372	0.40%
	C	Distribution	LU1838941455	0.40%
	C - SEK - Hedged	Capitalisation	LU2512025599	0.40%
	I	Capitalisation	LU1838941539	0.15%
	PI	Capitalisation	LU1838941703	0.08%
	R	Capitalisation	LU1838941612	0.15%
	R2	Distribution	LU2240495791	0.08%
	V	Capitalisation	LU1838941885	0.10%
	Z	Capitalisation	LU1838941968	0.00%
CANDRIAM BONDS Global Government	C	Capitalisation	LU0157931550	0.60%
	C	Distribution	LU0157931394	0.60%
	I	Capitalisation	LU0156673039	0.30%
	I - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU0391256509	0.30%
	R	Capitalisation	LU2043253751	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252978738	0.00%
CANDRIAM BONDS Global High Yield	C	Capitalisation	LU0170291933	1.10%
	C	Distribution	LU0170293392	1.10%
	C (q)	Distribution	LU1269891567	1.10%
	I	Capitalisation	LU0170293806	0.55%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1599350359	0.55%
	N	Capitalisation	LU0170293632	1.60%
	R	Capitalisation	LU1269891641	0.65%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375973143	0.65%
	R (q) - GBP - Unhedged	Distribution	LU1375973226	0.65%
	R2	Capitalisation	LU1410489964	0.25%
	R2	Distribution	LU1410490038	0.25%
	V	Capitalisation	LU0891839952	0.30%
	V	Distribution	LU2404725389	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252968697	0.00%
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	C	Capitalisation	LU0165520114	0.60%
	C	Distribution	LU0165520973	0.60%
	I	Capitalisation	LU0165522086	0.30%
	R	Capitalisation	LU0942153825	0.30%
	R2	Capitalisation	LU1410488990	0.15%
	R2	Distribution	LU1410489022	0.15%
	Z	Capitalisation	LU0252962658	0.00%
CANDRIAM BONDS International	C	Capitalisation	LU0012119433	0.70%
	C	Distribution	LU0012119516	0.70%
	I	Capitalisation	LU0144746335	0.30%
	R	Capitalisation	LU1269891724	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1410491358	0.15%
	R2	Distribution	LU1410491432	0.15%
	Z	Capitalisation	LU0252972020	0.00%
CANDRIAM BONDS Total Return	C	Capitalisation	LU0252128276	0.85%
	C	Distribution	LU0252129167	0.85%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184248596	0.85%
	C (q)	Distribution	LU1269892029	0.85%
	I	Capitalisation	LU0252132039	0.50%
	I	Distribution	LU1120698102	0.50%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184249644	0.50%
	N	Capitalisation	LU0252131148	1.20%
	R	Capitalisation	LU1184248752	0.40%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Total Return (suite)	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184248919	0.40%
	R2	Distribution	LU1410491861	0.19%
	S	Capitalisation	LU1511858513	0.25%
	S	Distribution	LU1511858430	0.40%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1582239882	0.40%
	Z	Capitalisation	LU0252136964	0.00%
	Z - USD - Hedged	Capitalisation	LU1546486744	0.00%

Taux de la commission de distribution spécifique relative aux classes d'actions L (capitalisation) :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	L	Capitalisation	LU0574792569	0.05%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	L	Capitalisation	LU0574791835	0.07%

Le tableau ci-après présente les taux annuels de commission de gestion maximums appliqués aux OPC investis par les différents compartiments de Candriam Bonds au 31 décembre 2022.

Fonds cible	Taux maximal
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES I C	0.60%
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS TOTAL RETURN Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS Z - EUR - H C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C	0.25%
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN I C	0.60%
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP R C	0.70%
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V C	0.15%
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	0.15%
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z C	0.00%
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUSTAINABLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS I C	0.65%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL R - EUR - A C	0.40%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE MONEY MARKET EURO Z C	0.00%
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS I C	0.15%
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS Z C	0.00%
CLEOME INDEX EURO SHORT TERM BONDS Z C	0.00%
ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF USD	0.35%

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion, les honoraires versés aux Administrateurs ainsi que les frais et débours raisonnables encourus par ou pour les Administrateurs ;

b) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliaire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégués et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Bonds Capital Securities	C	Capitalisation	LU1616742737	0.35%
	I	Capitalisation	LU1616743388	0.28%
	R	Capitalisation	LU1616743545	0.35%
	Z	Capitalisation	LU1616743974	0.28%
Candriam Bonds Convertible Defensive	C	Capitalisation	LU0459959929	0.29%
	C	Distribution	LU0459960000	0.29%
	I	Capitalisation	LU0459960182	0.23%
	R	Capitalisation	LU2385346742	0.29%
	R2	Capitalisation	LU1410483926	0.29%
	R2	Distribution	LU1410484064	0.29%
Candriam Bonds Credit Alpha	Z	Capitalisation	LU0459960349	0.23%
	C	Capitalisation	LU2098772366	0.33%
	I	Capitalisation	LU2098772523	0.25%
	PI	Capitalisation	LU2098773257	0.25%
	R	Capitalisation	LU2098773331	0.33%
	S	Capitalisation	LU2098774065	0.25%
	V	Capitalisation	LU2098774149	0.25%
Candriam Bonds Credit Opportunities	Z	Capitalisation	LU2098774222	0.25%
	C	Capitalisation	LU0151324422	0.33%
	C	Distribution	LU0151324851	0.33%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972251	0.33%
	C (q)	Distribution	LU1269889157	0.33%
	I	Capitalisation	LU0151325312	0.25%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972335	0.25%
	I (q)	Distribution	LU1269889314	0.25%
	N	Capitalisation	LU0151324935	0.33%
	R	Capitalisation	LU1120697633	0.33%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1184245659	0.33%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184245493	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1410484494	0.33%
	R2	Distribution	LU1410484577	0.33%
	S	Capitalisation	LU0151333506	0.25%
	S3	Capitalisation	LU2026166152	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252969745	0.25%
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	C	Capitalisation	LU0616945522	0.35%
	C	Distribution	LU0616945795	0.35%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945282	0.35%
	C - EUR - Unhedged	Distribution	LU0616945449	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269889405	0.35%
	I	Capitalisation	LU0616946090	0.28%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1258426821	0.28%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945878	0.28%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946256	0.35%
	R	Capitalisation	LU0942152934	0.35%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246038	0.35%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184246202	0.35%
	R2	Distribution	LU1410485038	0.35%
	R2 - EUR - Unhedged	Distribution	LU1410485202	0.35%
	V	Capitalisation	LU0616946504	0.28%
	Z	Capitalisation	LU0616946769	0.28%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946686	0.28%
Candriam Bonds Emerging Markets	C	Capitalisation	LU0083568666	0.35%
	C	Distribution	LU0083569045	0.35%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539719	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269889587	0.35%
	I	Capitalisation	LU0144746764	0.28%
	I	Distribution	LU1184247275	0.28%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539982	0.28%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184247432	0.28%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1120698953	0.28%
	I (q) - EUR - Hedged	Distribution	LU1490969497	0.28%
	I (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1410492919	0.28%
	L	Capitalisation	LU0574791835	0.35%
	N	Capitalisation	LU0144751251	0.35%
	R	Capitalisation	LU0942153155	0.35%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Bonds Emerging Markets (suite)	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1258427126	0.35%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1764521966	0.35%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246624	0.35%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184246970	0.35%
	R (q)	Distribution	LU2178471681	0.35%
	R2	Capitalisation	LU1410485897	0.35%
	R2	Distribution	LU1410485970	0.35%
	R2 - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1410486192	0.35%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0616945100	0.28%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0891848607	0.28%
	V2	Capitalisation	LU1410485624	0.28%
	V2 - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1708110207	0.28%
	V2 (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1708110462	0.28%
	Z	Capitalisation	LU0252942387	0.28%
	Z	Distribution	LU1410485467	0.28%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1582239619	0.28%
Candriam Bonds Emerging Markets Corporate	C	Capitalisation	LU2026166749	0.35%
	C	Distribution	LU2026166822	0.35%
	I	Capitalisation	LU2026167127	0.28%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2026167473	0.28%
	I2	Capitalisation	LU2026167556	0.28%
	R	Capitalisation	LU2026167804	0.35%
	R2	Capitalisation	LU2026169503	0.35%
	R2	Distribution	LU2092203855	0.35%
	Z	Capitalisation	LU2026170006	0.28%
	Z	Distribution	LU2026170188	0.28%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2178471848	0.28%
Candriam Bonds Emerging Markets Total Return	C	Capitalisation	LU1708105629	0.35%
	I	Capitalisation	LU1708106601	0.28%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1708107161	0.28%
	R	Capitalisation	LU1708107831	0.35%
	Z	Capitalisation	LU1708109290	0.28%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1838942008	0.28%
Candriam Bonds Euro	C	Capitalisation	LU0011975413	0.29%
	C	Distribution	LU0011975330	0.29%
	I	Capitalisation	LU0144743829	0.23%
	R	Capitalisation	LU0942153239	0.29%
	V	Capitalisation	LU0391256418	0.23%
	Z	Capitalisation	LU0252943781	0.23%
	Z	Distribution	LU1410486275	0.23%
Candriam Bonds Euro Corporate	C	Capitalisation	LU0237839757	0.29%
	C	Distribution	LU0237840094	0.29%
	I	Capitalisation	LU0237841142	0.23%
	N	Capitalisation	LU0237840680	0.29%
	R	Capitalisation	LU0942153403	0.29%
	Z	Capitalisation	LU0252947006	0.23%
	Z	Distribution	LU1410487083	0.23%
Candriam Bonds Euro Diversified	C	Capitalisation	LU0093577855	0.33%
	C	Distribution	LU0093578077	0.33%
	I	Capitalisation	LU0144744124	0.25%
	R	Capitalisation	LU1269890080	0.33%
	R2	Distribution	LU1410488057	0.33%
	Z	Capitalisation	LU0252961767	0.25%
Candriam Bonds Euro Government	C	Capitalisation	LU0157930404	0.33%
	C	Distribution	LU0157930313	0.33%
	I	Capitalisation	LU0156671926	0.25%
	I	Distribution	LU1258427555	0.25%
	N	Capitalisation	LU0156671843	0.33%
	R	Capitalisation	LU126989744	0.33%
	Z	Capitalisation	LU0252949713	0.25%
	Z	Distribution	LU1410487836	0.25%
Candriam Bonds Euro High Yield	C	Capitalisation	LU0012119607	0.35%
	C	Distribution	LU0012119789	0.35%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1258428280	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269890163	0.35%
	I	Capitalisation	LU0144746509	0.28%
	I	Distribution	LU1258427985	0.28%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247861	0.28%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972509	0.28%
	L	Capitalisation	LU0574792569	0.35%
	N	Capitalisation	LU0144751095	0.35%
	R	Capitalisation	LU0942153742	0.35%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1258428017	0.35%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247606	0.35%
	R (q)	Distribution	LU1375972848	0.35%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375972921	0.35%
	R2	Capitalisation	LU1410488487	0.35%
	R2	Distribution	LU1410488560	0.35%
	S	Capitalisation	LU1432307756	0.28%
	S - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2130893154	0.28%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Bonds Euro High Yield (continued)	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2130893238	0.28%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2130892933	0.28%
	S - USD - Hedged	Distribution	LU2130893071	0.28%
	S (s)	Distribution	LU1010337324	0.28%
	S2	Capitalisation	LU1633811333	0.28%
	S4	Capitalisation	LU1410488305	0.28%
	V	Capitalisation	LU0891843558	0.28%
Candriam Bonds Euro Long Term	Z	Capitalisation	LU0252971055	0.28%
	C	Capitalisation	LU0077500055	0.33%
	C	Distribution	LU0108056432	0.33%
	I	Capitalisation	LU0144745956	0.25%
Candriam Bonds Euro Short Term	Z	Capitalisation	LU0252963110	0.25%
	C	Capitalisation	LU0157929810	0.33%
	C	Distribution	LU0157929737	0.33%
	I	Capitalisation	LU0156671504	0.25%
	I	Distribution	LU0594540485	0.25%
	N	Capitalisation	LU0156671413	0.33%
	R	Capitalisation	LU1269890593	0.33%
Candriam Bonds Floating Rate Notes	R2	Distribution	LU1410489881	0.33%
	S	Capitalisation	LU1184248083	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252964431	0.25%
	BF	Capitalisation	LU2178471418	0.25%
	C	Capitalisation	LU1838941372	0.33%
	C	Distribution	LU1838941455	0.33%
	C - SEK - Hedged	Capitalisation	LU2512025599	0.33%
Candriam Bonds Global Government	I	Capitalisation	LU1838941539	0.25%
	PI	Capitalisation	LU1838941703	0.25%
	R	Capitalisation	LU1838941612	0.33%
	R2	Distribution	LU2240495791	0.33%
	V	Capitalisation	LU1838941885	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1838941968	0.25%
	C	Capitalisation	LU0157931550	0.33%
Candriam Bonds Global High Yield	C	Distribution	LU0157931394	0.33%
	I	Capitalisation	LU0156673039	0.25%
	I - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU0391256509	0.25%
	R	Capitalisation	LU2043253751	0.33%
	Z	Capitalisation	LU0252978738	0.25%
	C	Capitalisation	LU0170291933	0.35%
	C	Distribution	LU0170293392	0.35%
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	C (q)	Distribution	LU1269891567	0.35%
	I	Capitalisation	LU0170293806	0.28%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1599350359	0.28%
	N	Capitalisation	LU0170293632	0.35%
	R	Capitalisation	LU1269891641	0.35%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375973143	0.35%
	R (q) - GBP - Unhedged	Distribution	LU1375973226	0.35%
Candriam Bonds International	R2	Capitalisation	LU1410489964	0.35%
	R2	Distribution	LU1410490038	0.35%
	V	Capitalisation	LU0891839952	0.28%
	V	Distribution	LU2404725389	0.28%
	Z	Capitalisation	LU0252968697	0.28%
	C	Capitalisation	LU0165520114	0.33%
	C	Distribution	LU0165520973	0.33%
Candriam Bonds Total Return	I	Capitalisation	LU0165522086	0.25%
	R	Capitalisation	LU0942153825	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1410488990	0.33%
	R2	Distribution	LU1410489022	0.33%
	Z	Capitalisation	LU0252962658	0.25%
	C	Capitalisation	LU0012119433	0.29%
	C	Distribution	LU0012119516	0.29%
Candriam Bonds Euro High Yield (continued)	I	Capitalisation	LU0144746335	0.23%
	R	Capitalisation	LU1269891724	0.29%
	R2	Capitalisation	LU1410491358	0.29%
	R2	Distribution	LU1410491432	0.29%
	Z	Capitalisation	LU0252972020	0.23%
	C	Capitalisation	LU0252128276	0.29%
	C	Distribution	LU0252129167	0.29%
Candriam Bonds Floating Rate Notes	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184248596	0.29%
	C (q)	Distribution	LU1269892029	0.29%
	I	Capitalisation	LU0252132039	0.23%
	I	Distribution	LU1120698102	0.23%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184249644	0.23%
	N	Capitalisation	LU0252131148	0.29%
	R	Capitalisation	LU1184248752	0.29%
Candriam Bonds Global Government	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184248919	0.29%
	R2	Distribution	LU1410491861	0.29%
	S	Capitalisation	LU1511858513	0.23%
	S	Distribution	LU1511858430	0.23%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1582239882	0.23%
	Z	Capitalisation	LU0252136964	0.23%
	Z - USD - Hedged	Capitalisation	LU1546486744	0.23%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance

En rémunération de son activité de gestion de portefeuille, la Société de gestion perçoit également des commissions de performance sur certaines classes d'actions de certains compartiments.

La méthode de calcul des commissions de performance est détaillée dans les différentes fiches techniques jointes au Prospectus en vigueur de la SICAV.

La période de référence est l'exercice et ces commissions sont payables à la fin de l'année calendaire.

À chaque valorisation de la classe, un actif de référence est déterminé en supposant un placement théorique correspondant à la performance de l'indice de l'ensemble des souscriptions reçues sur la période (l'actif net comptable de fin d'exercice précédent étant assimilé à une souscription de début de période).

En cas de rachat, le dernier actif de référence calculé et l'ensemble cumulé des souscriptions reçues lors de la dernière valorisation sont préalablement réduits proportionnellement au nombre d'actions rachetées. De même, une part de l'éventuelle provision pour la commission de performance sur les crédits en cours enregistrée dans les comptes lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre d'actions rachetées, affectée définitivement à un compte personnel spécifique. Cette quote-part de la commission de surperformance est acquise à la Société de Gestion dès le rachat.

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	15,274	0.21%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 15.274 EUR.					

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2022.					

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Capitalisation	EUR	20.00%	9	0.77%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	12,916	2.57%
PI	Capitalisation	EUR	20.00%	82,925	0.96%
R	Capitalisation	EUR	20.00%	9	0.88%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	14	0.93%
Z	Capitalisation	EUR	20.00%	789,775	1.02%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 885.648 EUR.					

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Capitalisation	EUR	20.00%	169	0.00%
C	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
C - USD - H	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
C (q)	Distribution	EUR	20.00%	7	0.00%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	105	0.00%
I - USD - H	Capitalisation	USD	20.00%	2	0.00%
I (q)	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
N	Capitalisation	EUR	20.00%	8	0.00%
R	Capitalisation	EUR	20.00%	3	0.00%
R - CHF - H	Capitalisation	CHF	20.00%	0	0.00%
R - GBP - U	Capitalisation	GBP	20.00%	0	0.00%
R2	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
R2	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
S	Capitalisation	EUR	20.00%	279	0.00%
Z	Capitalisation	EUR	20.00%	33	0.00%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 606 EUR.					

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	215,692	1.47%
I - EUR - H	Capitalisation	EUR	20.00%	78,408	1.79%
I - EUR - U	Capitalisation	EUR	20.00%	79,144	2.09%
V	Capitalisation	USD	20.00%	18	1.82%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 373.262 USD.					



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance (suite)

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	491,766	0.56%
I	Distribution	USD	20.00%	26,599	0.52%
I - EUR - H	Capitalisation	EUR	20.00%	241,882	0.55%
I - EUR - U	Capitalisation	EUR	20.00%	13,885	0.26%
I (q) - EUR -	Distribution	EUR	20.00%	39,401	0.61%
V - EUR - H	Capitalisation	EUR	20.00%	144,977	1.14%
V - EUR -	Capitalisation	EUR	20.00%	24,012	0.59%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 982.522 USD.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	15,893	0.46%
I - EUR - H	Capitalisation	EUR	20.00%	37,834	0.52%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 53.727 USD.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
I - EUR - H	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2022.

CANDRIAM BONDS Euro

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	2,589	0.03%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	18,596	0.04%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 21.185 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	223,930	0.20%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 223.930 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	9,137	0.08%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 9.137 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Government

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	214,341	0.04%
I	Distribution	EUR	20.00%	254	0.05%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 214.595 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	1,778,761	0.50%
I	Distribution	EUR	20.00%	665,953	0.52%
I - GBP - U	Capitalisation	GBP	20.00%	12	0.51%
I - USD - H	Capitalisation	USD	20.00%	4,454	0.46%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	4,139,322	0.56%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 6.588.502 EUR.



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance (suite)

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	22	0.00%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 22 EUR.					

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	815,738	0.24%
I	Distribution	EUR	20.00%	1,061	0.09%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 816.799 EUR.					

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	1,537,828	1.56%
I - USD - H	Capitalisation	USD	20.00%	25,197	1.60%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	847,972	1.65%
V	Distribution	EUR	20.00%	338,683	1.63%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 2.749.680 EUR.					

CANDRIAM BONDS International

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	23	0.00%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 23 EUR.					

CANDRIAM BONDS Total Return

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	1	0.00%
I	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
I - USD - H	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 s'élève à 1 EUR.					

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Le gouvernement belge a promulgué une loi visant à imposer une fois par an la valeur nette d'inventaire des fonds d'investissements étrangers enregistrés en Belgique. Cette taxe annuelle est calculée sur les montants nets placés en Belgique par des intermédiaires financiers belges. En l'absence de déclaration suffisante relative à ces chiffres, l'administration fiscale pourra calculer la taxe sur la totalité des actifs de ces compartiments. La loi belge du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable porte le taux de la taxe annuelle pour les Organismes de Placement Collectif à 0,0925 % avec effet au 1 janvier 2014.

À titre conservatoire, la Sicav a introduit une réclamation en restitution de la taxe auprès de l'administration fiscale belge et auprès du tribunal de Première Instance de Bruxelles. À ce stade, il ne peut être préjugé de l'issue du litige ou d'un quelconque remboursement au bénéfice de la Sicav. Dans le cadre d'une affaire similaire, l'État belge s'est pourvu en Cassation contre les arrêts de la Cour d'Appel faisant droit au plaignant.

La société de gestion a été informée que la Cour de cassation s'était prononcée contre le plaignant le 25 mars 2022. La Cour de cassation (chambre francophone) estime que la Cour d'appel de Bruxelles a qualifié à tort la taxe d'abonnement belge d'impôt sur la fortune couvert par la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (laquelle convention attribue le droit d'imposer des SICAV luxembourgeoises uniquement au Luxembourg et pas à la Belgique, ce qui justifie la réclamation en restitution de la taxe d'abonnement belge). L'affaire a été renvoyée à la Cour d'appel de Liège, qui sera tenue par la conclusion de la Cour de cassation.

Un autre arrêt de la Cour de cassation (chambre néerlandophone) du 21 avril 2022 ne conteste pas le fait que la taxe d'abonnement belge constitue un impôt sur la fortune, mais considère que la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (contrairement à celle signée avec les Pays-Bas) ne couvre pas dans son champ d'application un impôt sur la fortune prélevé en Belgique. La perspective d'un remboursement est donc limitée et celui-ci ne sera en tout état de cause pas possible à court terme.



Autres notes aux états financiers

Note 7 - Prêt de titres

Jusque 30 juin 2022, par un contrat de délégation en date du 18 février 2014, la Société de Gestion a délégué la mise en œuvre des opérations de prêt et emprunt de titres, sous son contrôle et sa responsabilité, à Candriam France, une société par actions simplifiées dont le siège est situé 40, rue Washington, F-75408 Paris Cedex 08.

Depuis le 1er juillet 2022, la mise en œuvre des opérations de prêt et emprunts de titres est assurée par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Au 31 décembre 2022, les prêts sur titres étaient composés comme suit :

Compartiments	Devise	Valeur d'évaluation des titres prêtés	Titres en garantie
Candriam Bonds Capital Securities	EUR	377,037	361,777
Candriam Bonds Convertible Defensive	EUR	41,435,151	47,460,731
Candriam Bonds Euro	EUR	82,910,140	87,035,470
Candriam Bonds Euro Corporate	EUR	15,552,203	15,646,663
Candriam Bonds Euro Diversified	EUR	93,838,754	97,357,658
Candriam Bonds Euro Government	EUR	402,751,405	436,866,548
Candriam Bonds Euro Long Term	EUR	19,599,048	22,448,800
Candriam Bonds Euro Short Term	EUR	124,881,907	126,912,892
Candriam Bonds Floating Rate Notes	EUR	10,068,316	10,171,498
Candriam Bonds Global Government	EUR	29,402,183	31,406,443
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	EUR	15,957,150	18,089,290
Candriam Bonds International	EUR	4,331,003	4,380,817
Candriam Bonds Total Return	EUR	78,875,593	79,757,988

Les types de garanties financières permis sont les suivants :

- espèces libellées dans la devise de référence du compartiment concerné ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux, etc.) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de 250 millions EUR minimum ;
- actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union Européenne ou sur une bourse de valeurs d'un État faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Les titres prêtés sont évalués sur base du dernier cours connu. Les titres ainsi que les intérêts à recevoir y afférant figurent dans l'État des actifs nets.

Les montants des intérêts perçus dans le cadre de ces prêts de titres sont inclus à la rubrique « Intérêts sur prêts de titres » de l'État des variations des actifs nets.

Les contreparties liées aux positions ouvertes sur prêts de titres sont Banco Santander, Barclays Bank PLC, Bank of Nova Scotia, BNP Paribas Arbitrage, BNP Paribas, BofA Securities Europe, BNP Paribas Succursale de Luxembourg Securities Services business, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Goldman Sachs Bank Europe SE, Mizuho International plc, Morgan Stanley (Europe) Limited, Natixis, Société Générale et UniCredit.

Les revenus suivants ont été comptabilisés durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 :

Compartiments	Devise	Montant brut total des revenus de prêt de titres	Coûts et frais directs et indirects déduits des revenus bruts du prêt de titres	Montant net total des prêts de titres
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	6,593	2,637	3,956
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	759,042	303,617	455,425
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	32,697	13,079	19,618
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	27,662	11,065	16,597
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	155,323	62,129	93,194
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	159,807	63,923	95,884
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	126,455	50,582	75,873
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	391,470	156,588	234,882
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	158,330	63,332	94,998
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	42,798	17,119	25,679
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	87,465	34,986	52,479
CANDRIAM BONDS International	EUR	13,140	5,256	7,884
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	179,312	71,725	107,587

Les produits, nets des frais et honoraires, et les commissions de mandataire sont perçus par la SICAV.



Autres notes aux états financiers

Note 7 - Prêt de titres (suite)

Les frais et honoraires directs et indirects reçus par Candriam France et Candriam Luxembourg s'élèvent respectivement à 19 % et 1 % pour tous les compartiments.

Les commissions perçues par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, s'élèvent à 20 % des produits bruts.

Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales sont des parties liées de la SICAV.

Note 8 - Opérations de prise en pension

Au 31 décembre 2022, les positions ouvertes d'opérations de prise en pension sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Devise	Nominal	Date maturité	de	Dénomination	Contrepartie	À recevoir sur les opérations de prise en pension : (en euro)
EUR	3,189,792	25/07/30		FRANCE 0.70 13-30 25/07A	CACEIS Bank, Lux. Branch	3,999,999
EUR	3,300,000	04/10/40		COMMUNAUTE EUROPEENNE 0,1 20-40 27/10A	CACEIS Bank, Lux. Branch	2,046,000
EUR	4,000,000	25/05/32		FRANCE (GOVT OF 0.0000 22-32 5/05A)	CACEIS Bank, Lux. Branch	3,148,000
EUR	7,792,757	25/02/27		FRANCE 0.00 21-27 25/02A	CACEIS Bank, Lux. Branch	7,032,963
EUR	8,700,000	04/10/27		EUROPEAN UNION 2.0 22-27 4/10A	CACEIS Bank, Lux. Branch	8,526,000
EUR	10,000,000	10/01/31		KREDITANSTALT FUER 0.00 21-31 10/01A	CACEIS Bank, Lux. Branch	8,159,700
Total						32,912,662

Note 9 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 :

Compartiments	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Candriam Bonds Credit Opportunities	C (q)	EUR	0.35	02/08/2022
Candriam Bonds Credit Opportunities	C (q)	EUR	0.60	03/05/2022
Candriam Bonds Credit Opportunities	C (q)	EUR	0.69	01/02/2022
Candriam Bonds Credit Opportunities	C (q)	EUR	0.76	03/11/2022
Candriam Bonds Credit Opportunities	I (q)	EUR	3.56	02/08/2022
Candriam Bonds Credit Opportunities	I (q)	EUR	6.24	03/05/2022
Candriam Bonds Credit Opportunities	I (q)	EUR	7.08	01/02/2022
Candriam Bonds Credit Opportunities	I (q)	EUR	7.78	03/11/2022
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	C	USD	2.88	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	C - EUR - Unhedged	EUR	2.55	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	C (q)	USD	1.33	03/05/2022
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	C (q)	USD	1.39	02/08/2022
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	C (q)	USD	1.40	01/02/2022
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	C (q)	USD	1.48	03/11/2022
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	R2	USD	5.42	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies	R2 - EUR - Unhedged	EUR	5.45	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	C	USD	41.43	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	C (q)	USD	1.07	01/02/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	C (q)	USD	1.65	03/11/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	C (q)	USD	1.66	02/08/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	C (q)	USD	1.67	03/05/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I	USD	66.76	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I (q) - EUR - Hedged	EUR	8.66	01/02/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I (q) - EUR - Hedged	EUR	13.50	03/05/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I (q) - EUR - Hedged	EUR	13.81	03/11/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I (q) - EUR - Hedged	EUR	14.17	02/08/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I (q) - GBP - Hedged	GBP	8.66	01/02/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I (q) - GBP - Hedged	GBP	14.19	03/05/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I (q) - GBP - Hedged	GBP	15.05	02/08/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	I (q) - GBP - Hedged	GBP	14.33	03/11/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	R (q)	USD	1.05	01/02/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	R (q)	USD	1.62	02/08/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	R (q)	USD	1.63	03/11/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	R (q)	USD	1.64	03/05/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	R2	USD	6.25	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	8.63	01/02/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	14.30	03/11/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	14.49	03/05/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	15.03	02/08/2022
Candriam Bonds Emerging Markets	Z	USD	69.91	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Markets Corporate	C	USD	6.05	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Markets Corporate	R2	USD	6.18	28/04/2022
Candriam Bonds Emerging Markets Corporate	Z	USD	63.30	28/04/2022
Candriam Bonds Euro	C	EUR	0.19	28/04/2022
Candriam Bonds Euro	Z	EUR	1.10	28/04/2022
Candriam Bonds Euro Corporate	C	EUR	20.32	28/04/2022
Candriam Bonds Euro Corporate	Z	EUR	5.84	28/04/2022
Candriam Bonds Euro Government	C	EUR	0.57	28/04/2022
Candriam Bonds Euro Government	I	EUR	0.70	28/04/2022



Autres notes aux états financiers

Note 9 - Dividendes (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Candriam Bonds Euro Government	Z	EUR	0.75	28/04/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	C	EUR	5.31	28/04/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	C (q)	EUR	1.13	03/11/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	C (q)	EUR	1.19	02/08/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	C (q)	EUR	1.37	01/02/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	C (q)	EUR	1.38	03/05/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	I	EUR	46.21	28/04/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R (q)	EUR	1.10	03/11/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R (q)	EUR	1.15	02/08/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R (q)	EUR	1.33	01/02/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R (q)	EUR	1.33	03/05/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.14	03/11/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.22	02/08/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.35	01/02/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.40	03/05/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	R2	EUR	4.44	28/04/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	S (s)	EUR	18.39	24/10/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	S (s)	EUR	22.77	28/04/2022
Candriam Bonds Euro High Yield	S - USD - Hedged	USD	45.22	28/04/2022
Candriam Bonds Euro Long Term	C	EUR	10.45	28/04/2022
Candriam Bonds Global Government	C	EUR	0.21	28/04/2022
Candriam Bonds Global High Yield	C	EUR	4.47	28/04/2022
Candriam Bonds Global High Yield	C (q)	EUR	1.56	01/02/2022
Candriam Bonds Global High Yield	C (q)	EUR	1.66	03/05/2022
Candriam Bonds Global High Yield	C (q)	EUR	1.69	02/08/2022
Candriam Bonds Global High Yield	C (q)	EUR	1.74	03/11/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.53	01/02/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.70	03/05/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.74	02/08/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.75	03/11/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	1.65	03/05/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	1.69	02/08/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	1.72	03/11/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	1.50	01/02/2022
Candriam Bonds Global High Yield	R2	EUR	6.94	28/04/2022
Candriam Bonds International	C	EUR	1.86	28/04/2022
Candriam Bonds Total Return	C (q)	EUR	0.32	03/05/2022
Candriam Bonds Total Return	C (q)	EUR	0.36	01/02/2022
Candriam Bonds Total Return	C (q)	EUR	0.48	03/11/2022
Candriam Bonds Total Return	C (q)	EUR	0.64	02/08/2022

Note 10 - Swing Pricing

Pour tous les compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'Administration (Swing partiel), le Conseil d'Administration se réserve le droit :

- de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un certain pourcentage de frais et coûts correspondant aux pratiques du marché en matière d'achat ou de vente de titres pour CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Global High Yield et CANDRIAM BONDS Euro High yield ;

- d'évaluer le portefeuille-titres du compartiment sur la base des prix d'achat ou de vente ou en fixant des spreads à un niveau représentatif du marché concerné (respectivement en cas d'entrées ou sorties nettes) pour CANDRIAM BONDS Capital Securities, CANDRIAM BONDS Convertible Defensive, CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies, CANDRIAM BONDS Emerging Markets, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return, CANDRIAM BONDS Euro, CANDRIAM BONDS Euro Corporate, CANDRIAM BONDS Euro Diversified, CANDRIAM BONDS Euro Government, CANDRIAM BONDS Euro Long Term, CANDRIAM BONDS Euro Short Term, CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes, CANDRIAM BONDS Global Government, CANDRIAM BONDS Inflation Short Duration, CANDRIAM BONDS International, CANDRIAM BONDS Total Return et CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate.

Au 31 décembre 2022, aucun ajustement (« swing ») n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement.

Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode à haut rendement :

- Écart cours acheteur-cours vendeur

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.



Autres notes aux états financiers

Note 10 - Swing Pricing (suite)

Compartiments	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Candriam Bonds Credit Alpha	0.61	0.61
Candriam Bonds Credit Opportunities	0.61	0.61
Candriam Bonds Euro High Yield	0.60	0.60
Candriam Bonds Global High Yield	0.62	0.62

Note 11 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes de cash et les liquidités détenues auprès de BNP Paribas et les contrats futurs avec J.P. Morgan SE.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

Compartiments	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
Candriam Bonds Emerging Markets	USD	490,831
Candriam Bonds Capital Securities	EUR	149,010
Candriam Bonds Euro Long Term	EUR	608,879
Candriam Bonds Global Government	EUR	(175.254)
Candriam Bonds Credit Opportunities	EUR	(360)
Candriam Bonds Euro	EUR	(19.429)
Candriam Bonds Euro Corporate	EUR	2,987,413
Candriam Bonds Euro Diversified	EUR	27,932
Candriam Bonds Euro Government	EUR	(529.529)
Candriam Bonds Euro High Yield	EUR	(949.531)
Candriam Bonds Euro Short Term	EUR	(404.551)
Candriam Bonds Floating Rate Notes	EUR	(32.797)
Candriam Bonds Global High Yield	EUR	(6.502)
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	EUR	(52.046)
Candriam Bonds International	EUR	565,177
Candriam Bonds Total Return	EUR	2,106,369
Candriam Bonds Emerging Markets Corporate	USD	115,858
Candriam Bonds Credit Alpha	EUR	172,468

Note 12 - Garanties

En relation avec les instruments dérivés de gré à gré, des garanties en espèces ont été reçues de Barclays Bank PLC - Ireland - LC, BNP Paribas S.A., Caceis Bank France S.A., Citigroup Global Markets Europe AG - Germany - LC, Goldman Sachs Internat Paris Branch - LC, JP Morgan SE, Morgan Stanley et Co Int - UK - SB, Nomura Financial Products Europe GMBH - DE - LC, Société Générale S.A., UBS Europe SE (Brexit / en cours) à :

Compartiments	Devise	Garantie en espèces versée	Garantie en espèces reçue
Candriam Bonds Convertible Defensive	EUR	0	7,630,000
Candriam Bonds Credit Alpha	EUR	(8.500.000)	0
Candriam Bonds Credit Opportunities	EUR	(70.000)	4,000,000
Candriam Bonds Euro Corporate	EUR	0	1,500,000
Candriam Bonds Euro Diversified	EUR	(310.000)	0
Candriam Bonds Euro High Yield	EUR	0	2,680,000
Candriam Bonds Euro Short Term	EUR	0	350,000
Candriam Bonds Floating Rate Notes	EUR	(10.000)	1,580,000
Candriam Bonds Global Government	EUR	(230.000)	1,230,000
Candriam Bonds Global High Yield	EUR	0	9,630,000
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	EUR	0	3,560,000
Candriam Bonds International	EUR	0	400,000
Candriam Bonds Total Return	EUR	(5.230.000)	8,810,000

Note 13 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 14 – Événements significatifs au cours de l'exercice

Avec effet au 1^{er} juillet 2022 (la « Date de prise d'effet »), Candriam Luxembourg a absorbé ses filiales Candriam Belgium et Candriam France par le biais d'une fusion luxembourgeoise par absorption conformément à l'article 1021-1 (et suivants) de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée. À compter de la Date de prise d'effet, le nom de Candriam Luxembourg a été modifié en Candriam.

Note 15 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Pour tous les compartiments excepté CANDRIAM BONDS Capital Securities, CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities (voir note 1), CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currency, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return, CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration et CANDRIAM BONDS Total Return, la SICAV utilise l'approche par les engagements conformément à la circulaire CSSF 11/512.

La méthode utilisée pour déterminer le risque agrégé des compartiments ci-dessous est la méthode de la VaR relative :

- CANDRIAM BONDS Capital Securities : l'indice de référence de la liées à VaR est un indicateur mixte composé de l'indice ICE BofA Contingent Capital Index Hedged EUR (Total Return) (30%) et de l'indice ICE BofA Euro Financial Subordinated & Lower Tier-2 Index (Total Return) (70%). À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment est au maximum de 350 % de l'actif net. Il se pourrait néanmoins que le compartiment soit temporairement exposé à des leviers supérieurs.
- Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies : l'indice J.P. Morgan GBI-EM Global Diversified (Total Return) est utilisé comme référence pour la VaR relative. À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment devrait varier entre 50 % et 150 % de l'actif net.
- Candriam Bonds Global Inflation Short Duration : l'indice Bloomberg Barclays World Govt Inflation-Linked 1-5Yrs Index Hedged EUR index est utilisé comme référence pour la VaR relative. À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment est au maximum de 350 % de l'actif net. Il se pourrait néanmoins que le compartiment soit temporairement exposé à des leviers supérieurs.

L'OPCVM utilise l'approche par la « Value at Risk » (VaR) absolue, méthode historique pour le calcul du risque global des compartiments CANDRIAM BONDS Convertible Opportunities, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities (voir note 1), CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return et CANDRIAM BONDS Total Return.

Cette approche mesure la perte potentielle maximale pour un seuil de confiance donné (probabilité) sur une période de temps précise, dans des conditions normales de marché. Ces calculs sont réalisés sur base des paramètres suivants : intervalle de confiance de 99 %, période de détention d'un jour (convertie en période de détention de 20 jours) et historique de données de trois ans.

L'exposition globale est calculée selon l'approche de la VaR relative.

Les résultats du calcul de la VaR relative pour l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 sont :

Compartiments	Value at risk 99 % (20J)		
	Var Min.	Var Max.	Var moyenne
CANDRIAM BONDS Capital Securities	81.00	122.00	106.00
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	1.19	4.47	2.37
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	3.66	6.78	5.11
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	35.00	151.00	127.00
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	3.27	6.41	4.70
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	49.00	108.00	93.00
CANDRIAM BONDS Total Return	1.32	2.46	1.77

Le levier anticipé de ce compartiment sera de maximum 450 %. Ce levier est calculé pour chaque produit dérivé sur base de la méthode des engagements et vient s'ajouter au portefeuille-titres du compartiment. Le compartiment peut néanmoins être exposé à des leviers supérieurs.

Les niveaux de levier pour l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 sont :

Compartiments	Levier moyen En %
CANDRIAM BONDS Capital Securities	71.64
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	161.01
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	88.36
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	67.02
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	49.96
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	133.89
CANDRIAM BONDS Total Return	227.06

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

La Société de Gestion n'exerce pas de droit de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions de sensibilisation, nous vous invitons à consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2022, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 16.496.391 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.603.281 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 147.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.123.181 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.274.454 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (i.e. Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 24.652.347 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 10.435.950 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 256.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR : 5,059,679.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 4.582.833 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (i.e. Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 18.384.879 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.558.325 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 3.634.215 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 3.398.975 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam.



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012

a) Données globales

En ce qui concerne les transactions de prêts de titres et les total return swaps, la valeur de marché totale des titres prêtés au 31 décembre 2022 est la suivante :

• Prêts de titres

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% du total des actifs pouvant être prêtés	% valeur nette d'inventaire totale
Candriam Bonds Capital Securities	EUR	341,841	0.72	0.69
Candriam Bonds Convertible Defensive	EUR	41,413,096	17.28	15.73
Candriam Bonds Euro	EUR	82,386,790	21.38	21.10
Candriam Bonds Euro Corporate	EUR	15,347,054	2.46	2.25
Candriam Bonds Euro Diversified	EUR	93,428,513	17.64	17.42
Candriam Bonds Euro Government	EUR	400,181,746	48.87	46.70
Candriam Bonds Euro Long Term	EUR	19,481,667	24.42	24.02
Candriam Bonds Euro Short Term	EUR	123,816,730	11.60	11.42
Candriam Bonds Floating Rate Notes	EUR	10,022,627	0.82	0.77
Candriam Bonds Global Government	EUR	29,328,469	12.09	11.84
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	EUR	15,955,797	9.97	9.58
Candriam Bonds International	EUR	4,298,853	5.27	4.68
Candriam Bonds Total Return	EUR	78,647,113	16.15	11.74

• Total return swap

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% valeur nette d'inventaire totale	% notionnel valeur nette d'inventaire
Candriam Bonds Credit Alpha	EUR	19,593	0.02	9.15
Candriam Bonds Credit Opportunities	EUR	2,049,729	0.28	39.02
Candriam Bonds Euro High Yield	EUR	683,559	0.03	3.82
Candriam Bonds Total Return	EUR	6,774,403	1.01	26.11

• Contrats de prise en pension

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% valeur nette d'inventaire totale
Candriam Bonds Credit Alpha	EUR	32,912,662	30.11

b) Données de concentration

• Prêts de titres

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des transactions de prêts de titres au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Candriam Bonds Capital Securities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	341,841

Candriam Bonds Convertible Defensive

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	18,992,211
BANK OF NOVA SCOTIA	6,931,144
BNP SA	5,929,729
MORGAN STANLEY EUROPE SE	4,020,752
CACIB	2,785,968
NATIXIS	1,779,690
BARC EQTY	961,770
BNP ARBITRAGE	11,831



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Candriam Bonds Euro Long Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	4,803,013
BP2STERM	4,263,315
SOCIETE GENERALE EQUITIES	3,147,811
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	1,709,506
BANCO SANTANDER	1,549,971
SOCIETE GENERALE FI	1,406,806
BP2S	942,261
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	666,636
UNICREDIT BONDS	584,866
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	407,483

Candriam Bonds Global Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	11,043,809
SOCIETE GENERALE EQUITIES	8,056,030
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	5,646,788
BP2STERM	2,244,459
BANCO SANTANDER	1,806,953
BP2S	530,429

Candriam Bonds Euro

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	26,849,026
BP2STERM	9,407,753
SOCIETE GENERALE EQUITIES	9,058,114
SOCIETE GENERALE FI	8,719,156
BOFA SECURITIES EUROPE FI	6,950,139
BANCO SANTANDER	6,608,807
UNICREDIT BONDS	5,745,414
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	4,274,256
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	2,815,213
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	1,277,912

Candriam Bonds Euro Corporate

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	5,084,602
MIZUHO INTERNATIONAL PLC	4,344,355
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	4,308,221
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	1,216,558
SOCIETE GENERALE FI	393,317

Candriam Bonds Euro Diversified

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	19,960,774
BNP SA	18,136,931
SOCIETE GENERALE FI	12,848,326
BANCO SANTANDER	10,481,378
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	7,469,141
BOFA SECURITIES EUROPE FI	7,002,879
UNICREDIT BONDS	6,652,600
BP2STERM	4,952,097
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	3,955,495
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	1,437,581

Candriam Bonds Euro Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	94,450,182
BNP SA	76,111,877
BP2STERM	61,276,340
UNICREDIT BONDS	57,361,428
SOCIETE GENERALE FI	56,979,844
BANCO SANTANDER	25,413,520
BOFA SECURITIES EUROPE FI	16,989,639
BP2S	6,972,139
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	4,235,846
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	159,547



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Candriam Bonds Euro Short Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	66,174,320
SOCIETE GENERALE FI	42,837,840
SOCIETE GENERALE EQUITIES	9,478,757
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	3,771,968
BANCO SANTANDER	968,106
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	293,422
MIZUHO INTERNATIONAL PLC	199,333
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	92,985

Candriam Bonds Floating Rate Notes

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BOFA SECURITIES EUROPE FI	6,527,464
BANCO SANTANDER	2,011,380
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	1,483,783

Candriam Bonds Global Inflation Short Duration

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BANCO SANTANDER	6,152,490
BP2STERM	5,543,256
SOCIETE GENERALE EQUITIES	4,155,025
BP2S	105,026

Candriam Bonds International

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	1,271,046
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	1,029,974
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	735,027
BANCO SANTANDER	632,384
BNP SA	630,422

Candriam Bonds Total Return

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	48,512,523
BANCO SANTANDER	9,159,328
UNICREDIT BONDS	6,755,327
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	5,810,682
SOCIETE GENERALE FI	2,748,658
BOFA SECURITIES EUROPE FI	1,937,961
BNP SA	1,881,349
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	536,155
BANK OF NOVA SCOTIA	421,391
CACIB	249,506
MIZUHO INTERNATIONAL PLC	196,895

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de prêt de titres au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Candriam Bonds Capital Securities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
AFRI DEVE ZCP 02-32	34,047
INTL BK 7.0 07-27	33,967
COM MADRID 4.30 26	33,954
EURO FI 0.0 01-31	33,824
EURO FI 2.375 06-32	33,701
EURO FI 5.0 01-25	33,660
EFSF 1 7 8 05 23 23	33,658
BANQ EU 0.05 01-30	33,635
AFRI DE 0.5 03-29	33,618
CASTIL 4 04 30 24	33,494



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Candriam Bonds Convertible Defensive

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
INTL BK 7.0 07-27	3,139,558
EURO FI 0.0 01-31	2,942,719
REGI WA 0.375 10-31	2,797,373
EURO FI 5.0 01-25	2,760,922
NRW 1.5 06-40	2,186,373
AFRI DEVE ZCP 02-32	2,157,748
TSY IL G 0.75 03-34	1,997,061
ONTARIO (PROVINCE OF	1,619,805
CELL TE 0.75 11-31	1,496,626
CAN IMP 0.04 07-27	1,249,198

Candriam Bonds Euro Long Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
NRW FLR 10-24	1,132,412
NRW 0.2 04-30	1,051,209
NRW 1.5 06-40	1,050,913
ITAL CERT FLR 02-24	966,562
KFW 0.375 04-25	752,676
ROYA DE 0.01 01-31	569,536
AMER MOVI ZCP 03-24	529,268
FERGUSON PLC	510,820
ESPAGNE 3.8 30 04 2	444,662
JAPAN EXCHANGE G	418,200

Candriam Bonds Global Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
FRAN GO 1.5 05-31	2,779,692
ROYA DE 0.01 01-31	2,324,716
KBN 2.5 01-23	2,249,455
BARC BK 0.0 12-25	2,243,515
INTE AM 7.875 03-23	1,033,701
INST DE 0.625 04-25	1,006,268
CAN IMP 0.04 07-27	858,662
MIZU FINA FLR 04-23	796,648
CRED SU 0.25 01-26	796,572
BNP PAR FLR 05-23	796,488

Candriam Bonds Euro

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
ITAL CERT FLR 02-24	8,745,404
OAT 2.75 25 10 27	8,167,270
FRAN GO 5.5 04-29	7,319,439
FRAN GO 1.5 05-31	5,660,599
BARC BK 0.0 12-25	4,954,429
ROYA DE 0.01 01-31	4,423,451
NRWBANK 0.375 02-25	2,466,435
NRW BAN 0.25 07-25	2,116,163
NRW BANK 0.13 03-23	2,094,530
LAND TH 0.01 05-27	1,837,802

Candriam Bonds Euro Corporate

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BANCO BPM FLR 04-25	3,951,228
TSY IL G 0.75 03-34	2,308,909
AUST GO 0.9 02-32	2,258,979
AUST GOV 1.75 10-23	2,183,680
NRW FLR 10-24	1,242,401
TSY IL G 1.25 11-32	428,796
BELG GO 0.9 06-29	428,795
BPCE SF 1.125 04-30	412,941
SAP SE	335,673
BANK OF IRELAND	335,287



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Candriam Bonds Euro Diversified

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
ITAL CERT FLR 02-24	12,886,846
FRAN GO 5.5 04-29	7,108,064
FRAN GOV 1.5 05-31	5,674,571
ROYA BA 0.01 01-31	3,344,691
BARC BK 0.0 12-25	3,271,793
KBN 2.5 01-23	3,235,725
CASTIL 4 04 30 24	2,508,093
REPSOL SA	2,475,247
NRW BAN 0.25 07-25	2,450,048
NRW BANK 0.13 03-23	2,393,749

Candriam Bonds Euro Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
ITAL BU 0.4 05-30	40,493,761
SPAI GO 0.0 04-23	19,007,561
NETH GO 0.25 07-29	18,049,619
FRAN GO 5.5 04-29	17,244,828
EFSF 2 1 8 02 19 24	16,656,241
STAT OF 0.0 04-23	16,596,786
STAT OF 0.125 03-23	15,590,200
NRW BAN 0.25 07-25	13,790,030
NETH GO 0.75 07-28	12,280,910
NRW BANK 0.13 03-23	11,071,088

Candriam Bonds Euro Short Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
ITAL CERT FLR 10-24	40,227,851
GEME BUN 0.13 04-23	17,305,210
QUEB MO 0.2 04-25	13,782,029
FRAN GO 0.1 03-25	13,459,482
OAT 2.75 25 10 27	9,243,801
ITAL BUO 2.25 09-36	6,110,031
GEME BUN 0.5 02-25	5,493,025
BARC BK 0.0 12-25	2,804,394
EFSF 2 1 8 02 19 24	2,738,298
JPM CHA 1.09 03-27	1,013,652

Candriam Bonds Floating Rate Notes

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
FRAN GO 5.5 04-29	4,646,863
AUST GO 0.75 02-28	1,979,097
INTESA SANPAOLO	201,123
3I GROUP PLC	201,120
IBERDROLA SA	201,117
CREDIT AGRICOLE	201,116
ING GROEP NV	201,115
FINECOBANK SPA	201,115
SOC GENERALE SA	201,104
ANHEUSER-BUSCH I	201,101

Candriam Bonds Global Inflation Short Duration

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
INTESA SANPAOLO	613,731
CREDIT AGRICOLE	613,729
ING GROEP NV	613,724
3I GROUP PLC	613,723
IBERDROLA SA	613,723
SOC GENERALE SA	613,719
FINECOBANK SPA	613,719
INDITEX	613,715
ANHEUSER-BUSCH I	613,714
BNP PARIBAS	613,709



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Candriam Bonds International

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
NRW 0.2 04-30	231,594
NRW 1.5 06-40	231,517
QUEB MO 0.25 05-31	132,486
EURO FI 0.739 10-25	125,534
METR LI 1.875 01-27	125,447
WELLS FARGO COMPAN	125,327
BNP PAR FLR 05-23	125,258
MIZU FINA FLR 04-23	124,983
BELG GO 0.9 06-29	102,838
TSY IL G 1.25 11-32	102,838

Candriam Bonds Total Return

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
EQUINOR ASA	4,812,898
VEOL ENVI ZCP 01-25	3,853,256
REPSOL SA	3,403,922
VALLOUREC	3,074,317
NEXI SPA	3,066,024
BANK OF IRELAND	2,836,996
KBC GROUP	2,820,353
ITAL CERT FLR 02-24	2,757,743
MICRO FOCUS INTL	2,510,680
NRW BAN 0.25 07-25	2,488,286

- Total return swap

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des total return swaps au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Candriam Bonds Credit Alpha

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BOFA SECURITIES EUROPE SA FIC	10,000,000

Candriam Bonds Credit Opportunities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	285,000,000

Candriam Bonds Euro High Yield

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	80,000,000

Candriam Bonds Total Return

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP PARIBAS	105,000,000
JP MORGAN SE FRANKFURT	70,000,000

Il n'y a pas de réutilisation des garanties liées aux Total Return Swaps.

- Contrats de prise en pension

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des contrats de prise en pension au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Candriam Bonds Credit Alpha

Contrepartie	Données de concentration pour positions ouvertes
Caceis Bank, Lux. Branch	36,982,549

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de contrats de prise en pension au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Candriam Bonds Credit Alpha

Contrepartie	Montant total des garanties
Caceis Bank, Lux. Branch	337,449



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

c) Conservation des garanties reçues

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues.
Il n'y a pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.

• Prêts de titres

Compartiments	Devise	Espèces	Obligations	Actions	Montant total des garanties
Candriam Bonds Capital Securities	EUR	0	361,777	0	361,777
Candriam Bonds Convertible Defensive	EUR	0	36,779,528	10,681,203	47,460,731
Candriam Bonds Euro Long Term	EUR	0	14,420,150	8,028,650	22,448,800
Candriam Bonds Global Government	EUR	0	25,834,450	5,571,993	31,406,443
Candriam Bonds Euro	EUR	0	67,863,198	19,172,272	87,035,470
Candriam Bonds Euro Corporate	EUR	0	14,682,156	964,507	15,646,663
Candriam Bonds Euro Diversified	EUR	0	70,595,358	26,762,300	97,357,658
Candriam Bonds Euro Government	EUR	0	284,749,753	152,116,795	436,866,548
Candriam Bonds Euro Short Term	EUR	0	125,136,701	1,776,191	126,912,892
Candriam Bonds Floating Rate Notes	EUR	0	7,526,940	2,644,558	10,171,498
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	EUR	0	5,374,032	12,715,258	18,089,290
Candriam Bonds International	EUR	0	3,129,276	1,251,541	4,380,817
Candriam Bonds Total Return	EUR	0	24,307,296	55,450,692	79,757,988

• Total return swap et contrat de prise en pension

CACEIS Bank, succursale du Luxembourg, est la seule banque dépositaire des transactions en total return swap et contrat de prise en pension.
Toutes les transactions sont des transactions bilatérales.

Les garanties reçues dans le cadre de contrats de prise en pension ne peuvent être vendues, réinvesties ni données en gage.

d) Données de transaction agrégées

Voici l'échéance de la garantie concernant les SFT :

• Prêts de titres

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Candriam Bonds Capital Securities	EUR	0	0	361,777	0	361,777
Candriam Bonds Convertible Defensive	EUR	0	0	30,539,684	16,921,047	47,460,731
Candriam Bonds Euro	EUR	0	0	36,813,386	50,222,084	87,035,470
Candriam Bonds Euro Corporate	EUR	0	0	10,239,496	5,407,167	15,646,663
Candriam Bonds Euro Diversified	EUR	0	0	47,182,352	50,175,305	97,357,657
Candriam Bonds Euro Government	EUR	0	0	151,144,223	285,722,325	436,866,548
Candriam Bonds Euro Long Term	EUR	0	0	10,800,115	11,648,684	22,448,799
Candriam Bonds Euro Short Term	EUR	0	0	56,734,714	70,178,178	126,912,892
Candriam Bonds Floating Rate Notes	EUR	0	0	7,526,940	2,644,558	10,171,498
Candriam Bonds Global Government	EUR	0	0	14,372,141	17,034,302	31,406,443
Candriam Bonds Global Inflation Short Duration	EUR	0	0	5,374,032	12,715,258	18,089,290
Candriam Bonds International	EUR	0	0	2,440,200	1,940,618	4,380,818
Candriam Bonds Total Return	EUR	0	0	15,014,338	64,743,651	79,757,989

• Total return swap

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Candriam Bonds Credit Alpha	EUR	(19,593)	0	0	0	(19,593)
Candriam Bonds Credit Opportunities	EUR	0	1,416,744	0	0	1,416,744
Candriam Bonds Euro High Yield	EUR	200,259	0	0	0	200,259
Candriam Bonds Total Return	EUR	956,669	0	0	0	956,669

• Contrats de prise en pension

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Candriam Bonds Credit Alpha	EUR	0	0	32,912,662	0	32,912,662



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Titres reçus en pension FRANCE

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues. Toutes les transactions sont des transactions tripartites. Il n'y pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Dans le cadre du Règlement SFDR, tous les compartiments mentionnés ci-dessus de la structure font l'objet de l'article 6 du Règlement.

Ils n'intègrent pas systématiquement de caractéristiques ESG dans le cadre de gestion. Néanmoins, des risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement prises en vertu de la politique d'exclusion de Candriam, qui exclut certaines activités controversées.

Taxonomie (article 6) :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Dès lors, le compartiment ne doit pas publier d'informations concernant l'alignement avec la Taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 73% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
ESG Score - Corporate - Higher than bench	53.06	52.61

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des

priorités de Candriam.

- o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BNP PARIBAS FL.R 22-32 31/03A	Banks and other financial institutions	2.85%	FR
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	Banks and other financial institutions	2.66%	NL
ALLIANZ SE FL.R 22-38 07/09A	Insurance	2.54%	DE
DEUTSCHE BK 4.0 22-32 24/06A	Banks and other financial institutions	2.14%	DE
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	Investments funds	2.09%	FR
BFCM BANQUE FEDERAT FL.R 22-32 16/06A	Banks and other financial institutions	2.08%	FR
ARGENTUM NETHLD FL.R 15-XX 16/06A	Banks and other financial institutions	1.96%	CH
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 18-28 07/09A	Banks and other financial institutions	1.94%	GB
SOCIETE GENERALE 1.125 21-31 01/04A	Banks and other financial institutions	1.89%	FR
AXA SA FL.R 16-47 06/07A	Insurance	1.86%	FR
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	Banks and other financial institutions	1.61%	ES
CREDIT AGRICOLE 2.00 20-30 17/07A	Insurance	1.59%	FR
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	Banks and other financial institutions	1.49%	NL
UBS GROUP SA FL.R 22-99 31/12S	Banks and other financial institutions	1.46%	CH
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	Banks and other financial institutions	1.40%	FR

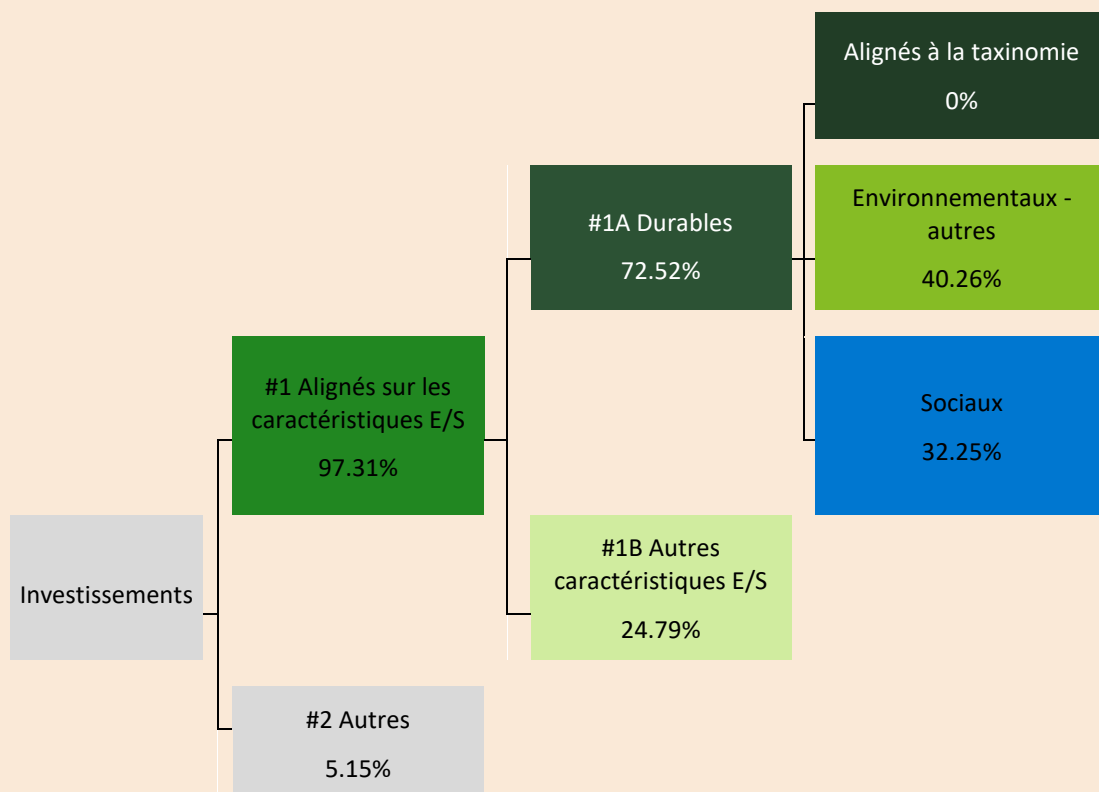
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	74.46%
Insurance	17.62%
Investments funds	2.09%
Real estate	0.76%
Communication	0.41%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

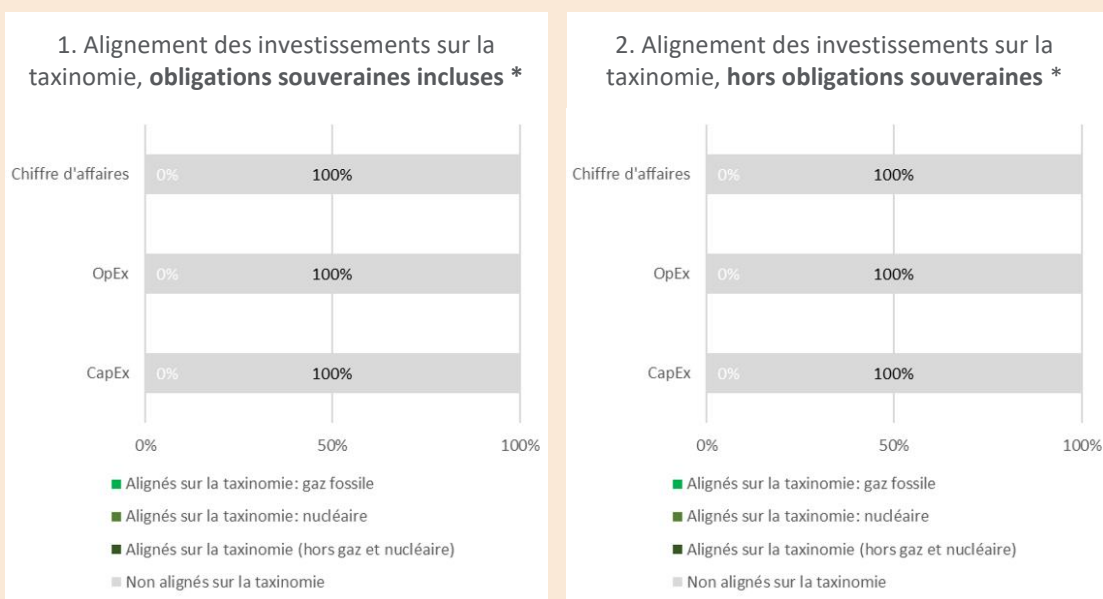
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 40,26 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 32,25 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 5,15 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir un score d'entreprise ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, supérieur à celui de son indice de référence. Au 30/12/2022, le score d'entreprise ESG du Compartiment était de 53,06, supérieur au score de son indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 65% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than absolute threshold (currently 140)	89.44	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'"investissement durable" et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des

priorités de Candriam.

- o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AMERICA MOVIL 0.00 21-24 02/03U	Communication	3.84%	NL
SIKA CV 0.15 18-25 05/06A	Chemicals	3.63%	CH
DEUTSCHE POST AG 0.05 17-25 30/06A	Transportation	3.63%	DE
CARREFOUR SA 0.00 18-24 27/03U	Retail trade and department stores	3.40%	FR
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.00 20-26 15/06U	Electrical engineering	3.31%	FR
WORLDLINE SA DIRTY 0.00 19-26 30/07U	Miscellaneous services	3.14%	FR
CRITERIA CAIXAHOLDI CV 0.00 21-25 22/06U	Banks and other financial institutions	2.75%	ES
SOUTHWEST AIRLINES C 1.25 20-25 01/05S	Transportation	2.58%	US
EDENRED SA 0.00 19-24 06/09U	Banks and other financial institutions	2.57%	FR
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01U	Banks and other financial institutions	2.27%	GB
MONDELEZ INTL HLDINGS 0.00 21-24 20/09U	Banks and other financial institutions	2.23%	NL
BOOKING HOLDINGS INC 0.75 20-25 02/11S	Internet and internet services	2.10%	US
NEXTERA ENERGY CV 0.00 21-24 15/06U	Utilities	2.01%	US
STMICROELECTRON 0.0000 20-25 04/08U	Electronics and semiconductors	1.95%	CH
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	Investments funds	1.91%	LU

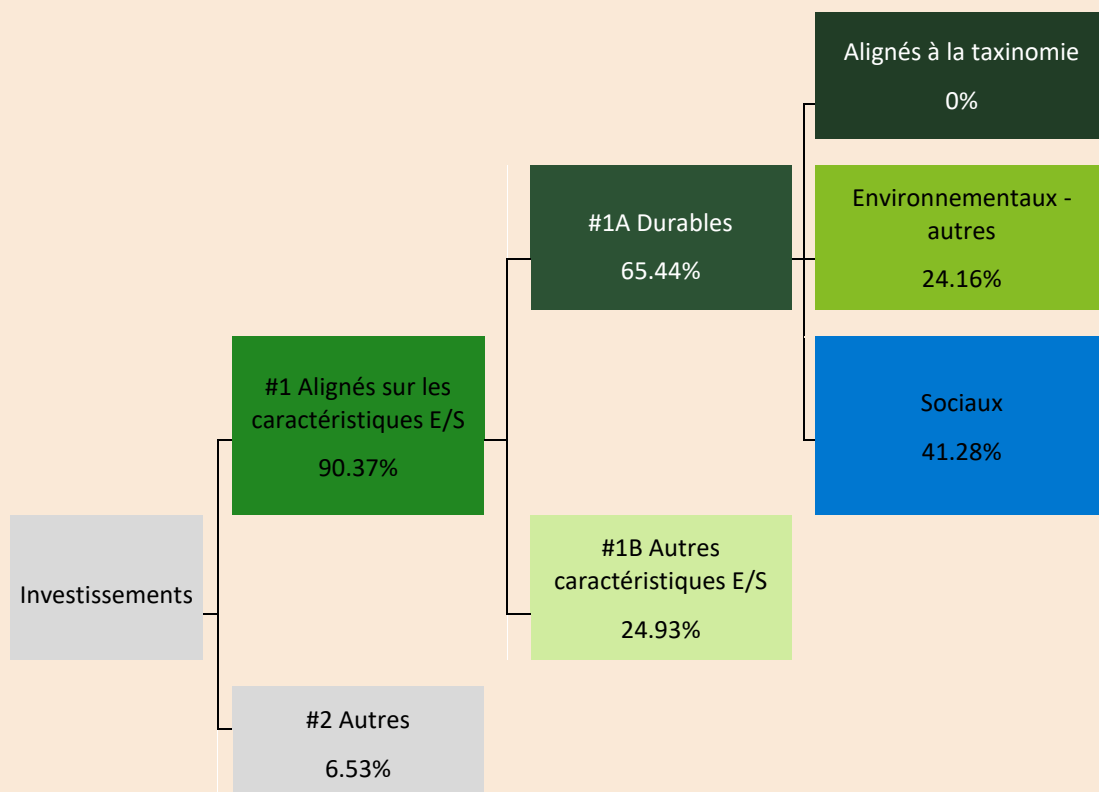
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	25.64%
Internet and internet services	9.92%
Transportation	7.15%
Communication	6.83%
Chemicals	5.06%
Electronics and semiconductors	4.96%
Utilities	4.17%
Retail trade and department stores	3.40%
Electrical engineering	3.31%
Miscellaneous services	3.14%
Real estate	2.73%
Road vehicles	2.23%
Office supplies and computing	2.18%
Investments funds	1.91%
Tires and rubber	1.71%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; - **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple; - **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?



Oui

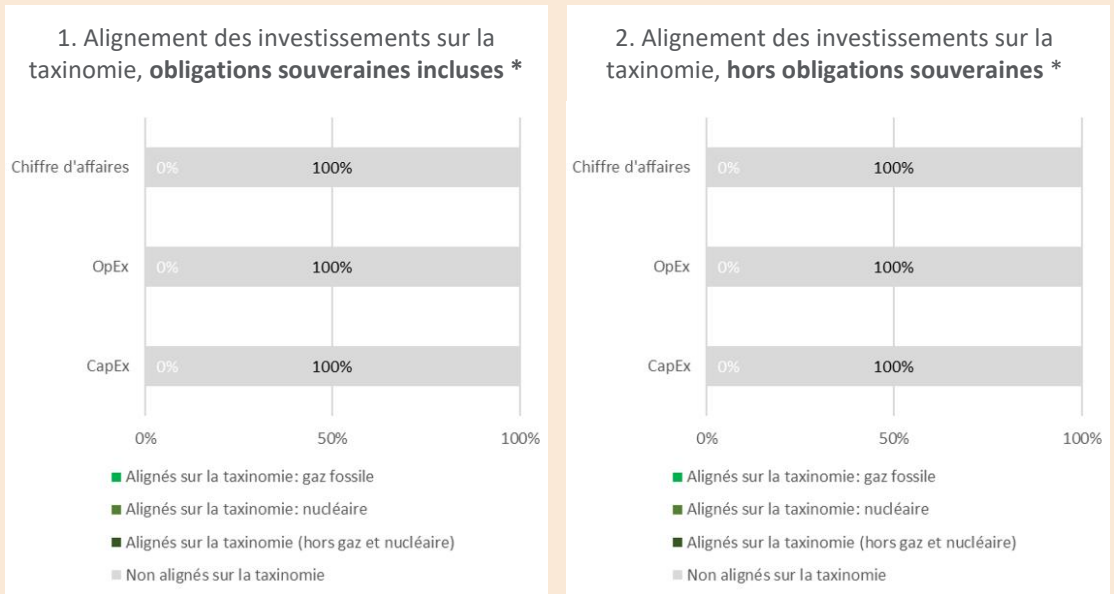
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 24,16 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 41,28 %



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 6,53 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs présentant un profil ESG positif, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam.

Ainsi, le Compartiment a acheté les investissements suivants dont les émetteurs présentaient un profil ESG solide : Schneider, Iberdrola et Nextera Energy Partners, compte tenu de l'importance qu'ils accordent à la transition énergétique vers un environnement à faibles émissions de carbone, et a vendu les investissements suivants dont les émetteurs présentaient un profil ESG faible : Korian et Orpea, en raison de la faiblesse de leurs pratiques de gouvernance et TotalEnergies, en raison de la lenteur de son plan de réduction des GES et de son projet en Afrique de l'Est.

Le Compartiment a réalisé une empreinte carbone de 89,4 tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros investi à la fin de décembre 2022, mieux que son objectif de maximum 140 tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros investi. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Les indices de référence sont des indices permettant

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies

Entity LEI: 5493008AUY35X5EQV165



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ OUI	☒ ☐ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 88% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Freedom House Index - Country - Higher than bench	66.08	58.67
Environmental Performance Index - Country - Higher than bench	40.91	40.51

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SOUTH AFRICA 8.25 14-32 31/03S	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.37%	ZA
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-11-23	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.96%	US
MEXICO 8.00 17-47 07/11S	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.52%	MX
MEXICO 8.00 19-24 05/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.42%	MX
INTL BK 2.25 22-29 19/01A	Supranational Organisations	3.24%	US
SOUTH AFRICA 8.75 12-48 28/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.73%	ZA
RIO SMART LIGHTING 12.25 21-32 20/09S	Non Classifiable Institutions	2.72%	BR
KREDITANSTALT FUER 2.75 22-25 03/03A	Banks and other financial institutions	2.65%	DE
INTL BK FOR RECONS A 9.5 22-29 09/02A	Supranational Organisations	2.40%	US
INTL BK FOR RECONS AN 6.875 22-29 09/02 A	Supranational Organisations	2.37%	US
MEX BONOS DESARR FIX 10.00 05-24 05/12S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.36%	MX
BRAZIL -DY- 10.00 16-27 01/01S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.28%	BR
THAILAND 0.95 20-25 17/06S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.21%	TH
INTL BK FOR RECONS 5.35 22-29 09/02A	Non Classifiable Institutions	2.18%	US
INTL BK FOR RECONS AND 6.75 22-29 09/02A	Supranational Organisations	2.06%	US

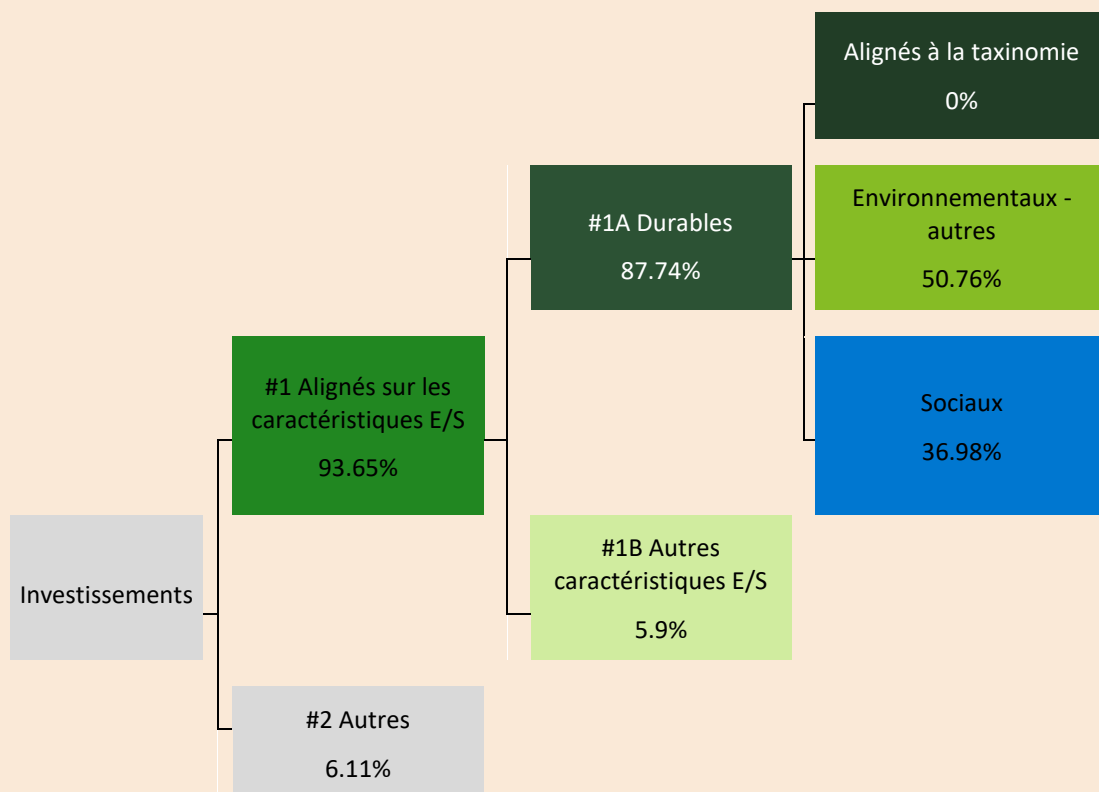
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	75.82%
Supranational Organisations	11.11%
Non Classifiable Institutions	4.90%
Banks and other financial institutions	2.69%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

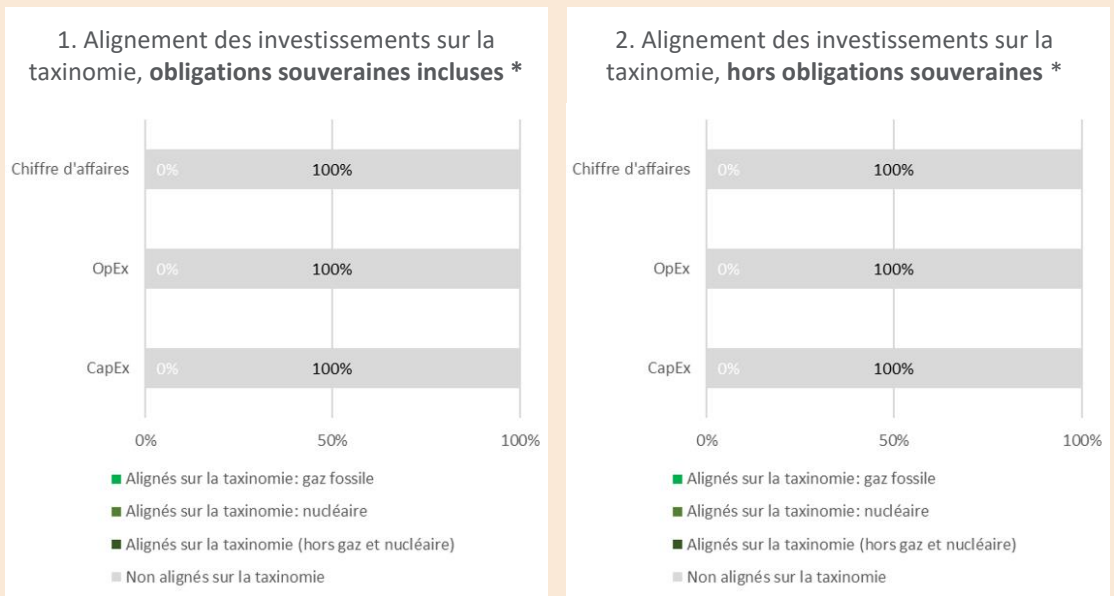
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 50,76 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 36,98 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 6,11 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le Compartiment vise à avoir un score pays de l'indice Freedom House supérieur à celui de son indice de référence. Au 30/12/2022, le score pays de l'indice Freedom House du Compartiment était de 66,08, supérieur à celui de son indice de référence. En matière d'engagement, Candriam met en œuvre des initiatives directes et collaboratives pour traiter de manière constructive les questions ESG importantes avec les émetteurs. Par exemple, Candriam a rejoint Investor Policy Dialogue on Deforestation (IPDD), une initiative d'engagement souverain menée par des investisseurs qui vise à mettre fin à la déforestation dans certains des biomes les plus biodiversifiés et les plus absorbants de carbone au monde. L'IPDD a engagé un dialogue en 2022 avec le gouvernement indonésien au sujet de la déforestation.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Freedom House Index - Country - Higher than bench	60.55	51.49
Environmental Performance Index - Country - Higher than bench	42.65	38.64

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces moyens sont les suivants :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces moyens sont les suivants :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	3.09%*
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%

*Le fonds s'est conformé à la Politique d'exclusion, conformément au prospectus.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	Investments funds	4.72%	LU
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-11-23	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.11%	US
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS TOTAL RETURN Z C	Investments funds	2.63%	LU
REPUBLIC OF POL 5.7500 22-32 16/11S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.53%	PL
GACI FIRST INVEST 5.25 22-32 13/10S	Non Classifiable Institutions	2.44%	KY
PR BUENOS AIRES 3.9 21-37 01/09U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.96%	AR
CONGO 6.00 07-29 30/06S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.85%	CG
GALAXY PIPELINE ASSET 2.625 20-30 31/03S	Banks and other financial institutions	1.67%	JE
PETROLEOS VENEZUELA 6.00 14-24 16/05S	Petroleum	1.55%	US
PETROLEOS VENEZUELA 6.00 13-26 15/11S DEF	Petroleum	1.51%	US
ARAB EMIRATES 3.875 20-50 16/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.50%	AE
IVORY COAST 4.8750 20-32 30/01A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.50%	CI
ALPEK SAB DE CV 3.25 21-31 25/02S	Chemicals	1.49%	MX
SENEGAL GOUVERNEMENT 5.375 21-37 08/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.28%	SN
HUNGARY 5.0000 22-27 22/02A	Investments funds	1.25%	HU

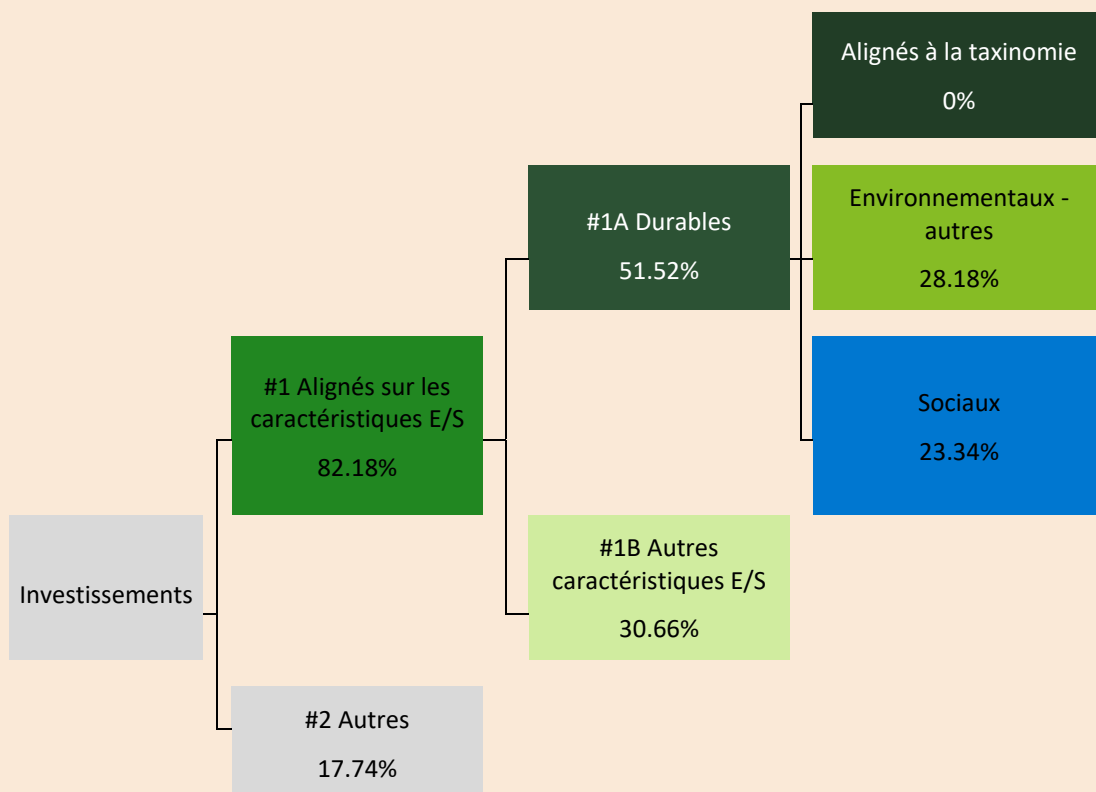
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	54.18%
Petroleum	9.79%
Investments funds	8.90%
Banks and other financial institutions	4.82%
Non Classifiable Institutions	4.43%
Utilities	2.66%
Chemicals	1.49%
Foods and non alcoholic drinks	1.14%
Building materials	1.11%
Transportation	1.04%
Aeronautic and astronautic Industry	0.98%
Various capital goods	0.95%
Miscellaneous services	0.69%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; - **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple; - **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?



Oui

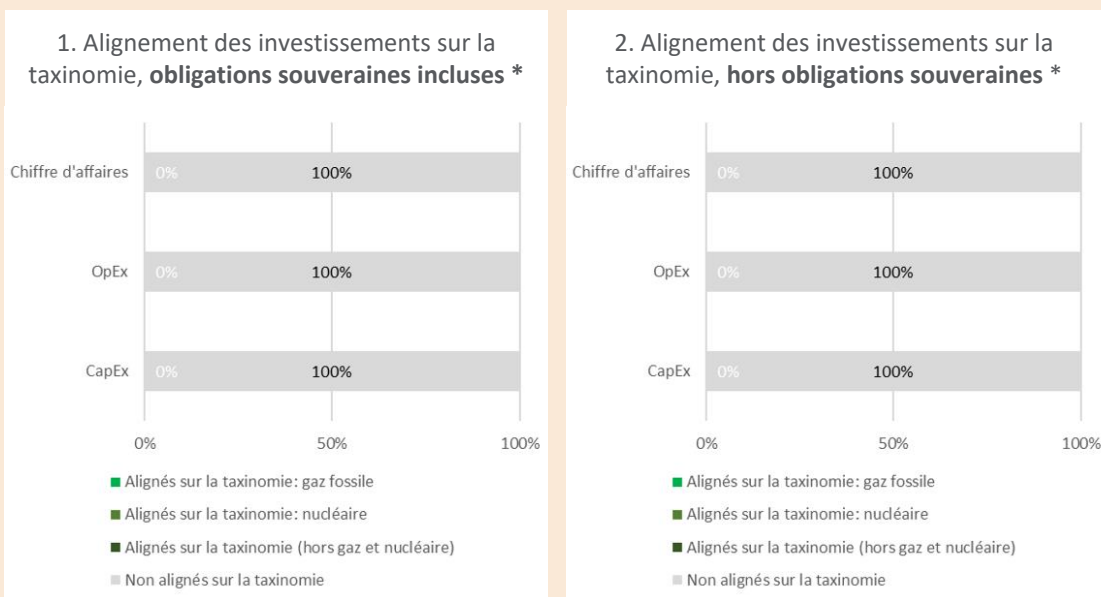
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 28,18 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 23,34 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie "Autres" peuvent représenter 17,74 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Taiwan Cement Corp. Exclu de notre univers ESG en raison de son implication directe dans l'industrie du charbon thermique, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le fonds a également exclu la Biélorussie et la Russie (hors de l'indice) sur la base de facteurs ESG. Le Compartiment vise à obtenir un score pays ESG moyen, calculé par le biais de la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, supérieur à celui de son indice de référence. Au 30/12/2022, le score pays ESG du Compartiment était de 31,46, supérieur au score de son indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	42.02	70.12

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.28%	FR
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Non Classifiable Institutions	1.87%	AT
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	Supranational Organisations	1.46%	BE
ITALY TB 2.10 19-26 15/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.41%	IT
ITALY 2.00 18-28 01/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.40%	IT
ITALY 2.50 14-24 01/12S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.39%	IT
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.25%	ES
BANQUE INTERNATIONALE 0 20-30 21/02U	Supranational Organisations	1.23%	US
ITALY 0.90 20-31 01/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.15%	IT
NRWBANK 0.25 22-27 16/03A	Banks and other financial institutions	1.14%	DE
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.12%	ES
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.11%	IE
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	Investments funds	1.06%	LU
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.03%	BE
ROMANIA 3.6240 20-30 26/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.99%	RO

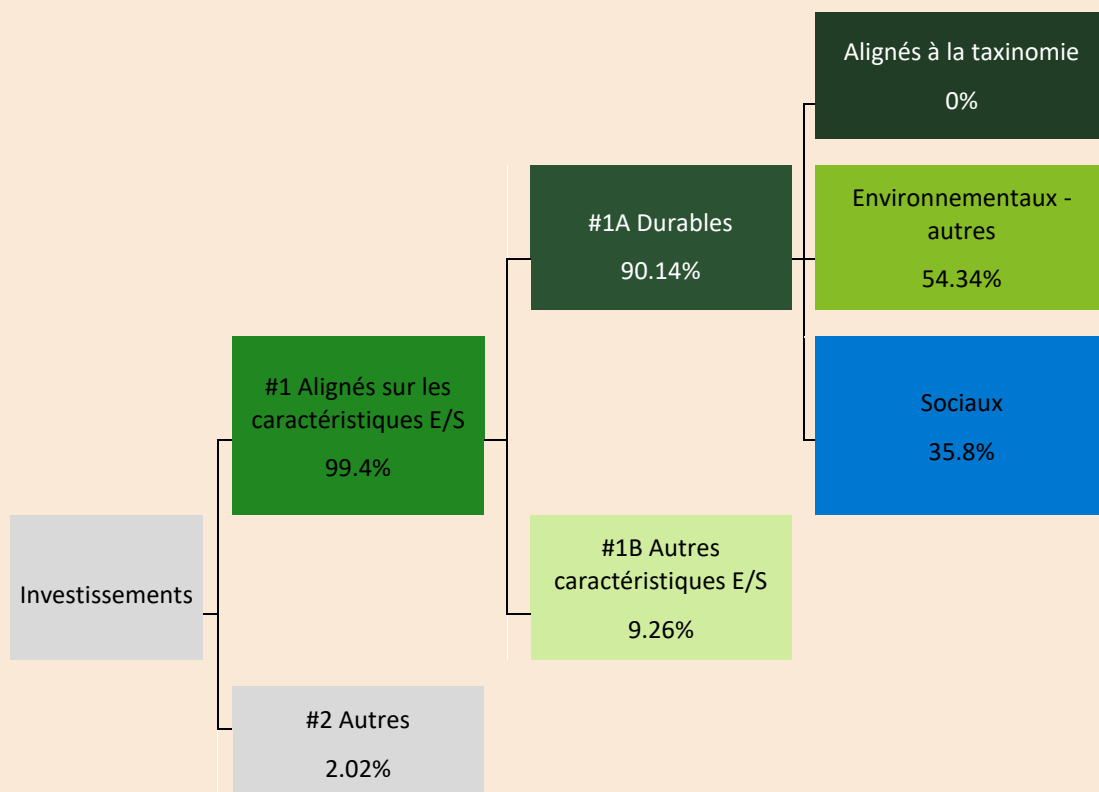
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	34.28%
Banks and other financial institutions	31.85%
Supranational Organisations	5.75%
Non Classifiable Institutions	3.36%
Investments funds	3.08%
Pharmaceuticals	2.39%
Communication	2.17%
Miscellaneous consumer goods	1.51%
Utilities	1.50%
Transportation	1.49%
Tobacco and alcoholic drinks	1.39%
Electronics and semiconductors	1.33%
Insurance	1.31%
Foods and non alcoholic drinks	1.11%
Electrical engineering	0.91%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

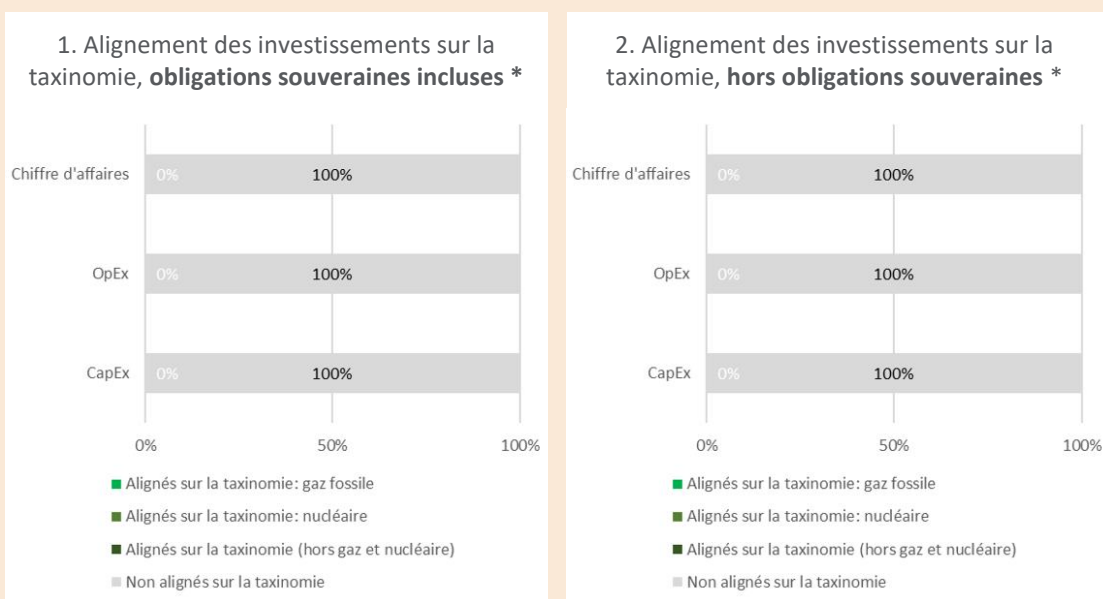
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines



Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 54,34 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 35,8 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 2,02 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 42,02, contre 70,12 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 69% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	46.78	92.06

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des

priorités de Candriam.

- Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT R C	Investments funds	4.88%	FR
ORANO SA 5.375 22-27 15/05A	Utilities	1.37%	FR
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	Banks and other financial institutions	1.26%	NL
ARVA SE 4.0 22-26 22/09A	Transportation	1.18%	FR
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-26 22/04A	Banks and other financial institutions	1.13%	FR
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	Investments funds	1.07%	LU
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	Communication	1.05%	GB
IBERDROLA INTL BV 1.874 20-99 31/12A	Electrical engineering	1.05%	NL
VOLV TR 2.625 22-26 20/02A	Banks and other financial institutions	0.99%	SE
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	Banks and other financial institutions	0.92%	FR
INTESA SANPAOLO 1.00 19-26 19/11A	Banks and other financial institutions	0.91%	IT
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	Pharmaceuticals	0.88%	US
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	Banks and other financial institutions	0.87%	ES
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	Banks and other financial institutions	0.86%	FR
DEUTSCHE BK FL.R 22-XX 30/04A	Banks and other financial institutions	0.85%	DE

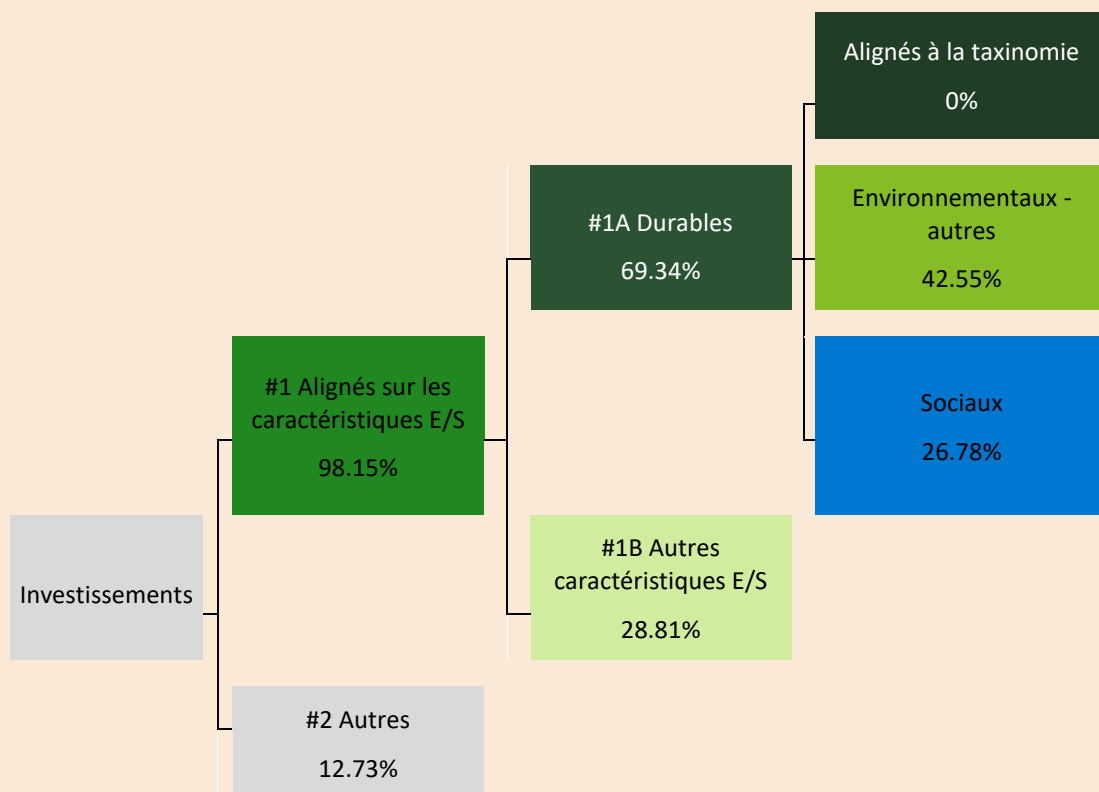
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	50.82%
Investments funds	6.53%
Communication	5.55%
Utilities	4.79%
Transportation	4.31%
Real estate	3.81%
Pharmaceuticals	3.31%
Insurance	1.94%
Non Classifiable Institutions	1.88%
Petroleum	1.76%
Internet and internet services	1.45%
Electrical engineering	1.05%
Tobacco and alcoholic drinks	0.98%
Packaging industries	0.85%
Building materials	0.76%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

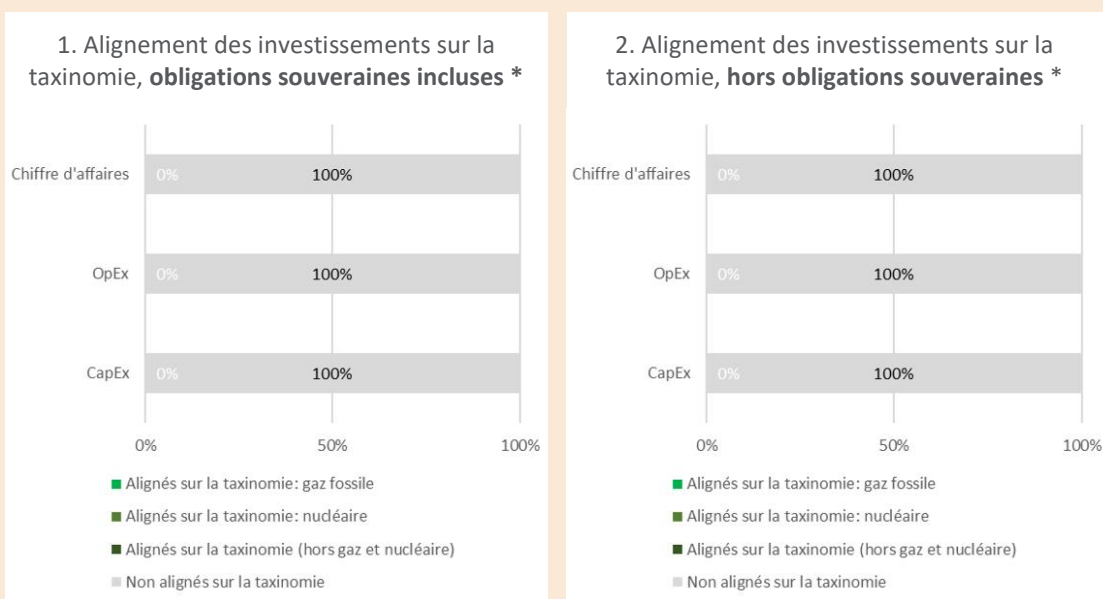
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 42,55 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 26,78 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 12,73 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 46,78, contre 92,06 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 85% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	41.64	70.14

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	Investments funds	2.23%	LU
ITALY 1.65 20-30 01/12S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.83%	IT
SPAIN 1.45 19-29 29/01A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.76%	ES
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Non Classifiable Institutions	1.70%	AT
ITALY 2.05 17-27 01/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.56%	IT
KFW 0.625 18-28 07/01A	Banks and other financial institutions	1.49%	DE
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.20%	AT
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	Investments funds	1.16%	FR
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.875 22-28 05/09A	Supranational Organisations	1.16%	LU
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	Supranational Organisations	1.14%	BE
ILE DE FRANCE 0.50 16-25 14/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.14%	FR
PORTUGAL 1.65 22-32 16/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.10%	PT
BONOS Y OBLIG D 0.7000 22-32 30/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.08%	ES
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.04%	FR
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	Investments funds	1.02%	LU

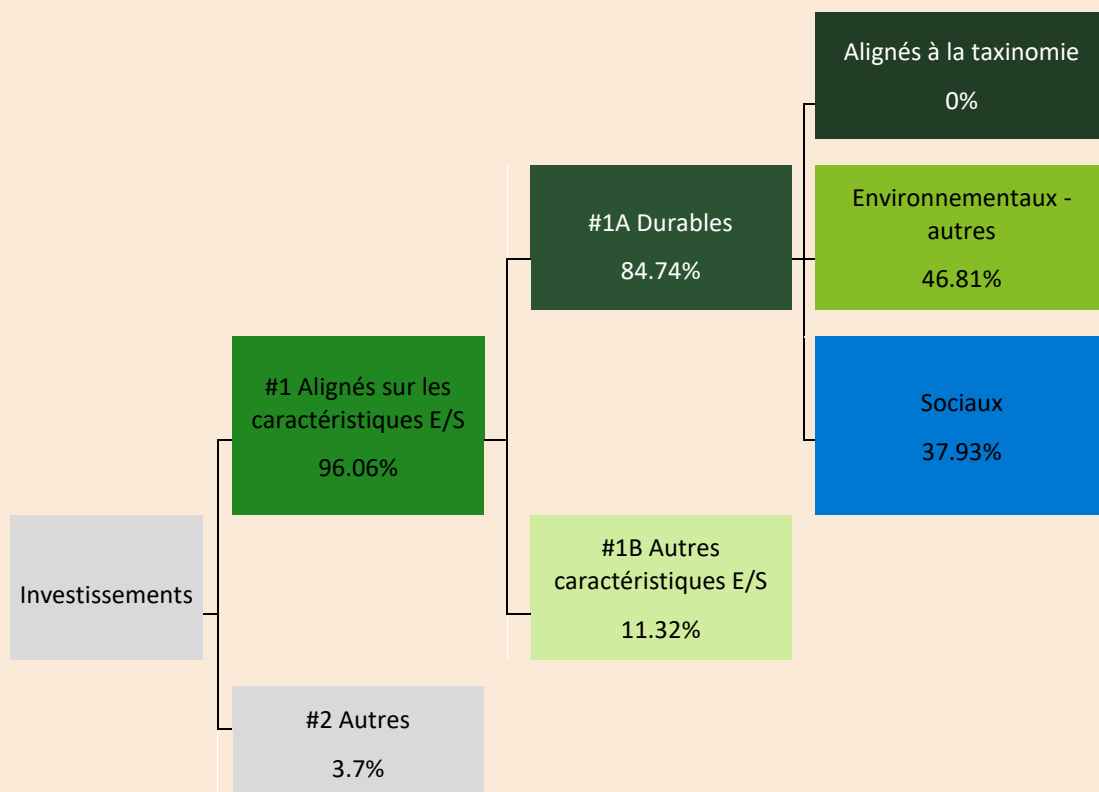
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	32.73%
Banks and other financial institutions	30.79%
Investments funds	6.30%
Supranational Organisations	6.08%
Communication	2.54%
Non Classifiable Institutions	2.33%
Tobacco and alcoholic drinks	1.97%
Pharmaceuticals	1.63%
Transportation	1.49%
Insurance	1.32%
Utilities	1.31%
Miscellaneous consumer goods	1.07%
Electrical engineering	0.94%
Real estate	0.92%
Office supplies and computing	0.91%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

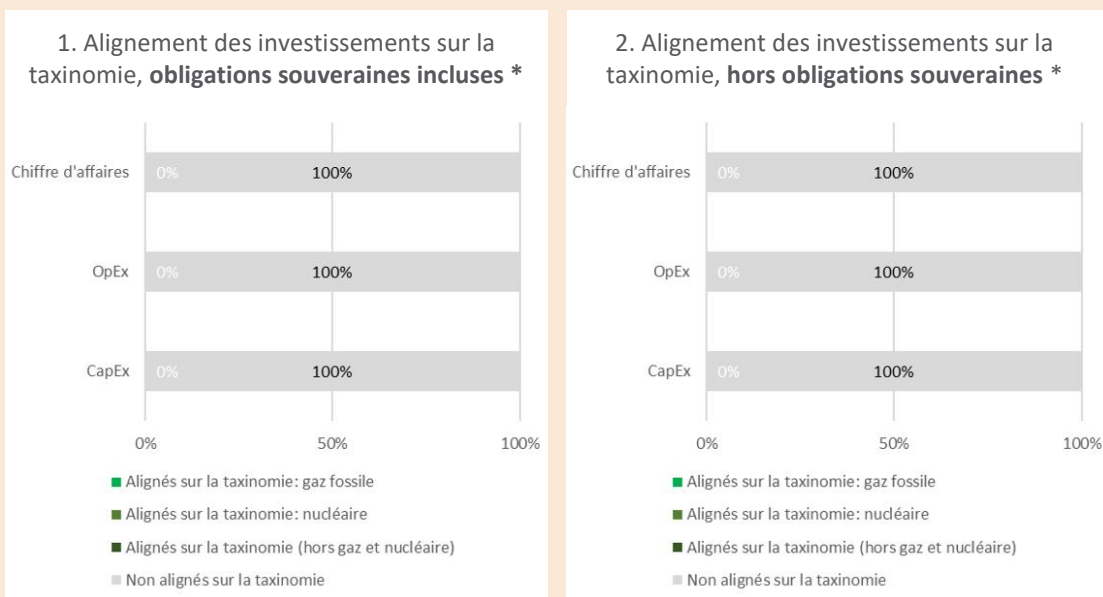
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 46,81 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 37,93 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 3,7 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 41,64, contre 70,14 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 95% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Environmental Performance Index - Country - Higher than absolute threshold (currently 55)	60.02	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>):

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting régulier au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit.

Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.96%	ES
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.94%	FR
NETHERLANDS 0.25 19-29 14/02A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.89%	NL
FRANCE 4.25 06-23 25/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.77%	FR
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.75%	FR
GERMANY 0.00 20-30 15/08U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.73%	DE
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.70%	FR
FRANCE 0.0000 20-30 25/11U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.58%	FR
FRANCE 1.25 18-34 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.52%	FR
ITALY 4.50 13-24 01/03S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.51%	IT
ITALY 2.50 14-24 01/12S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.49%	IT
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.46%	BE
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.46%	FR
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.45%	IE
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	Supranational Organisations	1.43%	BE

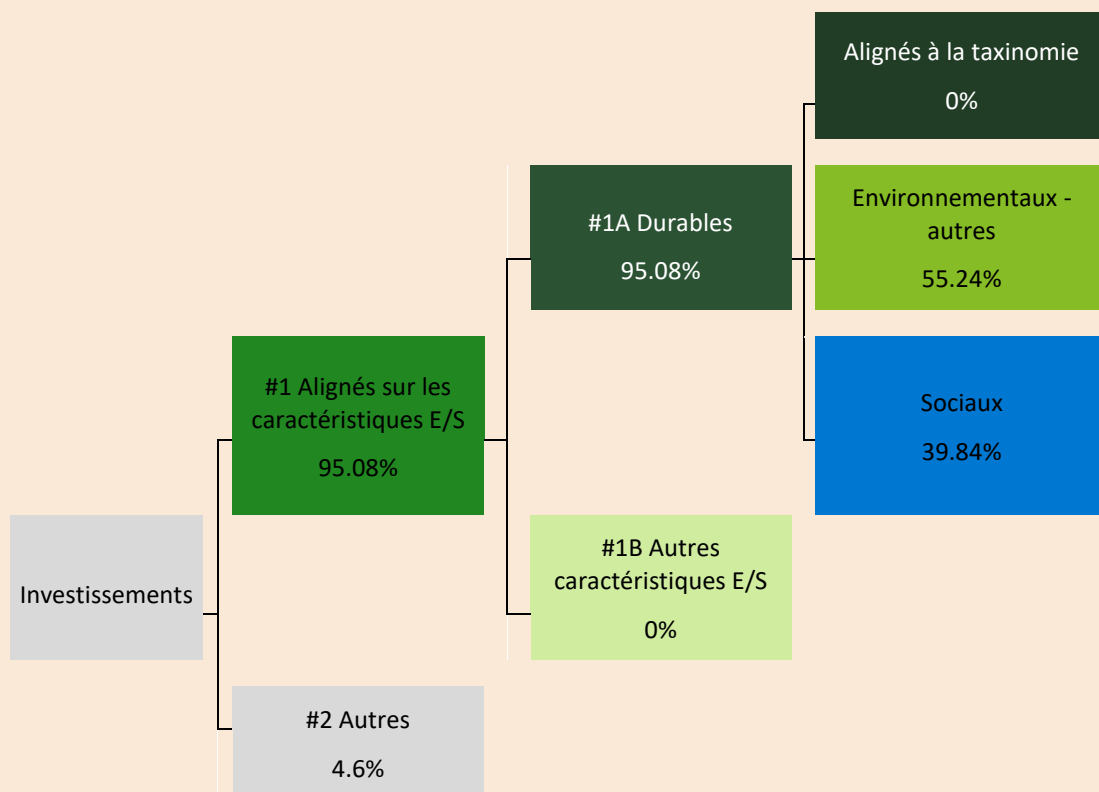
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	83.54%
Banks and other financial institutions	5.46%
Supranational Organisations	3.14%
Non Classifiable Institutions	1.27%
Other	1.04%
Miscellaneous services	0.46%
Transportation	0.42%
Petroleum	0.25%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; - **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple; - **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?



Oui

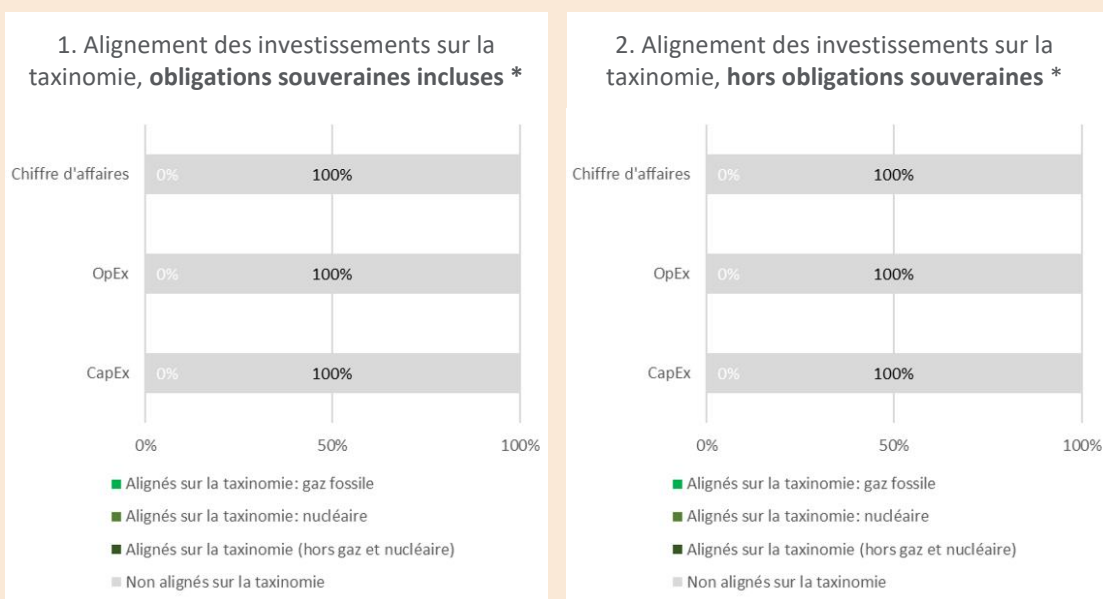
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 55,24 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 39,84 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 4,6 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs présentant un profil ESG positif, sur la base d'une évaluation des notes ESG indépendantes de Candriam. Le Compartiment vise à atteindre un score pays de l'Indice de performance environnementale supérieur à celui du seuil absolu, actuellement de 55. Au 30/12/2022, le score pays de l'Indice de performance environnementale du Compartiment était de 60,02.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	112.36	202.47

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des

priorités de Candriam.

- o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des Compartiments gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V C	Investments funds	7.98%	FR
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	Communication	3.82%	GB
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	Pharmaceuticals	3.54%	IL
OI EUROPEAN GROUP 3.125 16-24 15/11S	Transportation	2.84%	NL
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	Communication	2.66%	LU
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	Banks and other financial institutions	2.27%	FR
GRIFOLS ESCROW 3.8750 21-28 15/10S	Biotechnology	1.92%	ES
VMED O2 UK FINANCING 3.25 20-31 24/09S	Banks and other financial institutions	1.89%	GB
ORANO SA 2.75 20-28 08/09A	Utilities	1.76%	FR
WP/AP T HLD IV 5.50 21-30 15/01S	Banks and other financial institutions	1.75%	NL
NETFLIX INC 4.625 18-29 15/05S	Internet and internet services	1.72%	US
ABERTIS FINANCE BV 3.248 20-XX XX/XXA	Banks and other financial institutions	1.68%	NL
IPD 3 B.V. 5.5 20-25 25/11S	Banks and other financial institutions	1.56%	NL
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	Internet and internet services	1.55%	FR
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5 21-28 08/06A	Banks and other financial institutions	1.53%	ES

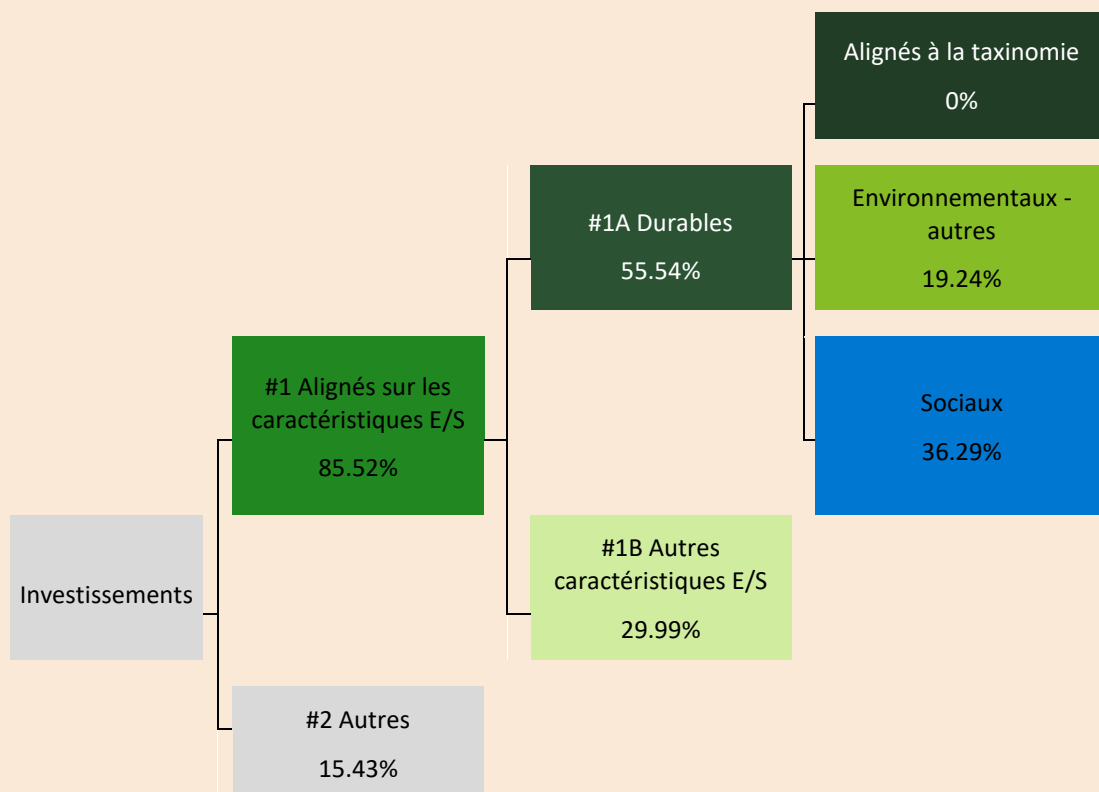
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	32.84%
Communication	12.48%
Investments funds	8.74%
Transportation	6.94%
Internet and internet services	6.50%
Pharmaceuticals	4.74%
Utilities	4.18%
Packaging industries	2.81%
Biotechnology	2.40%
Healthcare	1.86%
Miscellaneous services	1.52%
Textiles and garments	1.17%
Foods and non alcoholic drinks	1.03%
Various capital goods	0.95%
Road vehicles	0.85%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

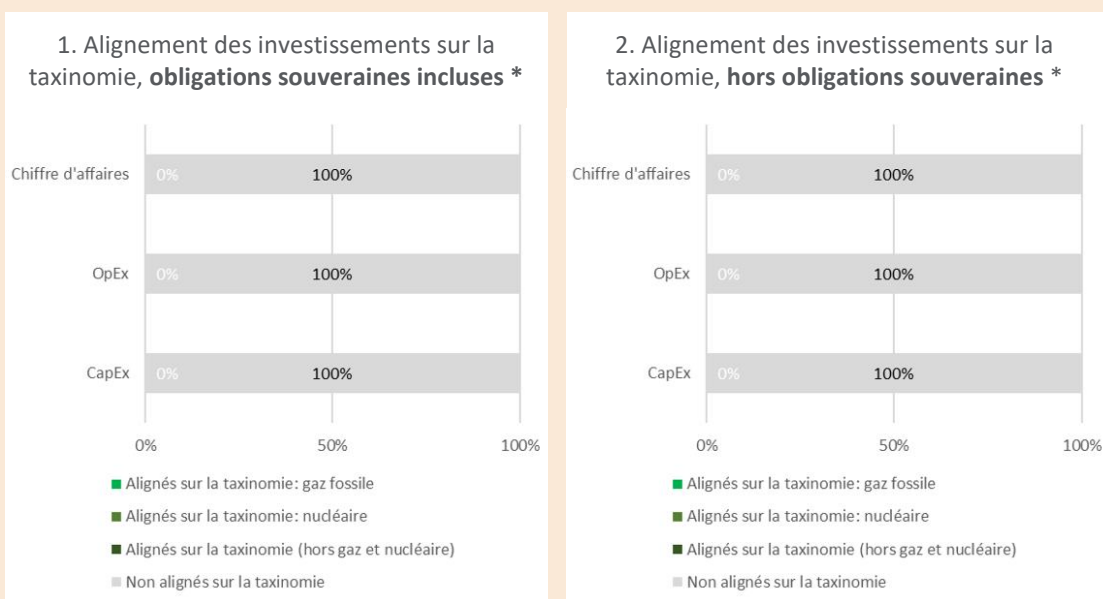
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 19,24 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 36,29 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 15,43 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : ENN Natural Gas CO LTD. Exclu de notre univers ESG en raison de son implication directe dans l'industrie du charbon thermique, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 112,36, contre 202,47 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 93% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	43.68	78.14

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.90%	FR
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.57%	ES
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.24%	FR
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.99%	FR
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.85%	BE
ITALY 5.00 03-34 01/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.79%	IT
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.68%	ES
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.68%	ES
ITALY 3.25 14-46 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.56%	IT
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.55%	ES
NETHERLANDS 3.75 10-42 15/01A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.52%	NL
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.46%	FR
ITALY BUONI POL TESORO 0.95 21-32 01/06S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.44%	IT
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.43%	DE
ITALIE 2.95 17-38 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.38%	IT

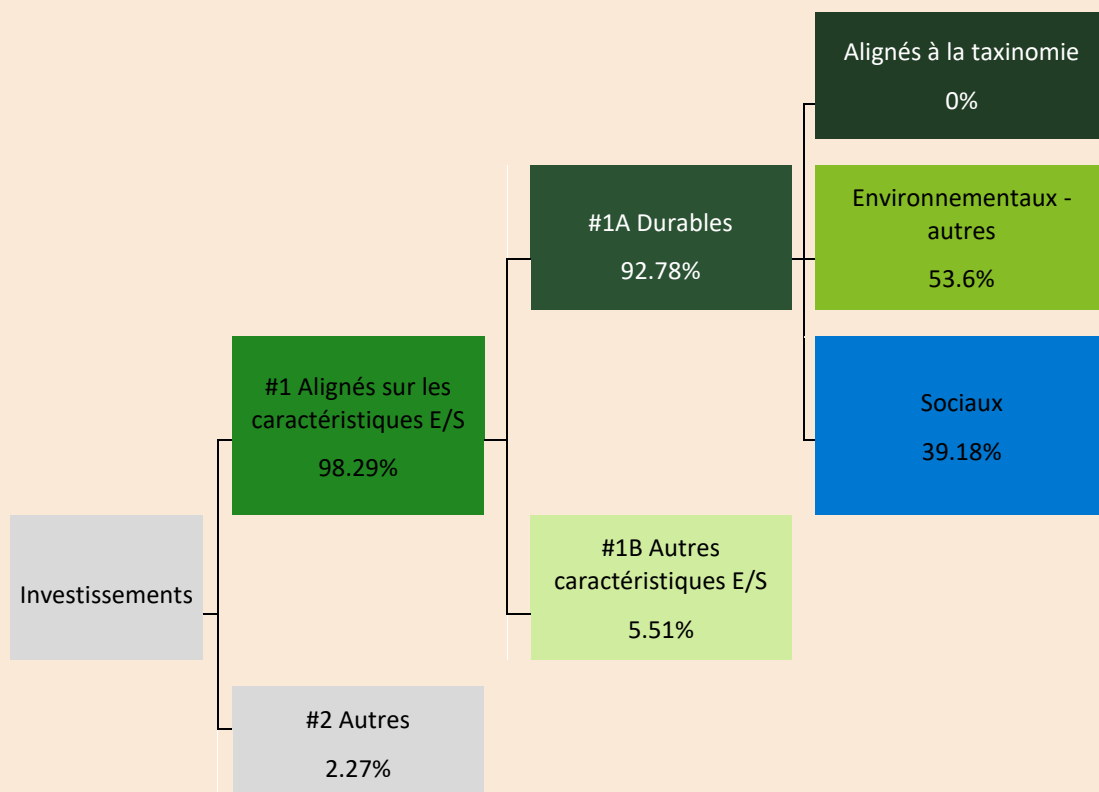
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	56.92%
Banks and other financial institutions	17.38%
Supranational Organisations	8.30%
Communication	3.03%
Investments funds	1.77%
Pharmaceuticals	1.73%
Tobacco and alcoholic drinks	1.04%
Insurance	0.81%
Office supplies and computing	0.72%
Real estate	0.71%
Non Classifiable Institutions	0.69%
Electronics and semiconductors	0.68%
Transportation	0.67%
Internet and internet services	0.64%
Other	0.57%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

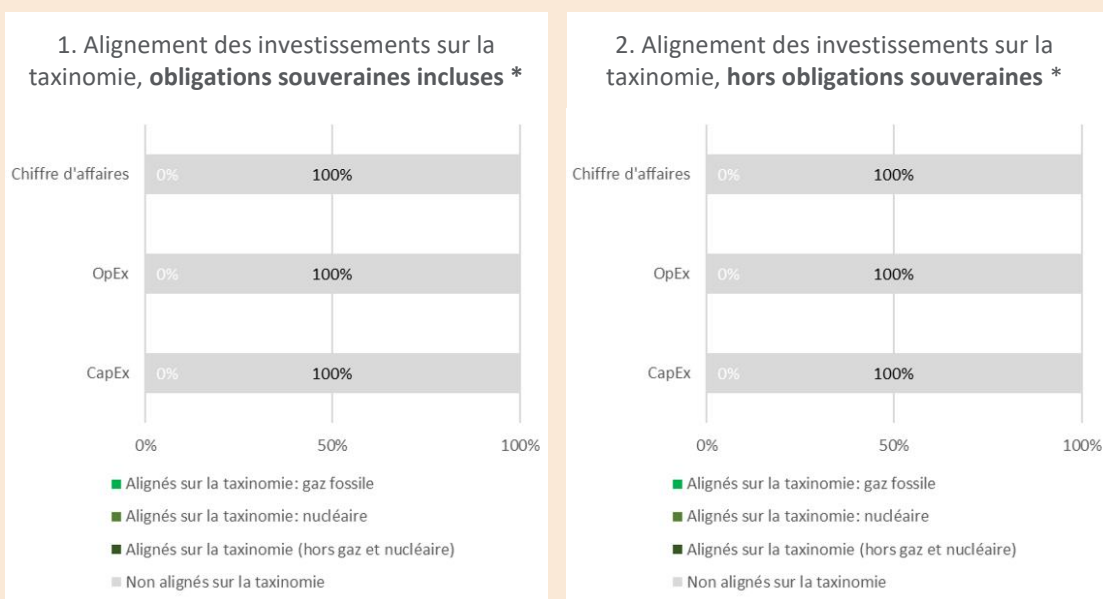
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 53,6 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 39,18 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 2,27 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 43,68, contre 78,14 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 82% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	58.40	69.83

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	Investments funds	5.06%	FR
ITALY 0.00 20-24 15/01U	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.75%	IT
ITALY 2.50 14-24 01/12S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.73%	IT
ITALY 0.3500 19-25 01/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.17%	IT
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.92%	ES
ITALY 1.75 19-24 01/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.80%	IT
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.33%	ES
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.14%	DE
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C	Investments funds	1.10%	LU
ITALY 3.75 14-24 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.93%	IT
AXA SA 5.125 13-43 04/07A	Insurance	0.93%	FR
VERIZON COMMUNICATION 1.625 14-24 01/03A	Communication	0.90%	US
SPAIN 0.00 21-24 31/05U	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.89%	ES
ITALY 1.8500 20-25 01/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.89%	IT
KFW 0.3750 18-25 23/04A	Banks and other financial institutions	0.87%	DE

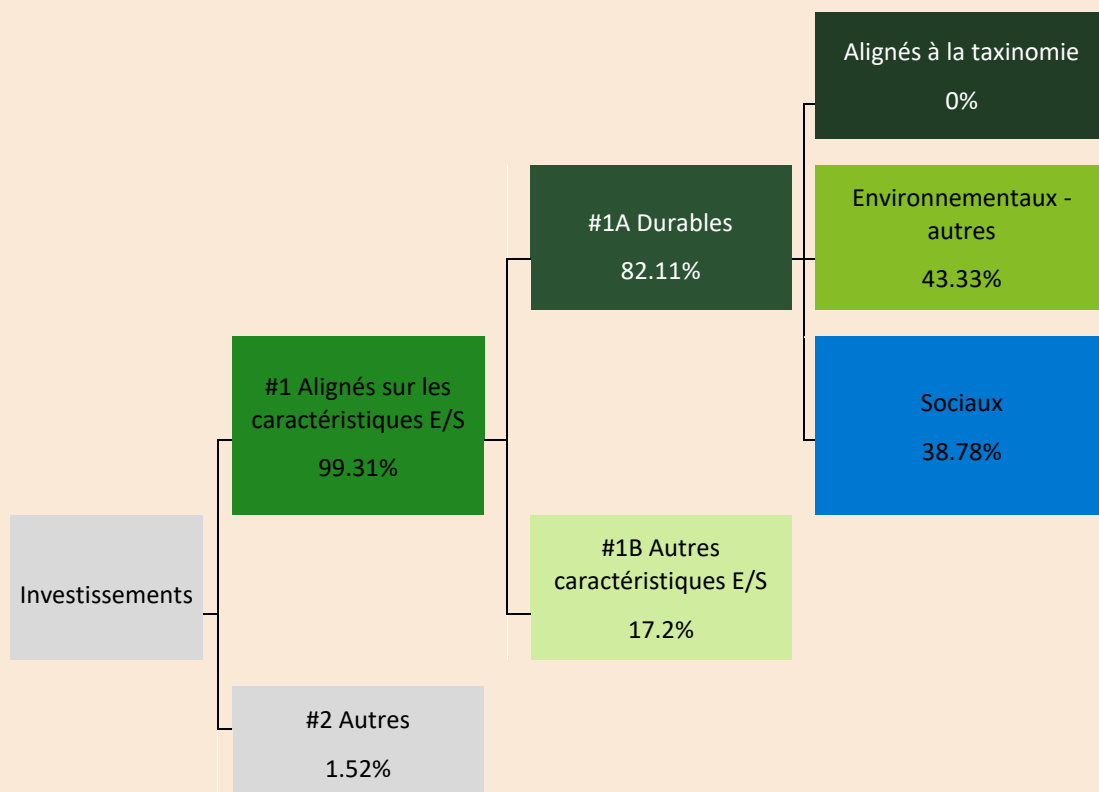
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	39.59%
Bonds of States, Provinces and municipalities	23.66%
Investments funds	6.16%
Communication	3.50%
Insurance	2.70%
Utilities	2.66%
Pharmaceuticals	2.46%
Supranational Organisations	1.99%
Real estate	1.70%
Foods and non alcoholic drinks	1.63%
Petroleum	1.49%
Transportation	1.41%
Electronics and semiconductors	1.33%
Internet and internet services	1.26%
Office supplies and computing	0.98%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?



Oui

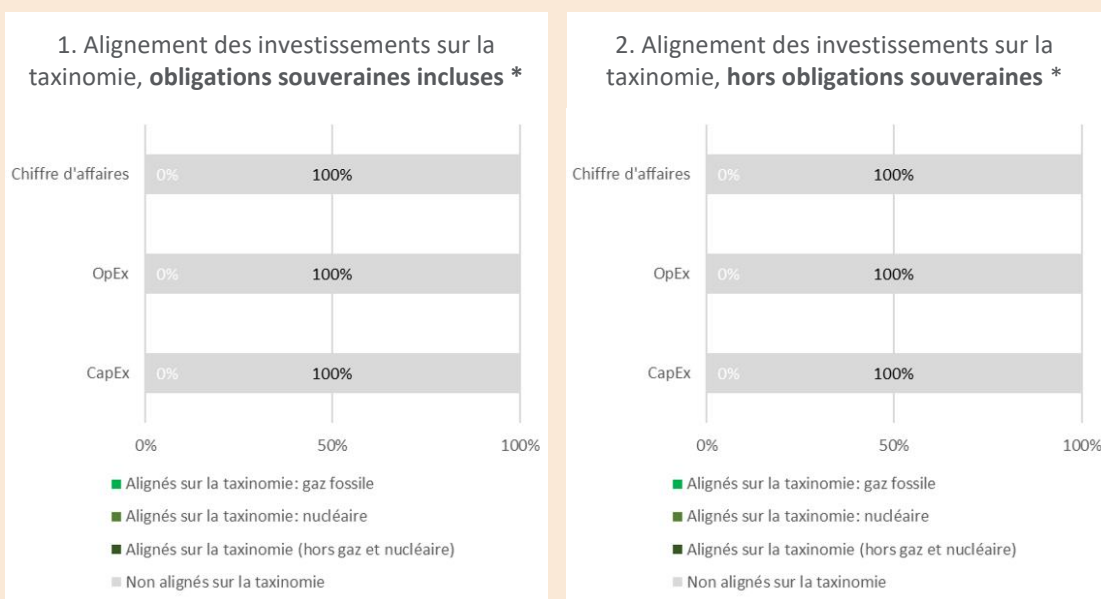
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 43,33 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 38,78 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 1,52 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 58,40, contre 69,83 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Candriam Bonds Floating Rate Notes

Entity LEI: 5493001WFIFEG3F03669



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



☐ OUI

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%



☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%



NON



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 72% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than absolute threshold (currently 140)	99.85	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,

les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des Compartiments gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	Investments funds	7.48%	FR
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 17-24 21/06Q	Banks and other financial institutions	3.32%	GB
BANK OF AMERICA CORP FL.R 18-24 25/04Q	Banks and other financial institutions	3.30%	US
BNP PARIBAS FL.R 17-24 07/06Q	Banks and other financial institutions	3.16%	FR
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-23 18/11Q	Banks and other financial institutions	3.13%	NL
SOCIETE GENERALE FL.R 17-24 22/05Q	Banks and other financial institutions	3.04%	FR
DAIMLER TRUCK INTL FL.R 22-23 06/10Q	Road vehicles	2.58%	NL
BMW FINANCE NV FL.R 20-23 02/10Q	Banks and other financial institutions	2.40%	NL
DAIMLER AG FL.R 17-24 03/07Q	Road vehicles	2.11%	DE
UNICREDIT SPA 1.00 18-23 18/01A	Banks and other financial institutions	2.05%	IT
CAIXABANK SA 1.125 17-23 12/01A	Banks and other financial institutions	2.03%	ES
ACEA SPA FL.R 18-23 08/02Q	Utilities	1.99%	IT
SANTANDER UK GROUP FL.R 18-24 27/03Q	Banks and other financial institutions	1.88%	GB
AT&T INC FL.R 18-23 05/09Q	Communication	1.83%	US
ING GROUP NV FL.R 18-23 20/09Q	Banks and other financial institutions	1.75%	NL

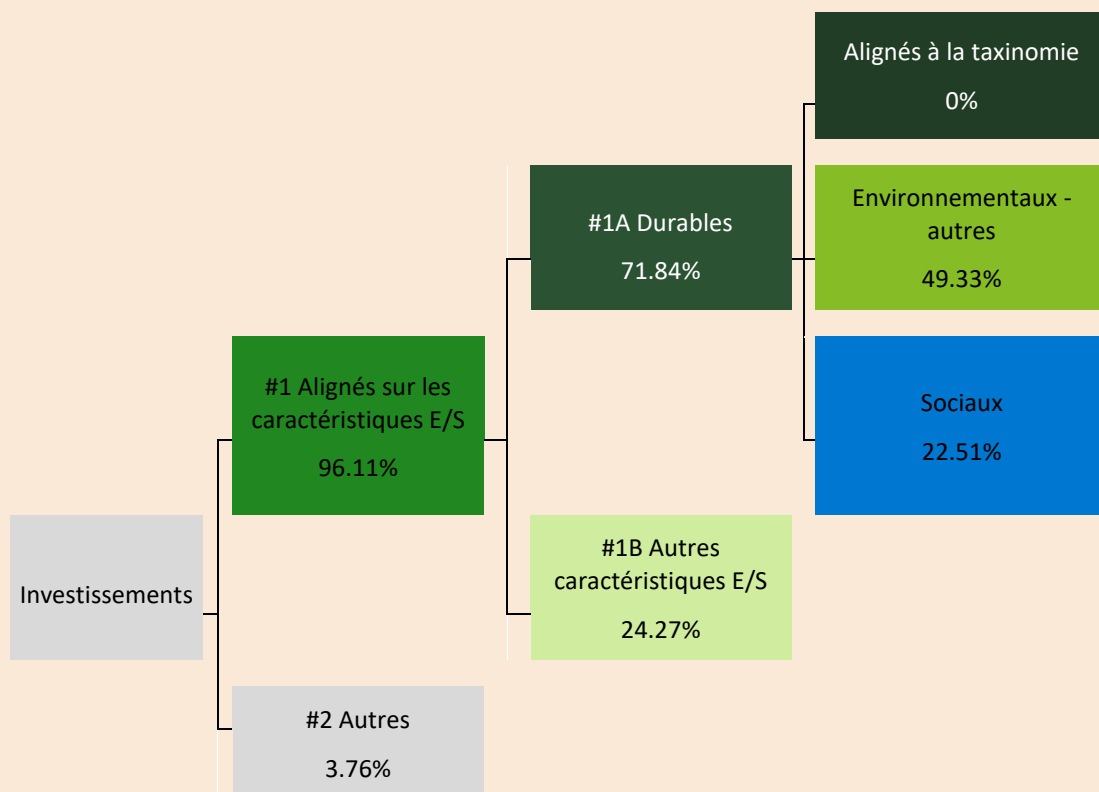
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	63.40%
Investments funds	8.68%
Road vehicles	7.47%
Utilities	3.19%
Transportation	3.07%
Communication	2.53%
Internet and internet services	2.27%
Electrical engineering	1.54%
Real estate	1.48%
Hotels and restaurants	1.25%
Coal mining and steel industry & Chemicals	1.11%
Foods and non alcoholic drinks	0.99%
Pharmaceuticals	0.69%
Building materials	0.38%
Office supplies and computing	0.38%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

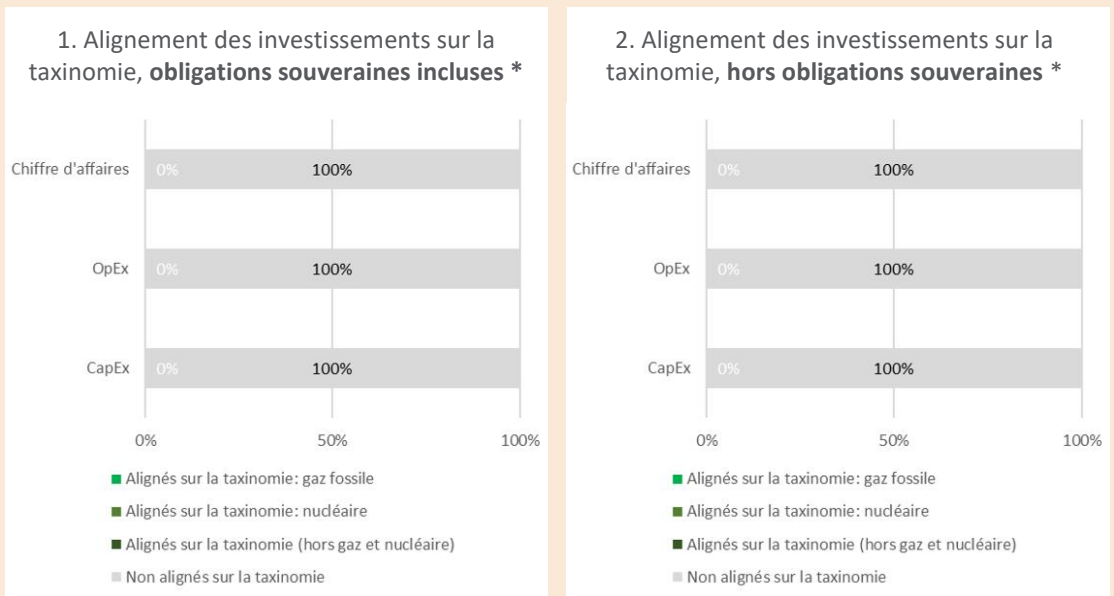
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 49,33 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 22,51 %



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 3,76 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs présentant un profil ESG positif, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam.

Malgré notre sous-pondération du secteur des services aux collectivités, nous avons maintenu des positions dans les valeurs suivantes en raison de leur accent sur la transition énergétique vers un environnement à plus faibles émissions de carbone : Iberdrola et Enel. Dans le secteur automobile, nous avons maintenu une exposition aux valeurs suivantes : Volkswagen et Mercedes, qui se concentrent tous deux sur la transition de la combustion au véhicule électrique (VE) et ont lancé plusieurs modèles l'année dernière pour concurrencer Tesla (leader actuel du marché dans le secteur des VE). Nous avons également maintenu une position dans Toyota qui, malgré son retard dans le secteur des VE, est encore très fort sur le marché des voitures hybrides, et qui génère des émissions par voiture en circulation plus faibles par rapport à d'autres constructeurs automobiles. Le fonds a vendu les investissements suivants dont les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway : La position a été exclue en raison d'un risque lié à son exposition potentielle aux armements.

Le Compartiment a réalisé une empreinte carbone de 99,85 à la fin de décembre 2022, mieux que son objectif de maximum 140 tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros investis.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 98% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Environmental Performance Index - Country - Higher than absolute threshold (currently 55)	56.40	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>):

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting régulier au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit.

Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	Bonds of States. Provinces and municipalities	5.29%	DE
USA TREASURY BONDS 6.875 95-25 15/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.41%	US
BUNDSOBLIGATION 1.3 22-27 15/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.91%	DE
US TREASURY N/B 3.1250 22-29 31/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.80%	US
US TREASURY N/B 1.8750 22-29 28/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.74%	US
UNITED STATES 0.375 20-25 30/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.73%	US
UNITED STATES 0.25 20-25 31/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.70%	US
UNITED STATES 2.25 17-24 31/12S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.63%	US
US T NOTES 2.625 19-26 31/01S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.63%	US
UNITED STATES 1.125 21-28 31/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.62%	US
JAPAN 0.10 20-30 20/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.61%	JP
UNITED STATES 2.25 17-27 15/11S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.60%	US
UNITED STATES -30 15/11U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.60%	US
UNITED STATES TREASURY 2.5 22-24 30/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.47%	US
UNITED STATES 2.375 19-26 30/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.43%	US

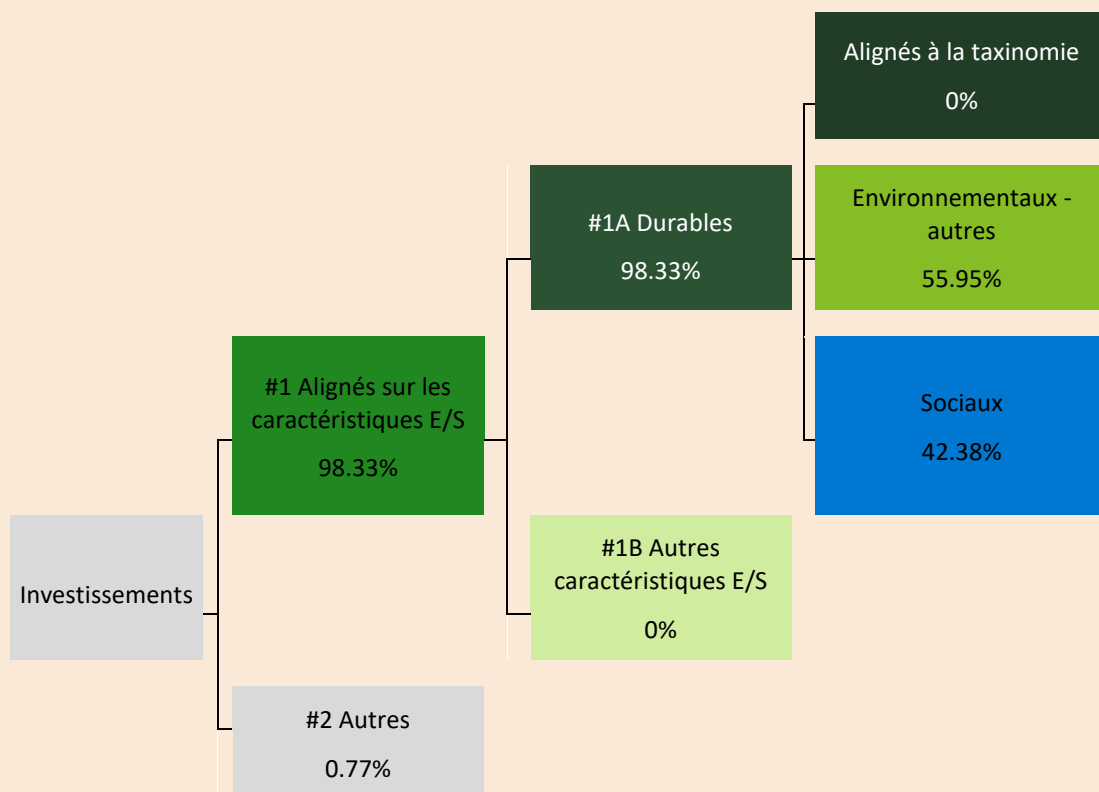
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	95.90%
Supranational Organisations	0.82%
Non Classifiable Institutions	0.69%
Banks and other financial institutions	0.47%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

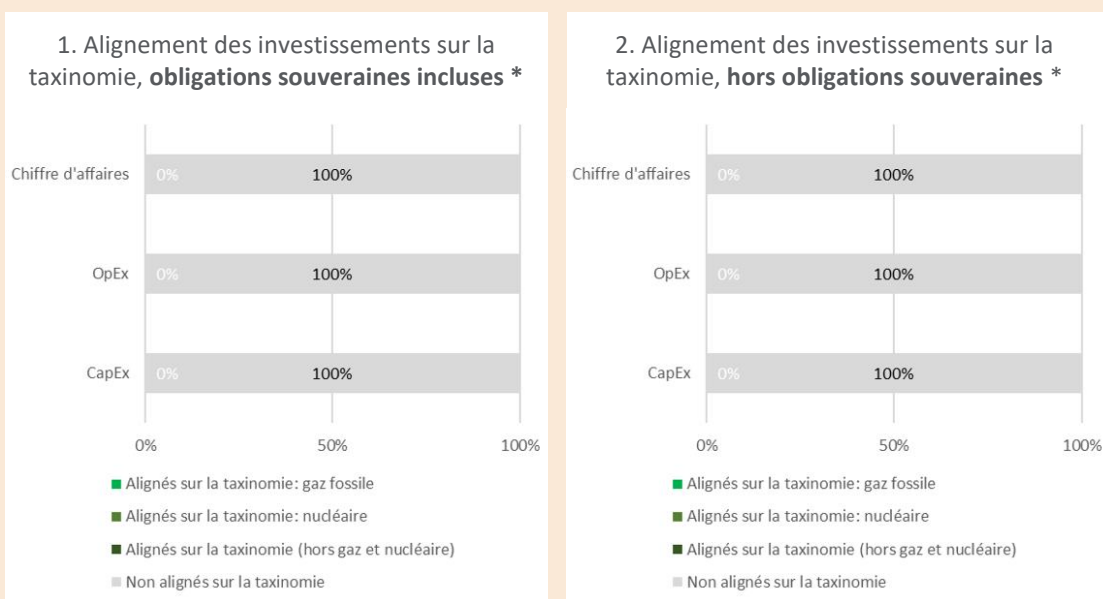
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 55,95 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 42,38 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 0,77 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs présentant un profil ESG positif, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam. Ainsi, le Compartiment a acheté les investissements suivants dont les émetteurs présentaient un profil ESG solide : la Nouvelle-Zélande, grâce à une émission d'obligations vertes soutenant le développement durable. Le Compartiment vise à atteindre un score pays de l'Indice de performance environnementale supérieur à celui du seuil absolu, actuellement de 55. Au 30/12/2022, le score pays de l'Indice de performance environnementale du Compartiment était de 56,4.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 51% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	90.45	223.95

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des

priorités de Candriam.

- o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des Compartiments gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V C	Investments funds	9.19%	FR
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	Communication	1.73%	LU
OCCIDENTAL PETROLEUM 7.875 19-31 15/09S	Petroleum	1.68%	US
REPSOL INTL FINANCE FL.R 15-75 25/03A	Banks and other financial institutions	1.66%	NL
SPRINT CORP 7.125 14-24 15/06S	Communication	1.65%	US
UNITED RENTALS NORTH AM 6.0 22-29 15/12S	Banks and other financial institutions	1.61%	US
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	Miscellaneous services	1.48%	GB
MOZART DEBT MERGE 3.875 21-29 01/04S	Banks and other financial institutions	1.37%	US
CCO HOLDLLCCCO HOLD C 6.375 22-29 01/09S	Communication	1.33%	US
SIRIUS XM RADIO 5.50 19-29 01/07S	Communication	1.33%	US
TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S	Banks and other financial institutions	1.27%	NL
VODAFONE GROUP 3.1 18-79 03/01A	Communication	1.26%	GB
ALBERTSONS COMPANIES 5.875 19-28 15/02S	Banks and other financial institutions	1.25%	US
SPRINT CORP 7.875 14-23 15/09S	Communication	1.23%	US
VODAFONE GROUP FL.R 18-78 03/10A	Communication	1.22%	GB

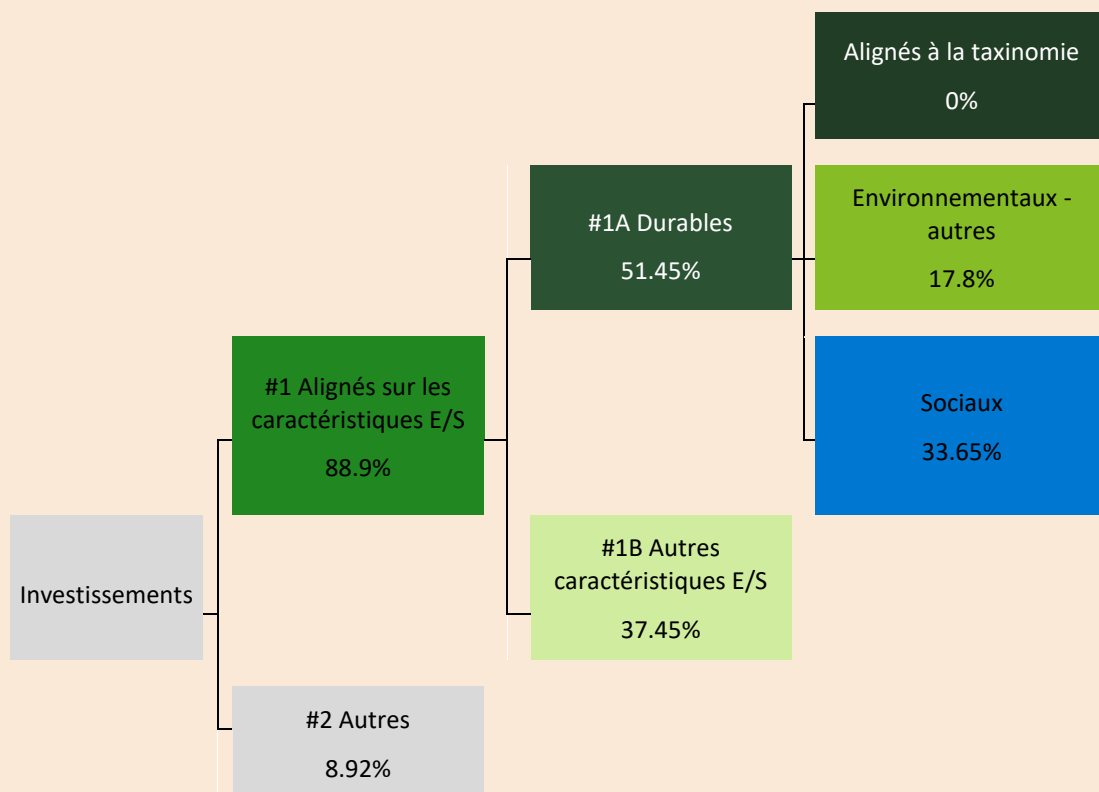
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	28.85%
Communication	17.57%
Investments funds	9.19%
Petroleum	6.05%
Hotels and restaurants	3.48%
Miscellaneous services	3.41%
Pharmaceuticals	2.69%
Retail trade and department stores	2.59%
Foods and non alcoholic drinks	2.56%
Internet and internet services	2.51%
Transportation	2.15%
Miscellaneous consumer goods	2.10%
Machine and apparatus construction	2.05%
Healthcare	1.71%
Textiles and garments	1.61%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

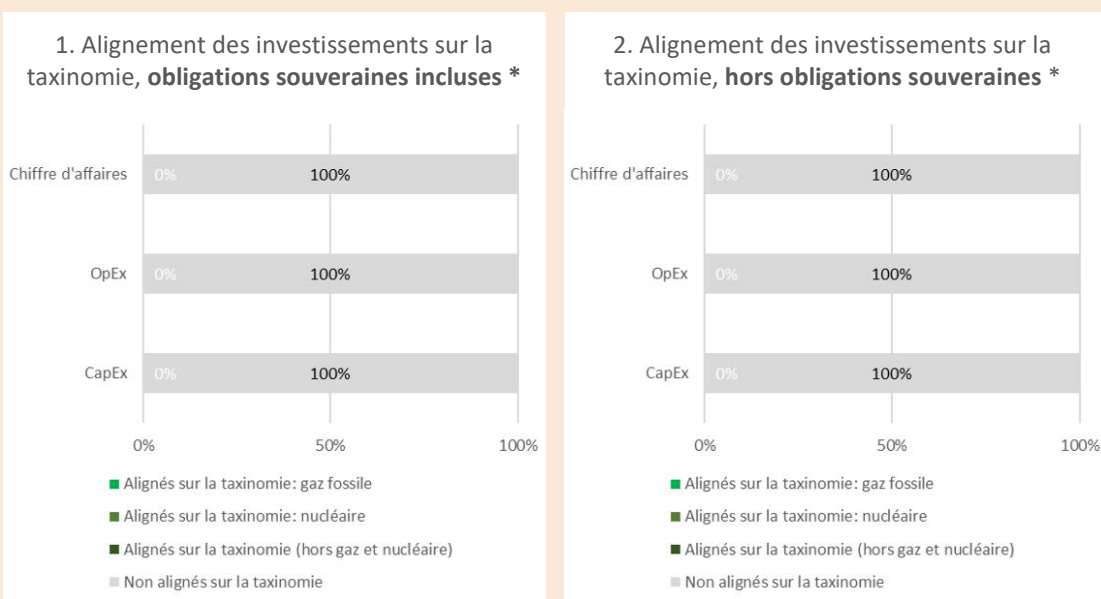
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 17,8 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 33,65 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 8,92 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : ENN Natural Gas CO LTD. Exclu de notre univers ESG en raison de son implication directe dans l'industrie du charbon thermique, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 90,45, contre 223,95 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 96% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Environmental Performance Index - Country - Higher than 50	55.97	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>):

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting régulier au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit.

Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
UNITED STATES 0.375 17-27 15/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	6.20%	US
UNITED STATES 0.25 15-25 15/01S	Bonds of States. Provinces and municipalities	5.43%	US
USA T NOTES INDEX 0.375 17-27 15/01S	Bonds of States. Provinces and municipalities	5.23%	US
UNITED STATES 0.125 20-25 15/10S	Bonds of States. Provinces and municipalities	5.16%	US
UNITED STATES INDEX 0.125 21-26 15/10S	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.72%	US
UNITED KINGDOM INDEX 2.50 86-24 17/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.59%	GB
UNITED STATES 0.375 15-25 15/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.48%	US
UNITED STATES 0.125 22-27 15/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.43%	US
UNITED STATES 2.375 04-25 15/01S	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.01%	US
UNITED STATES 0.125 14-24 15/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.90%	US
UNITED STATES 0.125 20-25 15/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.71%	US
UNITED STATES 0.125 21-26 15/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.45%	US
UNITED STATES 0.125 19-24 15/10S	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.15%	US
RESEAU FERRE INDEXEE 2.45 03-23 28/02A	Other	3.13%	FR
US TREASURY INDEXE 0.625 16-26 15/01S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.91%	US

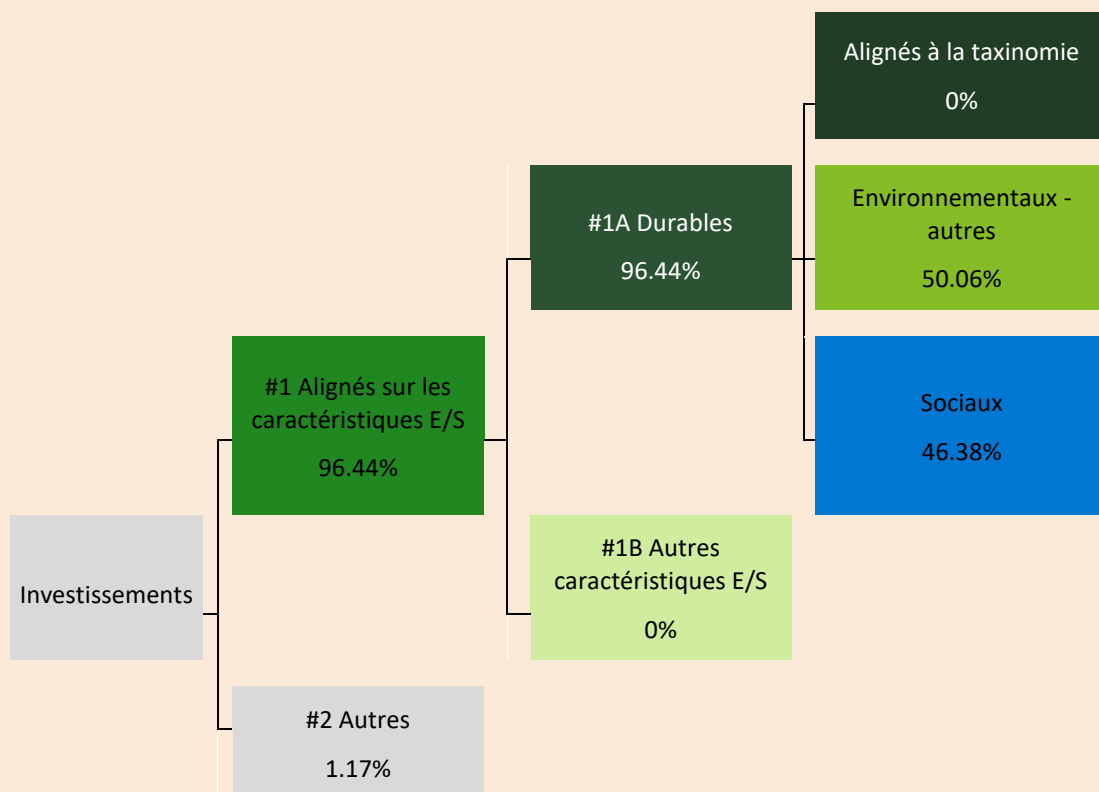
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	92.53%
Other	3.13%
Utilities	0.48%
Investments funds	8.89%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

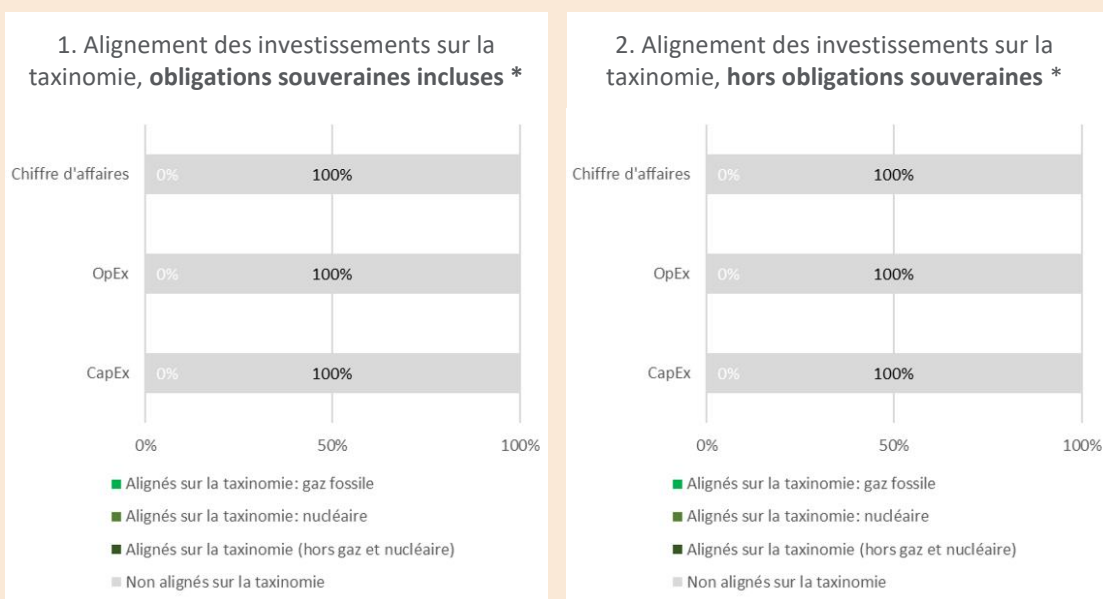
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 50,06 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 46,38 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 1,17 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs présentant un profil ESG positif, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam. Le Compartiment vise à atteindre un score pays de l'Indice de performance environnementale supérieur à 50. Au 30/12/2022, le score pays de l'Indice de performance environnementale du Compartiment était de 55,97.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 80% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	21.23	122.98

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF USD	Investments funds	4.73%	IE
UNITED STATES 1.25 21-28 30/06S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.76%	US
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.75%	DE
JAPAN 0.10 19-24 20/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.57%	JP
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.00 21-31 15/08U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.49%	DE
JAPAN 0.10 16-26 20/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.47%	JP
CISCO SYSTEMS I 2.5000 16-26 20/09S	Office supplies and computing	1.25%	US
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.005 22-32 10/03S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.21%	JP
NEW ZEALAND 3.50 15-33 14/04S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.19%	NZ
UNITED STATES 2.125 11-21 15/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.13%	US
PEPSI 3.50 15-25 17/07S	Foods and non alcoholic drinks	1.11%	US
BUNDESSCHATZANW 0.00 21-23 15/12U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.06%	DE
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.02%	AT
AUSTRALIA 1.75 21-32 21/11S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.01%	AU
ELI LILLY & CO 3.3750 19-29 15/03S	Pharmaceuticals	0.96%	US

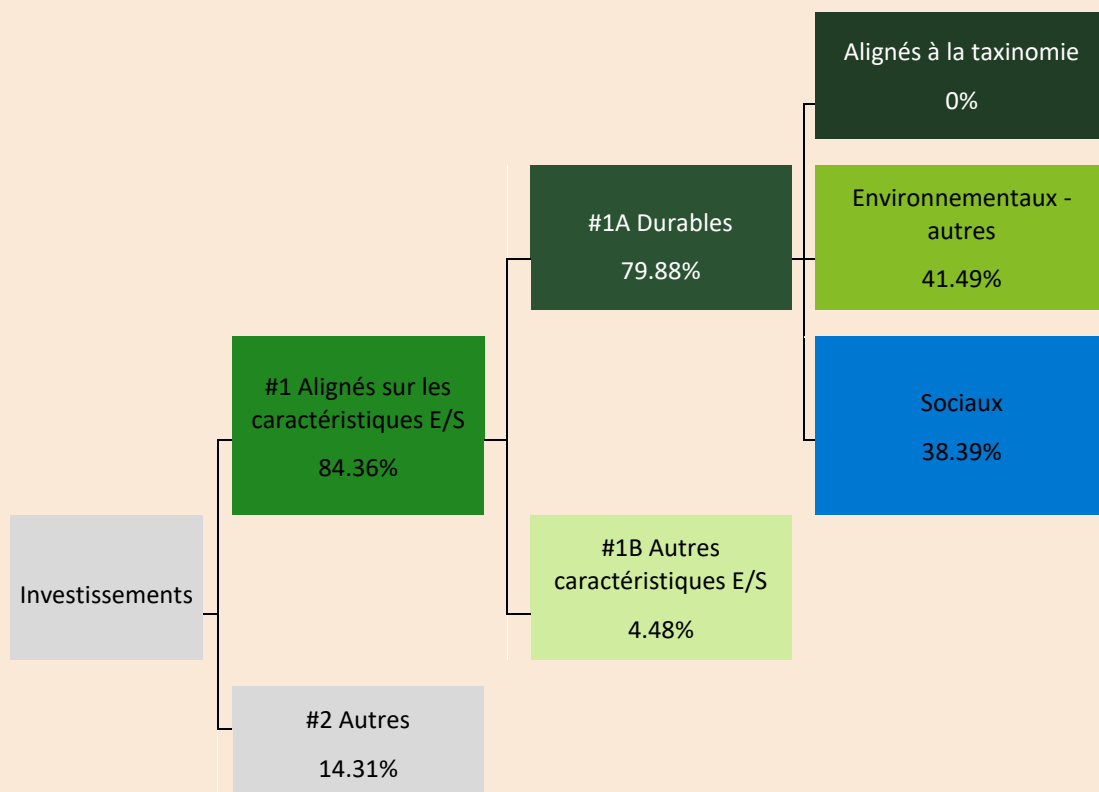
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	40.70%
Banks and other financial institutions	15.82%
Investments funds	5.65%
Communication	3.82%
Supranational Organisations	2.65%
Foods and non alcoholic drinks	2.38%
Pharmaceuticals	2.26%
Non Classifiable Institutions	1.78%
Real estate	1.35%
Office supplies and computing	1.25%
Electronics and semiconductors	1.16%
Electrical engineering	1.04%
Miscellaneous services	1.04%
Other	1.00%
Transportation	0.98%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

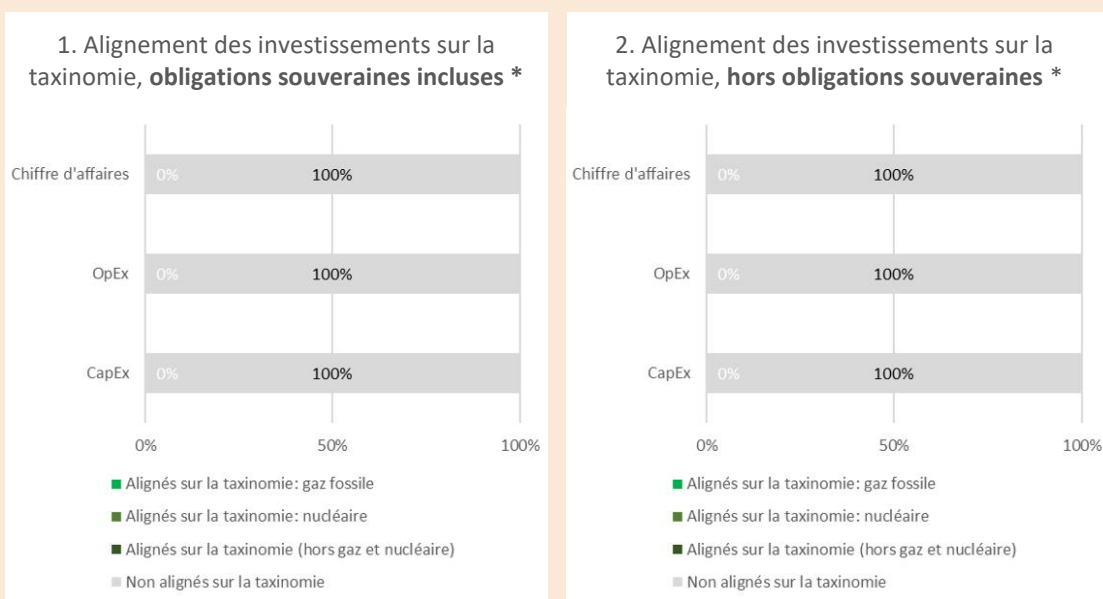
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 41,49 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 38,39 %



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 14,31 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la Politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 21,23, contre 122,98 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 73% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than absolute threshold (currently 200)	46.67	

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,

les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
 - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des Compartiments gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FRANCE TREASURY BILL ZCP 180123	Bonds of States. Provinces and municipalities	5.21%	FR
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-07-23	Bonds of States. Provinces and municipalities	5.14%	ES
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Non Classifiable Institutions	4.42%	AT
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	Investments funds	3.01%	LU
GERMANY 0.00 20-30 15/08U	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.78%	DE
NEW ZEALAND 2.00 21-32 15/05S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.80%	NZ
FRANCE 0.10 16-47 25/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.68%	FR
EURO UNIO BILL 0.00 21-31 22/06U	Supranational Organisations	1.21%	LU
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.03%	FR
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	Investments funds	0.79%	LU
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	Investments funds	0.75%	LU
CZECH REPUBLIC 1.20 20-31 13/03A	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.69%	CZ
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX XX/XXA	Banks and other financial institutions	0.68%	NL
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	Road vehicles	0.64%	DE
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	Banks and other financial institutions	0.61%	LU

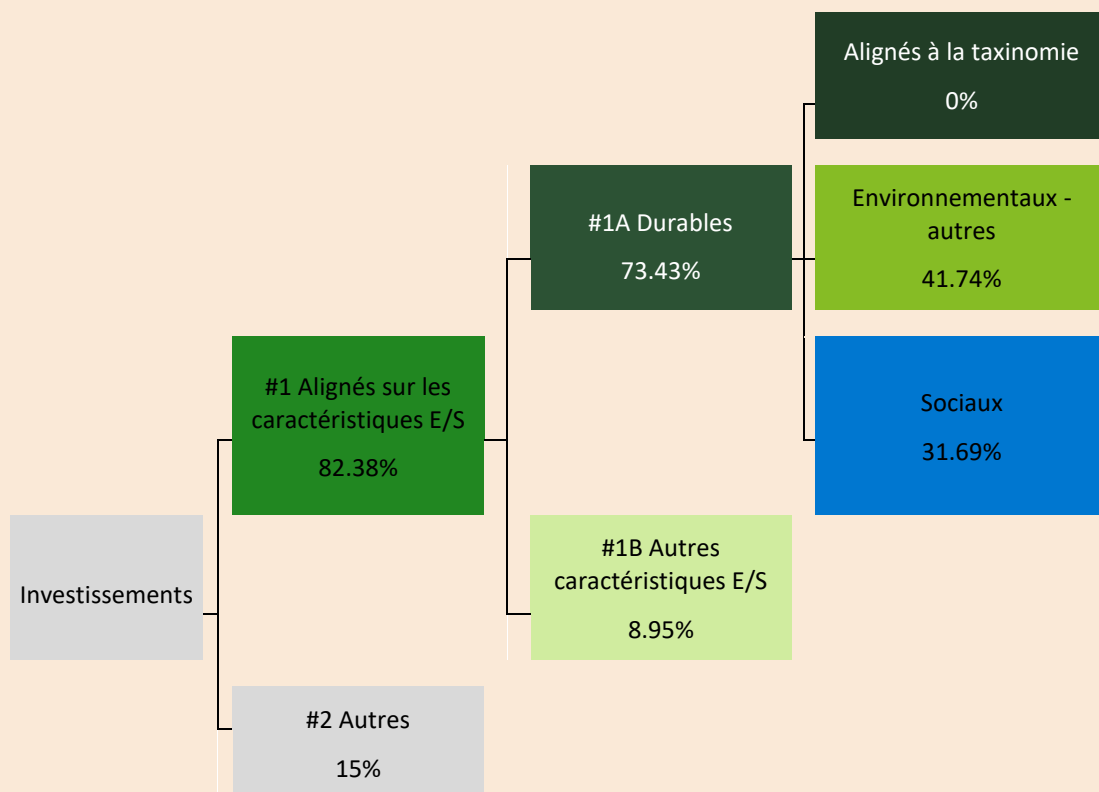
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	25.45%
Bonds of States, Provinces and municipalities	22.34%
Non Classifiable Institutions	5.28%
Communication	4.56%
Investments funds	4.55%
Insurance	2.64%
Internet and internet services	2.14%
Real estate	1.71%
Pharmaceuticals	1.60%
Supranational Organisations	1.21%
Electronics and semiconductors	1.12%
Building materials	1.08%
Healthcare	0.96%
Hotels and restaurants	0.95%
Utilities	0.75%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?



Oui

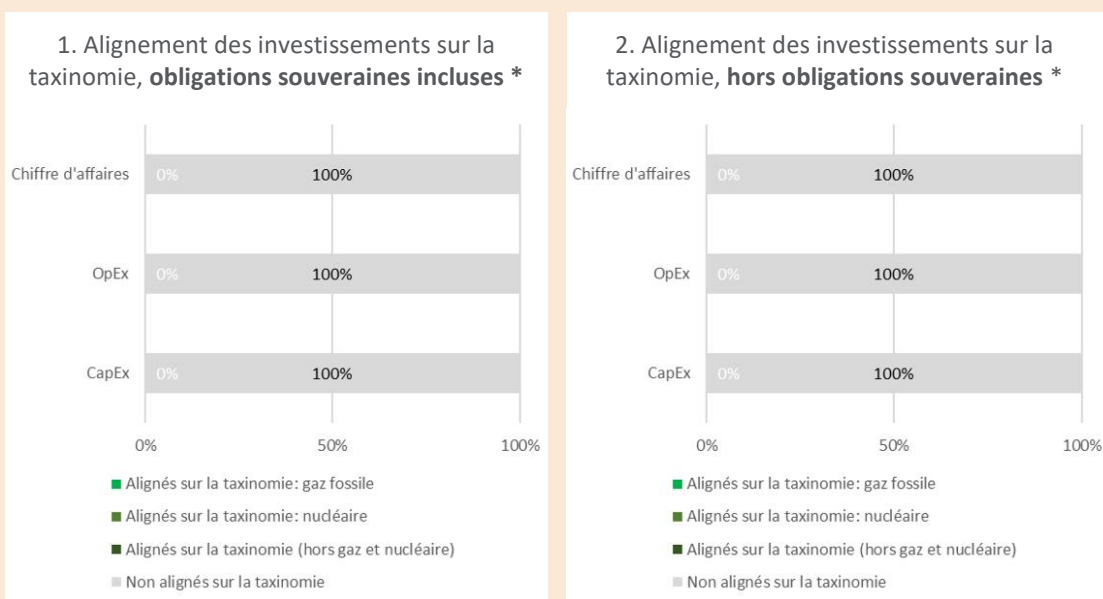
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire



Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 41,74 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 31,69 %



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie "Autres " peuvent représenter 15 % des actifs nets totaux du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu, actuellement à 200. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 46,67, soit une valeur inférieure au seuil absolu. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.